LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

Jean-Pierre, en toute simplicité

50% DE RABAIS SUR TOUT EQUIPEMENT EN OPTION

VOIR PAGE A-28

Racine

200, RUE MOREAU, SAINT-LUC 359-5900

136e ANNEE N 42 • LE MERCREDI 20 MARS 1996 • HEBDO DU HAUT RICHELIEU • SAINT JEAN SUR RICHELIEU • 96 PAGES $1.14

POLITIQUE

Richard Le Hir s'en remet à Lucien Bouchard

Voir page A-4

CULTURE

Karine Moreau, une trapéziste théâtrale!

PHOTO JACQUES PAUL

Même si elle n'a pas remporte la finale locale de «Cegeps en spectacle», la jeune Karine Moreau a tout de même impressionne les juges et l'assistance avec ses talents de trapeziste et une mise en scene pour le moins originale. ✓

SANTÉ

L'Hôpital redoute de nouvelles coupures

SOMMAIRE

Au Palais de Justice	A-9
Aux tableaux indicateurs	A-54
Economie	A-10
Editorial	A-10
Education	A-24
Necrologie	A-38
Opinions	A-12
Sport	A-46

Le tueur court toujours

Quatre balles pour «Poncho»

Il s'écroule en jouant au vidéo-poker

LOUISE BEDARD

Yves «Poncho» St-Denis jouait au video poker lorsqu'un individu a soudainement fait irruption a l'interieur du bar des AA, a Iberville, pour aussitôt l'abattre froidement en présence de clients meduses. Quatre balles l'ont atteint, dont trois a la tete.

Ce meurtre survenu vers 2h30, dans la nuit de jeudi a vendredi, n'a pas surpris outre mesure les policiers. C'est qu'Yves «Poncho» St-Denis, un homme de 47 ans au dossier criminel fort charge, ne manquait pas d'ennemis.

Il ne manquait pas d'ennemis

Les employés de la morgue sont venus chercher la victime vers 7 heures du matin, vendredi dernier.

L'hypothese d'un reglement de compte commande par une des factions du milieu de la drogue est plausible. Une perquisition menee a son logement de la rue Saint Paul, a Saint Jean, dans les heures qui ont suivi sa mort a permis au policier de saisir 24 grammes de cocaine d'une bonne purete.

Saint Denis aurait pris le risque d'avoir sa propre source d'approvisionnement en drogue et même de jouer double jeu. Il n'aurait pas respecte toutes les regles qui regissent le trafic illicite de la drogue dans la region.

Au moment d'aller sous presse, le tireur courait toujours. ✓

Voir page A-4

Premier choix de Montréal

Un Géant avec les Alouettes

MARIO TREMBLAY

Denis Montana

Les Alouettes de Montreal ont fait de Denis Montana de Saint Jean leur premier choix lors du recent repechage de la Ligue canadienne de football. Cet ancien elogne a deja porte les couleurs des Geants de Saint Jean pour ensuite s'aligner pendant quatre ans pour les Stingers de Concordia.

«Je ne m'attendais pas a ça. J'esperais être selectionne en sixième ou en septieme ronde. Pas un seul instant je n'ai pense à la premiere ronde et encore moins aux Alouettes», commente celui qui tentera maintenant de se tailler une place au sein de l'equipe montrealaise. ✓

Voir page A-46

Le parrain dans Omerta

Scarfo, restaurateur aux Halles!

GILLES LEVESQUE

Si vous allez aux Halles Saint Jean dans les jours ou les semaines qui viennent, vous pourriez bien y rencontrer Giuseppe Scarfo, le parrain de la populaire serie Omerta. C'est que l'acteur qui se cache derriere ce personnage redoutable, Dino Tavarone, vient d'y ouvrir un petit restaurant.

LE CANADA FRANÇAIS a evidemment sai si l'occasion pour en savoir davantage sur ce comedien qui vient de se reveler au grand jour dans Omerta. Il nous a longuement parle de Giuseppe Scarfo et du plaisir qu'il a eu a tourner avec ces grands comediens que sont Michel Côte, Claude Michaud et Michel Dumont. ✓

Voir page A-5

Dino Tavarone incarne Giuseppe Scarfo dans la série Omerta.

PHOTO JACQUES PAUL

Ouf! La solution c'est lui

Ne vous faites pas surprendre par les grandes chaleurs. Restez bien au frais, grâce à une inspection complète de votre climatiseur

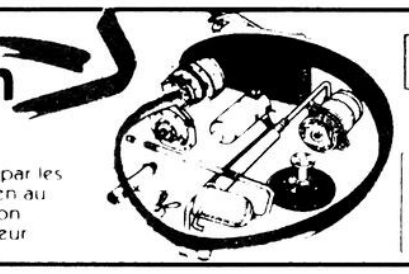

Goodwrench Service Plus

INSPECTION COMPLÈTE POUR SEULEMENT 39,95 $

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209

LES HALLES ST-JEAN

TIRAGE - À GAGNER

1000$

en argent

OBTENEZ UN COUPON DE PARTICIPATION AVEC CHAQUE ACHAT.

TIRAGE LE DIMANCHE 14 AVRIL 1996

CÉLERIS

pr. É.-U. no 1
Gr. 24

99¢

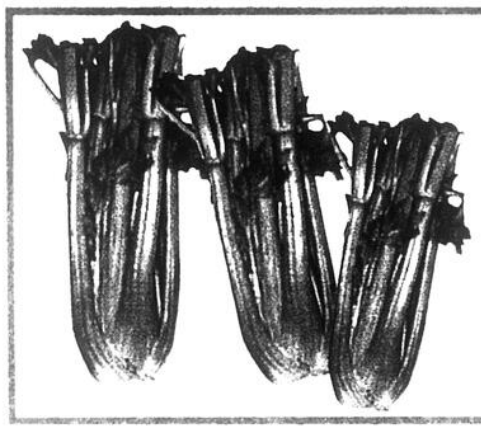

BANANES «TURBANA» OU «DÔLE»

pr. importé no 1

55¢ kg

25¢ lb

GARANTIE de la FRUITERIE

CHOIX =
la plus grande variété

QUALITÉ =
Arrivage frais tous les jours

PRIX =
Une abondance d'économies

FRAÎCHEUR =
pour une saine alimentation

RAISINS NOIRS
pr. Chili no 1

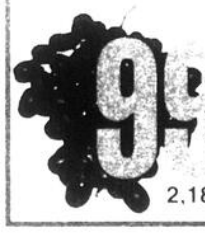

99¢ lb
2,18$ kg

OIGNONS «BROILER»
Sac 10 lb
Canada no 1

sac

CITRONS
pr. É.-U. no 1
Gr. 165 - 185

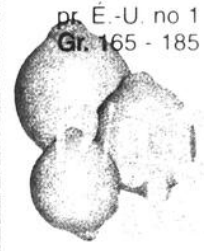

CONCOMBRES «ANGLAIS»
Ontario no 1

99¢ ch.

CHOUX DE «BRUXELLES»
pr. É.-U. no 1

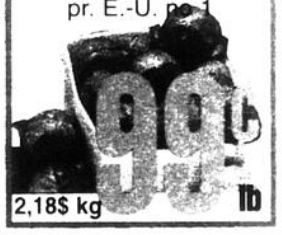

99¢ lb
2,18$ kg

LAITUE «ICEBERG»
pr. É.-U. no 1

99¢ ch.

LAITUE «BOSTON»

pr. É.-U. no 1
99¢ ch.

LAITUE «FRISÉE»

pr. É.-U. no 1
99¢ ch.

POMMES DES É.-U.
«Granny Smith», «Spartan», «rouges délicieuses» et «jaunes délicieuses»

pr. É.-U. no 1
99¢ lb
2,18$ kg

MANDARINES ET TANGERINES
«KINNOWS», «MINNEOLA» ET «TANGERINES AU MIEL»
pr. É.-U. no 1

2,18$ kg
99¢ lb

CHARCUTERIE

JAMBON FORÊT NOIRE «TOUR EIFFEL»

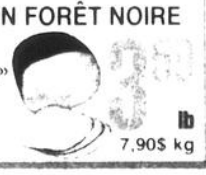

3,90$ lb
7,90$ kg

POULET PRESSÉ «TAILLEFINE»
25% gras 25% sel

1,89$ lb
4,16$ kg

FROMAGERIE

EMMENTAL CANADIEN «DESCOTEAUX»

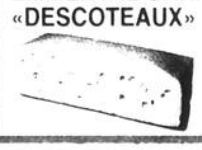

4,99$ lb
11$ kg

FROMAGE DE CHÈVRE «CHEVRAI»
Nature, ail, poivre et fines herbes
140 g

1,99$ ch.

PRODUITS LAITIERS

YOGOURT «ASTRO»
Saveurs variées
500 ml

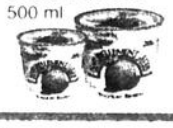

99¢

CRÈME 35% AÉROSOL «ULTRA CRÈME»

2,99$ ch.

21643-c42-LrL

Spéciaux valables du mardi 19 au dimanche 24 mars 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks.

347-8555
les petites annonces

Météo

Mercredi
Pluie verglassante se changeant en averses de neige ou de pluie en après midi. Maximum près de 4 C

Jeudi
Nuageux avec 70% de probabilités d'averses de neige fondante ou de pluie
Minimum 0 C Maximum 4 C

Vendredi
Nuageux avec quelques averses de neige fondante
Minimum -3 C Maximum +2 C

Samedi
Plutôt nuageux avec 40% de probabilités d'averses de neige. Minimum -5 C Maximum +1 C

Le Canada Français

☎ 347-0323

84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur 347-4589

Président éditeur
Robert Paradis

Vice présidente
Maryse Racicot Gagnon

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en Chef
Gilles Levesque

Directeur de l'information
Marc-O. Trepanier

Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Berube
Louise Bedard

Secrétaire
Louise Ann Dubois

Photographes
Jacques Paul
Bruno Petrozza
Michel Laflamme
Remy Bouh

Collaborateurs
Daniel Simard
Sylvie Provost

PUBLICITÉ
Directeur
Léopold Ste-Marie

Publicité nationale
Reseau Select

Secrétariat
Gabrielle Agatha directrice

Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Eric Moreau
Helene Turcotte
Michel Turgeon
Lucie Laberge
Patrick Larivière
Donat Serres
Bernard Paradis
Sylvain Legault

Telemarketing
Jacques Lalibeite

Annonces classées
Danielle Robidoux
Lise Giroux

Contrôleur
Roger Trahan

Comptabilite
Suzette Vincent

Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean

Préimpression
Les Ateliers Graphiques
du Haut-Richelieu inc

Contremaître
Rose Audette-Lemonde

Filmographie
Quadro Couleur inc

Contremaître
Stéphane Gadbois

Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc

Directeur
Paul Pendleton

Encartage
Poly Encarts inc

Directeur
Claude Brodeur

Membre du Bureau de la circulation [illegible] certifié par ABC. Poste publication [illegible] Bibliothèque nationale du Québec [illegible] publié les mardi, mercredi, jeudi et vendredi [illegible] de l'édition. Les manuscrits [illegible] ne sont remis qu'à la demande [illegible] Le Canada Français [illegible]

L'exemplaire: $1.14

Au Canada abonnement 1 an [illegible] 6 mois $37.45. Etats-étrangers abonnement 1 an [illegible] $158.00
(prix taxes en sus)

LAVE-AUTO EL LATINO
Spécial "Super wash" 30% de rabais
• Shampoing intérieur
• Shampoing moteur
• Lavage
• Cire de protection
SERVICE SPÉCIALISÉ
Travail garanti ou argent remis
470, boul. du Séminaire Nord 348-9090
96777-040-1

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge
Premier PLYMOUTH-CHRYSLER Inc.
Daniel Vincent directeur des ventes
390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7366
0200378-042-C

Quatre balles dans le corps

«Poncho» St-Denis ne manquait pas d'ennemis

Yves «Poncho» Saint-Denis ne manquait pas d'ennemis. Il s'est livré dans sa vie à plusieurs actes de violence contre

louise BÉDARD

des individus du coin mais aussi à l'intérieur des murs. Il a déjà pris part à une émeute au pénitencier Archambault. L'hypothèse d'un règlement de compte commandé par une des factions du milieu de la drogue est toute aussi plausible.

Saint-Denis, 47 ans, de Saint-Jean, n'a même pas eu le temps de jeter un regard sur l'homme qui est entré vers 2h30 au bar des AA, sur la 1re rue, à Iberville. Il jouait au vidéo poker à une des machines installées au mur.

Le tueur a fait irruption dans le bar et s'est dirigé dans la salle où deux hommes jouaient au billard. Puis il est allé directement vers Saint-Denis. Il a fait feu sur Poncho installé devant un des appareils. Quatre balles l'ont touché, dont trois à la tête.

Puis le tireur qui portait une tuque rabattue sur le front, est reparti en direction de la 5e avenue. Il est décrit comme un homme mesurant 1,70 m. et costaud. Il portait un manteau de toile trois quarts de couleur foncée.

Les recherches menées par la police dans les environs du bar pour tenter de retrouver l'arme qu'aurait pu abandonner le tireur n'ont rien donné. Les policiers voulaient non seulement récupérer l'arme du crime, mais éviter aussi que des enfants ne mettent la main dessus.

Après avoir été tiré, Saint-Denis s'est écroulé du tabouret. Il a connu une mort instantanée. Un peu avant 7h du matin, après que les spécialistes en identité judiciaire de la SQ aient complété leur travail, les employés de la morgue emportaient le corps.

■ Passé criminel

Le meurtre de Saint-Denis n'est pas de ceux qui surprend. Il était connu comme un être violent depuis longtemps. Il n'hésitait pas à jouer les gros bras avec les individus qui avaient affaire à lui. L'hypothèse qu'un d'entre eux ait voulu lui régler son compte n'est pas à écarter.

Le casier judiciaire de Saint-Denis était bien garni. Dès 1966, il est condamné à deux ans d'emprisonnement pour voies de fait. Puis d'autres accusations suivront pour

Yves «Poncho» Saint-Denis a été tiré au bar AA d'Iberville, vendredi dernier.

des vols et en 1969, il écope de deux autres années de prison.

En 1971, alors qu'il vient tout juste d'être sentencé à six mois de réclusion pour vol, il crache sur le juge Gagné en sortant de la petite salle d'audience du rez-de-chaussée de l'ancien palais de justice de Saint-Jean.

Du respect pour les hommes de loi, il en avait peu. Mécontent que son avocat ne veuille plus le représenter, il réussit à l'atteindre d'un coup de poing donné à travers les barreaux de sa cellule et lui fend la lèvre.

En 1973, il est condamné à une autre peine d'un an de détention pour voies de fait contre des personnes dont un policier. Il avait aussi résisté à son arrestation et avait troublé la paix. L'année suivante, il est envoyé quatre ans et demi au pénitencier à la suite de blessures infligées à une personne.

Mais toutes ces sentences ne le dissuadent pas de recommencer en 1980 alors qu'il cause intentionnellement des lésions à une personne en le frappant au visage avec une bouteille. Il encaissera alors une peine de six ans.

Puis il commence à collectionner les peines pour trafic de drogue étant sentencé entre autres à trois ans de pénitencier en 1986.

L'année suivante, plusieurs mois après les événements, il était accusé de négligence criminelle à la suite de la mort d'un jeune motocycliste qu'il avait frappé au volant de son auto, à la sortie du pont Marchand. Il avait laissé sans secours le jeune homme décédé seul, en pleine nuit. Le tribunal lui imposera alors cinq ans de pen.

Saint-Denis ne se contentait pas de troubler la paix quand il était en liberté. Il avait déjà participé aussi à une émeute au pénitencier Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.

■ Stupéfiants

Une perquisition menée à son logement de la rue Saint-Paul, à Saint-Jean, dans les heures qui ont suivi sa mort ont conduit les policiers à la saisie de 24 grammes de cocaïne d'une bonne pureté.

Ainsi l'hypothèse que le meurtre ait été commandé par certains acteurs du milieu de la drogue est aussi à considérer. Saint-Denis aurait pris le risque d'avoir sa propre source d'approvisionnement en drogue et même de jouer double jeu. Il n'aurait pas respecté toutes les règles qui régissent le trafic illicite de la drogue dans la région.

Les policiers de l'escouade des crimes contre la personne poursuivent l'enquête ayant porté assistance à leurs confrères du Service de police du Haut-Richelieu. Comme le veut maintenant la politique de la haute direction du service, la SQ est appelée pour les crimes majeurs.

Trois balles à la tête et une autre dans le corps, ça ne pardonne pas.

On se rappellera que le bar AA où a eu lieu le meurtre, était un des bars visés par une opération d'infiltration de la GRC dans le milieu de la drogue, à l'automne 1992 et l'hiver 1993. Deux individus y avaient été arrêtés en possession de drogue. L'année suivante, en 1994, quatre personnes étaient appréhendées avec de la drogue.

Puis l'automne dernier, le bar voyait son permis de vente d'alcool suspendu durant trois semaines à la suite de toutes ces arrestations. Témoignant devant la Régie des alcools l'été dernier, un des enquêteurs de la GRC avait soutenu que les Jokers se tenaient toujours dans le bar même si un des propriétaires le niait.

L'Hôpital craint de nouvelles compressions

L'hôpital du Haut-Richelieu devra patienter encore quelques semaines avant d'être fixé sur l'ampleur des compres-

gilles LÉVESQUE

sions qu'il devra absorber au cours du prochain exercice financier devant débuter le 1er avril prochain. Reste que les administrateurs de cet établissement s'attendent déjà à devoir faire face à des coupures additionnelles de $500,000. voire même davantage si les rumeurs en provenance de Québec s'avèrent fondées.

C'est d'abord du côté de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie que les regards des principaux administrateurs de l'Hôpital seront braqués à la fin du mois. Ils devraient alors apprendre qu'au lieu des compressions anticipées de $1,5 million, ils devront plutôt faire face à un manque à gagner de $2 millions.

C'est donc $500,000 de plus que cet établissement devra trouver au cours de la prochaine année pour équilibrer son budget et éviter que son déficit accumulé de $2 millions ne grimpe davantage. Le directeur-général de l'Hôpital, M. André Trottier, estime possible de pouvoir faire face à cette contrainte additionnelle, d'autant plus que le déficit prévu pour la dernière année pourrait être inférieur aux prévisions.

Mais c'est d'abord du côté de Québec que souffle la plus grande menace. Les rumeurs veulent que le secteur de la santé ne soit pas épargné et que de nouvelles coupures importantes sont à prévoir. Les établissements de santé seront fixés lors du dépôt des crédits budgétaires. Si les rumeurs s'avèrent fondées, l'hôpital du Haut-Richelieu risque de se retrouver avec d'énormes problèmes.

MEUBLES SÉLECTION Laurent
Spécial de la semaine
LE FAMEUX MATELAS
SIMMONS BackCare Capri
Matelas 39 po 349$
Matelas 54 po 399$
Matelas 60 po 499$
Matelas 78 po 679$
Deux zones de soutien
Elles procurent une fermete accrue pour mieux soutenir les courbes des reins tout en soulevant le haut des cuisses afin d'aider le corps a se detendre dans une position naturelle.
Il n'est jamais trop tot pour prendre soin de son dos.
SAINT-LUC
100, rue Moreau
348-4545
658-5754
96713-041-1

Vous n'avez pas rêvé, Giuseppe Scarfo se planque bien aux Halles Saint-Jean!

«Ça vous intéresserait une entrevue avec Monsieur Giuseppe Scarfo», demande au bout du fil une connaissance du parrain de la série Omerta. «Mais comment donc», lui avons-nous répondu. «Il vous attendra mercredi prochain à son restaurant.» «Oui, mais quel restaurant? «Celui qu'il vient d'ouvrir à Saint-Jean», répond la jeune femme qui lui sert d'intermédiaire.

gilles LÉVESQUE

Vous vous doutez bien que nous n'avons pas refilé cette information à la GRC. Avec Giuseppe Scarfo, vaut mieux respecter la Loi du silence! Pas question non plus d'aller cacher des micros dans son restaurant.

Mercredi dernier, tel que convenu, nous nous sommes donc présentés aux Halles Saint-Jean. Près de la boucherie, des clients au regard médusé avaient visiblement remarqué la présence du parrain. Oui, il s'agissait bien de Giuseppe Scarfo.

Soudain, la peur s'installe.

Le parrain d'Omerta est au téléphone, ce qui nous laisse quelques minutes de plus pour apprivoiser cette peur que Scarfo n'hésitera pas à exploiter. Mais au fait, se pourrait-il qu'il soit en train de planifier la disparition des enquêteurs Pierre Gauthier et Luc Gagnon? C'est bien possible.

Scarfo raccroche. Johanne Hébert, son associée, l'informe de notre présence. «Dino, le journaliste est arrivé», lui lance-t-elle. «Comment ça, Dino!»

Le parrain vient à notre rencontre. La peur revient à nouveau nous hanter. Il est encore plus intimidant qu'au petit écran, Giuseppe Scarfo. «Bonjour Monsieur. Je m'appelle Dino Tavarone. Et vous?»

Ainsi donc, Scarfo n'existe pas. Nous sommes en présence d'un acteur. D'un Italien au regard intense et à la stature imposante. Mais comment aborder cette entrevue?

«Voulez-vous d'abord parler du restaurant ou de Scarfo», lui propose-t-on, timidement. «C'est comme vous voulez Monsieur», répond-il en esquissant un léger sourire qui se veut rassurant.

Allons-y avec le restaurant.

■ Création et socialisation

Peut-être avez-vous entendu parler du passé de cet acteur qui vient de se révéler au grand jour dans la série Omerta. Un passé ponctué de bons et de moins bons moments. En fait, c'est plutôt du présent que tenait à parler celui qui est arrivé au Québec à l'âge de 16 ans.

Contentons-nous de préciser qu'il fait du théâtre depuis une quinzaine d'années en plus de tenir, à l'occasion, des rôles secondaires dans des productions anglophones. Voilà, pour l'essentiel, le résumé de son passé d'acteur. Mais le meilleur reste à venir s'il faut se fier à sa remarquable prestation dans Omerta.

Il y a l'acteur, mais il y a aussi le restaurateur. M. Tavarone est en effet propriétaire d'un restaurant connu sous le nom de Bongousto. Situé sur la rue Jean-Talon Est, à Montréal, cet établissement est spécialisé dans la cuisine italienne.

«Vous savez, je suis très attaché à mes racines, explique-t-il. La restauration, ça socialise. Comme j'aime le monde, ça me permet de parler avec les gens. J'avais d'ailleurs cette passion-là bien avant de me lancer dans la restauration.

«Pour ce qui est du restaurant que je viens d'ouvrir aux Halles Saint-Jean avec Johanne Hébert, une amie de Saint-Luc que je connais depuis longtemps, disons qu'on va servir des choses maison qui n'auront rien de très sophistiqué. Ça va être nature. On va y trouver une évolution constante. On aime ça tous les deux faire de la création», explique M. Tavarone sous le regard approbateur de son associée.

Ce petit restaurant d'allure européenne a pour nom Gio Resto-Boutique. Vous aurez certes l'occasion d'y rencontrer Monsieur Scarfo et quelques-uns de ses amis ou ennemis de la série Omerta. «Je me propose de les inviter un de ces jours», confirme-t-il.

Mais au fait, la série Omerta ne se limite-t-elle pas à onze épisodes dont le tournage a eu lieu de mars à novembre dernier? «J'ai entendu dire qu'il pourrait y avoir une suite. Luc Dionne travaillerait là-dessus», note M. Tavarone.

«Ça va donc être un plaisir de vous revoir dans le rôle de Giuseppe Scarfo», nous lui avons-nous fait remarquer. «Ça va prendre un bon chirurgien, mais c'est bien possible qu'ils en trouvent un», laisse-t-il échapper, confirmant par le fait même que le parrain d'Omerta «se fera tirer» d'ici la fin de la présente série.

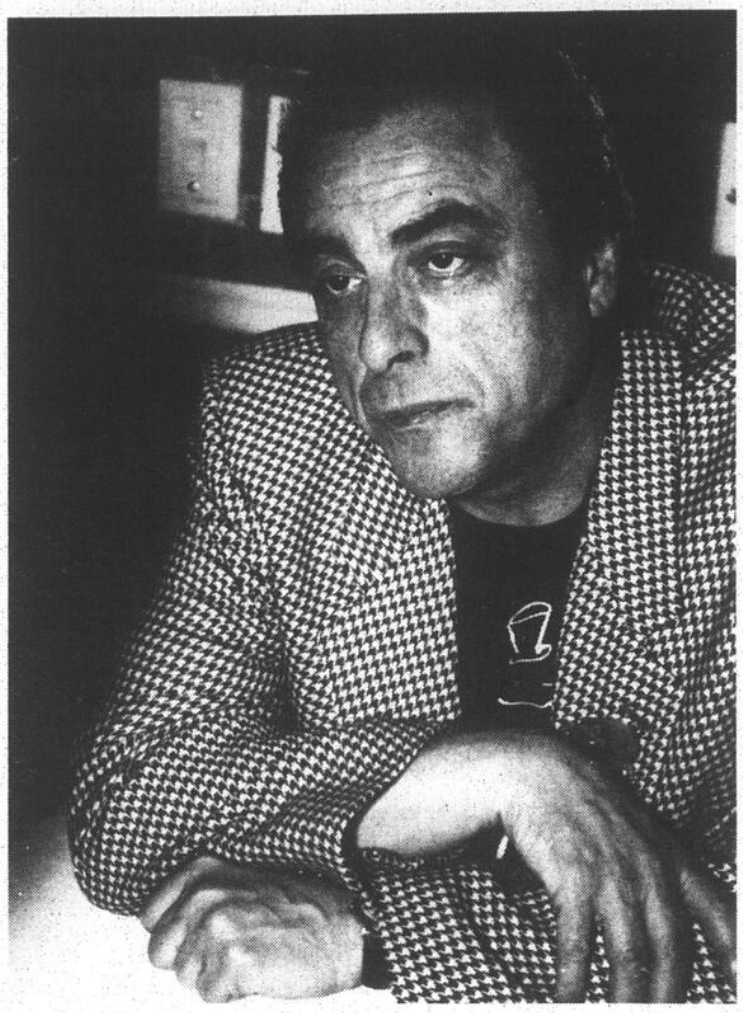

«Les gens m'abordent d'une façon différente. On ne me donne pas une tape dans le dos comme on le ferait par exemple pour Michel Côté», note Dino Tavarone. (photo jacques PAUL)

«Vous allez par ailleurs découvrir une autre facette de cet homme au cours des prochaines semaines. C'est une bonne personne. Il est aussi très attaché à sa fille. Vous allez voir.»

■ Reconnu

Aussi bien vous le dire (voire autre texte), Dino Tavarone aime bien Giuseppe Scarfo. Mais dans la vie de tous les jours, il n'a rien du parrain de Omerta. Mais est-ce que les gens qu'il rencontre sur la rue en sont conscients?

À le voir esquisser un sourire, il s'attendait visiblement à cette question.

«Disons que les gens m'abordent d'une façon différente. On ne me donne pas une tape dans le dos comme on le ferait par exemple pour Michel Côté. Il y en a plusieurs qui m'appellent Monsieur Scarfo, sans doute parce qu'ils ne connaissent pas mon vrai nom. De façon générale, les gens sont très gentils. Ils me disent de belles choses sur mon rôle de même que sur la série», raconte M. Tavarone.

À notre photographe, il devait toutefois confier qu'il arrive à l'occasion que des gens changent subitement de trottoir lorsqu'ils le rencontrent sur la rue.

Et vous, que ferez-vous lorsque vous verrez Giuseppe Scarfo assis à une table d'un restaurant des Halles Saint-Jean? Comme nous, vous risquez d'être intimidé, peu importe si ce personnage cache un acteur attachant.

Que pense Dino Tavarone de Giuseppe Scarfo?

Dino Tavarone avoue sans détour qu'il ne s'attendait pas à ce que Giuseppe Scarfo et la série Omerta obtiennent un tel succès populaire. Il est surpris, mais comblé. Il dit d'ailleurs avoir eu énormément de plaisir à tourner cette série en compagnie de «grands comédiens» qu'il a appris à connaître.

gilles LÉVESQUE

C'est après l'avoir vu au théâtre qu'on lui a proposé d'auditionner pour le rôle de Giuseppe Scarfo. En plus d'être Italien d'origine, il avait le charme et le physique requis pour faire un bon parrain. Ce fut un bon choix. D'ailleurs, tous les critiques s'accordent pour dire que Dino Tavarone habite ce personnage d'une façon remarquable.

«Je peux vous dire que le réalisateur de cette série a une patience extraordinaire, raconte M. Tavarone. Le tournage des onze épisodes (il devait originalement en avoir treize) a été très long. Les plans et les images sont aussi très soignés. La musique de Michel Cusson (ex-guitariste du groupe Uzeb) y est également pour beaucoup. Au lieu de toujours faire jouer la musique du film Le Parrain lorsqu'on m'invite à la télévision pour une entrevue, on devrait plutôt faire jouer la musique de Cusson. Ce gars-là a un talent incroyable.»

■ Acteurs

Le succès d'Omerta repose aussi sur le jeu exceptionnel des acteurs. Tous, sans exception.

«C'est vrai que chaque acteur apporte quelque chose de spécial. Le contact avec eux a été très bon, très généreux. Plus l'acteur est grand, plus il est humain. Je pense par exemple à un gars comme Michel Côté. Au Québec, c'est un monument. Or ce gars-là est tellement simple dans la vie que ça m'a surpris. La première fois que je l'ai vu, on a parlé ensemble jusqu'à trois heures du matin.»

Mais revenons à Giuseppe Scarfo. Qu'en pense Dino Tavarone?

«Giuseppe Scarfo est une personne très attachante. C'est un individu qui a eu une vie bien spéciale. Il faut savoir par exemple que c'est un orphelin dont les parents sont morts dans un incendie à New York. Il a vécu des moments de grande tristesse.

«Cet homme a dû se former une carapace au fil des ans, enchaîne-t-il. Il est devenu aussi un donneur d'amour. Il est dans un milieu où il ne devrait pas être et il défend ses soldats et sa famille à la manière d'un général. Il ne fait pas de meurtres gratuits. Il est aussi, et on va le découvrir au cours des prochaines semaines, très attaché à sa fille.»

Celui qui dit considérer l'acteur comme un menteur sincère entend se détacher de ce rôle susceptible de lui ouvrir bien des portes.

«J'espère obtenir des rôles différents, comme jouer dans une comédie par exemple. Je ne dis pas que je ne jouerai plus jamais le rôle d'un parrain, mais je ne tiens pas à être étiqueté à ce genre de personnage. On verra.»

Dino Tavarone est subitement devenu si populaire qu'il lui a fallu s'entourer d'un agent. «Vous savez, comme négociateur, je suis très mauvais», fait-il remarquer avec humour.

Cet agent l'a évidemment invité à faire preuve de patience, question de choisir des personnages qui lui permettront de s'imposer définitivement.

Au fait, Dino Tavarone habite Montréal. Il ne cache toutefois pas ses intentions d'aller s'établir en banlieue un de ces jours. Pourquoi pas Saint-Jean-sur-Richelieu?

■ Salle à manger ■ Bar-salon
Chez Irène BAR-B-Q
L'expert!
«La Reine du poulet» DEPUIS 20 ANS
Claude Bissonnette, propr.
BUFFET
• Buffets chauds ou froids
• Service à domicile ou salle à manger
• Peut servir de 1 à 5 000 personnes
359, 9e Avenue, Iberville
346-4486 ou 346-4487
Réservez dès MAINTENANT pour Pâques!

Greffé d'un rein l'an dernier

Réal Boucher vous tend la main au nom des malades souffrant d'une insuffisance rénale

Si vous aviez été présent à la conférence de presse tenue vendredi dernier à l'hôpital du Haut-Richelieu, il ne fait aucun doute que le témoignage de l'ingénieur Réal Boucher vous aurait atteint droit au coeur. Tant et si bien que vous auriez sans doute contribué sans attendre à la campagne de financement que vient de lancer la Fondation canadienne du rein.

gilles LÉVESQUE

C'est malheureux qu'il en soit ainsi, mais ça prend souvent de tels témoignages pour nous sensibiliser à des problèmes que l'on croit réservés aux autres.

Avant d'être frappé de plein fouet par une insuffisance rénale, celui qui vient d'accepter la présidence d'honneur de la campagne de financement de la Fondation canadienne du rein pour le Haut-Richelieu pensait, lui aussi, qu'il était à l'abri d'une telle malchance. Il avait tort.

Aux nombreux invités de la Fondation, l'ingénieur de Saint-Luc a raconté, une fois de plus, cette histoire de vie qu'il n'oubliera jamais et dont LE CANADA FRANÇAIS a largement fait état dans ses pages l'an dernier.

Toujours est-il que le 5 mai 1993, ce père de cinq enfants a vu sa vie basculer lorsque le Dr Carole Pichette lui a annoncé subitement que ses fonctions rénales étaient devenues insuffisantes. Sous le choc, il ignorait à ce moment-là qu'il aurait par la suite à subir 12 hémodialyses, 2,556 dialyses péritonéales, 112 injections d'EPO (Erythropoïetine), une greffe rénale et cinq interventions chirurgicales. L'enfer, quoi!

■ Cauchemar

«C'est après vous avoir appris que vous souffrez d'une grave maladie que débute le vrai cauchemar. C'est impensable que ça t'arrive à toi, un homme marié, père de cinq enfants et responsable de plusieurs employés. On se croyait pourtant à l'abri.

«Après la période d'acceptation, vient l'anxiété, d'enchaîner M. Boucher avec des trémolos dans la voix. Ils te disent qu'après une période de six mois, tu es habituellement appelé pour une greffe du rein. Après six mois, lorsque tu découvres qu'il n'y a rien qui se produit, tu appelles ton médecin. Tu es inquiet. L'attente est longue.»

On a cherché du côté de la famille, mais sans résultat. C'est finalement une connaissance qui lui a fait don de l'un de ses reins. Une connaissance qui est évidemment devenu un ami. «Grâce à ce monsieur qui est ici présent dans la salle (M. Gaétan Barbeau), j'ai une qualité de vie exceptionnelle depuis l'intervention survenue le 2 mars 1995.»

M. Boucher a par la suite salué le travail colossal du personnel du service d'hémodialyse et rendu hommage aux donneurs qui ont soit accepté de se mutiler pour sauver une vie humaine ou encore pris le temps de signer la section réservée aux dons d'organes sur leur permis de conduire.

■ Autre témoignage

Le Dr Carole Pichette, néphrologue, a aussi été très convaincante dans ses propos sur l'importance de souscrire à la campagne de financement de la Fondation canadienne du rein dont l'objectif pour le Haut-Richelieu est d'à peine $5,000.

«Si j'avais à vous entretenir sur les défis journaliers que nous avons à relever au service d'hémodialyse, vous seriez ici pour une semaine. Les trois néphrologues et les 16 infirmières en place travaillent fort pour soigner et soutenir les nombreux patients que nous recevons au cours d'une année.

«Se retrouver subitement avec une insuffisance rénale, ça change une vie, croyez-moi. Se retrouver branché à une machine pendant trois ou quatre heures à raison de trois séances par semaine, ça change des habitudes. On parle ici de gens normaux âgés entre 18 et 90 ans.

«Parce qu'ils doivent subir des traitements à heures fixes, ils doivent s'entendre avec leur employeur sur un nouvel horaire, ce qui n'est pas toujours facile. Il y a aussi des problèmes de transport, des problèmes pour partir en voyage. C'est très difficile pour la famille.

«Un dialysé se retrouve aussi avec une ou deux pages de médicaments coûteux, d'enchaîner le Dr Pichette. Une simple pilule de vitamine D coûte $1 par jour, comparativement à $137 pour une fiole d'EPO. Il y a aussi les coûts reliés à l'équipement. Un dyaliseur se détaille par exemple $25,000. C'est beaucoup d'argent.»

Grâce aux bénévoles et à ses généreux donateurs, la Fondation canadienne du rein peut intervenir dans bien des domaines, tels le support aux familles, le déplacement des patients et la recherche.

■ Campagne

Cela dit, la campagne de souscription de la Fondation canadienne du rein est en cours depuis quelques jours. Dans le Haut-Richelieu, on espère recruter une soixantaine de bénévoles pour recueillir les $5,000 escomptés par cette campagne.

Un reçu d'impôt sera donné à tous les donateurs. Pour obtenir de plus amples informations sur cet organisme de même que sur la campagne de financement, on vous invite à composer le numéro (514) 938-4515.

Gaétan Barbeau, à gauche sur la photo, a fait don d'un de ses reins à l'ingénieur Réal Boucher. Ce dernier dit avoir une qualité de vie exceptionnelle depuis ce don de vie. (photos jacques PAUL)

Le Dr Carole Pichette, néphrologue.

Pour réduire les coûts d'assainissement

Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la rivière Richelieu, des travaux d'augmentation de 25% de la capacité de pompage de la station Saint-Maurice, dans le quartier Saint-Eugène, sont présentement en cours et se poursuivront jusqu'en juin. De nouvelles pompes pour les eaux pluviales y seront installées afin de diriger les eaux de surface directement dans la rivière Richelieu lors des pluies importantes plutôt que de les acheminer à la station régionale d'assainissement où elles seraient traitées inutilement et à grands frais... (photo rémy BOILY)

Partez sans Payer

PAYEZ EN AVRIL 1997

SONY®
RÉCEPTEUR CINÉMA MAISON

RÉCEPTEUR "SURROUND SOUND"

• 200 watts total

389$

Voir en page A-21

VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

128714-c42-r

Du tissage à l'informatique

Manon Fortin-Leclair quitte le monde artisanal et passe à l'ère moderne

Une dizaine d'années se sont écoulées depuis que Manon Fortin-Leclair a fait une croix sur le tissage pour se consacrer corps et âme à l'informatique. La résidente d'Iberville a réalisé un revirement radical. D'enseignante en tissage, elle est devenue professeur d'informatique et de secrétariat au secondaire et une inconditionnelle du réseau Internet.

Peut-être la connaissez-vous de par son engagement

isabelle SIMARD

au sein du Cercle des fermières, ses nominations dans le domaine des arts ou ses deux livres sur le tissage publiés en 1977 et en 1980.

Elle a commencé à donner des cours de tissage en 1969 à l'éducation populaire de la Régionale Honoré-Mercier. Elle a mis fin définitivement à cette grande aventure en 1985.

Manon a développé une véritable passion pour tout ce qui gravite autour de l'informatique. Du milieu artisanal, elle a été propulsée dans l'ère moderne. Elle a assimilé avec aisance les nouvelles technologies et n'a plus cessé de vouloir approfondir ses connaissances en informatique.

«Je n'ai pas coupé les ponts du jour au lendemain avec mon ancienne passion, le tissage. En 1982, mon fils m'a proposé d'acheter un ordinateur et je m'y suis très vite intéressée. J'adorais faire de la programmation. Encore une fois, je pouvais exploiter ma créativité, mais dans un contexte totalement différent», explique-t-elle.

À cette époque, Manon s'inscrit à des cours à l'université et continue d'enseigner le tissage. Elle obtient son certificat en informatique.

«En 1985, on m'a offert de donner des cours de traitement de textes le soir. Graduellement, ma passion pour le tissage s'est estompée. Travailler sur un métier me paraissait interminable. J'ai fait une sorte de transfert technologique, en passant de l'artisanat au moderne», lance-t-elle, en riant.

Manon termine son baccalauréat en éducation. Au même moment, la demande pour des cours en informatique est très forte. Mme Fortin enseigne l'informatique en soirée. Il lui arrive de faire du remplacement dans le programme de commerce et secrétariat à la polyvalente Armand-Racicot.

«J'ai suivi d'autres cours en informatique et j'ai finalement obtenu mon brevet d'enseignement en informatique et secrétariat au secondaire. Il y a deux ans, j'ai décroché un poste régulier à temps plein à la polyvalente Racicot», précise-t-elle.

En 1990, Manon Fortin-Leclair publie un livre, en collaboration avec Armand Saint-Pierre, intitulé «Le micro-ordinateur et l'informatique de gestion».

Le domaine de l'informatique l'oblige à se recycler de manière constante puisque ce milieu évolue à toute vitesse.

■ Entourage

«À quelques reprises, des gens m'ont appelée pour me demander des conseils en tissage. Malheureusement, j'ai dû leur répondre que j'étais complètement déconnectée de ce domaine», avoue-t-elle.

Lorsqu'elle parle de sa nouvelle vocation, une étincelle brille dans ses yeux. «J'essaie d'inculquer ce même plaisir à travailler avec l'ordinateur à mes élèves. D'ailleurs, ils ont tous très hâte de commencer à voyager sur Internet», mentionne-t-elle.

À son avis, certaines gens ont encore un peu peur des ordinateurs. «Mais, je pense que les gens sont de plus en plus conscients qu'il devient essentiel de savoir comment utiliser les ordinateurs», avance-t-elle.

Devinez comment Manon occupe ses temps libres? «Depuis que j'ai adhéré à Internet, je m'amuse au moins 25 heures par mois sur le réseau. J'aime voyager du côté de la Maison-Blanche et du Vatican. Mon mari est devenu un veuf d'Internet», avoue-t-elle, en s'esclaffant.

■ Des projets

Manon ne songe pas à changer de domaine. «J'y suis pour un bon bout de temps. Par contre, je suis complètement déconnectée du tissage», répète-t-elle.

Ses projets? «Je n'ai pas de grand projet, si ce n'est de donner le goût d'apprendre et de découvrir l'informatique à mes élèves», termine-t-elle.

Manon Fortin-Leclair ne s'ennuie pas du tissage. Elle se consacre corps et âme aux ordinateurs. (Photo jacques PAUL)

En vigueur depuis le 12 mars

La Coalition tentera de faire annuler la hausse tarifaire de $1.05 de Bell

Frappant les abonnés comme un bulldozer entrant dans un chantier de démolition, la hausse tarifaire mensuelle

marc-o. TRÉPANIER

de $1.05 de Bell Canada est officiellement entrée en vigueur le 12 mars dans le Haut-Richelieu. Elle frappe les abonnés dont l'indicatif débute par le 346-7-8-9 ou par le 357-8-9.

Mais ce n'est qu'une manche de perdue dans la bataille que mène la Coalition contre les hausses tarifaires de Bell Canada dans le Haut-Richelieu, affirme son président, Pierre Cajolais.

«Nos démarches se poursuivent auprès du CRTC et nous demandons aux abonnés de compenser cette hausse injustifiée en retournant les téléphones loués de Bell et en annulant les options de service (afficheur, etc.) qu'ils ne jugent pas indispensables», ajoute-t-il.

La Coalition continue également de faire circuler une pétition, sur laquelle plus de 3,000 personnes ont déjà signé, qui sera déposée lors des audiences du CRTC à Hull le 26 mai. Cette pétition vise à faire annuler le changement de zone tarifaire par lequel les 41,000 abonnés de la circonscription téléphonique de Saint-Jean ont basculé du groupe tarifaire 15 au groupe tarifaire 16.

Pierre Cajolais s'est entretenu lundi avec M. Robert A. Fournier, surintendant des taux et tarifs et secrétaire d'audience au CRTC, qui lui a confirmé que les analystes du CRTC étudient présentement la requête de la Coalition du Haut-Richelieu.

«Le travail du CRTC, note-t-il, consiste à voir ce que comprend précisément le dossier de Bell qui invoque une augmentation du nombre d'abonnés pouvant être joints sans frais interurbains à partir de la zone de Saint-Jean pour justifier la hausse tarifaire.»

«Est-ce que les numéros des télécopieurs, des appareils reliés aux ordinateurs, des agences de télémarketing et des cellulaires sont inclus dans le nouveau bassin d'abonnés? Bell n'a jamais répondu à nos questions à ce sujet. Nous avons demandé au CRTC d'enquêter là-dessus», déclare le président de la Coalition du Haut-Richelieu.

■ Bachand veut une enquête

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, demande publiquement à Bell de suspendre son augmentation tarifaire et demande au CRTC d'enquêter sur cette hausse qui est «inacceptable» puisqu'elle signifie une sortie de fonds annuelle de $500,000 à l'extérieur du Haut-Richelieu.

«Personne dans la région n'acceptera une hausse qui se baserait sur un automatisme dans l'application d'un vieux règlement du CRTC sur les zones tarifaires. Ça prend une enquête en règle du CRTC pour savoir comment Bell justifie l'augmentation tarifaire. On ne se laissera pas faire», a déclaré le député.

Enfin, le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté une résolution lundi soir pour s'opposer formellement au changement de groupe tarifaire préconisé par Bell Canada.

JOURNÉE SANTÉ-DIABÈTE

Connaissez-vous votre glycémie?
(taux de sucre dans le sang)
TEST DE DÉPISTAGE
Jeudi et vendredi
28 et 29 mars 1996
de 14h à 20h
Infirmière sur place
(Information et documentation sur le diabète)

SPÉCIAL 14,95$
Avec coupon en magasin
(prix sugg.: 49,99$)

À l'achat de l'Accu-chek Advantage, les 25 premiers clients recevront GRATUITEMENT le nouveau Guide Diabétaide (une valeur de 10$) de l'Association du Diabète du Québec.

JEUDI 28 MARS
Galeries Richelieu
1000, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-6813

VENDREDI 29 MARS
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-1103

Lilly
mannheim boehringer
PHARMAPRIX
Le vrai sens des valeurs

Barman: le métier trépidant de Martin Laurent

Ça bouge dans les clubs! Ça drague, ça boit, ça fume, ça se couche tard... Dure dure la vie dans les bars? Pas tant que ça. N'exagérons rien. Du lundi au samedi, de 19 heures à 3 heures, Martin Laurent est barman dans un bar du centre-ville de Saint-Jean et sa vie nocturne ne lui gruge pas l'existence. Donc, ne sautons pas trop vite aux conclusions.

Dans le dictionnaire, le bar se définit comme étant un débit

isabelle SIMARD

de boissons où l'on consomme debout ou assis sur de hauts tabourets, devant un long comptoir. Le barman est le serveur du bar et la barmaid, la serveuse. Point à la ligne.

La réalité est beaucoup moins terre-à-terre pour les habitués des bars. Pour de nombreuses personnes, le bar est un lieu de rencontres, un endroit pour se divertir, se détendre, se retrouver entre copains, oublier les soucis et se laisser ennivrer par la musique.

Et Martin Laurent pourrait discourir pendant des heures sur le travail de barman, un métier qu'il pratique depuis quatre ans.

«J'ai commencé à travailler dans le domaine de l'hôtellerie il y a huit ans. Aujourd'hui, même si je préfère les bars, je n'ai pas tout à fait abandonné la restauration», avoue-t-il.

Diplômé de l'Institut d'hôtellerie à Montréal, Martin occupe un emploi de barman au bar Le Rich à Saint-Jean. Son métier est exigeant sur le plan physique. Martin doit se coucher à des heures tardives.

«Du lundi au samedi, je travaille au bar et les samedis et dimanches dans un restaurant», souligne-t-il.

Le salaire minimum du serveur s'établit à $5.73 l'heure. Ce sont les pourboires qui font toute la différence. Une bonne soirée peut signifier $100 de pourboires pour chaque serveur.

«Le métier comporte tout de même des désavantages. Mis à part certains employés syndiqués dans les grandes chaînes hôtelières et au casino, la plupart des serveurs n'ont aucune sécurité d'emploi ni bénéfices marginaux.

Malgré ces inconvénients, Martin aime son métier de barman parce qu'il le met en contact avec le public. Dans les bars, l'ambiance est à la fête et il adore ça.

Par ailleurs, il n'est pas du tout intéressé à travailler dans les brasseries et les tavernes. «Dans de tels endroits, les clients racontent leurs problèmes au barman. Je préfère les discothèques. L'atmosphère est beaucoup plus joyeuse», dit-il.

■ Concours international

Dès la fin de ses études, Martin n'a pas eu trop de mal à dénicher un emploi. Sa participation au concours international Martini Grand Prix en 1992 lui a ouvert des portes.

«En 1992, j'ai été sélectionné pour représenter les jeunes barmans du Canada à ce concours, qui se déroulait en France. Au total, 54 barmans des quatre coins du monde y prenaient part. Nous devions présenter un exposé oral devant 500 personnes, faire un examen écrit et inventer un cocktail», précise-t-il.

Martin a opté pour un mélange de curacao bleu, vermout blanc, liqueur de pêche et champagne, brassé dans une flûte à champagne. Sa performance aux différentes épreuves lui a mérité la 18e position parmi l'ensemble des participants.

■ Du caractère

De l'avis du jeune barman, la personne qui désire pratiquer le métier de serveur doit être munie d'une bonne force de caractère, de concentration, de patience, de tolérance et de sang-froid.

Les clients exigent un service rapide. Hommes et femmes qui travaillent dans ce domaine doivent jouer le jeu de la séduction. Mais, attention au harcèlement!

«Lorsque les serveuses se font harceler par les clients, elles doivent réagir. L'intervention peut parfois conduire jusqu'à l'expulsion du client», explique Martin.

Par contre, le jeu de la séduction est pratique courante. D'après Martin, chez les serveuses, ce sont généralement les clients qui jouent à ce jeu. «Chez les serveurs, c'est souvent l'inverse qui se produit. C'est nous qui tentons de séduire les clientes», lance-t-il, en riant.

Martin aime son métier de barman parce qu'il le met en contact avec le public. Dans les bars, l'ambiance est à la fête et il adore ça. (Photo jacques PAUL)

■ Cours de bar

Depuis un an, Martin offre des cours de bar en début de semaine, lorsque les soirées sont tranquilles au bar. Jusqu'à maintenant, il a offert huit cours à une clientèle composée majoritairement... de filles.

Le cours s'échelonne sur cinq heures. Les participants apprennent la provenance des boissons et la préparation de cocktails.

«À l'échelle internationale, il existe 400 cocktails. J'en connais environ 200», indique-t-il.

Pendant le cours, les participants se familiarisent avec les différents types de verres — une vingtaine environ — et d'ustensiles de bar. Ils apprennent à tenir plusieurs verres à la fois. Ils reçoivent des conseils sur l'approche avec le client et la réalisation d'un curriculum vitae.

■ Des projets

Martin Laurent parle de son métier avec enthousiasme et dynamisme. Il rêve de réaliser son projet.

«Je projette de suivre un cours en gestion hôtelière. Un jour, j'aimerais ouvrir un restaurant ou un bar», conclut-il, songeur.

Les clients prennent moins de risques, dit Chantal Barrière

À 27 ans, Chantal Barrière est serveuse depuis une dizaine

isabelle SIMARD

d'années dans la région. Elle constate que les habitudes de consommation des clients ont changé depuis quelques années.

«Les lois sont beaucoup plus sévères. Les clients prennent beaucoup moins de risques, de peur de perdre leur permis de conduire», affirme-t-elle.

Chantal adore son métier. «Lorsque j'ai commencé à travailler comme serveuse, je n'avais pas d'expérience. Avec le temps, j'ai appris les rudiments du métier», avoue-t-elle.

À son avis, il faut avoir beaucoup d'entregent pour travailler dans un bar. Dans ce domaine, les serveurs deviennent de grands confidents pour certains habitués du bar.

«Dans un contexte économique difficile, les gens sont davantage portés à me confier leurs problèmes», souligne-t-elle.

Lorsqu'elle travaille derrière le bar, Chantal essaie d'alimenter la conversation. «Si je vois que le client désire être tranquille, je me mets un peu à l'écart», dit-elle.

Chantal Barrière travaille depuis une dizaine d'années comme serveuse. (Photo jacques PAUL)

Le jour de notre rencontre, Chantal était justement en train de servir les clients. Cet après-midi-là, une douzaine de clients jasaient entre eux. Pas une femme à l'horizon. Quelques-uns laissaient échapper quelques petites blagues sucrées, mais inoffensives.

Si leurs habitudes de consommation ont changé, leurs habitudes de «conversation», elles, sont restées sensiblement les mêmes.

«Je ne dois pas tenir compte des petits commentaires que font les hommes au sujet des femmes. Il ne faut pas être à cheval sur les principes pour pratiquer ce métier», lance-t-elle, en riant.

Son milieu de travail est composé d'un grand nombre de gens d'affaires. «On parle beaucoup d'affaires et de golf», mentionne-t-elle.

«De temps à autre, une majorité de femmes entourent le bar. Dans ce temps-là, je deviens la chum de tout le monde», termine-t-elle, avant de reprendre son quart de travail.

Chantal a enfin réussi à obtenir un horaire de travail intéressant dans son domaine. «Je travaille du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures. Je suis très gâtée?», ajoute-t-elle, satisfaite.

Une vie stable dans le domaine des bars. «Ça dépend de l'endroit où tu travailles. Les gens ne viennent pas ici pour cruiser. Je ne suis pas d'accord avec les gens qui disent que les serveurs et les serveuses sont incapables d'avoir une vie stable. N'importe qui peut décider de mener une vie instable. La mienne est tout à fait normale.»

Les clients sont plus exigeants, les visites durent moins longtemps

«Il y a 30 ans, le client régulier arrivait au bar à midi, dînait,

isabelle SIMARD

payait la traite à tout le monde, soupait et repartait à la fermeture», raconte Pierre Moreau.

C'était la belle époque pour les propriétaires de bars. Pierre et Guy Moreau, propriétaires du restaurant La Renaissance du boulevard à Saint-Jean, en savent quelque chose. Ils oeuvrent dans le domaine depuis plusieurs années.

«J'ai connu un gars qui brassait ses affaires ici même, au bar. Il vendait des automobiles. Dans ce temps-là, les hommes d'affaires n'étaient pas stressés. Leurs affaires allaient bien», reprend Guy Moreau.

Son fils enchaîne. «Aujourd'hui, les clients ne restent pas plus de deux heures au bar. Ils doivent retourner travailler. Et la loi est beaucoup plus sévère. Les clients ont peur de perdre leur permis de conduire. Ils modèrent leur consommation», dit-il.

Certains tenanciers de bars ont commencé à faire de la prévention auprès des clients.

Guy et Pierre Moreau, propriétaires d'un restaurant-bar à Saint-Jean, oeuvrent dans le domaine depuis de nombreuses années. (Photo jacques PAUL)

«Si le client n'est pas en état de conduire son véhicule, nous lui demandons ses clés et allons nous-mêmes le reconduire chez lui. Nous ne le laissons pas partir lorsqu'il est en état d'ébriété», explique Pierre Moreau.

■ Les serveurs

Le travail de serveur a très peu changé depuis les 30 dernières années. Par ailleurs, les gérants de bars embauchent davantage des gens qui cumulent quelques années d'expérience dans le métier.

«Nos serveurs ne doivent pas détenir obligatoirement un diplôme en hôtellerie. Par contre, l'expérience de travail dans le domaine est importante», ajoute Pierre Moreau.

Son père est d'avis que le travail de serveur était, autrefois, plus exigeant sur le plan du service.

«Il y a quelques années, les clients du restaurant prenaient deux ou trois apéritifs, du vin, un digestif, du champagne. Le serveur devait connaître un très grand nombre de cocktails. De nos jours, plusieurs clients passent tout de suite au vin, sans apéro ni digestif. De plus, la bière est la boisson qui demeure la plus populaire au bar», soutient-il.

Par contre, le serveur doit être attentif et toujours à l'écoute des besoins de la clientèle. «Le client est plus exigeant. S'il n'obtient pas ce qu'il désire, il va ailleurs et nous venons de perdre un client», précise Pierre Moreau.

Une chose est sûre: le barman demeure l'ami de tout le monde. Des liens se tissent entre le serveur et la clientèle. «Nos serveurs et nos serveuses, nous tentons de les garder le plus longtemps possible», conclut messieurs Moreau.

Dure semaine pour les policiers. Trois véhicules de police ont été endommagés... (Photos jacques PAUL)

Une semaine mouvementée: trois autos de police endommagées

Dure semaine pour les policiers du Haut-Richelieu! Trois véhicules de patrouille ont été endommagés au cours des derniers jours.

isabelle SIMARD

Heureusement, notre photographe et quelques informateurs nous ont fait part de ces incidents. Au poste, les détails nous ont été fournis au compte-gouttes.

Le premier incident est survenu jeudi, à 20h20. Les policiers ont été dépêchés sur les lieux d'une bagarre entre deux voisins, qui se déroulait sur la rue Mercier.

Un jeune policier, qui allait prêter main forte à ses coéquipiers, a perdu le contrôle de son véhicule sur la rue Collin. Les freins ne fonctionnaient plus. Son automobile s'est finalement immobilisée au bout de la rue — un cul-de-sac — près du chemin de fer. Le policier n'a subi aucune blessure.

Le deuxième incident s'est produit dimanche à 13h45. Un policier venait tout juste d'arrêter un individu sur la route 133, relativement à un vol d'auto. Il a demandé l'assistance d'un deuxième policier.

Répondant à l'appel, ce dernier a perdu le contrôle de son véhicule au coin de la 4e avenue et de la 2e rue à Iberville. L'automobile a percuté un poteau sur son passage. L'arrière du véhicule a été endommagé. Le policier s'en est sorti indemne.

Moins d'une heure plus tard, un troisième incident a eu lieu sur la route 133. Un véhicule de patrouille tentait d'intercepter un individu qui conduisait une voiture volée. En voulant lui barrer la route, le véhicule de police s'est retrouvé dans le fossé.

au palais de justice

Louise Bédard

Les frères coupables

■ Le 18 juin 1994, deux patrouilleurs de la SQ interceptent deux frères dans un véhicule, sur la route 104, entre Sainte-Brigide et Saint-Grégoire. Leur attention avait été attirée par la file d'autos derrière le véhicule des accusés qui roulaient très lentement et en zigzag. Ils risquaient même une collision avec une auto venant en sens contraire.

L'interception a tourné en échauffourée entre les policiers et les deux individus. Finalement les agents avaient réussi à les maîtriser et les avaient arrêtés pour entrave dans le cas du passager et pour avoir conduit avec les facultés affaiblies dans le cas du conducteur.

Durant leur procès qui s'est terminé vendredi dernier, les accusés se sont plaints d'avoir été brutalisés par les policiers. À les croire le passager aurait été violemment projeté au sol et aurait eu la tête frappée sur la chaussée à de nombreuses reprises par un des policiers.

La version des policiers est bien différente. Ils ont nié avoir frappé le passager. Ils l'ont simplement maîtrisé. Pendant qu'un des agents cherchait à voir ce que tenait le passager dans sa main, l'autre frère était intervenu. Les deux accusés étaient en état d'ébriété. Des citoyens ont assisté à toute la scène.

Le juge Jacques Rancourt n'a pas accordé de crédibilité à la version des accusés, car s'il faut les croire, les policiers n'avaient eu aucun motif de les intercepter. Le passager a été trouvé coupable d'entrave au travail des policiers et condamné à $100 d'amende. Le conducteur du véhicule devra purger 90 jours d'emprisonnement pour avoir conduit avec les facultés affaiblies et payer $100 d'amende pour entrave.

Leclerc détenu

■ Luc Leclerc arrêté en fin de semaine par le Service de police du Haut-Richelieu a été gardé détenu. Faisant déjà face à une accusation d'introduction par effraction, il a comparu lundi pour répondre à une nouvelle accusation de vol, de posession simple de drogue et de bris à un engagement.

Deux personnes qui avaient cautionné pour assurer sa remise en liberté, ont retiré leur caution. Le prévenu doit être ramené aujourd'hui, mercredi, devant la cour.

Bourdages soupçonné de trois vols qualifiés

Daniel Bourdages, 34 ans, a renoncé lundi à la tenue de son enquête sur cautionnement et restera détenu. Il a été arrêté jeudi dernier par les enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu qui le relient à trois vols qualifiés commis à Saint-Jean, en novembre 1995 et en janvier dernier.

louise BÉDARD

En libération conditionnelle du pénitencier de Cowansville, il habitait Saint-Jean où il a été arrêté. Il aurait perpétré ces trois vols sous la menace d'un couteau.

Ainsi il serait l'auteur d'une tentative de vol qualifié survenue le 28 novembre dernier dans un petit dépanneur de la rue Saint-Charles, au centre-ville de Saint-Jean.

Le 27 janvier dernier, il se serait présenté à un dépanneur de la rue Mercier et aurait volé une somme d'argent sous la menace d'un couteau.

Enfin le 30 janvier, il serait l'individu qui est entré dans un dépanneur de la rue Saint-Jacques, au centre-ville, pour y soutirer une somme d'argent sous la menace d'un couteau.

Son avocat, Me Robert Proulx, a demandé la remise de l'enquête préliminaire au 27 mars.

Un incident au Provigo rappelle le besoin d'équipements

Les pompiers de Saint-Jean auront bientôt leur trousse d'urgence

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu ne sont toujours pas équipés d'une trousse de premiers soins complète. À en croire le directeur du Service de la prévention des incendies, Gilbert Dupuis, ce n'est qu'une question de temps. Et de l'avis des employés affectés à ce service, les équipements pour premier répondant auraient dû être mis en place depuis fort longtemps.

isabelle SIMARD

Le 10 mars dernier, un incident survenu au marché d'alimentation Provigo de la rue Saint-Jacques a rappelé la nécessité de doter les véhicules du service des incendies d'une trousse de premiers soins.

Ce jour-là, aucune ambulance n'est disponible. Un homme souffre d'un léger malaise cardiaque. Les pompiers sont dépêchés sur les lieux.

«La majorité des gars ont suivi leur formation de premier répondant. Chaque année, ils font une mise à jour de leurs connaissances. Toutefois, sans les appareils de base, comment voulez-vous qu'ils interviennent dans ce genre de situation. La victime voulait qu'on lui donne de l'oxygène et nous n'en avions pas», explique Fernand Poirier, lieutenant intérimaire.

Son collègue, Michel Degongre, partage le même avis. «Actuellement, nos véhicules sont dotés d'une petite trousse semblable à celle que l'on retrouve dans les automobiles. Nous avons des pansements, des couvertures, mais aucun appareil respiratoire d'urgence», souligne-t-il.

Une trousse complète pour premier répondant est évaluée entre $2,000 et $3,000. Elle comprend l'équipement de support ventilatoire, l'équipement de contrôle d'hémorragie, l'équipement d'immobilisation et transport et quelques équipements complémentaires.

■ Pour bientôt

La liste des équipements pour premier répondant a été soumise au directeur de la Ville de Saint-Jean, Edouard Bonaldo, depuis plusieurs mois déjà.

«Je me suis justement entretenu avec lui au cours des derniers jours et il croyait que l'équipement était déjà en place. Il s'agit d'un oubli. Nous devrions avoir cette trousse d'ici quelques semaines», a expliqué Gilbert Dupuis, rejoint au téléphone.

Par ailleurs, avant la mise en place de ces équipements d'urgence, certaines règles devront être établies. «La population ne doit pas croire que les pompiers joueront le rôle des ambulanciers. Ces équipements serviront en cas d'urgence uniquement, et à l'interne, notamment sur les lieux d'un accident», précise-t-il.

Selon M. Dupuis, le service des incendies doit faire preuve de prudence dans ce dossier. «Toute la question de l'assurance responsabilité ne doit pas être négligée», affirme-t-il.

Le Service de la prévention des incendies n'est pas en mesure de confirmer l'implantation d'un service complet de premier répondant sur son territoire.

Ce service implique entre autres le recrutement de personnel, l'identification d'une personne responsable, la formation, l'achat de fournitures, la mise en place d'un système de télécommunication dans les mêmes gammes de fréquence que l'entreprise ambulancière et la centrale de répartition des appels urgents, la signature de protocole d'entente avec les services ambulanciers, la R.R.S.S.S. et la municipalité, ainsi que l'accréditation de l'organisme.

«Pour qu'un tel service s'organise, il doit y avoir une volonté politique. C'est au conseil municipal de prendre la décision», soutient M. Dupuis.

L'implantation d'un service du genre doit passer par la Régie régionale de la santé et des services sociaux (R.R.S.S.S.). Un protocole d'entente doit également être signé avec les services ambulanciers.

«Le service pour premier répondant ne sera pas implanté demain matin. Par contre, en ce qui a trait à la trousse, nous devrions l'obtenir sous peu», assure M. Dupuis.

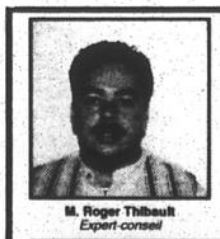
M. Roger Thibault
Expert-conseil

Vous êtes éligible à un prêt de 4 500$ 3 ANS SANS INTÉRÊT

• Prix du manufacturier • Évaluation gratuite
• Schéma par ordinateur • Entrepreneur licencié

Plus de 1 500 clients satisfaits

ARMOIRES Cuisines action

SALLE DE MONTRE AU: 1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

359-7980
ou 1 800 359-7980

21571-041-m

Louise Bédard

Gagné condamné à neuf mois

■ Sylvain Gagné, arrêté le 30 novembre dernier dans la rafle de la SQ pour démanteler une partie du réseau de trafic de drogue contrôlé par les Jokers de Saint-Jean, a été condamné jeudi à une peine de neuf mois d'emprisonnement.

Il a reconnu sa culpabilité à l'accusation de s'être livré au trafic de drogue, entre le 1er décembre 1994, et d'avoir été trouvé en possession de cocaïne et de haschich lors de son arrestation.

La preuve de la couronne contre Gagné était basée en partie sur l'enregistrement de conversations captées par la SQ, grâce à l'écoute électronique. L'accusé a été lié à Stéphane Richard, un «striker» du club de motards.

Le matin de son arrestation, il a fait des aveux et a admis avoir fait le trafic de drogue depuis décembre 1994.

De plus la police trouvait chez lui 30 grammes de cocaïne et 8 grammes de hasch. Il était sans antécédent judiciaire. La couronne et la défense ont suggéré au juge Yvan Mayrand l'imposition d'une peine de neuf mois de détention assortie d'une probation de deux ans.

Brett Simmons en avril

■ Les plaidoiries à l'enquête préliminiare de Brett Simmons soupçonné de meurtre avec préméditation de trois hommes n'ont pas eu lieu comme prévu jeudi dernier.

Le prévenu ne pouvait être amené au palais de justice de Saint-Jean. Il y avait un problème pour assurer son transport. C'est le 11 avril prochain qu'il devrait être présent devant le juge Yvan Mayrand.

Simmons est soupçonné du meurtre de ses trois comparses qui allaient poser une bombe au repaire du club de motards Les Jokers, le 23 septembre dernier. L'attentat ne les visait pas mais les trois hommes ont péri lors de cette expédition qui a mal tourné pour le commando des Rock Machine. La couronne tente de faire citer Simmons devant les assises pour la mort de ces trois hommes tués par l'explosion de la bombe qu'ils transportaient.

Les dispositions du Code criminel stipule qu'est coupable d'homicide une personne ayant l'intention de tuer quelqu'un et qui ne se souciant pas que la mort en résulte, par accident ou par erreur, cause la mort d'un autre être humain, même si elle n'avait pas l'intention de causer la mort de cette personne.

Un juge clément

■ La couronne recommandait l'imposition d'une amende de $250. La défense invoquait des circonstances particulières pour en suggérer une de $100. Le juge s'est montré plus clément encore en accordant une absolution conditionnelle à l'accusé tout en l'obligeant à verser un don de $100 à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu.

Le 16 mars dernier, vers 22h16, deux patrouilleurs du Service de police du Haut-Richelieu interceptent l'accusé, près de l'intersection des rues Choquette et Pierre-Caisse, à Saint-Jean. Une personne s'est plainte d'avoir été suivie et le véhicule de l'accusé correspond à celui signalé.

Mercredi dernier, devant le juge Jacques Rancourt, les policiers ont raconté que l'accusé interpellé n'avait pas voulu leur donner son nom. Par la plaque d'immatriculation de son véhicule, les agents ont vérifié son identité et découvert qu'il était sous mandat d'arrestation.

L'accusé a protesté et résisté à son arrestation, soutenant que son avocat avait déjà réglé l'histoire du mandat et qu'il devait immédiatement retourner auprès de son fils de sept ans laissé seul à l'appartement.

Les policiers lui ont expliqué qu'il devait malgré tout les suivre au poste et qu'un confrère allait s'occuper de son fils. Devant son refus d'obéir, les agents ont dû lui passer les menottes et le coucher sur le capot de l'auto-patrouille pour le maîtriser.

L'individu a raconté avoir prévenu les policiers qu'il était handicapé physiquement. Devant le juge il a précisé qu'il éprouvait des problèmes au dos, à une jambe et à un poignet. Mais les deux agents n'ont pas manqué de souligner la vigueur avec laquelle le suspect résistait.

Dans l'auto-patrouille, l'accusé s'est mis à donner des coups de pied. Puis placé en cellule au poste, il frappait contre les murs et tentait d'arracher le cabinet de toilette et le lavabo.

L'homme s'est plaint d'avoir subi une blessure à un poignet puis à une cheville à la suite de son arrestation. Il a pensé porter plainte mais ne l'a pas fait.

Quant aux gestes posés à la suite de sa mise en état d'arrestation, il les explique par la panique ou encore ne s'en rappelle pas. Il craignait pour son fils resté seul et il souffre de claustrophobie.

La défense a tenté de présenter l'accusé plutôt comme la victime des événements. Me Millen a plaidé que son client n'avait pas eu l'intention de résister aux policiers mais qu'il il voulait retourner au plus tôt à sa résidence pour protéger son enfant.

Me Danielle Simoneau, de la couronne, a plaidé que l'accusé avait volontairement posé ces gestes et que les policiers l'avaient traité correctement.

Le juge a conclu à la culpabilité de l'accusé mais a de lui-même soulevé la possibilité de prononcer une absolution conditionnelle. La représentante du ministère publique n'était pas d'accord. Pour elle rien dans le cas de l'homme ne justifiait de prononcer une absolution. De plus ce serait encourager les gens d'agir de cette façon, a-t-elle valoir sans succès.

Garage J.R. de St-Blaise

Jacques Boisjoli joue avec les mots!

Jacques Boisjoli, 30 ans, de Saint-Jean, un des individus arrêtés en novembre dernier à la suite d'une perquisition au garage Autos J.R. de Saint-Blaise, était de nouveau incarcéré la semaine dernière.

louise BÉDARD

La SQ l'accusait d'avoir contrevenu à une des conditions de son engagement pris devant la cour pour retrouver sa liberté en novembre dernier. Il s'est présenté au garage J.R. contrairement à un ordre du tribunal.

Mais le prévenu a joué avec les mots. Le nom du garage a été changé depuis 10 janvier: Il s'appelle maintenant le Centre d'automobiles et il est la propriété d'une compagnie à numéros dont Jacques Boisjoli est le président.

Selon la preuve déposée devant la cour vendredi dernier, à l'enquête sur cautionnement, Boisjoli et son frère René ont rencontré au garage de la route 223 les enquêteurs d'une compagnie d'assurances.

Mais pour la défense, Jacques Boisjoli n'a pas contrevenu à son engagement puisqu'il ne s'est pas présenté au garage J.R. Les conditions de remise en liberté du prévenu ne précisaient pas l'adresse de la place qui lui était interdite.

L'enquête policière relativement à ce garage se poursuit. Vendredi dernier un des enquêteurs de l'escouade des crimes contre la propriété de la SQ, a raconté que ce garage avait servi de lieu pour le «maquillage» de plusieurs véhicules volés.

Lors de la perquisition, une vingtaine de véhicules ont été saisis. Sept qui n'étaient pas rapportés volés ont été remis au garage. Plusieurs documents avaient aussi été saisis et ils ont permis aux policiers de retracer d'autres véhicules. Ainsi la SQ a saisi depuis novembre 64 autres véhicules chez des clients du garage. Seulement deux ou trois d'entre eux n'avaient pas étés volés puis maquillés pour être revendus. Une quinzaine d'autres véhicules restent à être vérifiés, a précisé l'enquêteur.

Le policier a expliqué au juge que le garage achetait des autos déclarées «pertes totales» dans des encans en Ontario et aux États-Unis. Des véhicules semblables étaient volés et on apposait sur eux l'identité des véhicules accidentés.

Le 6 mars dernier, des enquêteurs d'une compagnie d'assurances sont venus rencontrer le policier pour faire le point sur le dossier. Ils lui ont rapporté avoir rencontré les frères Boisjoli au garage de la route 223.

L'avocat de la défense a reconnu que son client jouait sur les mots mais avait agi dans les limites de la légalité. Me Éric Simard de la couronne s'est objecté à la remise en liberté du prévenu. Il a insisté sur l'importance du réseau criminel et des dizaines de milliers de dollars qui sont en cause. Il a dit craindre que Jacques Boisjoli continue à tenter de déjouer la justice une fois en liberté.

Finalement le juge Jacques Rancourt a remis en liberté le prévenu, l'obligeant à verser un cautionnement de $5,000. De plus il lui a interdit de mettre les pieds dans les limites de Saint-Blaise. L'enquête préliminaire est fixée pour la forme au 6 mai.

VOUS NE LA VERREZ NULLE PART AILLEURS DANS LA RÉGION

Savana 96

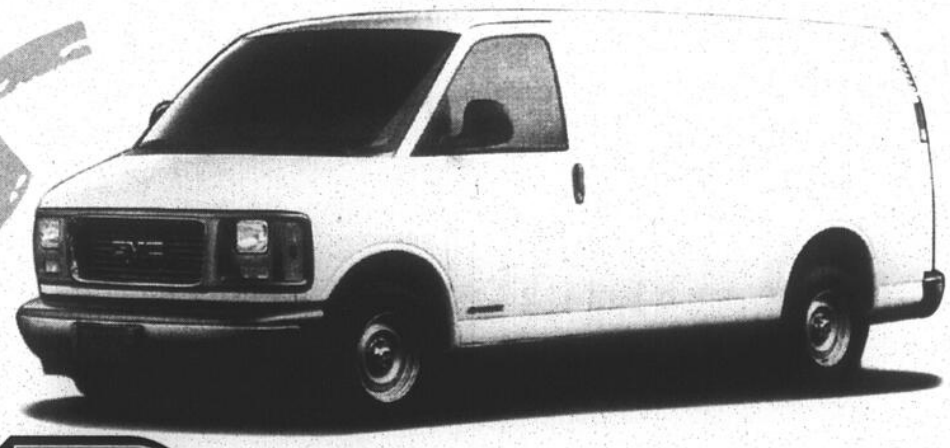

Centre agrée
GM DE VÉHICULES COMMERCIAUX
Le seul autorisé par GM dans la région

Toujours le premier

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

1010-042

Robert Paradis, éditeur
Renel Bouchard, directeur
Gilles Lévesque, rédacteur en chef

Bête ou méchant?

Régulièrement, des citoyens de la ville de Saint-Luc se plaignent de la vitesse excessive sur l'Île Sainte-Thérèse et sur la rue Jean-Talon. Apparemment, même le maire Gilles Dolbec ne serait pas du genre à faire du 50 km/heure dans certains secteurs de la ville. C'est du moins ce qu'il a avoué à ses concitoyens, il y a quelques semaines, durant une assemblée du conseil. En blaguant, M. Dolbec a toutefois spécifié que les trous qui parsèment la chaussée à l'Île-Sainte-Thérèse l'obligent à mettre la pédale douce. Il devrait peut-être en discuter avec la conseillère de l'île, Colette Magnan...

- isabelle SIMARD

***

Même si je suis un peu jaune de nature, plusieurs me craignent comme la peste. Certains me trouvent bruyant, d'autres pas. Avec le temps, je suis devenu un indésirable dans certains quartiers de la ville. On va même jusqu'à enquêter à mon sujet. Qui suis-je? Réponse: un planeur!

gilles LÉVESQUE

***

Roméo Vincent, le fondateur de l'ex-Comité de citoyens de la ville de Saint-Jean et grand admirateur de la politique municipale à Granby ne doit pas être fier de ce qui arrive au cousin-maire Michel Duchesneau. Il y a longtemps qu'on a dépassé le stade des mises en demeure dans la ville du zoo. L'édition de samedi de La Voix de l'Est titrait en UNE que, lors d'un souper au printemps 94, «Duchesneau et Brosseau en seraient venu aux mains». De plus, le conseiller Yvan Brosseau poursuit le maire et trois conseillers pour un montant global de $200,000. L'histoire ne dit pas si les indemnités touchées seraient versées à la réduction du service de la dette!

- marc-olivier TRÉPANIER

***

Il y a des automobilistes qui ne seront pas friands des montagnes russes de la Ronde l'été prochain. Ceux qui empruntent la 223 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et jusqu'à la frontière, se font «barouetter» comme c'est pas possible...

- marc-olivier TRÉPANIER

***

Malgré son discour, le gouvernement du Parti québécois a encore du chemin à faire pour respecter l'autonomie des régions. Avec le programme des fonds d'investissements locaux, il met à la disposition des MRC du capital de développement de l'entreprise ($100,000). Pour éviter de multiplier les organismes, la MRC a jugé bon de confier le montant au Centre d'aide aux entreprises (CAE). Québec a refusé. Pourquoi? Vraisemblablement parce que le CAE, même s'il est maintenant autonome, est une créature fédérale. Comme s'il allait contaminer les dollars qui sont pourtant canadiens.

- Gilles Bérubé

L'art de créer des problèmes

Pierre Légaré déclarait, dans Les Parlementeries que le gouvernement devrait consacrer ses énergies à remplir son premier rôle, celui de créer des vrais problèmes. L'humoriste de Saint- Jean aime bien pousser aux rires les réalités peu subtiles de notre société.

Juste avant les Fêtes, le gouvernement de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau adoptait le projet de loi 85. Cette loi est ainsi appelée : Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur la fiscalité municipale . Ouf ! Le titre à lui seul illustre la lourdeur des intentions de nos élus.

Simplifions donc! Commençons par la réalité. Le gouvernement québécois se targue de subventionner l'agriculture. Ainsi, il passe par l'agriculteur pour subventionner les municipalités. L'agriculteur ne rouspète pas trop devant l'importance de ses comptes de taxes -même s'il obtient peu de services en retour puisque le gouvernement lui rembourse 70% des montants payés tant au niveau municipal qu'au niveau scolaire.

Cette façon de procéder permet au gouvernement d'affirmer qu'il subventionne l'agriculture et qu'il subventionne aussi les municipalités. Ces gestes, très politiques, lui permettent de conserver son autorité sur les gestes posés par l'un ou par l'autre. Toutefois, il ne double pas les montants versés, ceux-ci ne circulant que plus longtemps entre les mains de plusieurs individus. La réalité : beaucoup de paperasse inutile.

La nouvelle loi 85 est crée pour alourdir encore le processus. En passant par les Municipalités régionales (les MRC) - ces nouvelles créatures qui remplaçaient les Conseils de comté - le gouvernement québécois est actuellement en train de réviser totalement l'évaluation des terres et bâtiments agricoles. Le but visé est simple : couper le plus possible les montants sujets à remboursement des taxes.

Ainsi, tous les bâtiments et toutes les superficies de terrain utilisés à des fins d'habitation, d'industrie, de commerce, d'agrément, de loisir ou de sport seront dorénavant exclus du processus de remboursement des taxes. Les nouveaux comptes de taxes de l'agriculteur seront bientôt d'une complexité telle qu'il faudra un expert pour en lire le relevé.

Déjà, la patience de l'agriculteur (l'agricultrice dans la plupart des cas) était mise à rude épreuve. Les représentants des divers ministères du gouvernement fédéral, des divers ministères du gouvernement provincial, des MRC, des municipalités et villages, fusionnés ou pas, en passant par l'Environnement ou la Protection, et quoi d'autres encore, harcelaient, à qui mieux mieux, l'agriculteur en le bombardant de multiples rapports lourds, encombrant, compliqués et, dans la plupart des cas, complètement inutiles.

Faut bien occuper tous ces fonctionnaires qui n'ont plus de budget à administrer. Faut-il, pour cela, multiplier les raisons susceptibles d'emmerder les gens. On a déjà demandé à des fonctionnaires, incompétents dans le domaine, d'évaluer des juments poulinières pour, paraît-il, améliorer la race. Cette supercherie a duré trois ans et tous les rapports ont été mis à la poubelle tant par ceux qui les ont rédigés que par ceux à qui ils étaient destinés.

Le gouvernement n'a plus d'argent. C'est clair. Il ne veut plus payer ces subventions à l'agriculture. C'est clair aussi. Pourquoi ne pas le dire clairement et établir une procédure simple?

Pourquoi ne pas prévenir aujourd'hui les agriculteurs et les municipalités que ces subventions vont disparaître? Pourquoi ne pas permettre à tous ceux qui en seront affectés de s'organiser pour l'avenir? Pourquoi continuellement changer les règles du jeu ? Pourquoi dépenser inutilement toutes ces énergies et ces argents pour emmerder encore plus? Combien d'agriculteurs cette réforme fera-t-elle disparaître?

Pourquoi, finalement, le gouvernement ne dit-il pas clairement ce qu'il doit faire, ce qu'il fera et pourquoi ne cesse-t-il pas de créer, un par-dessus l'autre, ces monstres bureaucratiques qui ne servent, finalement, qu'à lui permettre de justifier un peu plus longtemps son incapacité à gérer les affaires de l'État ?

Robert PARADIS

Machine à boucane?

Balayeuse de rue ou machine à boucane? La question se posait lundi après-midi sur la rue St-Jacques alors que le balai aspirateur des Travaux publics effectuait sa première sortie printanière. Après une brève sortie remarquée, la machine à boucane est rentrée au garage municipal pour une mise au point! Comme à chaque année, il a fallu faire des ajustements à l'appareillage électronique pour déterminer la quantité d'eau nécessaire au nettoyage de la rue sans que soient soulevés des nuages de poussière... (photo jacques PAUL)

Bouchard dans l'étau!

Je suis un citoyen ordinaire. Et comme la majorité des citoyens ordinaires, j'étais rivé à l'écran de mon téléviseur en attendant la présentation du dernier budget du ministre Paul Martin. La question que je me posais était la suivante: comment le gouvernement s'y prendra-t-il pour venir chercher de nouveaux sous dans ma poche? Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'en début de discours le ministre annonça qu'il n'y aurait aucune hausse de taxes ou d'impôts! La bonne nouvelle semblait si peu vraisemblable que j'ai suivi le discours jusqu'à la fin, soupçonnant un coup fourré habilement camouflé.

De coup fourré il n'y en avait point; il n'y aurait évidemment aucune hausse de taxes ou d'impôts. Même là, il est impossible de plaire à tout le monde et à son père. C'est pourquoi les mieux nantis se plaignirent que c'était la fin de l'universalité du programme des pensions de vieillesse. Les chefs syndicaux dénoncèrent la réduction des crédits d'impôt pour les fonds dont ils sont les promoteurs. Enfin, certains ministres péquistes critiquèrent le budget, car il ne saurait naître un bel enfant conçu dans le sein fédéral. Mais il n'en demeure pas moins une chose très importante: les citoyens ordinaires étaient contents de ce budget. Voilà la première mâchoire de l'étau qui commence à enserrer sérieusement le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard!

Pourquoi? Parce que les citoyens ordinaires feront le calcul suivant: si Ottawa est capable de réduire son déficit tout en ne haussant pas les taxes et les impôts, pourquoi Québec ne ferait-il pas de même? Calcul simpliste me direz-vous, puisque les paramètres ne sont pas les mêmes. Mais il ne faut pas oublier que ce sont ces apparences de logique qui gagnent souvent la faveur de l'électorat. Or, comme le Québec doit présenter son budget bientôt, que fera monsieur Bouchard? Dans les bonnes années, la solution eût été facile: faire la même chose qu'Ottawa. Mais la situation économique ne le permet plus et c'est elle qui constitue la seconde mâchoire de l'étau qui se referme sur ce populaire politicien.

Cette situation économique qui fait si mal à l'actuel gouvernement provincial est la suivante. D'abord, les Québécois sont les citoyens canadiens qui paient le plus de taxes et d'impôts. Ensuite, les Québécois sont les citoyens canadiens les plus endettés et ce pour un montant total de 75 milliards ou si vous préférez, plus de 10,000 dollars par tête de pipe. Enfin, le chômage est si important que le quart de la population, comprenant les chefs de famille et leurs dépendants, vit de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage. Ajoutons à tout cela que le Québec est la seule province qui, pour des raisons politiques, n'a pas entrepris un redressement sérieux de ses finances publiques. Et pourtant «cela n'est rien, madame la marquise» continuent de crier certains organismes qui en réclament toujours plus!

Que fera Lucien Bouchard? Je l'ignore; ma seule certitude est que je ne voudrais pas être à sa place, car peu importe les choix qu'il fera, ces derniers risquent d'être impopulaires. Mais nous qui sommes si prompts à critiquer le gouvernement, que ferions-nous si nous étions à sa place? Hausser les impôts me paraît presque impossible. D'une part les Québécois sont déjà pressés comme des citrons et d'autre part chaque sou nouveau puisé dans leurs poches est un sou de moins dans le moteur économique. Hausser les taxes sur l'essence, l'alcool et le tabac? Voilà un jeu bien dangereux au Québec. Avec des centaines de kilomètres de frontière commune avec les États-Unis, avec des réserves autochtones situées en des points stratégiques, avec l'expertise que nos contrebandiers ont acquis depuis l'époque du Capone, une hausse de la taxe sur ces produits pourrait bien être un remède pire que le mal.

Oublions donc de hausser les taxes et les impôts. Mais il faut de l'argent, ne l'oubliez pas. De l'argent pour empêcher la dette de gonfler encore; de l'argent pour compenser les paiements de transfert d'Ottawa qui diminuent sans cesse; de l'argent pour financer la caisse de l'aide sociale; de l'argent pour empêcher nos routes de redevenir des sentiers; de l'argent, quoi! Pour avoir de l'argent sans la prendre dans la poche des contribuables il ne reste qu'une solution: couper dans les dépenses. Et dans quels domaines, nous Québécois, dépensons le plus d'argent? Dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Prenons d'abord le domaine de la santé où nous consacrons plus de dix pour cent du produit intérieur brut. Dans les pays occidentaux, la moyenne est de huit pour cent et le taux de longévité de ces pays est semblable au nôtre. Donc, monsieur Bouchard pourrait couper l'enveloppe globale dans ce domaine de 20 pour cent et nous nous soignerions selon nos moyens! Vous croyez? Une telle coupure engendrerait une levée de boucliers telle que la carrière politique du premier ministre pourrait prendre fin à la prochaine élection. Même chose en éducation où nous consacrons 8,5 pour cent du produit intérieur brut soit 1,5 pour cent de plus que nos voisins ontariens sans obtenir plus de succès qu'eux. Une petite coupure, là aussi, de 20 pour cent? Ce serait presque la révolte!

Comme nous venons de le voir, monsieur Bouchard est pris dans un étau; jamais auparavant un premier ministre du Québec n'a eu à vivre une telle situation. Il ne peut prolonger la descente aux enfers financiers mais en même temps il veut épargner les contribuables. S'en sortira-t-il? Nous le verrons au prochain budget, car c'est dans une situation difficile que le citoyen ordinaire est le mieux placé pour prendre la mesure d'un homme politique.

Gilles JOURDAIN

Que pensez-vous de l'affaire Le Hir?

«L'enquête a démontré que ce n'était pas nécessairement lui qui s'était compromis et que ce serait son entourage qui ne l'aurait pas tenu au courant. On dit que la politique ce n'est pas toujours facile. On le voit bien avec cette affaire.» (photos jacques PAUL)

«Ce n'est pas encore très clair. J'ai encore des doutes, car les contrats en question ont tout de même été donnés par quelqu'un. Personnellement je n'ai rien contre M. Le Hir. Il a toujours fait son travail dans le comté.»

«Je ne suis pas au courant de cette affaire. De toute façon, ce qui arrive à Richard Le Hir me laisse assez indifférente. Ca ne me dérange pas beaucoup.»

Jacques Dubé
Saint-Jean

«D'après ce que l'on dit à la télévision et dans les journaux, il a été lavé de tout soupçon. Par contre je ne crois pas que l'on connaîtra véritablement le fond de l'histoire. Pour moi, il a fait du bon travail comme député et je ne suis pas du tout déçu de lui.»

Hubert Lamarre
Saint-Jean

«J'ai pas grand chose à dire là-dessus puisque je m'intéresse aucunement à la politique. Je ne sais même pas de quoi il est question. Je sais qu'il est notre député mais pour le reste, je ne suis pas du tout au courant.»

Sylvie Lafaille
Iberville

«Je ne crois pas que cette affaire change quelque chose au niveau du comté. De toute façon, qu'il soit là ou pas, on n'a jamais rien dans le comté. Pour revenir à cette affaire, disons qu'il y a tellement de choses qui se passent en politique que l'on ne sait pas.»

Maurice St-Georges
Iberville

Claudine Lussier
Iberville

Nicole Bonnette-Turgeon
Iberville

Les vies humaines, est-ce prioritaire?

Monsieur Jacques Brassard,
Ministre des Transports, Qué.

Il est de toute importance de déplorer l'état lamentable des routes spécialement la route 104 direction Saint-Luc, La Prairie.

Le 14 janvier 1996 vers 15 heures devant le numéro civique 629 boulevard Saint-Luc, route 104 direction La Prairie j'ai capoté avec mon auto. Je suis la septième victime des conditions de la route.

Pas de vitesse, pas de fatigue, pas d'alcool, aucun trafic et ma voiture est en très bonne condition.

Une glace noire, aucun abrasif, une zone balayée par le vent que l'on reconnaît dangereuse. Les préposés de la voirie absents subissent des coupures de budget.

Le 8 mars dernier à 13 heures sur la même route 104, direction Saint-Jean-sur-Richelieu, devant le numéro civique 974 boulevard Saint-Luc, ma belle-fille avec son bébé de deux mois conduit son auto prise dans des ornières enneigées entre dans le décor tout près de sa résidence familiale. Où sont les déneigeuses?

La route 104 à Saint-Luc est-elle considérée comme une route secondaire, un chemin de campagne?

L'éternel dilemme des routes urbaines dites provinciales; un manque de concertation qui perdure entre les villes et votre ministère. Mais ce sont les usagers qui en défraient les peurs et les dommages pécuniaires. Les vies humaines est-ce prioritaire?

Espérant attirer votre attention sur les routes régionales de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et les environs afin d'attribuer des routes sécuritaires aux automobiles; une responsabilité qui doit relever de votre ministère indubitablement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Doris Bonneau, automobiliste

L'argent avant le gros bon sens

Monsieur le directeur,

Nous, du Conseil de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Brigide, voulons vendre le «presbytère» à notre municipalité, à un prix inférieur à l'évaluation municipale, pour établir un hôtel de ville, un centre culturel, une bibliothèque, etc., afin d'offrir des services à notre population. Les deux conseils sont d'accord ainsi que notre population.

Nous avons consulté M. Jean Corbeil, prêtre économe diocésain et nous avons eu un non. Après plusieurs rencontres avec M. Jean Corbeil et les membres du Conseil des affaires économiques, la vente du presbytère à notre municipalité nous est refusée. C'est le gros prix ou rien, sans tenir compte que c'est un bâtiment centenaire et patrimonial qui demande des réparations majeures et qui fait partie de notre communauté.

«L'argent, toujours l'argent avant le gros bon sens».

Qui sommes-nous? Quel est l'héritage que nos ancêtres nous ont laissé? Où allons-nous, pour toujours laisser le Conseil de Saint-Hyacinthe prendre une décision sur l'avenir de notre presbytère en oubliant que les résidents de Sainte-Brigide souhaitent conserver cet immeuble pour l'ensemble de notre population.

Nous voulons sauver notre église paroissiale, et utiliser le presbytère et les terrains avec tous les paroissiens en pensant à l'avenir des enfants.

Quel est le rôle d'un marguillier? Avons-nous seulement le pouvoir de faire la quête du dimanche, de payer les comptes courants et d'envoyer notre quote-part au diocèse. Le pouvoir d'acheter, vendre ou louer, est réservé à l'Évêché, à l'économe M. Corbeil au Conseil des affaires économiques de Saint-Hyacinthe.

Au nom de nos paroissiens, pouvons-nous espérer des changements au texte de la Loi des Fabriques, afin que l'on puisse vivre une vie de paroisse, dans la joie, l'harmonie et la paix, sans toujours voir le côté monétaire en priorité, en oubliant l'aspect humain. Devrons-nous toujours laisser des administrateurs du diocèse prendre des décisions importantes sur l'avenir de nos édifices religieux?

Gilles Giroux,
marguillier et
président
d'assemblée

La courbe peut être raide

Monsieur
le directeur,

Dans le monde d'aujourd'hui, tout est affaire de compétition, de performance et de vitesse. Chaque employé compétitionne avec les autres pour des promotions ou garder son emploi. Chaque compagnie compétitionne contre les autres dans un marché qui se mondialise. Tout est performance, performance, performance. On réduit, on coupe, on met à pied, on «rationalise». Et on continue à se faire croire que la ressource humaine est la ressource la plus importante dans l'organisation... La ressource humaine est épuisée.

Tout est vite aussi. Une seconde c'est long. On dit à quelqu'un: «Je te télécopie le document». Cinq minutes plus tard, l'autre personne l'a en main. Et on s'attend à une réponse aussi rapide. Où se font la motivation, la réflexion, le mûrissement?

Et on a aussi l'Internet qui a des aspects positifs réels mais où on voit aussi des gens seuls lisant les messages de d'autres gens seuls sans qu'il y ait de véritable communication.

Beaucoup se perdent dans tout cela et s'épuisent. Il n'y a qu'un remède, c'est de retourner aux valeurs fondamentales, aux choses simples et vraies de la vie. Ne pas dépenser toutes ses énergies à des choses qui paraissent importantes mais ne le sont pas. Le travail, la carrière, ne devraient être que des moyens pour nous assurer ce qu'il faut pour la vraie vie, pas des fins en soi.

Pris dans le tourbillon de la vie, on oublie de réfléchir à de telles choses et de balancer sa vie. Mais la vie attend au tournant. Et la courbe peut être raide.

Bonne réflexion.

Gilles Bertrand

Hommage à Mgr Bernard Hubert

Excellence, Mgr Bernard Hubert,

Rose mystique, vous êtes sans épines, vous n'avez rien qui repousse et qui blesse: voilà pourquoi vous avez attiré l'esprit de Dieu, si pur et si jaloux.

Il vous a comblé de tous ses dons, mais passager comme toutes les fleurs de ce monde, comme elles, vous devez disparaître.

Aujourd'hui on voit que la mort vous a touché: Dieu avait ordonné à ses anges de vous cueillir. Vous êtes transplanté dans le «Jardin céleste», où une sève plus féconde vous nourrit, un soleil plus brillant vous éclaire.

Le ciel se réjouit et chante, tandis que la terre pleure et vous regrette!

Elles n'ont rien d'aussi pur, d'aussi beau, d'aussi digne, d'attirer sur elles les regards de Dieu et des Anges. Celles que vous avez laissées sur la terre, leurs tiges languissantes s'élèvent vers vous et vous demandent quelques gouttes de cette rosée qui vous inonde, un de ces rayons de soleil qui vous embellissent.

Demandez pour elles les faveurs du ciel.

Regina coeli, ora pro nobis!

Simone Benoit

Des gens honnêtes

Monsieur le directeur,

J'aimerais prendre ces quelques lignes pour remercier M. Jean Arquin de Henryville. Le samedi 2 mars 1996 je me suis aperçue que j'avais perdu mon portefeuille la veille à Saint-Luc. Après maintes recherches, je me suis fait à l'idée de ne plus le retrouver. Mais voilà que le mercredi 6 mars, j'ai été contactée par M. Arquin. Il me dit qu'il a retrouvé mon portefeuille et que tout son contenu était là.

M. Arquin n'a voulu aucune récompense. C'est pour ça que j'aimerais remercier M. Arquin. Et aussi pour faire savoir aux autres personnes qu'il y a encore de l'honnêteté dans cette société.

Merci encore.

Nancy Bergeron
15 ans

Une mention d'honneur

Monsieur le directeur,

Les responsables de la journée Porte ouverte, à l'École professionnelle de Métiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, méritent très certainement une mention d'honneur pour le succès obtenu. Des points forts à souligner: 1- l'accueil plus que chaleureux; 2- la compétence des élèves chargés de l'information et des explications dans les différents ateliers; 3- la courtoisie du personnel enseignant et enseigné; et aussi 4- le repas à la cafétéria qu'on pourrait qualifier de 5 étoiles...

Bref, une journée mémorable et formidable! Bravo! à tout le monde et mille fois merci! Une expérience à répéter évidemment!

Un ancien prof enchanté que tout le monde se remplace à merveille!

Oui, les jeunes, «la valeur d'une personne n'attend pas le nombre des années!»

Yvon Proulx,
c.t.l.

Erreur de signalisation

Monsieur le directeur,

Chers Johannais, dans notre grande ville il y a des erreurs de signalisation, j'en suis à me demander ce que font nos fonctionnaires municipaux à ce sujet. Pourquoi attendent-ils qu'un citoyen reçoive une contravention pour se réveiller?

J'ai effectivement reçu une contravention pour avoir tourné sur un feu vert, coin Saint-Joseph et Séminaire. C'est alors que j'ai commencé mes recherches pour savoir quelle loi j'avais enfreint, mais personne n'a pu me donner de réponse. Je me suis promené de la S.Q. au B.V.A. au ministère des Transports à la police municipale, à l'Hôtel de ville de Saint-Jean et j'en passe.

La seule réponse que j'ai eue de la municipalité est «Une erreur de signalisation et une erreur dans les documents de la ville».

Lors de ma comparution en cour municipale, le juge m'a reconnu coupable sans être capable de me citer l'article de la loi que j'avais enfreint. La seule réponse qu'il m'a donnée est que j'avais commis une erreur de jugement et que j'aurais dû savoir que sur l'intersection Saint-Joseph et Séminaire, le feu vert est un feu piétonnier. Par contre, les autres feux en position identique sont reconnus comme des feux de circulation et cela selon les dires du policier impliqué.

Je n'ai pas encore compris pourquoi, dans une même ville, sur une même artère, des feux de circulation identiques ne donnent pas des signaux identiques.

S'il y a des erreurs dans la paperasse municipale ce n'est pas au citoyen d'en assumer les frais.

Pierre-Paul De Foy

Un gros merci

Monsieur le directeur,

Nous désirons offrir nos plus sincères remerciements à Monsieur l'abbé François Gingras, aumônier à l'hôpital du Haut-Richelieu pour sa bienveillante intervention afin de réconforter et de soutenir le moral de tous les membres de la famille de Madame Thérèse Duval, décédée le 21 février dernier.

En pareil moment, la présence d'un aumônier s'avère indispensable afin de conserver la foi et l'énergie nécessaires pour surmonter l'épreuve.

Avec les coupures draconiennes que nous subissons dans nos institutions de santé, nous espérons qu'il ne viendra jamais à l'esprit de nos politiciens d'éliminer le service de pastorale dans ces établissements.

L'aumônier apporte la touche humanitaire que les hôpitaux ont hélas, perdus, depuis bien longtemps.

Ses enfants, sa soeur

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

- Installation de prises téléphoniques
- Câblages téléphoniques
- Réparation et entretien de câblages
- Installation de câblages informatiques
- Installation de systèmes multi-lignes
- Transmission, voix et data

À votre service

Technicien de plus de 30 années d'expérience
(Anciennement chez Bell)

Résidentiel et commercial

P.D.L. TÉLÉ-INFO
division de P.D.L. Électrique (St-Jean) Inc.

Pour renseignements: 346-4838

19600K-42-L

DES PRIX SUPER CHOC MOINS CHER que *CLUB PRICE

*Club Price est une marque déposée de Price Company, Californie, États-Unis.

PASQUIER
tout en fraîcheur

Photos à titre indicatif seulement
Prix en vigueur du lundi 18 mars au dimanche 24 mars 1996.
AUCUNE CARTE DE MEMBRE

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 9h à 21h
Samedi : 8h à 18h
Dimanche : 9h à 17h

87, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc 349-3585

Poitrines de poulet désossée

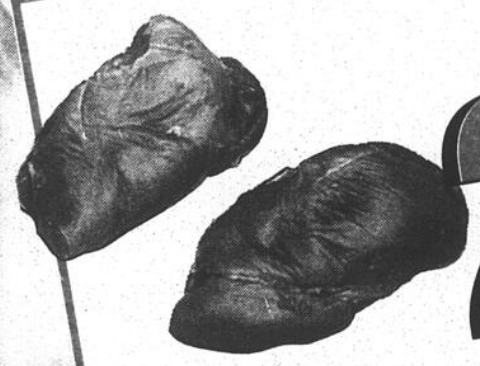

2.97 lb 6,55 kg

«Pepsi», «Seven-up», «Crush» et «Canada Dry» consignées

5.97 ch.

«Egg Rolls» à la viande ou végétarien «Wong Wing»
Boîte 10 unités

2.77 ch.

Ailes de poulet B.B.Q. «Flamingo»
Boîte de 730 g

5.97 ch

Laitues «Iceberg»
pr. Californie no 1
gr. 30

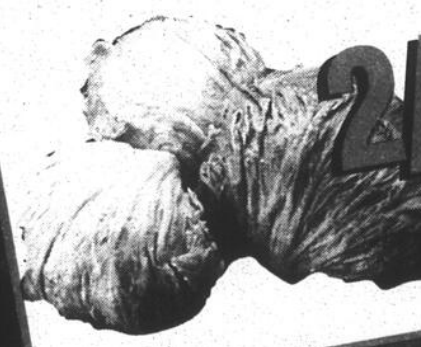

2/97¢

Pommes de terre rouges
pr. Québec no 1
Sac 10 lb

97¢ ch.

Brocoli
pr. É.-U. no 1
Gr. 14

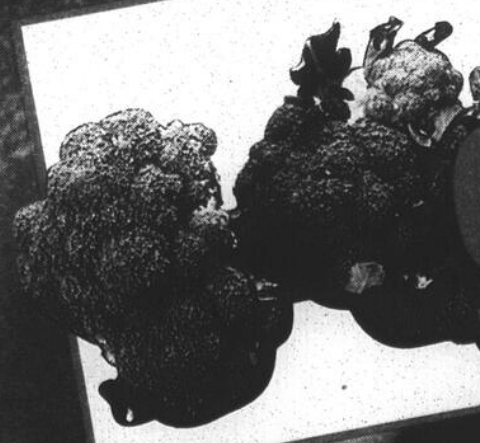

97¢ ch.

Bananes «Turbana»
pr. Honduras no 1

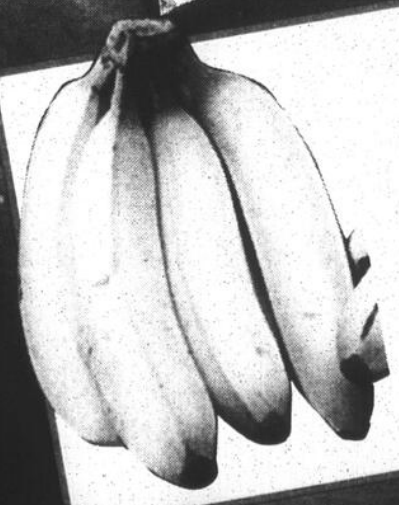

27¢ lb
60¢ kg

Négos en cours sur les salaires des policiers

Une rencontre de négociations se déroule aujourd'hui (mercredi) entre le syndicat des 63 policiers du Haut-Richelieu et les représentants de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu relativement aux salaires.

Les discussions entre les parties doivent avoir lieu à l'hôtel de

marc-o. TRÉPANIER

ville, plus précisément dans les bureaux du service des Ressources humaines.

Lors de sa séance du 4 mars, le conseil municipal a ratifié une entente de deux ans, jusqu'au 31 décembre 1997, portant sur les aspects normatifs de la convention collective qui est venue à expiration le 31 décembre dernier.

Il ne reste donc que les salaires à renégocier, ce à quoi les parties s'attaquent aujourd'hui dans un match où la marge de manoeuvre des négociateurs municipaux est nulle. En effet, le conseil municipal a décrété un gel de tous les salaires pour 1996.

De leur côté, les représentants syndicaux ont déjà indiqué qu'ils s'amenaient à la table de négociations avec une proposition d'«ajustement» des salaires avec les villes comparables.

Il restera à voir si les policiers demeureront immuables dans leurs positions ou s'ils décideront de déposer une proposition modulée dans laquelle, par exemple, ils pourraient accepter un gel de salaires pour 1996 à condition qu'on leur consente du même souffle un ajustement pour 1997.

Mais tout cela n'est que spéculation. Il faut attendre le résultat des discussions d'aujourd'hui pour voir si un terrain d'entente pourra être trouvé afin d'éviter un arbitrage sur les salaires.

Service d'urbanisme

Aucun patrouilleur pour les travaux illégaux...

Le service d'Urbanisme de la ville de Saint-Jean n'a plus de «patrouilleur» pour détecter les travaux de construction effectués illégalement, sans permis municipal, et autres irrégularités pouvant être commises à l'encontre des différents règlements de zonage et d'urbanisme (affiches, clôtures, etc.)

marc-o. TRÉPANIER

Au début mars, à la suite d'un différend avec le patrouilleur attitré, M. Alain Surprenant, le conseil municipal a adopté une résolution ratifiant une entente hors cour relativement à la rupture de son contrat d'emploi.

Une prime de séparation sera versée à M. Surprenant, au montant hebdomadaire de $597.35, pour la période allant du 19 mars 1996 au 19 février 1997.

Questionné sur l'abolition de ce poste, le directeur du service d'Urbanisme, M. André Frenet, a indiqué que des discussions sont en cours afin d'élaborer une entente par laquelle la patrouille pourrait être effectuée de concert avec le service des Incendies.

D'ici là, le service d'Urbanisme sera absent du terrain des vaches, ce qui laissera planer une drôle d'image de la volonté politique du conseil municipal de Saint-Jean quant au contrôle que la ville veut réellement exercer sur l'application de ses règlements d'urbanisme.

Des achats d'autos de $116,150 à la police!

De gros achats pour le service de police du Haut-Richelieu qui vient de commander quatre nouveaux

marc-o. TRÉPANIER

véhicules automobiles, pour une facture totale de $116,150. Il faut dire que la dernière semaine a été dure pour la ferraille!

Le chef Gaétan Vaillancourt a reçu l'autorisation du conseil municipal de commander trois autos-patrouille de type «police pack».

Un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres, soit le concessionnaire *Racine Chevrolet, Géo, Oldsmobile Ltée*, au montant de $91,865.96, taxes incluses.

Ces trois véhicules remplaceront autant d'autos-patrouille de marque Chevrolet Caprice des années 1991 et 1992, ayant roulé plus de 160,000 kilomètres. Ces véhicules seront vendus à l'encan.

D'autre part, le même concessionnaire a décroché une autre vente de $24,283, cette fois pour l'achat par le service de police d'une auto banalisée pour les enquêteurs.

Cette dernière acquisition policière remplacera une Pontiac 6000 qui sera utilisée par le service des Travaux publics.

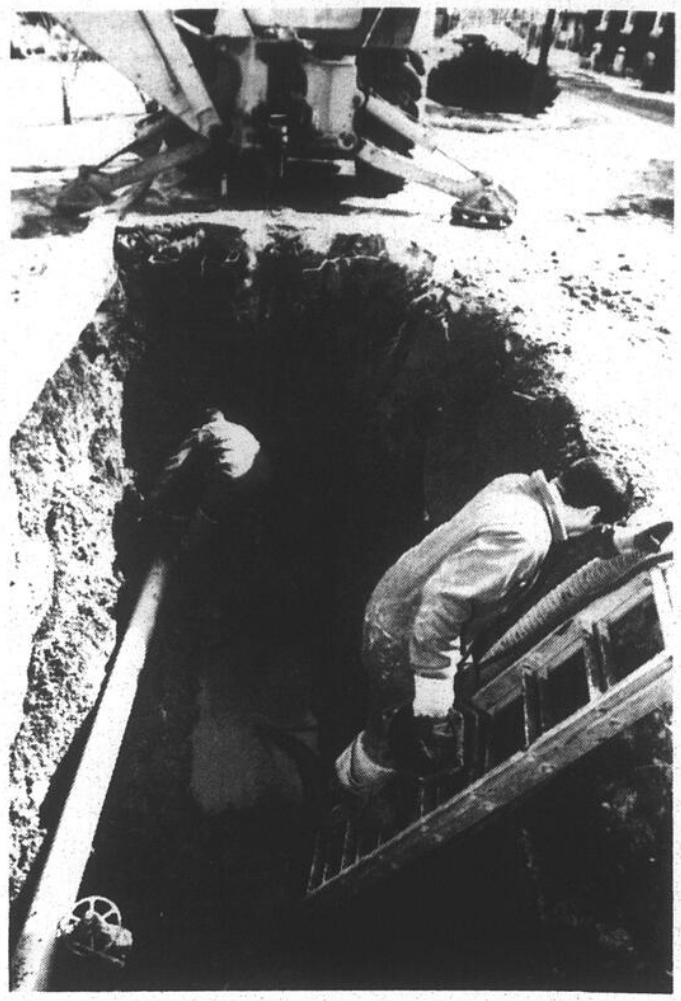

L'hôtel de ville assoiffé!

Le bris d'une conduite d'aqueduc en fonte, installée en 1956, il y a quarante ans, a nécessité deux jours de travaux de réparation la semaine dernière dans le stationnement arrière de l'hôtel de ville et sur la rue Longueuil. Ce bris a temporairement privé d'eau la vieille partie de l'hôtel de ville et, ce qui est plus grave, le système de gicleurs du Musée du Haut-Richelieu. (photo jacques PAUL)

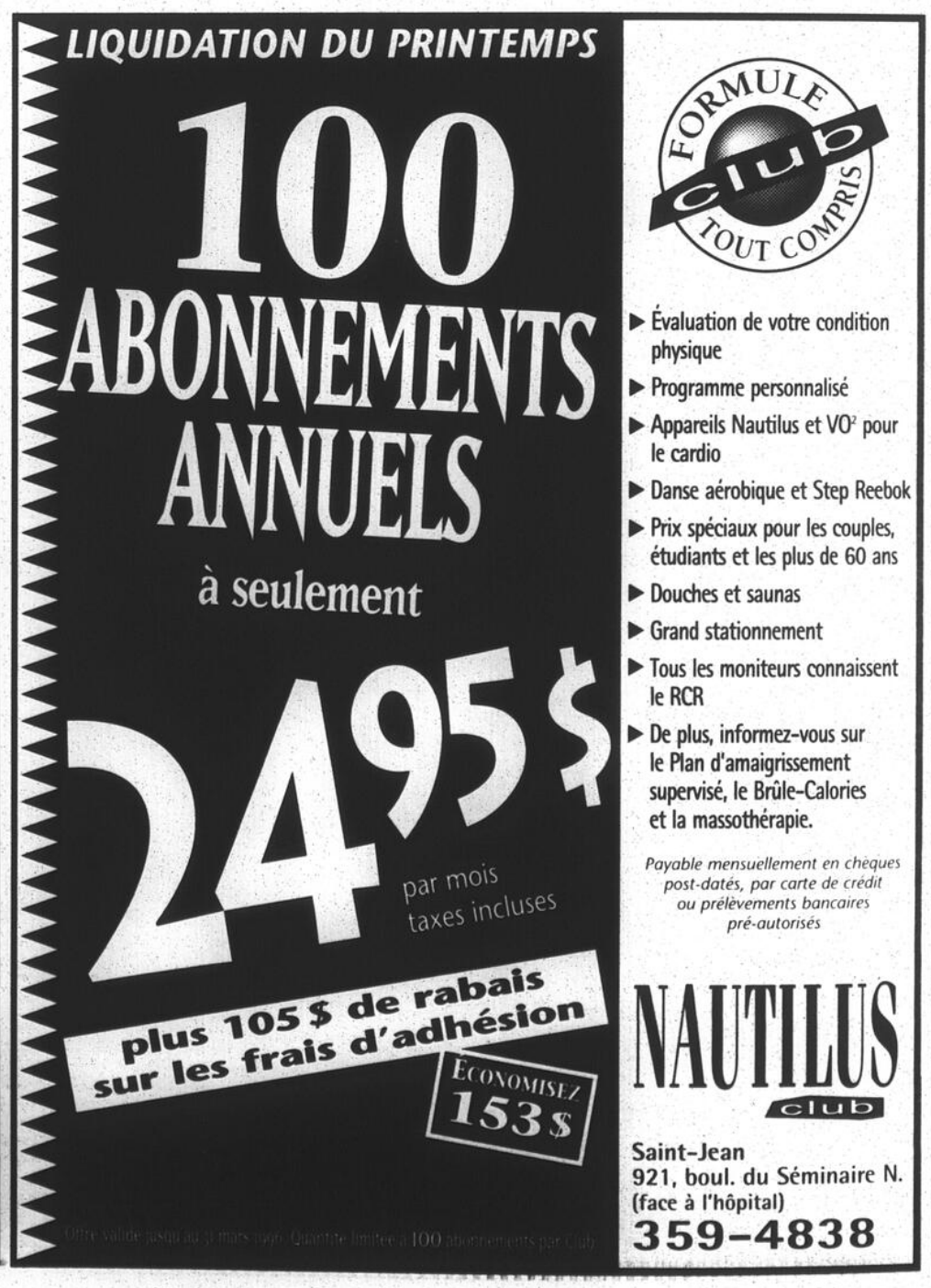

Entre St-Charles et Frontenac

Rue Richelieu: les logements interdits au rez-de-chaussée

Il sera dorénavant défendu de convertir en logements des lo-

marc-o. TRÉPANIER

caux commerciaux situés au rez-de-chaussée des immeubles ayant front sur la rue Richelieu, dans la section comprise entre les rues Saint-Charles et Frontenac, au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le conseil municipal a déposé le projet de règlement de zonage no 2671 dans lequel il est précisé que c'est à la demande de l'organisme «Rues Principales» qu'a été présentée cette modification à la réglementation d'urbanisme.

Présentement, le réglement autorise des usages résidentiels sur la rue Richelieu sans distinguer le rez-de-chaussée des autres niveaux des bâtiments.

L'amendement au zonage, ajoute-t-on, «s'inscrit dans le processus de revitalisation du Vieux Saint-Jean et rejoint les objectifs du plan d'urbanisme».

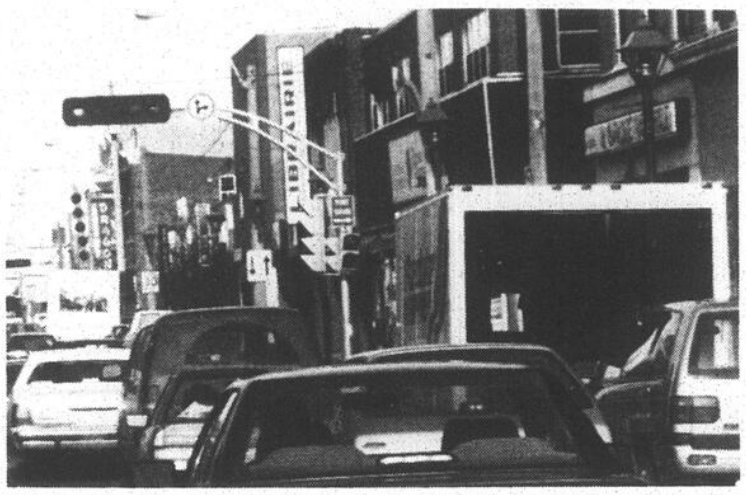

Il ne sera plus permis de transformer en usage résidentiel les rez-de-chaussée des immeubles de la rue Richelieu, entre les rues Saint-Charles et Frontenac.

Le plan d'urbanisme, rappelle le règlement, a pour objectif l'implantation et le maintien de bureaux et places d'affaires au centre-ville et vise à orienter la vocation commerciale du secteur centre en fonction d'usages et d'établissements récréo-touristiques.

L'ancien règlement de zonage no 1643, adopté le 1er juin 1981, ne permettait pas d'usage résidentiel au rez-de-chaussée des immeubles de la rue Richelieu.

Lors de la refonte du 8 mars 1993 (règlement no 2433), cette restriction avait été complètement annulée même si elle allait en contradiction avec l'esprit du plan d'urbanisme adopté en 1992.

Le projet de règlement no 2671 reprend donc les dispositions de l'ancien règlement 1643 en plus d'élargir la section de la rue Richelieu sur laquelle sera interdite la transformation résidentielle des rez-de-chaussée.

Signalisation à Saint-Jean

Des horaires installés aux poteaux d'autobus

Afin de bien informer les usagers du transport urbain et de

marc-o. TRÉPANIER

leur faciliter les choses, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu complète présentement l'installation d'horaires individualisés sur chacun des 170 poteaux d'arrêt des circuits 31, 31N et 33.

Pour les amateurs de chiffres, le technicien en transport de la ville, Jean-Pierre Messier, précise qu'on retrouve 70 arrêts sur le circuit 33 (St-Eugène), 85 arrêts sur le circuit 31 et quinze arrêts sur le circuit 31N (Normandie).

Plastifiés et perforés, les horaires installés sur les poteaux résistent aux intempéries. Ils ont tous été changés en raison du nouvel horaire entré en vigueur le 3 janvier dernier sur les circuits urbains.

Ces horaires permettent notamment aux usagers occasionnels qui n'ont pas en

Michel Bourdeau du service des Travaux publics de Saint-Jean-sur-Richelieu installe l'un des 170 horaires plastifiés se retrouvant sur les poteaux d'arrêt des circuits d'autobus urbains 31, 31N et 33. (photo jacques PAUL)

poche l'horaire complet de connaître rapidement les temps de passage des autobus. M. Messier conseille aux usagers de se présenter à l'arrêt cinq minutes avant l'heure indiquée.

Par ailleurs, de grands panneaux informatifs comprenant la carte des circuits, l'horaire, les tarifs et les points de vente des billets seront installés d'ici la mi-avril dans chacun des 25 abribus du réseau urbain.

■ Dans les écoles

Le technicien en transport se prépare d'autre part à entreprendre une tournée des écoles secondaires de Saint-Jean-sur-Richelieu pour informer les étudiants sur le fonctionnement du réseau urbain, autant sur les horaires que sur les circuits, les tarifs et les cartes d'identité leur permettant de voyager à tarif réduit.

■ Budget de $1 million

Soulignons que 432,612 passages ont été enregistrés sur les circuits urbains de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1995, ce qui représente une moyenne de 36,051 usagers par mois.

Les dépenses d'opération du réseau urbain ont été de $1,028,720 en 1995. Ces coûts sont défrayés par des revenus d'usagers de $378,265, une subvention de Québec de $302,069, une contribution municipale de $341,537 et d'autres revenus (publicité) de $6,849.

TOYOTA

Les meilleures voitures neuves font les meilleures voitures d'occasion

No 1: la Tercel

Toyota Tercel 1996

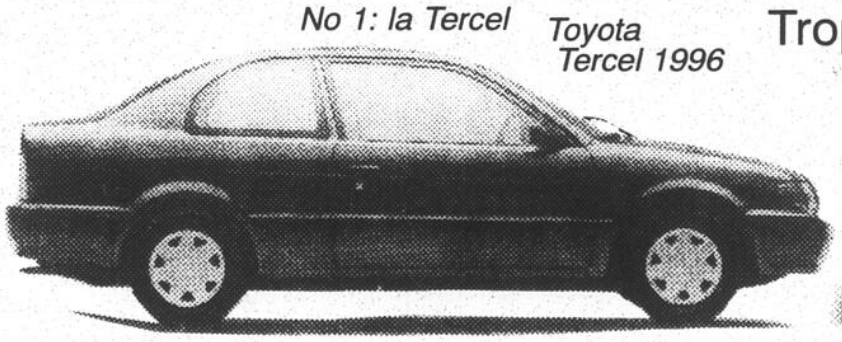

Trophée de la CAA

No 2: la Camry

Toyota Camry 1996

À partir de 195$ /mois 48 mois

pour la meilleure voiture d'occasion

À partir de 299$ /mois 48 mois

Au-delà du prix... il y a Déry

DÉRY TOYOTA

359-9000

TOYOTA La promesse du mieux-faire

1055, boul. du Séminaire NORD, Saint-Jean-sur-Richelieu

SOLUTION TOYOTA

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ

PEA

* Programme de location à long terme Solution Toyota basé sur le modèle Tercel 96 AC51LK-AA, vendu au détail aux clients admissibles pour un bail de 48 mois avec option d'achat et comptant de 850$ (taxes en sus). Coût total du bail 10 666,56$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Immatriculation, assurance, transport, préparation et taxes en sus. Premier versement de 222,22$ et dépôt de sécurité de 225$ requis au moment de l'achat. Franchise de kilométrage: 96 000 km; frais de 7¢ le kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit de Toyota Crédit Canada inc. Offre valable jusqu'au 1er avril 1996. Photo pour fins d'illustration seulement. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

* Programme de location à long terme Solution Toyota basé sur le modèle Camry DX BG12KP-AA, vendus au détail aux clients admissibles pour un bail de 48 mois avec option d'achat. Un comptant de 1 100$ est exigé (taxes en sus). Coût total du bail 16 355,04$ (frais de transport et de préparation exclus), immatriculation, assurance et taxes en sus. Premier versement de 299$ + 20,93$ (TPS) + 20,80$ (TVQ), soit 340,73$ et dépôt de sécurité de 350$ requis au moment de l'achat. Les montants de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Sur approbation de crédit de Toyota Crédit Canada inc. Offre valable jusqu'au 31 mars 1996. Photo pour fins d'illustration seulement. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

021582-242-fg

Le maire Smereka sème la confusion

Planeurs: la ville redit NON aux riverains

Craignant qu'un processus d'audiences publiques ne retarde le projet de deux ans, le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu refuse, contrairement aux députés Claude Bachand et Roger Paquin, d'appuyer les riverains de l'aéroport dans leur requête pour l'obtention d'audiences publiques indépendantes sur les planeurs.

Une cinquantaine de riverains de l'aéroport étaient à l'hôtel de ville lundi soir pour réclamer en vain un appui du conseil municipal dans leur requête pour l'obtention d'audiences publiques sur les planeurs. (photo jacques PAUL)

«Il y a un risque que le ministre de la Défense décide de laisser tomber le projet plutôt que de tenir des audiences publiques», a déclaré le maire Myroslaw Smereka lundi soir en séance publique relativement au projet de transfert de l'aéroport de St-Honoré à celui de Saint-Jean de l'école des planeurs des Cadets de l'air.

marc-o. TRÉPANIER

Une séance au cours de laquelle une cinquantaine de citoyens riverains de l'aéroport se sont présentés à l'hôtel de ville pour appuyer leurs principaux porte-parole dans leur seconde tentative en deux semaines pour obtenir l'appui de la municipalité en faveur de la tenue d'audiences publiques indépendantes sur le projet des planeurs.

Le maire Smereka a semé la confusion lorsqu'il a affirmé avoir obtenu des informations du gérant de l'aéroport selon lesquelles le ministre de la Défense nationale ne prendrait pas de décision unilatérale sur le projet des planeurs lorsqu'on lui remettra le rapport faisant l'analyse des mémoires déposés par les comités de citoyens. Selon ce que comprenanit M. Smereka, il y aurait encore place pour intervenir.

Rejoint mardi matin, le major Carlo De Ciccio, officier des affaires publiques pour les Cadets de la Région de l'Est au ministère de la Défense nationale, nous a indiqué qu'il y avait eu mauvaise interprétation de ses propos à la ville. M. De Ciccio a précisé que le ministère de la Défense nationale n'irait pas de l'avant unilatéralement avec le projet des planeurs tant que le ministre ne se sera pas prononcé.

À la lumière des informations qui lui seront transmises dans un rapport au cours des prochains jours, le ministre David Collenette pourrait décider d'aller de l'avant avec le projet, de le retirer, de demander des études complémentaires ou encore d'appeler des audiences publiques.

Un adjoint spécial du ministre de la Défense, Charles A. Bergeron, a d'ailleurs écrit en septembre aux riverains «qu'il appartiendra au ministre de déterminer si les préoccupations exprimées par le grand public justifient que le dossier soit remis au ministre de l'Environnement à des fins de consultation publique».

«C'est horrible d'avoir avancé des choses erronées comme l'a fait le maire hier soir à propos du processus», a réagi l'un des porte-parole des riverains, Yves Saint-Mleux. Il a aussi déploré le fait que le conseil municipal avait un «agenda caché» pour accepter les planeurs, peu importe les conséquences environnementales et les préoccupations des citoyens.

Plusieurs échanges animés ont marqué la séance publique lors de la période de questions où le maire Smereka a carrément demandé aux riverains si le but qu'ils recherchaient était de fermer l'aéroport. «Non, d'aucune façon nous ne voulons fermer l'aéroport mais nous voulons protéger la qualité de vie qui a été la nôtre jusqu'à maintenant», lui a répondu M. Saint-Mleux.

Les citoyens ont dénoncé le fait que le conseil municipal se réfugiait derrière les recommandations de son comité de gestion de l'aéroport, où siègent les conseillers Germain Granger et Robert Lafontaine, pour ne pas les appuyer dans leur demande d'audiences publiques indépendantes alors même qu'aucun comité sur l'environnement n'a encore été créé à la ville depuis l'élection du maire Myroslaw Smereka, ce qui, a-t-on fait remarquer, laisse planer un sérieux doute sur les préoccupations environnementales du conseil.

Tensions Bonaldo-Denis: le maire se fait une idée!

De retour de vacances lundi au 188 Jacques-Cartier Nord, le maire Myroslaw Smereka n'avait pas encore tiré ses conclusions sur les tensions entre son directeur général, Édouard Bonaldo, et le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis.

marc-o. TRÉPANIER

«Les conseillers ont jasé de cette question lors de leur caucus du 11 mars. Le lendemain, le conseiller Michel Thibodeau, qui agissait comme maire suppléant, a écrit au directeur général pour lui demander d'enlever l'affiche controversée de tous les panneaux d'affichage de la ville», précise le maire.

Cela dit, il ajoute qu'il en est personnellement au stade d'écouter les différentes versions et opinions afin de se faire une idée sur cet affichage ayant fait jaser tout l'hôtel de ville.

Geste d'impatience? Ras-le-bol incontrôlé? Insubordination? Provocation calculée afin de se faire offrir une prime de séparation? Que cherchait donc le directeur général?

Toutes les interprétations ont ainsi circulé dans les couloirs de l'hôtel de ville à propos de l'affichage d'une note de service dans laquelle le directeur général Édouard Bonaldo s'en prenait au conseiller Yves Denis.

Un affichage qui survenait à la suite des interventions publiques du conseiller sur différentes dépenses des services municipaux et sur les frais de resto du directeur général. M. Bonaldo a mis en parallèle sur son affiche ces critiques publiques avec une autre déclaration du conseiller qui avait réclamé un code d'éthique pour les élus et fonctionnaires. «Découvrez l'énigme et instruisez-moi», disait la note de service affichée.

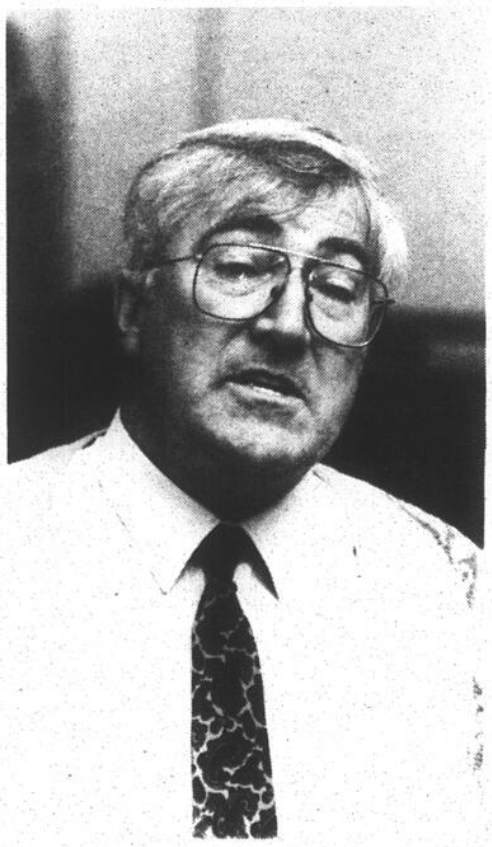

Maire suppléant, le conseiller Michel Thibodeau a ordonné au directeur général Édouard Bonaldo de retirer son affiche controversée. (photo jacques PAUL)

Il faut donc croire que le maire Smereka, en réservant ses commentaires pour plus tard, n'a pas encore résolu l'énigme.

Zonage du Vieux St-Jean

Smereka dit non à un moratoire

Les élus de Saint-Jean-sur-Richelieu n'ont pas l'intention de mettre sur la glace leur pouvoir d'intervention sur le zonage dans le Vieux Saint-Jean.

marc-o. TRÉPANIER

Le maire Myroslaw Smereka répond par la négative à la demande de l'organisme Rues Principales qui a réclamé un moratoire sur les dérogations et les modifications au zonage lors du récent mini-forum sur le développement économique tenu le 6 mars à l'hôtel de ville.

Rues Principales a fait cette demande dans le cadre de son opposition au changement de zonage autorisé par le conseil au 70 rue St-Charles, permettant à cet endroit l'aménagement d'un pub anglais.

Répétant que le conseil continuait d'aller de l'avant avec le dézonage du 70 rue St-Charles, le maire Smereka souligne que les démarches se poursuivent parallèlement afin de doter le Vieux Saint-Jean d'un programme particulier d'urbanisme (PPU).

«Le PPU fournira un cadre réglementaire guidant l'ensemble des interventions au centre-ville», a dit M. Smereka.

Lundi prochain, le 25 mars, le conseil municipal rencontrera à huis-clos cinq firmes d'urbanistes qui se disputent le mandat de réalisation du PPU et qui ont été invitées à déposer une proposition à la ville.

Le maire Smereka souligne que les démarches se poursuivent parallèlement afin de doter le Vieux Saint-Jean d'un programme particulier d'urbanisme.

Maison du 236 Longueuil

La ville rencontre Leblanc le 27 mars

Le dossier controversé des travaux non réglementaires effectués sur l'immeuble du 236 rue Longueuil, dans le Vieux Saint-Jean, pourrait se régler à l'amiable mercredi prochain, le 27 mars.

marc-o. TRÉPANIER

À la demande du propriétaire de l'immeuble, M. Sylvain Leblanc, une rencontre se déroulera à l'hôtel de ville en présence des avocats des deux parties, Me Richard Lemieux pour la ville et Me Donato Di Tullio pour M. Leblanc.

La ville et M. Leblanc examineront la possibilité de trouver un terrain d'entente pour que les travaux de rénovation puissent être complétés en conformité avec l'esprit du règlement relatif aux maisons patrimoniales.

Si ces discussions achoppent, c'est devant le tribunal que se déroulera la prochaine rencontre entre les parties.

Bar-terrasse sur le boulevard Saint-Luc

«Trop tard», dit Dolbec aux 116 citoyens mécontents

«On ne peut rien faire. Il est trop tard.» Voilà la réponse formulée par les élus municipaux de Saint-Luc à l'endroit d'une quinzaine de citoyens mécontents qui assistaient, lundi soir, à l'assemblée régulière du conseil. De toute évidence, l'ouverture prochaine d'un bar-terrasse au 303, boulevard Saint-Luc ne fait pas l'affaire des résidents du secteur Place Poitier.

Une quinzaine de citoyens ont assisté, lundi soir, à l'assemblée du conseil municipal, pour manifester leur désaccord avec le projet d'ouverture d'un bar-terrasse sur le boulevard Saint-Luc. (Photo jacques PAUL)

«Lorsque j'ai appris qu'un bar-terrasse allait ouvrir à

isabelle SIMARD

quelque 60 pieds de mon lieu de résidence, j'ai sursauté. Tout de suite, j'ai fait circuler une pétition et 116 personnes se sont opposées au projet», raconte Marie Touché, une résidente de Place Poitier.

Lucien Legrand est propriétaire d'un édifice à logements situé à 42 pieds du futur bar-terrasse. «Imaginez un peu si les clients prennent un coup et font des dommages aux automobiles de mes locataires. Les assurances vont augmenter et mes locataires ne voudront plus renouveler leur bail», s'indigne-t-il.

Mme Touché est d'avis que l'intimité des résidents du secteur entourant le bar sera grandement affectée.

«Nous serons à la vue de tout le monde. Il y aura du bruit jusqu'à 3 heures du matin, des engueulades, des motos, des motards. J'ai emménagé à Saint-Luc pour vivre dans la tranquillité. Mes enfants et moi serons constamment dérangés», affirme-t-elle.

■ **Rien à faire**

Le permis d'opération du bar-terrasse a été émis le 12 mars 1996 à Michèle Dolbec et Nicole Goyette selon le règlement de zonage en vigueur.

«Le boulevard Saint-Luc a été zoné commercial. Si le permis d'opération d'un bar-terrasse est conforme au règlement d'urbanisme, nous ne pouvons rien faire pour empêcher son ouverture», a expliqué le maire Gilles Dolbec.

Le règlement de zonage du boulevard Sait-Luc a été adopté en 1980. Les citoyens ont été invités à s'y opposer publiquement devant les élus municipaux. À l'époque, aucun citoyen n'a manifesté son désaccord avec le règlement.

«Dans le cas présent, si nous avions refusé d'émettre le permis de commerce, la Ville aurait été confrontée à une poursuite. Nous n'avons pas le droit de refuser l'octroi d'un permis d'opération à des tenanciers de bar dans une zone commerciale en prétextant que leur commerce sera dérangeant. On ne peut rien faire. Il est trop tard», a-t-il lancé, devant les regards médusés des citoyens.

«Le règlement passe avant le gros bons sens. Vous favorisez deux personnes au détriment de 100 autres», a clamé M. Legrand. Le ton montait dans la salle. Les citoyens étaient visiblement offusqués par la tournure des événements.

«On a 15 jours pour renforcer notre position. Nous avons acheminé une lettre à la Régie des alcools, des courses et des jeux. Nous avons besoin de l'appui des élus municipaux», d'ajouter M. Legrand.

Une fois de plus, les conseillers ont maintenu leur position. «Nous n'avons pas le droit d'intervenir. Nous ne pouvons rien faire. Il est trop tard», a répété l'élu du quartier no 5, Pierre Thibodeau.

Seul le conseiller du quartier visé, Alain Paradis, a donné son appui au groupe de citoyens. Lui-même demeure près du futur bar-terrasse.

«Je dois porter deux chapeaux, celui du citoyen et celui du conseiller. Je n'ai rien à reprocher au service d'urbanisme. L'émission du permis a été réalisée conformément au règlement en vigueur», a-t-il tenu à spécifier.

Cependant, M. Paradis a pris l'engagement d'appuyer le groupe de citoyens dans leurs démarches. Ceux-ci ont à coeur de faire avorter le projet.

Chose certaine, les élus municipaux assurent qu'ils ne tarderont pas à intervenir si les tenancières du bar ne se conforment pas aux règlements municipaux, notamment en matière de stationnement et du bruit après 23 heures.

L'établissement serait en mesure d'accueillir 46 personnes et offrirait entre 16 et 18 espaces de stationnement.

Ville d'Iberville

Brunch pour les bénévoles

La ville d'Iberville organise un brunch pour les bénévoles des comités municipaux, dimanche, à 10h, au Centre Mille-Roches. À cette occasion le commissaire au développement local de la ville de Verdun prononcera une conférence.

La municipalité veut ainsi souligner l'implication des bénévoles. Elle veut mettre en valeur l'action bénévole comme forme d'engagement qui permet d'assurer et d'améliorer les services dans Iberville.

Alain Laroche, commissaire au développement local de la ville de Verdun, s'adressera aux bénévoles et aux autres invités. Le mandat du commissaire dans cette municipalité est de développer le sentiment de fierté et d'appartenance à Verdun et de favoriser la prise en charge du milieu par les citoyens. L'exemple de la Fondation de l'Entrepreneurship créée dans cette ville a attiré l'attention des médias.

Le maire Jean Rioux espère que l'expérience de Verdun saura être une source d'inspiration pour améliorer les services dans sa ville.

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ DANS 6 MOIS
sur acceptation de crédit

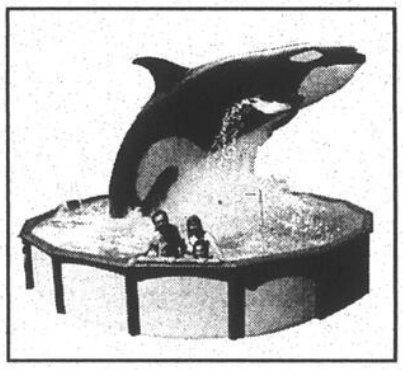

PISCINE HORS-TERRE 1996
21 PIEDS
Structure de 6 pouces
Garantie 25 ans
Équipement inclus
Toile solaire incluse
1 369$
non-illustré

PISCINE CREUSÉE
12 PI X 24 PI
Structure garantie 50 ans
Trottoir de béton inclus
Équipement inclus
Installation incluse
6 899$
non-illustré

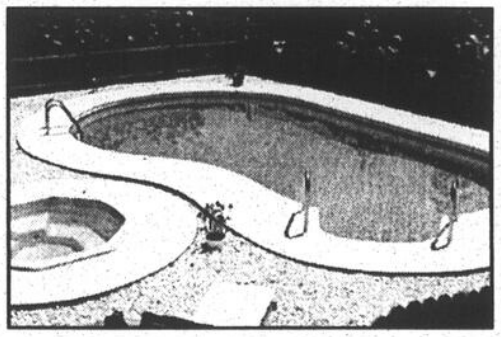

BAIN TOURBILLON
"ROYAL SPA"
6 places
2 495$

BioGuard
Produits pour piscine et bain tourbillon BioGuard®

Là où le service et les prix sont imbattables.

PISCINES CARON
19, rue Moreau, Saint-Luc
348-6905
DEPUIS 18 ANS

021575-c42-9

AVIS PUBLIC

Message à la population du Haut-Richelieu

« Un objet non identifié à pénétré l'atmosphère au dessus de St-Jean-sur- Richelieu »

... à suivre

- Carla Picinbono

Publi-reportage

Pont Alburg - Swanton

La MRC demande l'intervention de la Commission sur les eaux limitrophes

La MRC du Haut-Richelieu appuie la municipalité de Clarenceville dans sa démarche pour obtenir l'intervention de la Commission mixte internationale sur les eaux limitrophes dans le dossier du pont reliant Alburg et Swanton, au Vermont. Clarenceville craint que le Vermont n'aille de l'avant, dans son projet de refaire le pont, sans tenir compte des nouvelles données environnementales.

gilles BÉRUBÉ

Le pont de la route 78, qui relie les deux municipalités du Vermont, a été construit en 1937. Tous en conviennent, il doit être réparé. Là où on ne s'entend pas, c'est sur la solution. Et pour les riverains de la baie Missisquoi, la solution choisie n'est pas négligeable.

Le pont enjambe l'embouchure de la baie Missisquoi dans le lac Champlain. Ce bras de lac a une largeur d'un peu plus de 4,000 pieds. Le pont est formé de deux jetées d'une longueur totale de 3,000 pieds remblayées sur le fond du lac. Le reste est formé d'un pont sur pilier d'une longueur de 560 pieds. Il s'agit donc de l'ouverture réelle permettant l'écoulement de l'eau de la baie Missisquoi.

Une étude réalisée par l'État du Vermont a révélé que l'étroitesse du passage avait contribué à accroitre la sédimentation du côté de la baie en nuisant à l'écoulement des eaux. En outre, en freinant l'écoulement normal de l'eau, le pont favorise une concentration du phosphore dans la baie Missisquoi, ce qui entraînerait la prolifération d'algues. En fait, l'étude affirme qu'en ouvrant le passage sur sa pleine largeur, on pourrait réduire de 34% le niveau de phosphore dans la baie.

■ **Conclusions**

Ces conclusions n'ont pas fait l'affaire des Américains. Bien des chiffres ont été avancés sur les coûts de réfection du pont. La réfection du pont dans sa forme actuelle coûterait $6 millions US. Un pont ouvert sur toute la largeur du bras coûterait $21 millions de plus.

Le maire de Clarenceville, M. Kenneth Miller, est l'un des plus ardents défenseurs de la position des riverains de la baie Missisquoi. Ce plan d'eau, il faut le souligner, n'est pas juste québécois. Sa moitié sud est située aux États-Unis. Plusieurs municipalités riveraines américaines prennent leur eau dans la baie. M. Miller met en évidence que du côté québécois, au moins $35 millions ont été dépensés pour réduire la pollution dans la baie Missisquoi et par conséquent, dans le lac Champlain.

■ **Étude**

Du côté américain, un comité (*«Alburgh-Swanton Transportation Advisory Committee»* - on l'appelle ASTAC) a été formé pour étudier le sujet. M. Miller et le maire de Venise-en-Québec, M. Rosaire Daigle, en font partie. Une nouvelle étude a été commandée pour mesurer l'impact hydrodynamique du pont. Le mandat a été confié à une firme de Boston, indique M. Miller. Ce mandat est défini en trois phases, les deux premières décidant de la nécessité de tenir chaque phase subséquente.

Le maire de Clarenceville indique que la première phase est actuellement en cours. Les études pourraient s'étirer ainsi pendant plus d'un an. Plus le temps passe, plus on risque que la réfection du pont devienne une urgence. Il note qu'il y a deux ou trois ans, le pont a été réparé de façon à repousser la réfection d'environ cinq ans.

M. Miller craint ainsi que les Américains cherchent à étirer le temps et qu'ils se retrouvent devant une urgence. Le pont sera refait et on oubliera le dossier de la jetée pendant un autre demi-siècle. C'est dans cet esprit qu'il a recommandé à sa municipalité de demander l'intervention de la Commission mixte. Le maire observe que le comité ASTAC est aussi d'accord avec l'intervention de la Commission.

Du côté américain, les positions sont divisées. Dans le milieu des transports, on est pressé d'agir. Par contre, les environnementalistes et les municipalités riveraines de la baie croient aussi qu'il faut ouvrir le chenal sur toute sa largeur.

Du côté canadien, les municipalités riveraines ont emboîté le pas. Le député du comté de Brome-Missisquoi, M. Denis Paradis, doit soumettre la demande au ministre fédéral de l'Environnement, M. Sergio Marchi.

Notons que dans la région, la dernière internvention de la Commission mixte remonte aux années 70, quand elle avait étudié l'utilité de construire à Saint-Jean un barrage pour régulariser l'eau du Richelieu et du lac Champlain. Dans ce dossier, il s'était écoulé six ans entre le mandat et le dépôt du rapport.

à la M.R.C

Gilles Bérubé

Fosses septiques

■ La compagnie Épur-Eau, de Saint-Jean-sur-Richelieu, veut proposer aux municipalités rurales du Haut-Richelieu sa technologie pour traiter les boues de fosses septiques. La compagnie doit rencontrer les élus municipaux de la région à ce propos lors d'une soirée d'information, aujourd'hui, mercredi, le 20 mars.

Le plan de Bachand

■ Préalablement, le député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand, rencontrera les élus pour leur présenter le plan d'action qu'il veut mettre de l'avant pour contribuer à la relance de l'économie de la région.

$12,000 pour Vaillancourt

■ Un récent article dévoilant la rémunération versée aux maires par la MRC au cours de 1995 indiquait que M. Charlemagne Vaillancourt, de Saint-Alexandre, avait touché $2,658. En fait, M. Vaillancourt a touché $12,500 de la MRC en 1995. Au début de l'année, il a remplacé le maire de l'ancien village de Mont-Saint-Grégoire, M. Paul-Claude Bérubé, au sein de Compo-Haut-Richelieu. Le document fourni par la MRC omettait le travail de M. Vaillancourt sur ce comité.

Assurances

■ Le conseil des maires a autorisé un appel d'offres pour le contrat d'assurances de la MRC. Il est cependant prêt à reconduire le contrat actuel si l'assureur maintient les mêmes tarifs qu'en 1995. L'an dernier, la MRC avait rejeté l'unique soumission, la jugeant trop chère. Le soumissionnaire était revenu à la charge avec une proposition plus abordable.

Voirie

■ La MRC appuie la position de la MRC des Maskoutains concernant la responsabilité de la voirie. Cette dernière réclame le maintien du statu quo, c'est-à-dire que le ministère des Transports conserve la responsabilité des travaux à effectuer, qu'il en défraie les coûts en entier et qu'il continue de confier aux municipalités la supervision des travaux.

Programme établi depuis 5 ans

CONVALESCENCE

PRÉ ET POST-OPÉRATOIRES

AU COMPLEXE OASIS

Notre programme d'hébergement vous offre une convalescence de tout repos... à la journée ou au mois
- Supervision médicale
- Personnel infirmier 24 h/24
- Service de transport médical inclus

LE COMPLEXE OASIS SAINT-JEAN

Pour réservations, communiquez avec

NICOLE GUAY

Conseillère en hébergement

1050, rue Stéfoni
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-5861

96385-c40-d

Conférence - Animation

"Le Parent Entraîneur"

Comment transmettre des valeurs à nos enfants?

par **Claire Leduc,**
travailleuse sociale et membre "Fellow" de l'A.P.C.F.Q.
auteure du livre
"Le parent entraîneur"

Le mercredi 20 mars 1996 à 19 h 30
École secondaire Marcellin-Champagnat
14, Bord-de-l'Eau
Iberville
Admission gratuite

COMMENT TRANSMETTRE DES VALEURS À NOS ENFANTS

- Le rôle fondamental des parents:
transmettre des valeurs à nos enfants.

- **Étude des deux principes de base du PARENT ENTRAÎNEUR**

1- Le but de l'éducation est l'autonomie de l'enfant
2- Des valeurs véhiculées avec amour se transmettent des parents aux enfants.

- Détermination des valeurs que nous désirons transmettre à nos enfants. Élaboration des moyens.

CONFÉRENCE:

Le parent entraîneur est une mère ou un père qui veut assumer la transmission de valeurs fondamentales à ses enfants. Bien sûr, c'est un programme exigeant mais combien satisfaisant lorsque les parent réalisent que leurs enfants sont heureux et autonomes.

Selon les deux principes mentionnés ci-haut*, le travail du parent entraîneur est d'identifier les valeurs qu'il désire transmettre telles le respect, la communication, l'amour ou l'art pratiqué dans la famille et développer des moyens d'y arriver.

La conférence approfondit cette méthode d'éducation.

Ainsi, les nouveaux parents entraîneurs ne se sentent plus coupables et étreints par le doute. Conscients de leurs valeurs et de leur affection envers les enfants, ils évoluent énergiquement en acceptant de bonnes discussions. L'éducation est un contrat de longue haleine qui apporte du bonheur à ceux qui l'assument.

19751 2-c42-10

Venise-en-Québec

Pétition contre la vente de la rampe de mise à l'eau

Un groupe de citoyens de Venise-en-Québec s'oppose à la vente à une entreprise privée de la rampe de mise à l'eau qui longe le quai municipal. Une pétition à cet effet circule présentement à Venise.

gilles BÉRUBÉ

Ce dossier ne date pas d'hier. Le propriétaire du Motel La Terrasse, M. Michel Taillon, prétendait que la rampe faisait partie de sa propriété limitrophe. La municipalité avait commandé une expertise d'arpentage pour établir le bornage légal des propriétés. Le bornage a été réalisé par M. François Tremblay, arpenteur-géomètre. Son rapport n'a jamais été contesté, mais la municipalité n'a pas demandé de jugement sur ce bornage.

Une contribuable de Venise, Mme Nicole Osieda, s'est adressée avec succès à la Commission d'accès à l'information pour obtenir une copie de ce rapport. Il ressort du document que la rampe empiète de quelques pieds sur la propriété de M. Taillon. La descente est donc largement la propriété de la municipalité.

Selon la secrétaire-trésorière de la municipalité, Mme Diane Bégin, M. Taillon a déposé une offre pour acheter la rampe de mise à l'eau dans une lettre adressée à la municipalité. En entrevue téléphonique hier matin, Mme Bégin a indiqué que la lettre proposait deux solutions dont elle disait ne pouvoir se souvenir. À la suite de l'entrevue, elle devait nous faire parvenir la lettre par télécopieur. Au moment d'aller sous presse, en après-midi, la lettre ne nous était toujours pas parvenue.

Malgré la proposition de M. Taillon, Mme Bégin a souligné que le conseil n'avait jamais adopté de résolution pour vendre la descente. Toutefois, lors de l'assemblée du 2 février, le maire, M. Rosaire Daigle, aurait répondu à une question de Mme Osieda que cette vente était plausible.

Mme Osieda considère pour sa part que la vente de la propriété municipale constituerait un favoritisme flagrant envers un commerçant au détriment de l'ensemble de la population. Elle-même riveraine de la baie, elle bénéficie d'un accès direct au lac.

Par contre, une majorité de la population ne bénéficie pas d'un tel accès. Elle commente que la descente fait partie de l'infrastructure d'accueil de la municipalité.

Mme Osieda indique que c'est un autre citoyen qui a pris l'initiative de faire circuler une pétition avant de la lui apporter. Elle a poursuivi la tournée pour recueillir le plus de noms possible. Partout, elle dit avoir été bien accueillie. Elle invite les citoyens qui veulent apposer leur nom sur la pétition à la contacter au 244-5532 (Venise) ou au 465-6794 (Brossard).

Bientôt le grand ménage du printemps!

Un balai de rue ne fait pas le printemps! Mais, officiellement, le printemps, c'est aujourd'hui! Profitant du temps clément, le service des Travaux publics a commencé vendredi dernier le nettoyage des rues dans le Vieux Saint-Jean. Si la météo ne s'emballe pas, le grand ménage du printemps devrait débuter lundi prochain, le 25 mars, à la grandeur du territoire johannais. (photo jacques PAUL)

Des labours au centre-ville!

Vendredi dernier, la rue Frontenac, devant l'usine de filtration, ressemblait davantage à un champ en labour qu'à une artère urbaine. Beaucoup de «bouette» s'est retrouvée dans la rue alors que les camions ont transporté de la terre pour remblayer le trou creusé pour la construction d'un bassin d'égalisation, au nord de l'usine de filtration. Des travaux d'assainissement visant à permettre le nettoyage des filtres de l'usine de traitement de l'eau et le renvoi des eaux usées à l'usine régionale (photo jacques PAUL)

DES CHAMPIONNES POUR DES CHAMPIONS!

HONDA CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

M. Patrice Boulais, représentant chez Daigneault & Frères Honda de Saint-Jean-sur-Richelieu) remettait les clés de deux Honda Civic SI 1996 à M. Denis Gauthier (athlète professionnel bien connu de la région) et son fils M. Denis Gauthier jr récemment repêché par les Flames de Calgary.

HONDA Saint-Jean SUR RICHELIEU DAIGNEAULT & FRÈRES 1964

347-7567
Mtl: 447-7898
400, rue Laberge
Saint-Jean-surRichelieu

021724-042-g

VOUS SOUVENEZ-VOUS DE L'ÉTÉ DERNIER?
ALORS IMAGINEZ...

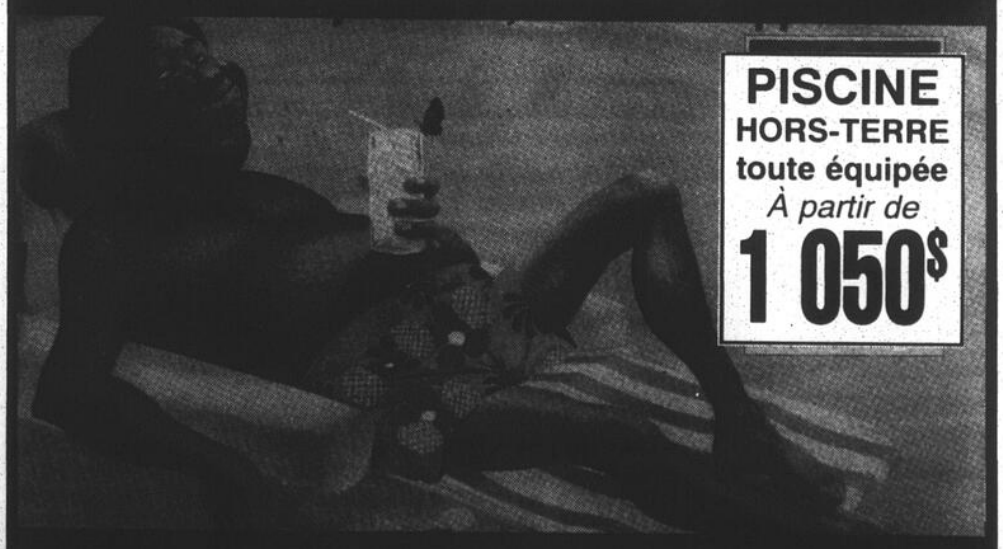

PISCINE HORS-TERRE toute équipée
À partir de
1 050$

ACHETEZ MAINTENANT
POUR UNE INSTALLATION EN AVRIL-MAI

SPAS intérieur extérieur (3 à 4 personnes) *À partir de* 1 995$

MURRAY PISCINES ET TRACTEURS Aqua Select

Jacques Cartier DEPUIS 1972 À VOTRE SERVICE

22, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-9833

JOHN DEERE NOMA

Consultation sur la gestion des déchets

Le BAPE à Saint-Jean les 9 et 10 avril

Le Bureau d'audience publique de l'environnement

gilles BÉRUBÉ

(BAPE) sera à Saint-Jean-sur-Richelieu les 9 et 10 avril prochain. Le Bureau tiendra la première partie des audiences publiques sur la gestion des déchets au Québec. Dans cette étape, l'audience, qui se déroulera au Centre culturel Fernand-Charest, vise tout le territoire de la Montérégie.

Rappelons que le BAPE a reçu du ministre de l'Environnement et de la Faune le mandat de tenir une consultation publique en vue d'élaborer une politique québécoise en matière de gestion des déchets. À cette effet, le ministère a publié un document énonçant 18 propositions de travail sur différents aspects de la gestion des déchets.

Lors d'une tournée tenue en février, le BAPE est venu à Saint-Jean pour présenter le document du ministère. Il s'agissait alors strictement d'une soirée d'information sur les propositions gouvernementales.

L'étape suivante est la tenue des audiences publiques, qui se déroulent en deux parties. Pour la Montérégie, la première partie aura lieu à Saint-Jean les 9 et 10 avril. En tout, le BAPE tiendra trois séances, soit à 19h30, le 9, et à 14 heures et à 19h30, le 10 avril.

■ **Questions**

Le 9 au soir, le ministère de l'Environnement défendera ses propositions en présence des commissaires du BAPE. À cette étape, il répondra aux questions du public. Cette étape, souligne une porte-parole du Bureau, Mme Sylvie Desjarlais, laisse la place à un débat sur les propositions. Les citoyens et les organismes pourront commencer tout de suite à faire entendre leur point de vue et à présenter des mémoires.

Les deux séances du 10 avril ne seront pas des répétitions, note Mme Desjarlais. Elles doivent servir à répondre aux questions et à entendre les citoyens et les organismes. Si le BAPE tient trois séances à Saint-Jean, c'est que celles-ci seront les seules à se dérouler en Montérégie à cette étape de la consultation. La Montérégie, faut-il le souligner, c'est plus d'un million d'habitants.

Notre interlocutrice indique que les citoyens peuvent commencer à envoyer leurs mémoires au Bureau. Toutefois, ils seront tenus confidentiels jusqu'à la deuxième partie des audiences publiques, qui suivront de 21 jours la première.

Lors de la deuxième partie, le ministère aura en quelque sorte un droit de réplique sur les arguments et les données qui auront été avancés. Ce sera aussi l'occasion d'énoncer des avenues de solutions sur des questions et des problèmes qui auront été soulevés. Cette deuxième partie des audiences ne se tiendra pas nécessairement à Saint-Jean.

Jusqu'au 29 mars pour les bacs

Les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu qui n'ont pas reçu un petit bac bleu pour la récupération ont jusqu'au 29 mars pour s'en procurer un sans frais. Après cette date, il leur en coûtera $10, taxes incluses, pour avoir un bac. Il faut téléphoner à Compo-Haut-Richelieu (347-0299) qui indiquera la démarche à suivre. Notons que cette procédure ne s'applique qu'à Saint-Jean. (Photo rémy BOILY)

Subvention de la MRC

Comme à tous les ans en mars, c'était soir de remise des subventions, mercredi dernier, à la MRC du Haut-Richelieu. Sur la photo, M. Serges Lafrance, du village de Henryville, remet un chèque de $20,000 à M. Serge Guay, représentant de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. On reconnaît également Mme Renée Gagnon, de CIME Mont-Saint-Grégoire ($2,000) et M. Réal Boulanger, du Musée régional du Haut-Richelieu ($300). Le préfet, M. André Barrière remet un chèque de $70,000 à MM. Pierre Gagnon et Jacques Lemoyne, du Centre d'aide aux entreprises. M. Michel Thibodeau, promaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, tient le chèque de $5,000 remis au Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo rémy BOILY)

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Les six conseillers font l'école buissonnière

La grogne s'installe chez des citoyens de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La séance régulière qui devait se tenir le mardi 12 mars dernier a été annulée faute de quorum. Le maire, M. Guy Patenaude, s'est retrouvé seul à la table de délibérations, les six conseillers s'étant absentés.

Ce n'est pas particulièrement l'harmonie chez les élus

gilles BÉRUBÉ

municipaux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Les conseillers forment un clan contre le maire. En outre, ce dernier a un conflit ouvert avec la secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Larose-Asselin, dont il a déjà réclamé le renvoi.

Le règlement municipal prévoit que la séance mensuelle du conseil de Notre-Dame se tient le deuxième mardi du mois. Le 12, les six conseillers ne se sont pas présentés. Après une demi-heure d'attente, le maire a appris de la secrétaire-trésorière que deux conseillers l'avaient prévenue qu'ils seraient absents. Les autres?

À 20h45, le maire a convenu avec la secrétaire-trésorière de reporter la séance au mardi 19 mars, à 20 heures. Le maire a demandé de faire passer un avis public dans le journal local pour informer les citoyens de la tenue de l'assemblée. Le jeudi, la secrétaire lui a fait savoir par lettre que l'avis ne pouvait être publié parce qu'il entraînait une dépense et qu'en conséquence, il fallait une résolution du conseil. Finalement, c'est le maire qui a pris sur lui de publier l'avis.

Formellement, le 13 mars, le maire a convoqué une séance spéciale pour le mardi 19 mars, à 20 heures, avec comme ordre du jour, le projet d'ordre du jour du 12 mars en plus d'un nouveau point. Après avoir reçu l'avis de convocation de la séance qu'il avait lui-même convoquée, le maire a reçu un second avis pour une séance spéciale devant se tenir le mardi 19 mars, à 13 heures.

La date de convocation de cette deuxième assemblée est le jeudi 14 mars. Elle a été demandée par les conseillers Éric Boyse et Scott Derick. L'ordre du jour inscrit sur l'avis est le projet d'ordre du jour du 12 mars en plus du même point ajouté par M. Patenaude.

Hier matin, le maire ne savait pas ce qui allait se dérouler à l'assemblée de l'après-midi. Chose certaine, il se promettait d'assister aux deux séances. Hier, à 16h00, l'assemblée de l'après-midi n'était toujours pas terminée. Il semble qu'on avait décidé d'écouler l'ordre du jour.

Chose certaine, le geste des conseillers a mis des citoyens en rogne. Dans un communiqué, le comité de citoyens dénoncent cette attitude sans comprendre la motivation qui les anime. Un porte-parole du groupe, M. Robert Patenaude, le petit-cousin de l'autre, considère que ce genre de situation est contraire à l'intérêt des citoyens. Le comité a réclamé l'intervention du ministre des Affaires municipales dans le dossier.

MISE AU POINT
L.DG
design
Luce Des Granges

Vous l'avez connue lorsqu'elle ÉTAIT propriétaire de la boutique DÉCORATION LUCE DES GRANGES INC., entreprise qu'elle a vendue il y a plus de NEUF ANS.

Depuis TROIS ANS, cette professionnelle de la décoration vous offre ses SERVICES DE CONSULTATION et/ou DES PROJETS CLÉ EN MAIN à partir de son bureau, sous la raison sociale L.DG DESIGN.

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

347-1271

19781-c42-l

PROBLÈMES de cheveux?

Une gamme de services vous est offerte pour solutionner vos problèmes:

- Traitement de la perte de cheveux
- Correction de la calvitie
- Prothèses capillaires haut de gamme pour hommes, femmes et enfants
- Volumateurs capillaires pour femmes
- Perruques pour dames, collection René de Paris
- Greffe capillaire (micro-transplantation capillaire douce)

SALON PIERRE enr.
1460, rue Bernier
(angle France) Saint-Luc
348-8032

13632-c14-d

Il intervient aussi sur la gare du CP

Aéroport: Bachand presse Ottawa d'aider Saint-Jean

«Si le gouvernement désire retourner ces types d'infrastructures

marc-o. TRÉPANIER

au milieu, comme l'indique sa politique nationale des aéroports, il serait justifié de s'assurer que ces infrastructures soient retournées en bonne condition», écrit le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, dans une lettre adressée vendredi au ministre fédéral des Transports, David Anderson.

M. Bachand presse ainsi le ministre Anderson de mettre à la disposition de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui veut prendre la relève du fédéral, une enveloppe budgétaire qui lui permettra de remettre en état l'aéroport lors de sa prise en charge.

Pour le député de Saint-Jean, Ottawa devrait dégager un «fonds de dévolution» pour les petits aéroports comme il l'a fait lors de la dévolution des grands aéroports et des ports nationaux.

La ville de Saint-Jean demande au fédéral une enveloppe de $5 millions pour la prise de possession de l'aéroport, une propriété fédérale qu'elle loue jusqu'en mai 1999. Ce montant permettrait d'y réaliser différents travaux de remise en état, notamment du drainage, le pavage des pistes et l'aménagement de voies de circulation.

Claude Bachand

Le maire Myroslaw Smereka a d'ailleurs entrepris des démarches pour rencontrer le président du Conseil du trésor et ministre responsable des Infrastructures, Marcel Massé, relativement à cette enveloppe de $5 millions.

■ Gare du CP

D'autre part, le député Bachand est également intervenu dans le dossier de la gare patrimoniale du Canadien Pacifique pour laquelle une entente de principe est intervenue pour son acquisition par la ville au montant de $30,700.

Il a écrit au président et chef d'opération du CP, M. David P. O'Brien, pour que soient accélérées les démarches de cession à la ville de la vieille gare.

Tout délai, explique M. Bachand, pourrait éventuellement compromettre le projet de rénovation de la gare puisque la ville de Saint-Jean, en vertu du programme des Travaux d'infrastructures Canada-Québec, doit compléter les travaux de $450,000 à la fin de mars 97.

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 6N3
Tél.: (514) 359-6411 - Téléc.: (514) 359-0532
Service des activités éducatives aux adultes

OLYMPIADES RÉGIONALES
EN SOUDAGE

Depuis la création de Compétences-Québec, organisme responsable des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique, les élèves de notre commission scolaire ont participé à des compétitions dans différents métiers à Québec en 1992, à Saint-Hyacinthe en 1993 et à Hull en 1994.

Après une année de relâche, les olympiades québécoises auront lieu au Palais des Congrès de Montréal du 30 avril au 3 mai 1996. De plus, au même endroit, se tiendront du 3 au 5 mai les Olympiades canadiennes; durant lesquelles, les élèves de l'Alberta, de la Colombie Britannique, de l'Ontario et du Québec s'efforceront de se qualifier aux 34e Olympiades internationales de métiers d'octobre 1997 qui se tiendront à Saint-Gallen en Suisse.

En prévision des olympiades québécoises, les treize commissions scolaires dispensant la formation professionnelle en Montérégie organisent des compétitions du 14 au 22 mars 1996 entre les élèves de la région afin de désigner les concurrentes et concurrents qui nous représenteront au niveau provincial.

La commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu est fière d'annoncer à la population de son territoire que les élèves de la *POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT* participeront aux compétitions de cuisine d'établissement, service de restauration et coiffure. Quant aux élèves de l'École professionnelle de Métiers, ils participeront aux compétitions de techniques d'usinage, dessin industriel et soudage.

Par ailleurs, nous invitons la population et les industries à venir rencontrer les soudeuses et soudeurs d'élites, à *L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS*, 100, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu, compte tenu que celle-ci sera l'hôte des compétitions régionales de soudage demain le 21 mars de 9h30 à 15h30.

197658-c42-nr

Partez sans Payer *

PAYEZ EN AVRIL 1997

SAMSUNG
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES
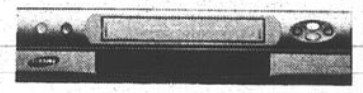
• VCR Plus
• 6 heures de secours
• Télécommande universelle
339$

SONY
MINI-CHAÎNE
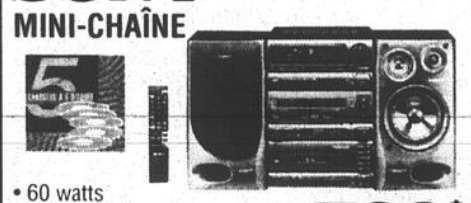
• 60 watts
• 5 disques
• GARANTIE 2 ANS
798$

SONY CAMÉRA VIDÉO
• Zoom 12x
• Télécommande
• 2 lux

EN PRIME
• Valise
• Ensemble de filtres
• Trépied
• 2e pile
(Valeur 1 299$)
L'ensemble pour seulement
1 179$

SANYO
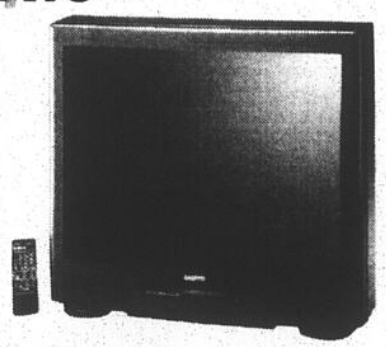
31 POUCES STÉRÉO
• 600 lignes de définition
• GARANTIE 5 ANS
Seulement 1 199$

Technics. "SURROUND SOUND"
CINÉMA MAISON
• 400 watts total
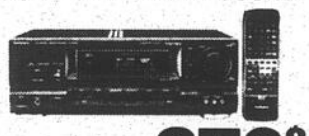
679$

SONY
RÉCEPTEUR "SURROUND SOUND"

• 200 watts total
389$

SAMSUNG
27 POUCES STÉRÉO
GARANTIE 3 ANS
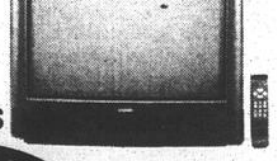
Service sur place
698$

SONY CHAÎNE MIDI
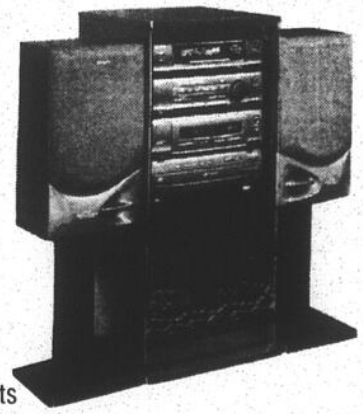
• 200 watts
• 5 disques
• Cassette double à inversion automatique
• "Woofer" 8 pouces
• GARANTIE 2 ANS
MEUBLE EN SUS
799$

MODES DE CRÉDIT DISPONIBLES

6 MOIS	12 MOIS	90 JOURS
6 versements sans intérêt	12 versements sans intérêt	1er versement dans 90 jours
1er versement dans 6 mois	1er versement dans 12 mois	

* Sur approbation de crédit. Taxes en sus, items sélectionnés

VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

021590-c42-g

Réintégration au caucus

Le Hir s'en remet à Bouchard

L'ex-ministre délégué à la Restructuration et député du comté d'Iberville, Richard Le Hir, s'en remet au premier ministre Lucien Bouchard pour réintégrer le caucus péquiste dans les meilleurs délais possibles.

Six jours après le dépôt du second rapport du Vérificateur général du Québec sur l'ensemble des contrats des études sur la souveraineté, dans lequel il sort blanchi de toute allégation de conflits d'intérêts, M. Le Hir confirme qu'il a écrit au premier ministre pour lui demander sa réintégration au caucus.

marc-o. TRÉPANIER

Une lettre «strictement confidentielle», dit-il en ne voulant pas en préciser le contenu qui, peut-on présumer, doit comporter sa version des événements qui avaient conduit à son retrait du caucus.

M. Le Hir précise qu'il a également demandé un rendez-vous avec le nouveau président du caucus et député d'Abitibi Ouest, François Gendron, relativement à ses démarches pour réintégrer l'aile parlementaire ministérielle.

Estimant que si certains avaient souhaité en faire une victime désignée de certains dérapages reliés aux études sur la souveraineté, il se félicite de s'être obstiné. «Il aurait fallu que la victime désignée soit une victime résignée, ce qui ne fut pas le cas», dit le député d'Iberville.

Il est aujourd'hui convaincu que sa formation de juriste et d'administrateur lui ont permis de sauver sa peau et de sortir indemne dans les conclusions du Rapport d'enquête du Vérificateur général.

«Ce rapport-là correspond en tous points à la vision que j'avais de la situation et à l'évaluation que j'en avais fait», commente-t-il.

Richard Le Hir a écrit lundi au premier ministre Lucien Bouchard pour réintégrer le caucus péquiste.

On peut lire dans le rapport déposé mercredi dernier par le Vérificateur général que «les résultats de notre enquête indiquent que le premier ministre, le ministre délégué à la Restructration et les membres de leurs cabinets respectifs n'ont pas participé à la négociation de ces contrats et qu'ils n'en ont pas tiré avantage».

Le Vérificateur conclut que Claude Lafrance, conseiller au Secrétariat, s'est placé en conflit d'intérêts dans le cadre de ses fonctions mais que «le personnel politique n'a pas été directement mêlé à l'octroi des contrats par le Secrétariat et qu'il n'a pas été informé de l'existence de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre M. Claude Lafrance et certains fournisseurs du Secrétariat.»

Le Vérificateur général déplore toutefois «le manque de rigueur et d'encadrement» au Secrétariat à la Restructuration et à la Direction générale de l'administration du Conseil exécutif comme étant «les principales causes des problèmes constatés concernant la gestion des contrats».

Pressé de questions de journalistes lors de la sortie du rapport, M. Le Hir avait blâmé l'ex-premier ministre Jacques Parizeau et laissé entendre qu'il pourrait entamer des poursuites contre certains membres de son entourage.

Mais on sent maintenant qu'il cherche plutôt à tourner la page et à faire sa part pour aider la poussière à retomber, désireux de terminer son mandat comme député d'Iberville au service des électeurs à qui, dit-il, il se sent très redevable pour la solidarité qu'ils lui ont témoignée pendant les semaines difficiles qu'il a traversées.

Leduc est prudent

L'Exécutif péquiste attend de voir si Le Hir sera réintégré

La publication du Rapport d'enquête du Vérificateur général sur l'attribution des contrats d'études sur la souveraineté et la volonté de Richard Le Hir de vouloir terminer son mandat de député n'ont en rien changé la position de l'Exécutif péquiste du comté d'Iberville.

marc-o. TRÉPANIER

Le président du PQ Iberville, Gilles Leduc, a indiqué hier (mardi) matin que son Exécutif maintient intégralement sa position de demander la démission de Richard Le Hir comme député péquiste et s'oppose à son retour au caucus.

Et si le député Le Hir était réintégré au caucus, assisterait-on alors à la démission en bloc de l'Exécutif comme le laissait entendre une lettre qu'il avait adressée au président du caucus, le 22 février?

M. Leduc met un bémol sur cette menace de démission. «Ce n'est pas nécessairement ce que ça veut dire. On va voir. Il va falloir qu'on en discute avec le parti. Le caucus et le parti, ce sont deux choses différentes», dit-il.

«On jugera des raisons du caucus s'il le réintègre», ajoute M. Leduc en rappelant que c'est parce qu'il jugeait que M. Le Hir ne faisait pas son travail de député du comté d'Iberville et qu'il avait clairement dit que la politique ne l'intéressait plus que l'Exécutif avait adopté ses prises de position.

Par ailleurs, le président Leduc n'a pas voulu commenter le Rapport du Vérificateur général parce qu'il ne l'a pas lu et parce qu'il y a également un complément d'enquête en cours du côté de la SQ sur l'ensemble du dossier.

Enfin, Gilles Leduc s'abstient de répliquer aux libéraux d'Iberville qui demandent, eux aussi, la démission de M. Le Hir.

Bachand pourfend les libéraux et prend la défense de Le Hir

En demandant au député Richard Le Hir de démissionner, les libéraux du comté d'Iberville ne font pas preuve d'une grande intelligence politique, estime le député bloquiste du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, dont une bonne partie de la circonscription recoupe le comté provincial d'Iberville.

marc-o. TRÉPANIER

«Plutôt que de chercher à compter sur leur propre force, les libéraux de Patrick Charlebois tentent de tabler sur une erreur politique passagère de l'ancien ministre délégué à la Restructuration. C'est très faible comme argumentation quand on sait que M. Le Hir est capable de défendre le comté d'Iberville de meilleure façon que n'importe quel libéral», déclare M. Bachand.

Il invite les libéraux d'Iberville à abandonner un comportement opportuniste inutile, à cesser de faire de la petite politique et à se positionner face aux dossiers importants du comté comme ceux de l'usine d'éthanol ou du prolongement de l'autoroute 35.

«M. Le Hir a passé son calvaire et il est temps de le laisser tranquille», estime celui qui pense d'autre part que le temnps est venu pour l'Exécutif du PQ Iberville de faire la paix avec un député qui lui a publiquement tendu la main.

«Il s'est comporté, ajoute-t-il, en leader face à l'Exécutif en signifiant qu'il était prêt à repartir sur des bases neuves. Il faut apprécier le geste d'ouverture posé par M. Le Hir et j'espère que l'Exécutif est disposé à travailler de concert avec le député légitime du comté afin de redonner à Iberville ses lettres de noblesse.»

Enfin, M. Bachand ne voit pas pour quelle raison son ancien chef et premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, n'accepterait pas de réintégrer M. Le Hir au sein du caucus péquiste maintenant que le rapport du Vérificateur général a prouvé qu'il n'avait jamais posé de geste illégal.

La forme, le tonus, le bon équilibre
de votre corps, tout ça n'a pas de prix...
2 pour 1
6 mois 159$*
1 an
4 jours/sem.
120$*
* Taxes en sus
GYMFORME
780, boul. d'Iberville, Iberville (Face au Carrefour Lapiante)
Jacques Palombo et Martine Charette, propriétaires
346-1263
23438-c42-c

FORMATION
INFO-TECHNIQUE
✓ Maximum de 8 étudiants par classe
✓ Formateurs qualifiés
✓ Support téléphonique suite à la formation
✓ Attestation de cours
✓ Matériel didactique inclus
✓ Frais de formation admis en déduction d'impôt

COURS DU SOIR
les jeudis et vendredis soirs de 18 h 30 à 21 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 15 h 30

Windows	28, 29 et 30 mas
Word	11, 12 et 13 avril
Excel	25, 26 et 27 avril
PowerPoint	9, 10 et 11 mai

348-4519
315, rue MacDonald Bureau 107
Saint-Jean-sur-Richelieu
Autres bureaux: Dollard-des-Ormeaux et Vaudreuil-Dorion

Le député s'en moque

Les libéraux d'Iberville veulent la tête de Le Hir

Les libéraux du comté d'Iberville veulent la tête du député péquiste Richard Le Hir. Ils réclament sa démission en s'attaquant à sa performance comme ex-ministre délégué à la Restructuration en estimant qu'elle leur permet de douter de ses compétences comme député.

marc-o. TRÉPANIER

«Suite à la sortie du rapport du Vérificateur général du Québec concernant l'affaire Le Hir, l'ex-ministre a fait preuve d'incompétence totale dans la gestion du défunt ministère de la Restructuration. Je ne doute pas de l'intégrité du député Le Hir, ce sont ses compétences que je questionne», déclare le président du PLQ Iberville, Patrick Charlebois.

Dans un communiqué de presse d'une douzaine de lignes, M. Charlebois souligne qu'il se demande ce que l'ex-ministre a fait depuis septembre 1994: «S'il n'est pas responsable du cauchemar administratif qui régnait dans son ministère, qu'a-t-il fait depuis sa nomination comme ministre?»

Il ajoute qu'il demande la démission de M. Le Hir pour «manque de compétence». «S'il a été incapable de gérer un ministère d'une vingtaine de personnes, je doute de sa capacité à représenter 44,000 électeurs», nous a souligné M. Charlebois.

«Je crois, estime-t-il, que M. Le Hir doit démissionner pour le bien de tout le monde et pour son bien personnel. Il est devenu la risée du Québec. C'est un naïf. Tout le monde lui montre la porte, y compris l'Exécutif péquiste, mais il tient à son siège par intérêt personnel. Qu'est-ce qu'il a fait depuis septembre 94 pour le comté d'Iberville?»

M. Charlebois conclut: «Je pense qu'il est grand temps pour M. Le Hir de se retirer de la vie politique. Il est innocent dans tous les sens du terme...»

■ Le Hir en rit

Invité à commenter les propos du président du PLQ Iberville, le député Richard Le Hir s'est contenté de déclarer «qu'il faut en rire».

Le président du PLQ Iberville, Patrick Charlebois.

Tout un monde d'économies ©

MEUBLES SÉLECTION

Rien à payer avant 1 AN*

NOUVEAU 1699$ Ensemble 4 mcx

Lave-vaisselle Niagara
- Système de lavage à 3 niveaux
- Insonorisation supérieure
- Panier à coutellerie dans la porte
- Paniers de luxe en nylon
- Étagère à tasses

529$ Exclusif

Inglis

Réfrigérateur 18pi³ Niagara
- Portes réversibles
- Panier à viande
- Balconnets de porte de super capacité ajustables
- Consommation d'énergie réduite

919$

649$ Cuisinière 30"

Laveuse Super Capacité
- Cuve de lavage 25% plus grande avec les mêmes dimensions extérieures
- 5 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau

Sécheuse Super Capacité
- Tambour de super capacité
- Cycles de séchage minuté et automatique
- Lampe de tambour

Super capacité

999$ Ensemble

MEUBLES SÉLECTION

Laurent

100, rue Moreau
Saint-Luc
Tél.: 348-4545
658-5754

17442-c26-m

* Sujet à approbation du crédit. Détails en magasin.

Party's Restaurant
TABLE D'HÔTE DU MIDI
à partir de 5,85$
LE SOIR à partir de 8,85$
Carrefour Richelieu (voisin du Super C) 359-3366
015490-c42-g

Au cégep de Saint-Jean

Un Centre d'aide et d'animation pour améliorer la qualité du français

Non le CAAF ce n'est pas le café étudiant au cégep de Saint-Jean. C'est plutôt le Centre d'aide et d'animation en

louise BÉDARD

français. Situé à l'étage de la bibliothèque, il offre un service d'aide mais aussi d'encouragement aux élèves qui éprouvent des problèmes d'écriture en français.

Le finissant du secondaire inscrit au Cégep devrait maîtriser le code grammatical et être en mesure de rédiger un texte cohérent sans faute. Le but de l'enseignement collégial en français n'est pas de lui apprendre à écrire. Mais pour apprécier les différents genres littéraires, il faut préalablement avoir lu et savoir écrire.

Or la réalité est connue. Plusieurs élèves du secondaire qui font le saut au collégial souffrent de carences importantes en français. Il y a toujours de bons étudiants, mais il y en a aussi de très faibles et d'autres qui éprouvent des difficultés avec un aspect ou un autre de la langue écrite.

Dans la perspective de promouvoir la formation fondamentale chez ses étudiants, le cégep de Saint-Jean place la maîtrise de la langue française parlée et écrite parmi les priorités de son action. Ainsi les professeurs de tous les départements tiennent compte maintenant de la qualitié du français des travaux remis, allant même jusqu'à refuser d'évaluer une copie mal rédigée.

Pour améliorer la qualité du français de ses étudiants, le cégep de Saint-Jean a adopté diverses mesures. L'organisation de cours de mise à niveau de français offerts aux étudiants faibles en est une. L'organisation d'un atelier préparatoire au test de français et maintenant à l'épreuve de français en est une autre tout comme la mise sur pied du CAAF.

De plus des professeurs ont produit du matériel didactique pour l'enseignement du français au cours des dernières années. Le Fonds de rayonnement pédagogique du Cégep a permis de financer la production de trois vidéos (un sur l'écriture poétique, un sur le récit et un autre sur le romain policier) qui ont été tous acquis par le ministère de l'Éducation.

Trois jeux informatisés ont aussi été conçus qui peuvent être particulièrement utiles dans les centres d'aide en français. Il s'agit de Gallocourse. Le cercle littéraire et Casimot.

■ Centre d'aide

Par ailleurs depuis 1989, les établissements collégiaux reçoivent une subvention pour financer les mesures d'aide en français. Cette aide permet actuellement d'assurer le fonctionnement du Centre d'aide et d'animation en français. Des professeurs sont dégagés d'une partie de leur tâche pour en assurer le fonctionnement.

Le CAAF c'est aussi un local où on trouve des tables de travail, des dictionnaires, des grammaires et des logiciels.

Ils sont présentement cinq professeurs à consacrer une partie de leur temps aux activités du CAAF. Ils supervisent 46 étudiants forts en français qui jouent le rôle de tuteurs auprès de leurs pairs aux prises avec des difficultés.

L'élève qui éprouve des difficultés fréquente le CAAF de façon volontaire. Son inscription n'est pas obligatoire mais elle peut contribuer grandement à la réussite de ses études. Les professeurs de français comme ceux d'autres matières peuvent inciter l'étudiant à s'y rendre.

Son inscription suppose un engagement de sa part, notamment d'assister à des rencontres, à l'heure fixée, à chaque semaine, avec son tuteur.

Il est important de conserver la fréquentation sur une base volontaire, souligne la professeure Ginette Beaulieu puisque c'est déjà la motié de la guérison. Si l'étudiant fait la démarche de s'inscrire, c'est qu'il est conscient de ses problèmes et est prêt à faire l'effort de les régler.

Au départ l'étudiant est invité à rédiger un texte d'une page qui servira à l'évaluer. L'exercice n'a pas pour but de le décourager mais plutôt de cerner ses difficultés. Au CAAF, l'élève pourra trouver de l'aide pour améliorer sa maîtrise des règles d'accord, de la syntaxe, de la ponctuation, de l'analyse grammaticale tout comme la qualité de son style.

■ Aide ponctuelle

Le CAAF n'est pas un centre de dépannage ni un service de correction auquel l'étudiant catastrophé fait appel à la veille de remettre des travaux de session. Cependant il offre de l'aide ponctuelle.

Une membre de l'équipe du CAAF aidera plutôt l'étudiant à dépister lui-même ses erreurs et lui indiquera comment trouver des solutions. Il lui expliquera les règles mais ne corrigera par les fautes à sa place. Ainsi le cégépien qui consulte un membre du CAAF doit prévoir un délai avant la remise de son travail pour retravailler lui-même son texte.

Le Centre offre aussi un service téléphonique. Il arrive aussi que des personnes de l'extérieur du collège fassent appel aux services du CAAF. Les questions soumises ne sont pas toujours faciles et exigent une recherche de la part du prof qui y répond.

Le Centre d'aide repose sur la collaboration d'étudiants-tuteurs qui viennent en aide aux cégépiens éprouvant des difficultés. (Photo jacques PAUL)

■ Animation

Comme son nom l'indique, le centre joue aussi un rôle d'animation au collège. Il organise notamment des concours dans le cégep pour promouvoir la qualité du français. D'ailleurs demain, jeudi, dans le cadre de la Semaine du français, des prix seront remis.

Le Centre collabore aussi à des activités culturelles et publie des textes mettant en valeur la qualité de la langue.

Jacques Audet est un des enseignants membre de l'équipe du CAAF. (Photo jacques PAUL)

46 étudiants jouent le rôle de tuteurs auprès des plus faibles en français

Étienne Fortin est un ancien étudiant du cégep de Saint-Jean. Il était du premier groupe des étudiants-tuteurs

louise BÉDARD

formé par le Centre d'aide et d'animation en français. Aujourd'hui il est toujours membre de l'équipe du CAAF, mais comme enseignant.

Ils sont actuellement 46 bons étudiants en français qui jouent le rôle de tuteurs. Ils étaient moins d'une vingtaine l'an dernier. Ils partagent une passion pour le français mais aussi pour l'enseignement auquel ils s'initient.

Cette formule d'entraide entre cégépiens s'avère stimulante pour l'élève qui éprouve des difficultés. Il reçoit non seulement de l'aide mais aussi de l'encouragement. Car trop souvent les élèves ayant des difficultés en français doutent de leurs capacités.

À chaque année, les profs de français ciblent les meilleurs étudiants qui pourront devenir tuteurs. Ils les invitent à se soumettre à un examen qui permettra de s'assurer de leurs connaissances.

■ Encadrement

Les cinq professeurs de français rattachés au CAAF ont la responsabilité de l'encadrement des tuteurs. Ceux-ci doivent suivre le cours de relation d'aide en français qui est inscrit à leur programme au même titre qu'un autre cours de français.

Le cours de relation d'aide inclut une révision de la grammaire. Il permet aussi au tuteur d'acquérir des notions de pédagogie. Il comporte entre autres un exercice de simulation. Le tuteur se familiarise aussi avec les outils disponibles: cahiers d'exercices, dictionnaires, grammaires, etc.

Beaucoup de ces jeunes tuteurs se destinent à l'enseignement. Ils piaffent d'impatience. Le CAAF leur offre leurs premiers élèves. Chaque tuteur est jumelé à deux élèves.

Le tuteur et l'élève s'entendent sur l'horaire de la rencontre hebdomadaire d'une heure. Elle a lieu au local du CAAF. Préalablement à la première rencontre, le tuteur a corrigé le texte soumis par l'élève. Il a repéré ses fautes pour mieux lui proposer ensuite des exercices. Il convaincra l'élève de prendre l'habitude d'ouvrir le dictionnaire pour régler un problème d'orthographe et de fouiller dans la grammaire pour relire une règle. Il pourra lui donner des dictées, lui fournir ses trucs, etc.

L'élève et le tuteur décident du travail à accomplir. Le cégépien s'engage à être fidèle au rendez-vous. En fin de semestre, en fonction de ses progrès, une attestation signée par les professeurs du CAAF lui sera remise.

Le tuteur prépare un plan d'aide pour l'élève. Le travail sera d'autant plus exigeant pour le tuteur si son élève n'est pas parmi les plus faibles.

Le tuteur doit rédiger un rapport de ses interventions, car il est lui-même soumis à l'évaluation. Le cours de relation d'aide est crédité. Le tuteur consacre en principe quatre heures par semaine au CAAF. Il rencontre individuellement ses deux élèves durant une heure et consacre autant de temps à la préparation.

BRAULT & MARTINEAU

le meilleur choix en électronique!

Bénéficiez des conseils de nos experts et de 36 ans d'expérience.

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT* PAYABLE EN MARS 97

NOUVEAU

699$

PIONEER

MINI-CHAÎNE
- Magnétocassette double à inversion automatique
- Dolby B

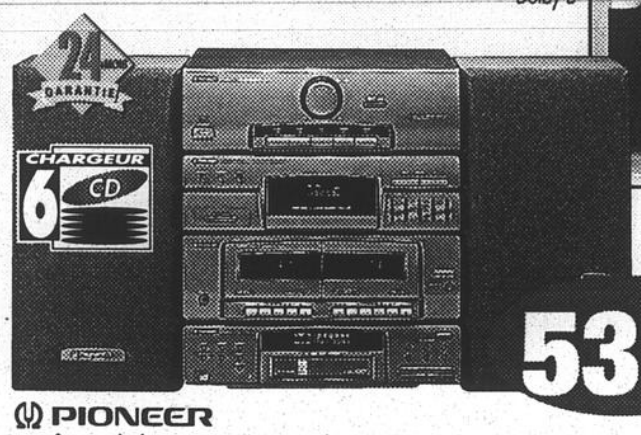

539$

PIONEER

CHAÎNE STÉRÉO • 200 watts total • Égaliseur graphique à 5 bandes • Haut-parleurs à 3 voies

599$

JVC

MINI-CHAÎNE
- 80 watts total • Magnétocassette double à inversion automatique • Extinction automatique
- Haut-parleurs à 3 voies

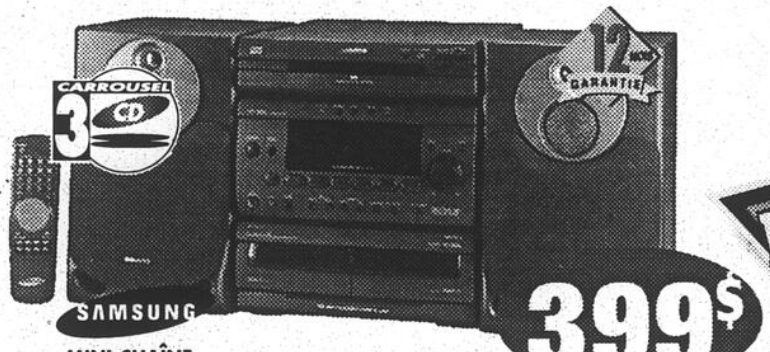

399$

MINI-CHAÎNE
- 400 watts • 3 modes d'égaliseur préprogrammés
- Magnétocassette double • Doublage à haute vitesse

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PROLONGÉ! Demandez-le!

489$

JVC

CHAÎNE STÉRÉO
- 3 égalisations électroniques préréglées
- Magnétocassette double à inversion automatique • 50 watts total

399$

SHARP

MICROCHAÎNE ULTRACOMPACTE
- Magnétocassette avec auto-inversion
- Réducteur de bruit Dolby B

359$

SAMSUNG

CHAÎNE STÉRÉO
- 3 correcteurs pré-réglés
- Balayage des plages

ÉCOUTEURS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE KOSS

LIVRAISON GRATUITE! PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!

SAMSUNG

MINI-CHAÎNE HAUTE-FIDÉLITÉ
- Magnétocassette double à inversion automatique
- Affichage fluorescent

299$

399$ LA PAIRE

CELESTION

HAUT-PARLEUR 8 PO
- 120 watts
- Cône en fibres traitées
- Frêne teinté noir

HEURES D'OUVERTURE

Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85, Métropolitain Est) Tél.: 881-9400 *Non-disponible au C.D.L. (Livraison gratuite 200 km)*

LAVAL 1770, boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572

LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110

LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon Est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455

BROSSARD 8220, boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke Est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446

HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

KIRKLAND 3150, boul. St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

STE-THÉRÈSE 125, boul. Desjardins Est (Sortie 22, Curé Labelle) Tél.: (514) 430-0555

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 mars 1997.

Technics Recoton Zenith Magnavox SAMSUNG PIONEER HITACHI Carmin-Vega! Panasonic JVC TOSHIBA Gentec SHARP ONKYO.

Nouveau menu à la cafétéria du Cégep

Terminé le traditionnel pâté chinois...

Au cégep de Saint-Jean, il n'y a pas que l'aménagement de la cafétéria qui a été refait en septembre dernier. Le menu

sylvie PROVOST

aussi a connu une cure de rajeunissement. Bye bye le traditionnel pâté chinois sans saveur et le tradionnel poudding au chocolat. On a fait place aux fruits et légumes frais ainsi qu'à une foule d'aliments sains. Durant le mois de la nutrition, des efforts supplémentaires ont d'ailleurs été faits pour inciter les jeunes à mieux manger.

Les nouveaux responsables de la concesssion de la cuisine au cégep de Saint-Jean, C.V.C. Services alimentaires, ne sont en poste que depuis septembre, mais déjà plusieurs modifications ont été apportées au menu de la nourriture quotidienne qui est offerte aux étudiants et aux professeurs.

À chaque jour, pas moins de 2,000 transactions sont effectuées à la cafétéria du Cégep. En moyenne on y sert entre 250 repas complets par jour, que ce soit à la cafétéria des étudiants ou à celle des professeurs. La concesssion de la cuisine s'occupe également des aliments qui sont servis au café étudiant.

■ Menu santé

Pour souligner le mois de mars, mois de la nutrition, une diététiste-nutritionniste a été présente sur place durant une semaine pour sensibiliser davantage les étudiants à mieux s'alimenter et à changer leurs habitudes alimentaires.

Tout au cours du mois de mars, on propose quotidiennement un menu santé et un menu plus traditionnel. Le menu santé est composé évidemment à partir du Guide alimentaire canadien en ce qui a trait aux aliments et aux proportions et il a été soigneusement étudié par des diététistes.

Pour leur part, les responsables de la caféréria sont conscients du travail qu'il reste à faire, mais tout est mis en oeuvre inciter davantage les jeunes à mieux se nourrir.

«Nous sommes repartis à zéro et le menu de la cafétéria a été refait. Il a été conçu à partir d'une étude des besoins de nos clients. Il propose des aliments frais et sains; beaucoup de légumes, des mets Széchouannais, entre autres. Tout ça à un prix abordable et à la portée de tous», précise Lucie Parent, chef de la cuisine du cégep de Saint-Jean.

«On croit beaucoup au concept des produits frais et on fait les efforts qu'il faut pour offrir en tout temps de la fraîcheur. Par exemple le midi, les légumes qui accompagnent les plats principaux sont cuits en petite quantité à la fois, comme ça on est toujours certain de leur fraîcheur.

«Nous avons accentué la fabrication de desserts plus légers même si cela exige un léger surplus d'inventaire, précise-t-elle. La clientèle semble également apprécier notre nouvelle ligne de muffins comme ceux aux cinq grains ou avoine et dattes. Aussi depuis janvier nous offrons des gauffres maison et un bar à garnitures. Le coût est à la pesée».

■ Encore beaucoup à faire

Malgré tous les efforts concertés, il reste que les étudiants et les jeunes en général sont toujours très friants de fast-food.

«À mon avis une semaine de sensibiliation par année c'est bien peu. Malgré tous nos efforts, je dirais qu'à peine 1% des jeunes sont plus sensibilisés à une saine alimentation. Chez les professeurs, le nombre est plus élevé. Chez les jeunes, les aliments dits de restauration rapide sont encore très en demande. Les habitudes alimentaires ne se changent pas facilement, mais c'est à nous dans les cuisines à faire les efforts qui s'imposent pour que ça change. Il faut être en mesure de s'adapter constamment», conclu Lucie Parent.

En poste depuis sept mois seulement, Mme Parent entend rester à l'écoute des besoins des étudiants et elle souligne que toutes les suggestions intéressantes seront écoutées et étudiées avec attention.

Lucie Parent est chef de la cuisine à la cafétéria du cégep de Saint-Jean. (photo jacques PAUL)

monde scolaire

Louise Bédard

Des enseignants gâtés à Saint-Alexandre

■ Les enseignants de l'école Saint-Alexandre ont été gâtés durant la Semaine des enseignants, qui se déroulait du 12 au 16 février. Tous les jours, des parents, des conseillers municipaux et même le maire ont voulu offrir un moment de répit aux professeurs durant la récréation en effectuant eux-mêmes la surveillance. Les enseignants ont également eu droit à des petites gâteries, des desserts, des cadeaux, de la part des parents, de la caisse populaire, du Club Optimiste et de plusieurs intervenants du milieu. Ils les remercient pour leur générosité.

Brunch de l'école Saint-Jacques à Clarenceville

■ Afin de financer les activités du midi, les leçons et devoirs et les activités parascolaires au profit des élèves, le comité de l'école Saint-Jacques de Clarenceville organise son brunch annuel le dimanche 24 mars, de 9 heures à 14 heures, à la salle des loisirs de Clarenceville. L'activité sera marquée par des tirages de prix de présence et de l'animation. Les billets sont en vente dès maintenant au coût de $7 (adulte), $3 (enfant de 5 à 12 ans) et gratuit (4 ans et moins). Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Isabelle Bessette (299-2594) ou Richard Duchesneau (294-2201).

Boucherie Jean

Tél.: (514) 347-7763
875, Chemin des Ormes Sud
L'Acadie

La Meilleure Viande Au Meilleur Prix!

HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche et lundi fermé
Mardi et mercredi de 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h

19e ANNIVERSAIRE

Emballé à votre goût
Boeuf haché maigre
10 lb et plus 1,89$ lb
20 lb et plus 1,79$ lb
30 lb et plus 1,69$ lb
50 lb et plus 1,59$ lb
Disponibilité de boîte sous vide sans frais supplémentaires.
Provenance de partie fraîchement désossée.

SUPER! SUPER! SUPER!
Nouvel emballage
La «thermoformation sous vide»

Longe longue de boeuf
Catégorie A-1 de 60 à 90 lb
2,49$/lb 5,49$/kg
(Comprenant: bifteck d'aloyau, surlonge, boston, filet mignon, boeuf haché)

EMBALLAGE SOUS VIDE GRATUIT

BOEUF Catégorie A-1
Arrière 2,08$ lb
de 150 à 180 lb
(Comprenant: bifteck d'aloyau, surlonge, boston, filet mignon, boeuf haché, bifteck, rôti, tournedos, viande à fondue)

Boucherie Jean
est la seule boucherie de la région à garantir la qualité de tous ses produits.

Vous voulez garnir votre congélateur, mais vous pensez que l'investissement est trop important! Alors, pourquoi ne pas profiter de nos avantageux plans de financement! 347-7763

Déjà moins de demandes d'admission en soins infirmiers

Les professeurs du Cégep demandent un moratoire sur le contingentement

Avant d'imposer un contingentement important des admissions au programme collégial de soins infirmiers, un examen plus sérieux de la situation devrait être fait.

louise BÉDARD

Les professeurs du cégep de Saint-Jean unissent leur voix à celles des autres collèges qui réagissent à l'annonce de la décision du gouvernement de réduire de 30% les admissions à ce programme dès septembre prochain. Sur une période de trois ans, les collèges devront réduire de 50% les admissions à ce programme.

Les enseignants ne comprennent pas la réaction précipitée, tant du gouvernement que de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) qui va encore plus loin en réclamant l'arrêt complet des inscriptions au programme de soins infirmiers dans les cégeps pour septembre prochain.

Les profs y voient là un coup de force non seulement du gouvernement mais aussi de l'OIIQ qui favorise plutôt la formation de bacheliers. Pourquoi prendre une décision aussi précipitée, se demandent-ils, alors que les perspectives d'emploi sont tout aussi incertaines dans bien d'autres domaines.

Le contexte actuel a déjà des répercussions sur les demandes d'admission. Au premier tour des admissions, Saint-Jean n'a reçu que 33 demandes, incluant celles d'étudiants du collégial qui veulent changer de programme. L'an dernier, le département de soins infirmiers avait fait son choix d'étudiants parmi une centaine de dossiers.

Avec les nouvelles règles du contingentement, Saint-Jean devrait admettre 45 étudiants. Des places seront donc disponibles au deuxième tour des admissions. Les profs tiennent à rassurer les étudiants. Il y aura des admissions en soins infirmiers pour septembre prochain. La ministre de l'Éducation n'a pas remis en question la formation collégiale dans ce domaine.

L'an dernier, le Cégep avait admis 80 nouveaux étudiants au programme de soins infirmiers. Environ 70 ont entrepris leurs cours.

■ **Choc**

Il va sans dire que l'annonce du contingentement a créé tout un choc dans les départements de soins infirmiers. La FNEEQ (Fédération nationale des enseignants) à laquelle appartient le syndicat des enseignants du cégep de Saint-Jean, dénonce plus globalement le manque de planification de la main-d'oeuvre à la suite de la reconfiguration du réseau de la santé. La question de la place que devraient occuper les infirmières détentrices d'un DEC (Diplôme d'études collégiales) dans le virage ambulatoire devrait être étudiée de plus près, estime la fédération syndicale.

Les enseignants reprochent au gouvernement de ne pas les avoir consultés avant d'annoncer un tel contingentement. Pourquoi ne pas avoir réuni le comité national des programmes techniques et professionnels, demandent-ils?

Ils dénoncent avant tout le fait que la décision ne s'appuie sur aucune étude de d'impact du virage ambulatoire sur la formation de la main-d'oeuvre. Cette révision en profondeur des besoins de main-d'oeuvre doit impliquer la participation des enseignants, croient ces derniers.

Les problèmes de placement des finissants du cégep de Saint-Jean en soins infirmiers seraient récents. Au cours des années passées, il y a eu de l'emploi pour la majorité des finissants qui acceptaient de travailler en dehors de la région du Haut-Richelieu, indique-t-on.

Il va sans dire que les profs du département de soins infirmiers défendent la formation collégiale dans ce domaine qui peut être adaptée aux nouveaux besoins, ajoutent-elles. Pour elles les diplômés du collégial ont leur place dans le réseau de santé.

La réduction de 30% des admissions devrait provoquer la mise en disponibilité d'une enseignante permanente. De plus deux autres ayant un statut précaire n'auraient plus de tâche.

La FNEEQ demande que des mesures de recyclage et résorption du personnel soient prévues. Elle demande aussi la relocalisation du personnel enseignant dans les autres ordres d'enseignement (universitaire et secondaire) pour éviter de perdre des ressources qualifiées.

■ **Secondaire**

À la commission scolaire de Saint-Jean, on se prépare aussi à la réduction du nombre d'admissions aux deux programmes d'enseignement professionnel reliés au domaine de la santé.

Un groupe d'élèves au lieu de deux sera admis en septembre prochain au programme d'infirmièr(e)s auxiliaires. Il en sera de même pour le programme de préposés aux bénéficiaires.

Don de $27,000 à Marie-Rivier

louise BÉDARD

La Fondation Ronald-McDonald vient de verser un don important de $27,275 à l'école Marie-Rivier que fréquentent des handicapés pour réaliser un projet d'aménagement d'un local de stimulation sensorielle.

C'est par le biais de son programme «Oeuvres de bienfaisance pour enfants» que la Fondation fait ce don important à cette école de Saint-Jean à vocation particulière.

Le Club optimiste de Saint-Eugène contribuera aussi en remettant un montant de $2,400. La compagnie Oerlikon a aussi versé un don, de même que la Fondation Jean-Guy-Martin.

Le projet impliquant des coûts de plus de $30,000 sera donc entièrement financé par des dons. La direction de l'école s'était engagée à affecter une somme de $5,000 à même son budget si les promoteurs du projet étaient en mesure d'amasser suffisamment de dons pour financer la plus grande partie des travaux.

Le projet de ce local a été conçu par l'ergothérapeute Julie Messier, l'orthophoniste Christine Fournier et les enseignants Danielle Goyette et Richard Cardin.

L'école Marie-Rivier est une école à vocation régionale qui reçoit des élèves ayant un handicap intellectuel sévère jumelé bien souvent à un handicap physique.

Le local sera doté d'équipements très spécialisés permettant de favoriser une plus grande prise de contact des enfants avec la réalité. On pense entre autres à un grand bain avec des sources lumineuses et à d'autres équipements stimulant leur sens tactile. Un ordinateur est aussi sur la liste des achats de l'école.

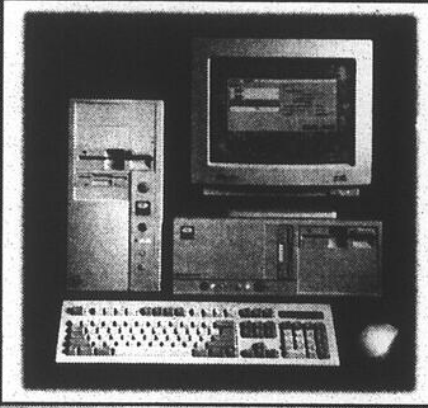

ORDINATEUR SUPRA / R GOLD PENTIUM 75 PCI

- 8 megs
- Disque rigide 1.09GB
- Écran SUPRA NI
- Carte vidéo ATI PCI Mach 64
- Souris MICROSOFT
- Windows 95 inclus
- CD-Rom 4xs, carte de son et haut-parleurs 40 watts
- Fax modem répondeur 14400 bps
- Imprimante stylus IIS

GARANTIE 3 ANS PIÈCES À VIE ET MAIN-D'OEUVRE
(La photo peut différer)

2 499$

PRIME: 3 CD inclus (français), valeur 200$

AUSSI DISPONIBLES *(voir description en magasin)*

ORDINATEUR CYBRA PENTIUM 75 PCI ..... 1 595$
APPLE POWER MAC 5200 / 75 ..... 2 160$
APPLE POWER MAC 7200 / 90 ..... 3 115$

LOGICIEL OFFICE PROFESSIONNEL MICROSOFT **229,95$**

Revendeur autorisé de logiciels éducationnels
Voir notre vaste gamme disponible sur commande ou en magasin

DISQUETTES
Disquettes formatées COOPSCO 3.5 HD
4,99$ /boîte de 10

IMPRIMANTES

EPSON STYLUS COULEUR IIS
360-360 p.p.p. sur matrice 720/2.5 p.p.m.
349$

HP660C À JET D'ENCRE
600-600 p.p.p. (noir) / 600-300 p.p.p. (couleurs)
499$

CANON BJC210
309$

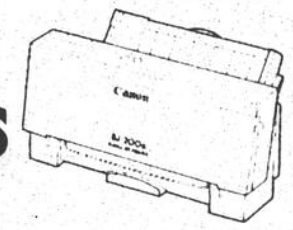

SPÉCIAUX
(Jusqu'à épuisement des stocks)

DICTIONNAIRE «PETIT ROBERT» DE LA LANGUE FRANÇAISE
Rég. 72,95$
Prix spécial ..... **54,75$**

DICTIONNAIRE «LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ»
Rég. 64,95$
Prix spécial ..... **48,75$**

COUPON-RABAIS
Sur présentation de ce coupon, obtenez un rabais de
20%
sur la papeterie offerte en magasin à prix régulier

SUPRA Canon FUJITSU HEWLETT PACKARD Apple EPSON

LIBRAIRIE COOP CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 7B1
Tél.: (514) 346-3733 - Fax: (514) 346-1950

197464-c42-rr

Les modalités de paiement: Master Card, Visa, Interac paiement direct
Note: Les prix spéciaux s'adressent aux membres seulement. L'acquisition d'une carte de membre est au coût de 12,56$. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou de vendre jusqu'à épuisement des stocks. Cette promotion est en vigueur du 21 mars au 14 avril 1996 inclusivement.

Soutien à l'apprentissage au Cégep

Ateliers pour apprendre à gérer son stress et à étudier efficacement

Le passage du secondaire au collégial n'est pas toujours facile. L'étudiant doit apprendre à mieux gérer son temps

louise BÉDARD

d'autant plus qu'il a souvent un job à temps partiel. Il doit composer avec un stress plus grand. Les travaux à remettre s'accumulent et la fin de la session arrive rapidement.

Pour assurer une plus grande réussite scolaire, éviter le découragement et le décrochage chez ses étudiants, le cégep de Saint-Jean offre des ateliers de soutien à l'apprentissage.

Les premiers ateliers ont été offerts en 1988. On parlait alors de lecture rapide, de prise de notes. Ils étaient organisés le midi, durant les périodes libres ou encore le soir. Les intéressés s'y inscrivaient et pas toujours nécessairement ceux qui en avaient le plus de besoin.

Mais depuis quatre ans, dans le but de rejoindre un plus grand nombre d'élèves, des ateliers sont maintenant organisés à l'intérieur des cours. C'est le Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep qui assume la responsabilité de l'organisation.

La priorité est mise pour rejoindre les nouveaux étudiants qui arrivent au collège, explique le directeur du Service, Richard Ouellet. Ainsi les ateliers sont dispensés en première session, en octobre et en novembre, pour inculquer aux nouveaux cégépiens de bonnes habitudes de travail. Le coût des ateliers est financé par les droits perçus à l'inscription des élèves.

Selon les besoins perçus par les enseignants, l'animateur de l'atelier pourra aborder plusieurs thèmes et ainsi répondre à plusieurs besoins. Le professeur reste en classe quand l'animateur donne l'atelier. Il peut intervenir et soulever des problèmes propres aux étudiants de sa classe. L'atelier est donné à l'intérieur de une ou deux périodes de cours.

L'automne dernier, 59 ateliers ont été dispensés à 23 groupes-classe d'étudiants inscrits à différents programmes incluant le programme spécial d'accueil et d'intégration des élèves plus faibles. Quelque 625 élèves différents ont été rejoints.

Des ateliers libres continuent à être offerts pour les intéressés qui s'y inscrivent volontairement. Beaucoup d'adultes qui retournent aux études après s'être absentés durant plusieurs années des bancs d'école participent à ces ateliers. Ils ont le souci de bien planifier l'utilisation de leur temps et de maximiser leur chance de réussite.

■ Ateliers

Parmi les ateliers offerts mentionnons celui de la prise de notes en classe. Il s'agit d'un atelier pratique pour mieux prendre des notes de façon claire et structurée afin d'étudier plus efficacement. L'étudiant y apprend aussi à mieux écouter pour saisir l'essentiel des propos du prof.

L'atelier traitant du développement de l'attention et de la concentration aide l'étudiant à identifier les sources de distraction externes et internes. L'animateur propose des moyens concrets pour améliorer la concentration nécessaire afin d'obtenir un bon rendement scolaire.

De même l'atelier «Étudier efficacement et bien mémoriser» propose des moyens d'étudier en se basant sur le fonctionnement de la mémoire.

L'atelier sur la planification et l'organisation du temps veut aider l'étudiant à utiliser son temps en fonction de ses priorités.

«Gérer son stress aux examens» est un autre des ateliers suggérés pour se préparer aux examens, à court, moyen et long terme. Des trucs sont donnés pour gérer le stress et augmenter la performance.

Le Cégep propose aussi un atelier sur le profil d'apprentissage pour aider l'élève à dresser un portrait de ses forces et de ses faiblesses. Des facteurs tels la motivation, l'attention et la concentration sont mesurés.

La psychologue Isabelle Falardeau qui a donné les ateliers l'automne dernier est à produire actuellement des fiches qui reprennent les thèmes abordés dans les ateliers. L'étudiant pourra consulter ces feuillets et réviser au besoin les conseils fournis.

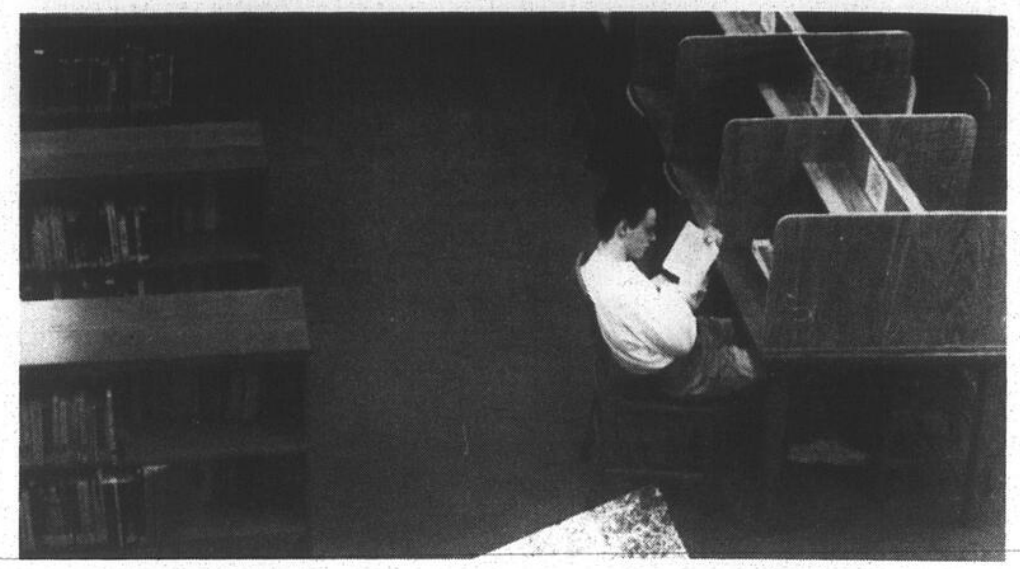

Des ateliers pour apprendre à gérer son stress, à se préparer aux examens, à mieux planifier son temps ou encore à augmenter sa capacité de concentration sont offerts aux étudiants du cégep.

par Louise Bédard

Causerie sur les écoles alternatives

■ Il sera question d'écoles alternatives, ce soir (mercredi 20 mars), à 19h30 à la bibliothèque municipale de Saint-Luc.

Sous le titre «Apprendre différemment: les écoles alternatives», Mme Nicole Beaudry, chargée de cours et superviseure de stage au primaire en Montérégie, présentera une causerie dans laquelle elle traitera des principes pédagogiques de ce type d'école et expliquera comment ceux-ci sont appliqués concrètement. Elle verra aussi à démythifier les croyances et à dissiper les rumeurs souvent non fondées sur les écoles alternatives.

D'abord réservée aux abonnés de la bibliothèque, cette activité est ouverte au grand public dans la mesure où des places sont encore disponibles. Pour s'informer à ce sujet, il suffit de composer le 348-4128.

Assemblée ajournée

■ L'assemblée du conseil scolaire de Saint-Jean de lundi a été ajournée au lundi 25 mars pour que les commissaires adoptent une résolution concernant une demande d'ajout d'espaces.

Ils avaient discuté préalablement du sujet avant le début de l'assemblée qui a commencé avec près de 40 minutes de retard lundi soir. On comprend qu'ils ont soulevé des questions qui requièrent des réponses des cadres avant d'être en mesure de se prononcer.

Habituellement, c'est en décembre que les commissions scolaires sont invitées à soumettre leurs projets d'immobilisation au ministère de l'Éducation. Cette année, les prévisions de clientèle des commissions scolaires ont été acheminées beaucoup plus tardivement par le ministère.

Selon ces prévisions, la commission scolaire de Saint-Jean doit pouvoir compter pour l'année 1999 sur deux autres locaux de maternelle et seize autres classes pour l'enseignement primaire.

Embauche d'un directeur

■ L'embauche d'un nouveau directeur de l'école Marie-Rivier sera aussi à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil scolaire de Saint-Jean qui a été ajournée à lundi prochain.

Même si le comité de sélection chargé de trouver un successeur à Alain Joly s'est réuni vendredi dernier, le choix d'un directeur n'a pu être fait lundi.

Car la commission scolaire attend toujours le feu vert du ministère de l'Éducation. Saint-Jean lui a signifié qu'il y avait un poste vacant de cadre dans une de ses écoles, mais elle n'a pas encore reçu de lettre la dégageant de l'obligation de considérer le personnel en disponibilité dans un rayon de 50 km ou encore des volontaires.

Mais s'il faut comprendre les propos du directeur général de la commission, Jacques Bédard, cette formalité devrait être complétée d'ici peu. Le conseil scolaire devrait être en mesure d'embaucher un directeur la semaine prochaine. Saint-Jean a procédé à la publication du poste dans les journaux.

M. Joly prévoit prendre sa retraite dès le 1er mai. La commission a planifié que son successeur entre en poste le 15 avril.

Emprunt à long terme

■ La commission scolaire de Saint-Jean a dû procéder la semaine dernière au refinancement des dépenses d'immobilisation en contractant un emprunt totalisant $8,320,000.

Une assemblée spéciale du conseil scolaire avait dû être convoquée à cet effet. L'emprunt servira au remboursement de la partie non amortie des émissions d'obligations venant à échéance le 30 juin prochain.

Programme «sports-arts-études» à St-Jean: Iberville aurait souhaité plus d'information

La mise en oeuvre du nouveau programme «sports-arts-études» à la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu a eu des échos jusque de l'autre côté de la rivière, lundi dernier.

michel PHANEUF

C'est que l'ouverture de ce programme, aux élèves de la commission scolaire johannaise mais aussi aux élèves des autres commissions scolaires, a suscité au, départ une certaine confusion du côté d'Iberville.

Comme l'a indiqué au conseil des commissaires le directeur général de la commission scolaire d'Iberville, M. Jean-Pierre Fontaine, il aurait été souhaitable que les responsables de la Commission soient informés par Saint-Jean de la mise en oeuvre du programme en question. «On ne déplore pas le programme lui-même, mais plutôt la façon dont il a été introduit», a-t-il commenté.

Par exemple, a expliqué M. Fontaine, la demande d'admission au programme nécessite la signature du directeur d'école, ce que la Commission scolaire n'approuve pas. «Il n'est pas question de signer un formulaire disant qu'un élève est apte à suivre un programme qu'on ne connaît même pas», a-t-il lancé.

Malheureusement, d'ajouter le directeur général, certains directeurs ont, en toute bonne foi, signé des formulaires avant que la consigne soit émise. Ce qui fait que des élèves ont pu faire signer leur demande, alors que d'autres n'ont pas pu.

■ Information aux parents

Les autorités scolaires d'Iberville auraient également apprécié que les parents eux-mêmes soient informés des conditions qui entourent l'adhésion à un tel programme par exemple au niveau du transport scolaire que la Commission n'est pas requise d'assurer, a fait valoir M. Fontaine.

Sans compter qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, l'inscription d'un élève de la Commission scolaire d'Iberville dans une autre commission scolaire doit faire l'objet d'une entente de service, a-t-il spécifié.

Pour l'instant, il appartient donc aux parents de signifier leur intention d'inscrire leur enfant au programme «sports-arts-études» et de demander à la Commission scolaire d'Iberville de procéder à une entente en ce sens avec Saint-Jean, a conclu le directeur général.

Quant à savoir quel intérêt, en terme de nombre d'élèves, le programme en question a suscité jusqu'à présent du côté d'Iberville, M. Fontaine n'a pu donner de précision à ce sujet. À sa connaissance, on dénombre actuellement au moins deux élèves qui ont officiellement manifesté l'intention de s'y inscrire, tandis que plusieurs autres se sont informés à son sujet.

En convalescence durant un an

Une enseignante «privée» pour le jeune Rémi Choquette

Nécrose avasculaire de la tête fémorale. Au mois de novembre 1993, le médecin pose son diagnostic. Rien de bien rassurant pour le jeune Rémi Choquette, d'Henryville. Les mois s'écoulent et la maladie progresse. Rémi a du mal à marcher. Il boite. À la fin de l'année scolaire, il entre à l'hôpital. L'été se termine et Rémi manque le grand rendez-vous de la rentrée. Une enseignante viendra lui donner des cours de français et de mathématiques à la maison.

isabelle SIMARD

«J'ai vécu pendant 47 jours dans le plâtre, de la taille jusqu'au bout des orteils», raconte-t-il, les yeux écarquillés. «J'ai passé la moitié de l'été à l'hôpital et l'autre moitié à la maison», ajoute-t-il.

Les mois suivants ont été pénibles pour Rémi, qui a été obligé de porter une orthèse lui soutenant le bassin et lui écartant les jambes.

«Croyez-le ou non, au printemps suivant, Rémi était capable de faire de la bicyclette et de travailler au champ avec cette attelle», lance Jocelyne Choquette, la mère de Rémi, en brandissant l'appareil.

Jocelyne et son conjoint n'ont jamais vraiment compris la maladie dont souffrait leur fils. «Même les médecins n'établissent pas la véritable cause de cette maladie. Rémi se soumet régulièrement à des examens», soutient Jocelyne.

■ Cours à domicile

Pendant toute la durée de l'année scolaire 1994-1995, Rémi a reçu la visite d'une enseignante, Lise Bourgea, à raison de cinq heures par semaine.

«J'ai commencé à lui enseigner le français et les mathématiques le 19 septembre 1994. Cette année-là, je travaillais à temps partiel aux écoles Henryville et Saint-Sébastien. J'ai travaillé en collaboration avec le professeur de 4e année de l'école d'Henryville. Elle me fournissait son programme à mesure que les semaines s'écoulaient», relate Lise Bourgea.

Les amis de Rémi le trouvaient bien chanceux d'avoir seulement cinq heures d'école par semaine. «J'aurais aimé mieux être à l'école plutôt qu'être dans cette position», avoue Rémi, aujourd'hui âgé de 11 ans.

À son avis, son état comportait un seul avantage, mais beaucoup d'inconvénients.

L'avantage venait du fait qu'il avait seulement une heure de cours par jour. «Par contre, je ne voyais pas mes amis et j'avais parfois très mal», avoue-t-il.

Son enseignante soutient que le contact avec l'élève était très différent dans un contexte semblable.

«Je rencontrais l'enseignante de 4e année à toutes les semaines. J'essayais de suivre le rythme de l'étudiant, tout en tenant compte du rythme de la classe. Je donnais des devoirs à Rémi tous les soirs et durant les week-ends. À quelques reprises, il a réalisé des examens de lecture et des examens écrits dans les deux matières», précise-t-elle.

Rémi avait un bon moral, malgré tout ce qui lui arrivait. Son enseignante et lui ont eu beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

«Parfois, nous jasions une dizaine de minutes avant de commencer les cours. Durant l'année scolaire, Rémi est devenu oncle. Il me parlait de sa petite nièce», ajoute-t-elle.

Les cours à domicile se limitaient au français et aux mathématiques. «En classe, j'aurais étudié la catéchèse, l'éducation physique, les arts plastiques, l'anglais, la musique, la formation personnelle et sociale, les sciences de la nature et les sciences humaines», énumère-t-il.

■ Vive le printemps!

Le printemps a été beaucoup plus heureux pour Rémi. Il est allé rejoindre ses frères au champ pour préparer la prochaine production de maïs. Rémi portait toujours son orthèse.

Il a terminé avec succès son année scolaire à la maison. Au mois d'août 1995, on lui enlevait enfin son attelle. «Je me suis senti tellement soulagé. Enfin, je pouvais marcher facilement», lance-t-il, gaiement.

Rémi est guéri et sa maladie n'a laissé aucune séquelle. Il doit tout de même se rendre à l'hôpital Sainte-Justine une fois tous les six mois.

Il est fier d'avoir réussi sa 4e année. Au mois de septembre dernier, il participait à la rentrée scolaire avec ses copains de classe.

«Au mois de septembre, mes amis se sont tous levés lorsque je suis entré pour la première fois dans l'autobus. Ils étaient tous contents de me revoir. Au début de l'année, j'ai eu un peu de difficulté durant mes cours d'anglais, mais tout est rentré dans l'ordre», assure-t-il.

Son enseignante «privée» garde un bon souvenir de son travail auprès du jeune Rémi.

«Je me suis sentie comme sa grande soeur. Nous nous installions dans la cuisine. J'avais l'impression de faire partie de la famille», avoue-t-elle, en riant.

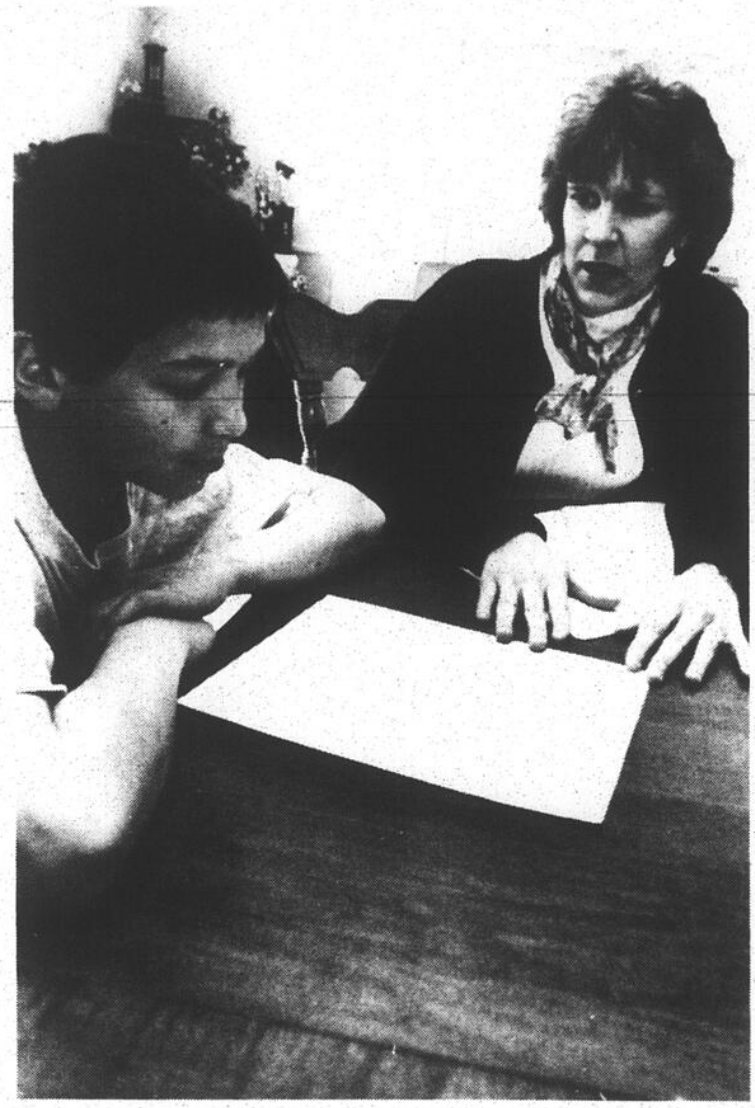

En 1994-1995, Rémi Choquette a passé toute son année scolaire à suivre des cours à domicile. Il pose en compagnie de son enseignante «privée», Lise Bourgea. (Photo jacques PAUL)

En cas d'absence prolongée

Les élèves malades ont recours à des cours à domicile

isabelle SIMARD

La Commission scolaire d'Iberville offre un service de cours à domicile aux élèves qui doivent s'absenter de l'école pendant plus de deux semaines.

Les cours à domicile sont offerts par la plupart des commissions scolaires du Québec. Les élèves du primaire et du secondaire peuvent bénéficier de ce service.

«Pour avoir droit à la visite d'un enseignant à la maison, l'élève doit s'absenter plus de deux semaines. Les cours sont adaptés selon les besoins de la clientèle», explique Suzanne Tremblay, directrice des services éducatifs à la Commission scolaire d'Iberville.

Généralement, les élèves du primaire suivent des cours de français et de mathématiques. La gamme de cours au secondaire est plus diversifiée.

«Nous leur offrons les cours de français, de mathématiques et d'anglais. Toutefois, il peut arriver que des cours de sciences ou d'histoire soient dispensés aux élèves. Par contre, seuls les cours de français, de mathématiques et d'anglais sont subventionnés par le ministère de l'Éducation au secondaire», ajoute Mme Tremblay.

Suzanne Tremblay, directrice des services éducatifs à la Commission scolaire d'Iberville. (Photo jacques PAUL)

Chaque élève qui bénéficie du service a droit à cinq heures de cours par semaine.

La Commission scolaire d'Iberville regroupe 11 écoles primaires et une école secondaire. «En ce moment, aucun élève ne suit des cours à domicile. Il est déjà arrivé qu'une quinzaine de jeunes bénéficient du service en même temps», précise-t-elle.

La C.S. d'Iberville fait appel à ses enseignants suppléants. «Au secondaire, il arrive que des professeurs du département visé se déplacent», ajoute Mme Tremblay.

Les cours à la maison visent à éviter aux élèves les retards, les baisses dramatiques des notes, les nombreuses heures de récupération ou les redoublements.

Les élèves qui ont recours à ce service ont subi une opération, une hospitalisation, un accident ou sont atteints d'une maladie qui les empêche de se rendre en classe.

«Le service des cours à domicile est très apprécié des parents. Aujourd'hui, même à l'hôpital, les jeunes peuvent recevoir la visite d'un enseignant», conclut Mme Tremblay.

monde scolaire — Louise Bédard

Van Vliet toujours considérée dangereuse

■ Même si la vitesse maximale autorisée sur une section de la rue Van Vliet, dans Lacolle, a été réduite de 70km/h à 50 km/h, la commission scolaire de Saint-Jean assurera toujours le transport de ses élèves résidant sur ce tronçon.

Normalement la réduction de la vitesse aurait entraîné la perte du droit au transport pour les élèves. Mais la commission scolaire considère que cette section répond aux critères pour la désignation d'une zone dangereuse étant donné l'absence de trottoirs, la présence de fossés, l'étroitesse de l'accotement et la vitesse réelle des véhicules. De plus l'hiver, le déneigement ne permet pas de marcher en bordure de la rue.

Ainsi le conseil scolaire a jugé que cette situation met en danger la sécurité des élèves. Il maintient donc le transport sur la section de la rue Val Vliet entre les numéros civiques 69, 108 et 155, 122 inclusivement.

Tour et perceuse

■ À la suite d'un appel d'offres, la commission scolaire de Saint-Jean procèdera à l'achat d'une tour parallèle universelle au coût de $19,925 de la compagnie Isotop Inc. et d'une perceuse d'une valeur de $14,722 de la compagnie Raymond Robert.

Ces deux appareils serviront à l'enseignement, à l'atelier d'usinage de l'Ecole professionnelle de Métiers.

Légère baisse de clientèle

■ L'augmentation des frais exigés pour les cours d'éducation populaire à la commission scolaire de Saint-Jean a provoqué une baisse d'environ cent étudiants depuis l'automne dernier. Il n'y a plus que 117 adultes assistant aux cours de ce secteur.

Le dernier relevé de la clientèle d'étudiants adultes à la commission montre qu'ils sont 1,848 à suivre de la formation générale, professionnelle ou des cours d'éducation populaire.

De ce nombre 171 sont inscrits aux différents programmes d'enseignement professionnel dont 29 à temps plein. De plus 49 adultes sont présentement en formation en industrie ou suivent des cours entièrement autofinancés.

Du côté de la formation générale, on compte 466 adultes fréquentant l'école à temps plein et 617 à temps partiel.

La polyvalente Armand-Racicot est le principal centre de formation des adultes. Plus de 1,000 y suivent des cours.

Rappelons que la commission scolaire de Saint-Jean offre aussi des cours de formation générale à Marieville où 131 adultes sont inscrits et à Farnham où on compte 69 adultes suivant des cours.

Déclarations d'impôts: de l'aide pour les plus démunis

La période des impôts bat son plein. De nombreux citoyens font appel à un comptable, un proche ou un ami pour

isabelle SIMARD

produire leurs déclarations fédérale et provinciale. Pour certaines personnes, les déclarations de revenu causent de sérieux maux de tête. Et lorsque l'argent se fait rare et qu'il devient impossible de demander l'aide d'un spécialiste, quelques citoyens peuvent envisager une solution.

Cette solution consiste à faire appel à des bénévoles formés par Revenu Québec et Revenu Canada. Le programme des bénévoles en impôts est offert aux bénéficiaires de l'aide sociale, aux personnes âgées, de même qu'aux travailleurs à faible revenu.

Le programme existe depuis 25 ans. Cette année, sur le territoire de la Montérégie, 600 bénévoles ont reçu la formation et offert leur aide dans les municipalités. La plupart des services étaient organisés par le biais des centres d'action bénévole.

Au cours des deux premières semaines de mars, aux bureaux de Communication-Québec à Saint-Jean et au Centre des aînés johannais, des bénévoles ont accueilli la population éligible au programme afin de les aider à rédiger leurs déclarations.

Les bénévoles qui offrent leurs services aux bureaux de Communication-Québec à Saint-Jean viennent en aide à environ 600 personnes durant les cliniques annuelles. Chaque jour, six bénévoles réalisent, en moyenne, trois entrevues à la demi-heure.

«Les gens qui désirent devenir bénévoles se joignent à l'association. Chaque année, ils reçoivent une formation qui leur permet ensuite de produire des déclarations d'impôts simples», explique Lise Trudeau, responsable de la formation des bénévoles en Montérégie, à Revenu Québec.

En 1995, au Québec, 3,207 bénévoles ont aidé 78,430 personnes et produit quelque 150,000 déclarations.

«Les bénévoles sont des gens de tous âges qui ont envie de donner de leur temps. Ils oeuvrent dans l'ombre, mais ils travaillent très fort. Des cliniques d'impôts ont lieu dans la plupart des centres de services bénévoles et dans certains bureaux de Communication-Québec», soutient Mme Trudeau.

Les services du programme de bénévoles sont dispensés gratuitement. La clientèle doit réserver quelques jours à l'avance. La période d'inscription pour l'année 1996 (déclarations de revenu 1995) est terminée.

«En ces temps difficiles, ce service est devenu essentiel aux personnes démunies», ajoute Mme Trudeau.

Le programme des bénévoles en impôts visent essentiellement à offrir de l'aide aux personnes démunies qui désirent produire leurs déclarations de revenu. Sur la photo, en avant-plan, Lise Trudeau de Revenu Québec, et en arrière-plan, Dora Caron, de Revenu Canada, posent en compagnie d'une bénévole et d'un bénéficiaire du service.

Ancien recteur du Collège militaire

Marcel Benoit profite de sa retraite pour faire du bénévolat

C'est un concours de circonstances qui a amené Marcel Benoit, ancien recteur du Collège militaire de Saint-Jean, à offrir ses services au programme des bénévoles en impôts de Revenu Québec et Revenu Canada.

isabelle SIMARD

«Dès que j'ai pris ma retraite, je pensais m'ennuyer. J'ai suivi un cours offert par H & R Block et j'ai acheté une concession sous cette bannière avec l'intention de la donner à mon fils. Je l'ai opérée durant un certain temps et, pour de multiples raisons, j'ai décidé de la mettre en vente», raconte-t-il.

M. Benoit est fier de l'expérience que cette concession lui a permis de vivre.

Détenteur de deux baccalauréats, l'un en physique et l'autre en mathématiques, de deux maîtrises, l'une en physique et l'autre en sciences politiques et économiques et d'un doctorat en physique, M. Benoit n'avait jamais expérimenté le travail direct avec le public.

«Ce fut pour moi un choc de constater la pauvreté. Plusieurs clients avaient à peine de quoi se nourrir et je devais leur facturer un montant de $25 pour la réalisation de leur rapport d'impôts. La plupart du temps, je ne leur chargeais pas cette somme. J'en étais incapable», soutient-il.

Après la vente de sa concession H & R Block, M. Benoit a offert ses services au Centre de bénévolat de la Rive-Sud.

«Je me suis joint à l'association du programme des bénévoles offert par Revenu Canada et Revenu Québec et j'ai assisté à la formation. Depuis cinq ans, je produis entre 20 et 25 rapports d'impôts bénévolement», indique-t-il.

Le résident de La Prairie trouve cette expérience intéressante. «J'ai l'impression d'être utile et de rendre un précieux service à tous ces gens», avoue-t-il, fièrement.

Info- Champagnat — École secondaire Marcellin-Champagnat

L'expo-sciences de Marcellin-Champagnat

Depuis huit ans, vers la fin du mois de janvier, se tient à notre école une exposition à caractère scientifique. C'est effectivement en 1988 que M. Martin Bisaillon a instauré cette activité qui invite les jeunes à faire une recherche poussée sur un sujet de leur choix. L'exposition de cette année avait donc lieu, comme prévu, le 25 janvier en soirée.

■ **Extraits théâtraux**

Parlons tout d'abord du début de la soirée où Esther Belcourt et Benoît Lorrain-Cayer étaient les hôtes des invités. Ils ont animé devant une salle quelque peu discrète, car disons-le, les personnes présentes ne réagissaient pas beaucoup. Il faut dire cependant que la salle n'était pas remplie à pleine capacité. Ce fut donc devant un auditoire moyen que la troupe de théâtre de 5e secondaire a présenté les deux premiers sketches d'une série de trois, écrits l'année dernière par ces mêmes comédiens (ou à peu près) alors qu'ils étaient en 4e secondaire. Leurs sujets étaient l'innovation technologique, les ordinateurs et la technologie de demain. D'après les quelques opinions que j'ai pu recueillir, les personnes ont bien apprécié ces présentations à cause de leur humour, de leur ingéniosité et leur dynamisme. Vint ensuite à 19h30 le grand moment pour les exposants: l'arrivée des visiteurs.

■ **Exposition**

Cette année, il y avait encore un grand nombre de participants. En tout, 13 équipes se sont présentées et ont monté un kiosque d'exposition. Contrairement aux années précédentes, tous les niveaux du premier cycle ont présenté des sujets diversifiés. C'est plutôt au deuxième cycle qu'on pouvait observer le phénomène contraire avec trois kiosques traitant d'informatique sur un total de six. Notons de plus qu'il aurait pu y en avoir une autre, car la deuxième équipe de 5e secondaire qui devait parler des programmes informatiques s'est désistée à la dernière minute.

■ **Sujets traités**

Les sujets principaux étaient donc l'univers, le M.I.M., le castor, la météorologie, la douleur, les vaccins, la conservation, les jeux d'ordinateur, l'Égypte, l'infographie, le sang et l'anti-matière. Moi qui ai déjà participé à cette activité, j'ai trouvé que les kiosques étaient moins bien décorés que par les années antérieures. En effet, la quantité d'objets sur les tables ainsi que le nombre de panneaux illustrant les sujets étaient vraiment petits. Toutefois, je suis certain que les visiteurs ont su se régaler des présentations diverses et animées.

■ **Les gagnants**

L'exposition s'est donc terminée vers les 20h30. Le temps de compiler les votes du public (les juges étaient venus plus tôt dans la soirée), le spectacle s'est poursuivi dans le gymnase. Vers 20h45, une foule un peu plus importante et enthousiaste s'est entassée dans la salle pour assister à la troisième et dernière présentation théâtrale. Vint ensuite la remise des prix où chaque participant à l'activité science se voyait remettre un certificat de participation. Ensuite, les quatre meilleures équipes de chaque cycle ont eu l'honneur de recevoir une plaque et les deux meilleures de chaque cycle, la chance de participer à l'expo-science régionale de la Montérégie qui aura lieu cette année à Longueuil. Ces équipes sont celles de Andréanne Lussier et Nicole Lussier «La douleur», Geneviève Lajeunesse «La conservation des aliments», Yanick Marchand «Le sang» et Mathieu Laberge et Éric Charpentier «L'anti-matière». Après un dépouillement rapide, on a dévoilé le choix du public pour les meilleurs kiosques, soit celui de l'équipe de Jérémie Choquette S. «Le castor» et de Mathieu Laberge et Éric Charpentier «L'anti-matière».

La soirée s'est terminée avec un spectacle de Mario le magicien qui nous a tout simplement séduits avec des tours tout neufs et d'autres plus anciens. Je dois dire qu'au commencement j'étais inquiet quand je l'ai vu échapper un de ses oiseaux et par la suite sa baguette magique en bas de la scène. Ce devait être le stress, car le reste du spectacle s'est déroulé sans accrocs avec la participation de Jonathan Gauthier en arrière-scène. Souhaitons donc, en terminant, bonne chance aux quatre équipes qui représenteront l'E.S.M.C. à Longueuil en avril prochain.

Marc-André Galipeau

Depuis cinq ans, Marcel Benoit produit bénévolement des rapports d'impôts pour les personnes âgées, les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes à faible revenu. (Photo jacques PAUL)

Le plus haut sommet en Amérique du Nord

Deux jeunes de 19 ans partent à la conquête du Mont Denali

Daniel Gillenwater et Mathieu Paré, de Saint-Jean, entreprendront au début du mois de juin l'ascension du Mont

sylvie PROVOST

Denali (anciennement le Mont McKinley) en Alaska. Avec ses 6,194 mètres, le Mont Denali est le plus haut point de l'Amérique du Nord. Les deux étudiants du cégep de Saint-Jean mettront environ trois semaines pour atteindre leur objectif.

Daniel Gillenwater et Mathieu Paré quitteront le Québec à la fin mai à destination d'Anchorage. Par la suite, un avion de brousse doit les laisser au camp de base du Mont Denali. C'est à cet endroit que commencera la marche sur le glacier et l'assaut des pentes qui atteignent parfois des angles de 70 degrés.

Les hautes montagne de l'Alaska sont l'un des endroits les plus inhospitaliers du monde. En altitude la température atteint généralement en cette période de l'année les -40 degrés.

Les vents violents, l'oxygène raréfié, les avalanches et les crevasses s'attaquent constamment aux grimpeurs. À chaque année, tout près de 10,000 alpinistes venus des quatre coins de la planète tentent d'atteindre ce sommet mais en général seulement 500 y réussisent.

Tous deux âgés de 19 ans, ces jeunes alpinistes formeraient la plus jeune équipe à tenter d'atteindre le sommet du Mont Denali.

«Au départ nous devions être quatre, mais nos deux copains ont dû abandonner en raison d'un manque de temps pour s'entraîner. Malgré tout Mathieu et moi sommes bien déterminés à atteindre notre objectif et nous devons partir pour l'Alaska tout de suite après la fin du cégep», précise Daniel Gillenwater.

«Présentement nous poursuivons notre entraînement chez Acti-Forme en plus de monter assez régulièrement le Mont Washington et le mont Saint-Hilaire à l'occasion, ajoute-t-il. Nous savons que l'ascension du Mont Denali ne sera pas facile et à deux c'est encore plus dur. Mais nous avons bien l'intention d'y arriver.»

■ **Financement**

Les coûts de cette expédition d'envergure sont évalués à environ $12,000. Présentement les deux étudiants sont toujours à la recherche de commanditaires pour défrayer une partie du voyage et l'achat d'équipements spécialisés.

«C'est surtout le transport et l'équipement qui coûtent chers. Il y aussi les permis d'alpiniste, les cartes et les assurances qui ne sont pas donnés. C'est d'ailleurs pour ces raisons que l'on se cherche des commanditaires», note Mathieu Paré.

Pour sensibiliser le plus de gens possible à ce projet et pour amasser de l'argent, on vient de mettre en vente le chandail officiel de l'expédition. Il est présentement disponible au coût de $20 l'unité.

Les personnes qui désirent commanditer l'expédition, fournir du matériel ou se procurer le chandail officiel peuvent contacter Daniel au 346-5754 ou Mathieu au 346-1059.

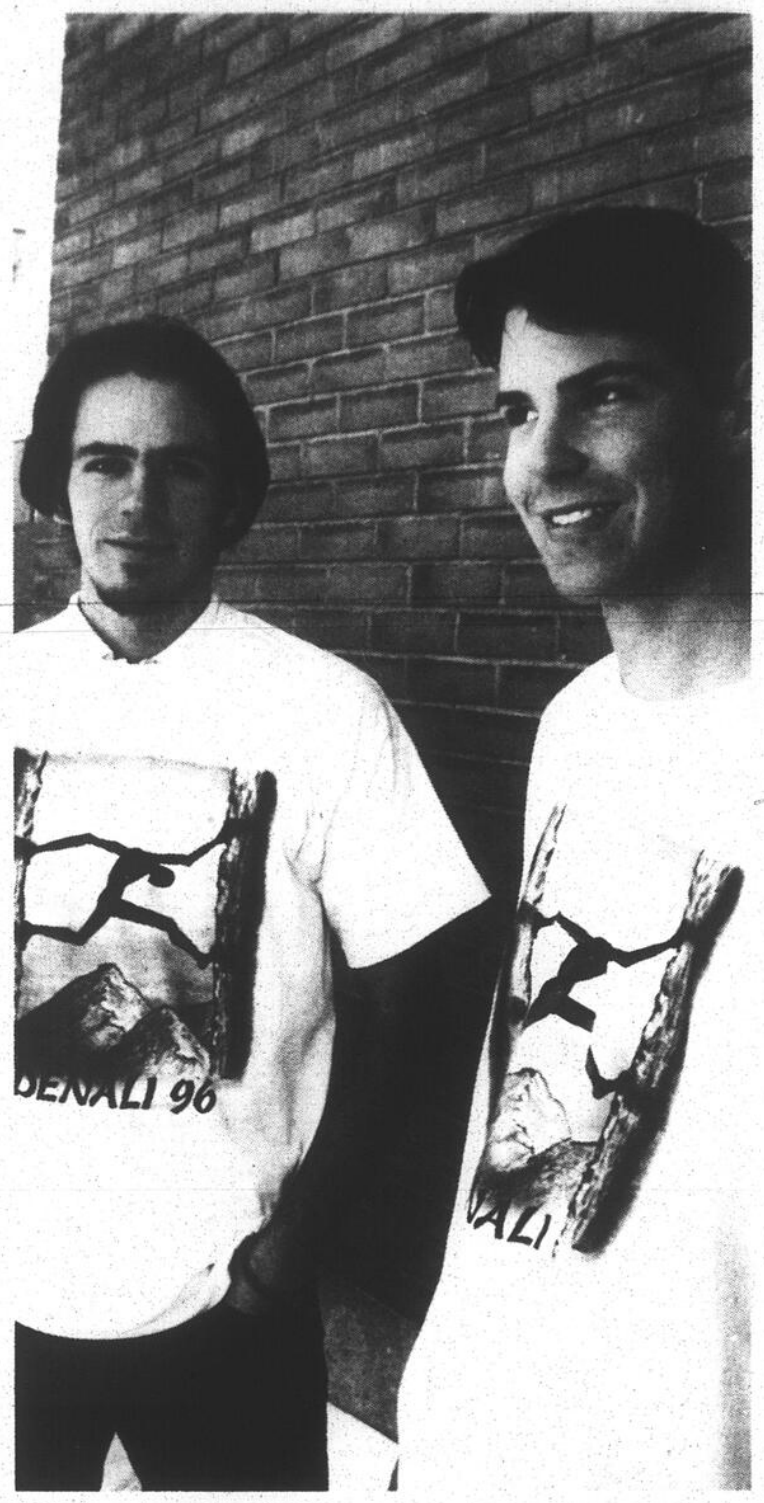

Mathieu Paré et Daniel Gillenwater entreprendront au début du mois de juin l'ascension du Mont Denali en Alaska, le plus haut sommet en Amérique du Nord. (photo jacques PAUL)

n'oubliez pas cette semaine

Sylvie Provost

CLSC Vallée des Forts

■ Le conseil d'administration du CLSC Vallée des Forts tiendra une assemblée régulière ce mercredi, à 19 heures, à la salle 413-415 du CLSC, 874 rue Champlain, à Iberville. Les sujets à l'ordre du jour sont l'opération de vaccination contre la rougeole, l'état de situation du service d'accueil, le bilan du plan de travail, le rapport semestriel de Santé au travail, le rapport trimestriel à la période 11, la demande de subventions PACE et plusieurs autres points d'information.

La population est invitée à cette assemblée du conseil d'administration. Les assemblées sont publiques et deux périodes de questions pour le public sont prévues à l'ordre du jour.

Résidence Champagnat

■ Les responsables du CHSLD Résidence Champagnat d'Iberville invitent les personnes intéressées à être bénévole au centre à se présenter à une rencontre qui se tiendra le 21 mars, à 19 heures, à la chapelle. Pour plus de renseignements, rejoignez Rachel Goupil, directrice des soins, au 347-3769.

Journée de la Jonquille

■ Les membres du comité organisateur de la Journée de la Jonquille dans la région sont actuellement à la recherche de bénévoles pour occuper des postes de responsables de points de vente et de vendeurs en kiosque les 28 et 29 mars.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec Jocelyne Desranleau, agente de développement pour le Haut-Richelieu de la Société canadienne du cancer, au numéro 346-7199. La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole qui ne reçoit aucune subvention des différents gouvernements ni de Centraide. La mission de la Société canadienne du cancer est l'éradication du cancer et l'amélioration constante de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer.

Loisirs de L'Acadie

■ Les personnes intéressées à s'inscrire aux ateliers du printemps offerts par le service des Loisirs de L'Acadie pourront le faire les 28 et 29 mars entre 18 et 21 heures au chalet des loisirs, 106 rue Desranleau, à L'Acadie.

Les ateliers proposés sont: karaté, gardiens avertis, artisanat, club des sciences, Multi-sport ados, multi-sport adultes, badminton, danse country (en ligne), danse/mime/théâtre, cours de cuisine «Les petits gourmands», step, aérobie brûle calorie et atelier bricolage de Pâques. Pour de plus amples informations, on contacte le service des Loisirs au 346-6266.

A.Q.D.R.

■ L'Association québécoise pour les droits des retraités, section du Haut-Richelieu tiendra sa prochaine rencontre le lundi 25 mars au restaurant La Gourmandise, 500 boulevard du Séminaire, à Saint-Jean. Le souper sera servi à compter de 17h30 et la rencontre est prévue pour 19 heures. À cette occasion, la conférencière invitée sera Mme Lucette Métras, du Centre d'action bénévole de Saint-Jean. Les personnes qui désirent en savoir davantage sur l'organisme peuvent contacter Yolande Richer, au numéro 348-2446.

Danse pour les jeunes

■ Le 53e Groupe scouts et guides de Saint-Luc organise une danse pour les jeunes de 9 à 13 ans le samedi 23 mars, à l'école Sacré-Coeur de Saint-Luc. Le tout se déroulera entre 19h30 et 22h30. Plusieurs adultes assureront la surveillance au cours de la soirée. De plus, il y aura vérification des cartes d'identité et des sacs à dos. Pour renseignements additionnels: 348-6707.

Fibromyalgie

■ Le groupe de soutien aux personnes atteintes de fibromyalgie invite toutes les personnes atteintes de fibromyalgie ainsi que leur proche à participer à une rencontre qui se déroulera le lundi 25 mars, à 19 heures, au CLSC Vallée des Forts. Ces réunions se tiendront de façon régulière le 4e lundi de chaque mois. Pour information, on contacte les responsables au 359-7767 ou le 346-7960.

On cherche des bénévoles

■ Le groupe d'entraide l'Expression Libre du Haut-Richelieu tiendra une autre rencontre d'information le lundi 25 mars, à 19h30, pour toutes les personnes qui désirent s'impliquer au sein de cet organisme. Les intéressés doivent confirmer leur présence auprès des responsables, au 348-4380.

La session de formation pour les bénévoles est prévue pour les 29, 30 et 31 mars. L'Expression libre du Haut-Richelieu s'occupe de venir en aide aux jeunes de 12 à 20 ans victimes d'abus sexuels par des groupes d'entraide, de l'accompagnement et des rencontres individuelles.

Vie Nouvelle

■ Le service d'entraide Vie Nouvelle invite les femmes de la région à participer à sa prochaine rencontre qui se tiendra lundi, entre 19 et 21 heures, à la Résidence des Soeurs M.I.C. au 430, rue Champlain, à Iberville. Vie Nouvelle, parraîné par le Centre diocésain Saint-Jean-Longueuil, est un groupe de soutien qui permet aux femmes de se regrouper, d'échanger et de s'entraîder mutuellement. Pour information: 347-7533.

Danse des cadets

■ Les cadets de la marine de Saint-Jean, membres du 168 Richelieu, organisent le samedi 30 mars, une danse au profit du Corps de cadets de la marine royale canadienne. La soirée se déroulera entre 19 et 24 heures à la salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville, 335, 6e avenue à Iberville.

Le coût d'admission est de $5 par personne. Tous les jeunes de 12 à 18 ans ainsi que tous les cadets de l'air et les cadets de terre et leurs amis y sont invités.

Brunch des scouts

■ Le 27e poste Hibou du mouvement Scouts et Guides d'Iberville tiendra son brunch annuel des scouts le dimanche 24 mars, à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville. Le repas sera servi entre 9h30 et 13h30. Le coût d'admission est de $6.50 pour les adultes et de $4 pour les enfants. Il sera possible de se procurer des billets à la porte le jour même mais il sont présentement disponibles à $1 de moins en pré-vente auprès des membres du mouvement.

Un millier d'alcooliques anonymes ont rendez-vous à Saint-Jean en avril

Pour la 18e année consécutive, plus de 1,000 membres des Alcooliques anonymes (A.A.), Al-Anons, et Alateens sont attendus à la polyvalente Armand-Racicot de 20 avril prochain. Cette journée de sobriété qui aura pour thème «Avec amour» réunira tous les groupes du District 15 ainsi que toutes les personnes intéressées à partager entre elles leurs expériences, leur force et leur espoir. On profitera également de l'occasion pour souligner le 44e anniversaire de fondation du mouvement A.A. à Saint-Jean.

Lors de cette journée, une séance spéciale d'information sur

sylvie PROVOST

la base du programme de réhabilitation des Alcooliques Anonymes sera donnée dans un local ainsi que l'historique de «A.A. et A.A. aujourd'hui».

Les personnes elles-mêmes aux prises avec un problème d'alcool ou confrontées au problème d'un conjoint, d'un parent ou d'un ami pourront avantageusement profiter de cette opportunité exclusive et en connaître davantage sur le mouvement et sur l'alcoolisme. Cette rencontre spéciale a aussi pour but de rassembler tous ceux qui souffrent encore de problèmes d'alcool et de partager leurs expériences de vie afin d'y trouver une solution.

La journée qui débutera à 8 heures sera riche en émotion puisque l'on prévoit 30 partages A.A., trois Al-Anon et trois Alateen. En soirée, un buffet sera servi et une danse viendra clôturer le congrès.

Le 18e congrès du District 15 s'adresse aux membres des des municipalités de la grande région sud-ouest du Québec qui englobe les groupes de Hemmingford, Lacolle jusqu'à Marieville et Rougemont et puis ceux de Venise-en-Québec, en passant par Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Blaise, Saint-Jacques-le-Mineur et Richelieu.

Les personnes qui désirent en savoir davantage sur le mouvement ou sur le congrès sont invitées à contacter les responsables au 347-6580.

■ 4e anniversaire

À Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est donc en juin 1952 que la fraternité a connu ses modestes débuts grâce à Fernand F. qui avait connu les A.A. à Montréal. Les réunions ont commencé à se faire dans les maisons privées et le premier groupe à voir le jour est celui qui tient toujours ses assemblées les vendredis soir au 75 Place des Artistes (du marché).

De ce premier embryon est né un autre groupe à Iberville en 1954. Par la suite, la fraternité se propage vers Granby, Longueuil, Marieville, Cowansville, Farnham et Chambly. En 1970, le groupe Bienvenue de Saint-Jean voit le jour, puis le groupe Tremplin en 1976.

Présentement dans la région les groupes sont très nombreux à tenir des rencontres et des réunions sont prévues à tous les jours de la semaine.

■ Autres groupes

Le congrès du 20 avril se veut un rassemblement et une participation de tous les groupes A.A. du district mais aussi aux Al-Anon et aux Alateen.

Le Mouvement Al-Anon s'adresse à ceux qui sont affectés par la consommation d'alcool d'une personne de leur entourage. Al-Anon permet aux personnes concernées de changer d'attitude envers l'alcoolique et de mieux comprendre la maladie de l'alcoolisme et ses répercussions. Pour de plus amples informations sur le mouvement Al-Anon signalez le 866-9803 ou écrivez à Information Publiques Rive-Sud, C.P. 32 St-Constant Qc, J5A 2G1.

Pour ce qui est du mouvement Alateen, il est composé de jeunes de 10 à 20 ans dont la vie a été affectée par l'alcoolisme d'un membre de leur famille ou d'un ami intime. Le programme permet aux participants de mieux faire face aux événements et de mieux s'occuper de soi. Alateen tient des réunions à chaque mardi à 20 heures à l'église Saint-Lucien à Saint-Jean (entrée par Frontenac). Pour obtenir des renseignements sur Alateen, composez le 866-9803.

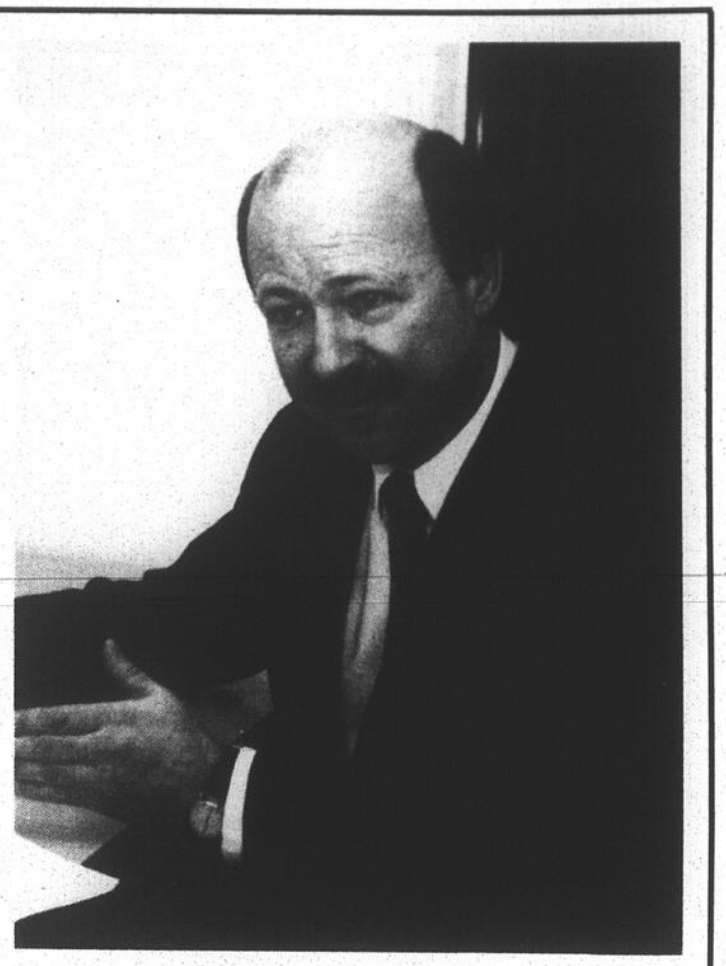

Vice-président aux comptes publics

Le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, vient d'être nommé vice-président du Comité permanent des comptes publics, un comité de la Chambre des communes où il siège depuis son élection en février 95. À titre de membre de ce comité, M. Paradis a notamment dénoncé que trop de hauts gradés de la Défense nationale avaient droit à une limousine avec chauffeur. Une remarque apprécié par le ministre David Collenette qui avait aboli ce privilège.

Levée de fonds pour Tel-Jeunes

Tel-Jeunes tiendra d'ici le 5 avril une importante activité de financement. Cette collecte de fonds dévoilée lundi dernier permettra à l'organisme de recueillir un montant de $200,000. Pour atteindre cet objectif, Tel-Jeunes s'est associé à la Banque Nationale qui mettra en vente dans ses 500 succursales du Québec des sacs sport à usages multiples pour la modique somme de $5.

L'annonce de cette activité s'est déroulée en présence de Léon Courville, président et chef des opérations de la Banque nationale, de Jocelyn Paiement, président de Générations et de la comédienne Marina Orsini, porte-parole de Tel-Jeunes.

Les fonds amassés lors de cette campagne serviront à financer le service téléphonique destiné aux jeunes de 5 à 20 qui souffrent de solitude et qui sont souvent en détresse. On verra principalement à améliorer l'accessibilité au service en augmentant sa capacité de traitement d'appels. Présentement Tel-Jeunes est en service 24 heures par jour, sept jours par semaine à travers tout le Québec mais la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse engorge les lignes téléphoniques et souvent les appels sont laissés sans réponse.

Afin de pallier aux besoins criants de Tel-Jeunes et de lui fournir les moyens d'augmenter le nombre de ses professionnels en relation d'aide, la Banque nationale mettra à contribution ses quelques 500 succursales du Québec.

Pendant toute la durée de la collecte de fonds, un sac sport pouvant servir à de multiples usages y sera mis en vente pour la modique somme de $5. Les recettes de cette vente iront directement à Tel-Jeunes et serviront à l'embauche de nouveaux intervenants affectés à l'écoute des jeunes. Une collecte de fond similaire avait permis l'an dernier de recueillir un montant identique à celui visé cette année.

■ 24 heures

Créé en 1991, Tel-Jeunes a traité plus de 456,996 appels depuis sa fondation mais pour la même période 774,758 appels n'ont pu être traités. Depuis décembre dernier, l'organisme est en opération 24 heures sur 24. Ces nouvelles heures d'ouverture ont permis à beaucoup plus de jeunes de rejoindre Tel-Jeunes et de modifier le profil des appelants. Présentement la moyenne d'âge est en hausse (de 14 à 16 ans) et plus de garçons font maintenant appel au service. La moyenne est passée de 20 à 28%.

■ Montérégie

Les jeunes du territoire de la Montérégie représentent 12% de tous les appels faits à Tel-Jeunes depuis cinq ans. Les filles utilisent fortement le service avec 82% des appels, et trois appels sur quatre sont effectués par des jeunes ayant entre 12 et 17 ans.

Les difficultés de relations avec les parents et de relations amoureuses viennent en tête de liste des problèmes exprimées par les jeunes de la région. La peur d'être enceinte ou les grossesses non désirées suivent de près. Quant aux idées suicidaires, elles sont un peu plus présentes que dans l'ensemble du Québec.

Les jeunes de 5 à 20 ans de la région qui désirent se prévaloir du service d'écoute de Tel-Jeunes peuvent composer le 288-2266 ou sans frais le 1-800-263-2266.

Permis de la Régie des Alcools du Québec

OUVERTURE 24 février au 28 avril 1996

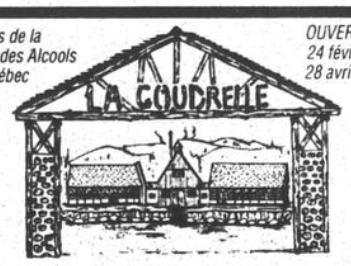

ÉRABLIÈRE LA GOUDRELLE

La cabane à sucre par excellence au Mont St-Grégoire

Aliments cuisinés disponibles
- Tire sur la neige
- Repas traditionnels servis à volonté à votre table

Groupes: Gratuités disponibles
- Salle de danse avec musique continuelle
- Balade gratuite les fins de semaines

Pour informations ou réservation, contacter Michel
Sortie 37, autoroute 10 des Cantons de l'Est, suivez les enseignes bleues touristiques «Érablières Mont St-Grégoire»

COUPON RABAIS

1,50$ par personne sur un repas d'adulte au prix régulier. Maximum 4 pers./coupon.

VALIDE: 14 au 28 avril 1996

021685-c42-g

136 Chemin du Sous-Bois, Mont St-Grégoire (Qc) J0J 1K0
Tél.: (514) 460-2131 • Fax: (514) 460-2757

Une première

pépinière brown inc.
Entrepreneur paysagiste

vous invite à l'ouverture de sa serre de plantes intérieures et on paye les taxes sur tout achat de plantes intérieures

TPS TVQ

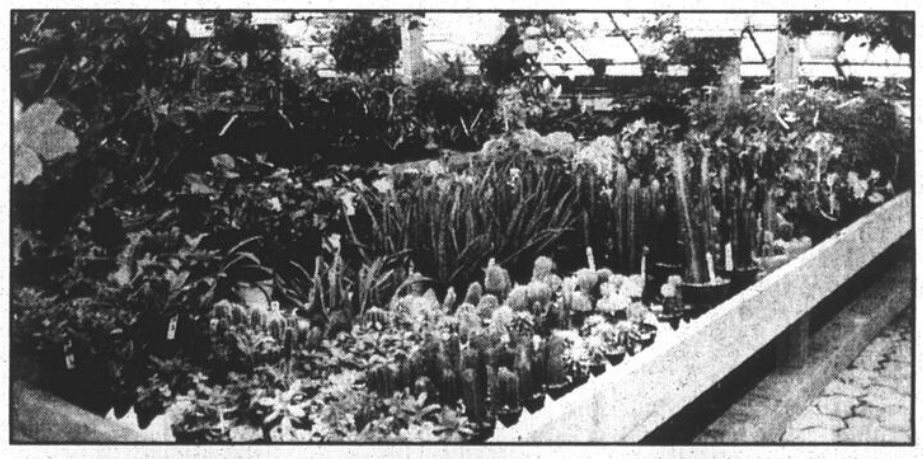

Grande variété de nouvelles plantes

pépinière brown inc.

Évaluation de paysagement gratuite

54, Avenue de la Pépinière, Iberville
347-1462

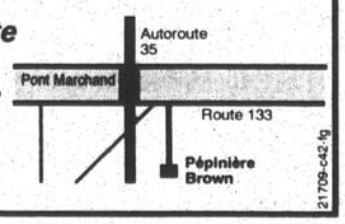

21709-c42-fg

Une participation appréciée!

Les responsables de l'organisation du souper gastronomique annuel de la Fondation Le Renfort ont remis dernièrement une plaque honorifique aux étudiants de la polyvalente Armand-Racicot pour leur participation et leur implication lors de cet événement qui s'est tenu à l'hôtel Vallée des Forts le 21 février. Les étudiants en cuisine d'établissement ainsi qu'en service de restauration ont vu au service et à la préparation des plats lors de cette soirée. Sur la photo: Sonia Charbonneau, Victor Téton, enseignant, Fernand Pascoal, de la Fondation Le Renfort, Dr Gilles Prince, président d'honneur du souper, Nathalie Madore, présidente de la fondation, Pierre Couture, enseignant et Sonia Fontaine. (photo jacques PAUL)

Don des employés de Oerlikon

Le Fonds de bienfaisance des employés de Oerlikon Aerospaciale de Saint-Jean vient de remettre un chèque au montant de $1,300 à la Fondation québécoise des maladies du coeur. Sur la photo, Gabrielle Larose de Oerlikon et Claudette Laurin de la Fondation québécoise des maladies du coeur. (photo jacques PAUL)

Pour la paroisse St-Gérard-Majella

Quelque 400 personnes ont participé le 16 mars dernier, au Centre des aînés Johannais, au souper spaghetti annuel de la paroisse Saint-Gérard-Majella. Les profits, soit environ $3,000, sont versés à la fabrique. Il s'agit de la seule activité de financement de la paroisse. Par contre cette année, d'autres activités seront organisées pour les résidents de la paroisse puisque l'on célébrera en 1996 le 40e anniversaire de fondation de celle-ci. Sur la photo, les organisateurs de la soirée. Dans l'ordre habituel: Camil Dagenais, Benoit Paquet, Jean-Marie Quintin, Denis Marcil, Hélène Provost, le père Gérald Champagne, curé de la paroisse, Josée Rondeau, Angela Fortin, responsable, Danielle Trudeau, Ronald Roy, Lucette Bernier, Jean-Claude Goulet, Joseph Zauhar et Lucille Zauhar.(photo rémy BOILY)

Une «Pause café» lucrative

Près de 450 personnes ont assisté à la pièce «Pause café» présentée récemment à Saint-Grégoire et à Sainte-Brigide par les membres du Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire. En plus d'avoir été très appréciées du public, ces représentations auront permis aux responsables de cet organisme d'amasser quelque $2,500 pour leur projet d'établissement d'une maison des jeunes à Saint-Grégoire.(photo rémy BOILY)

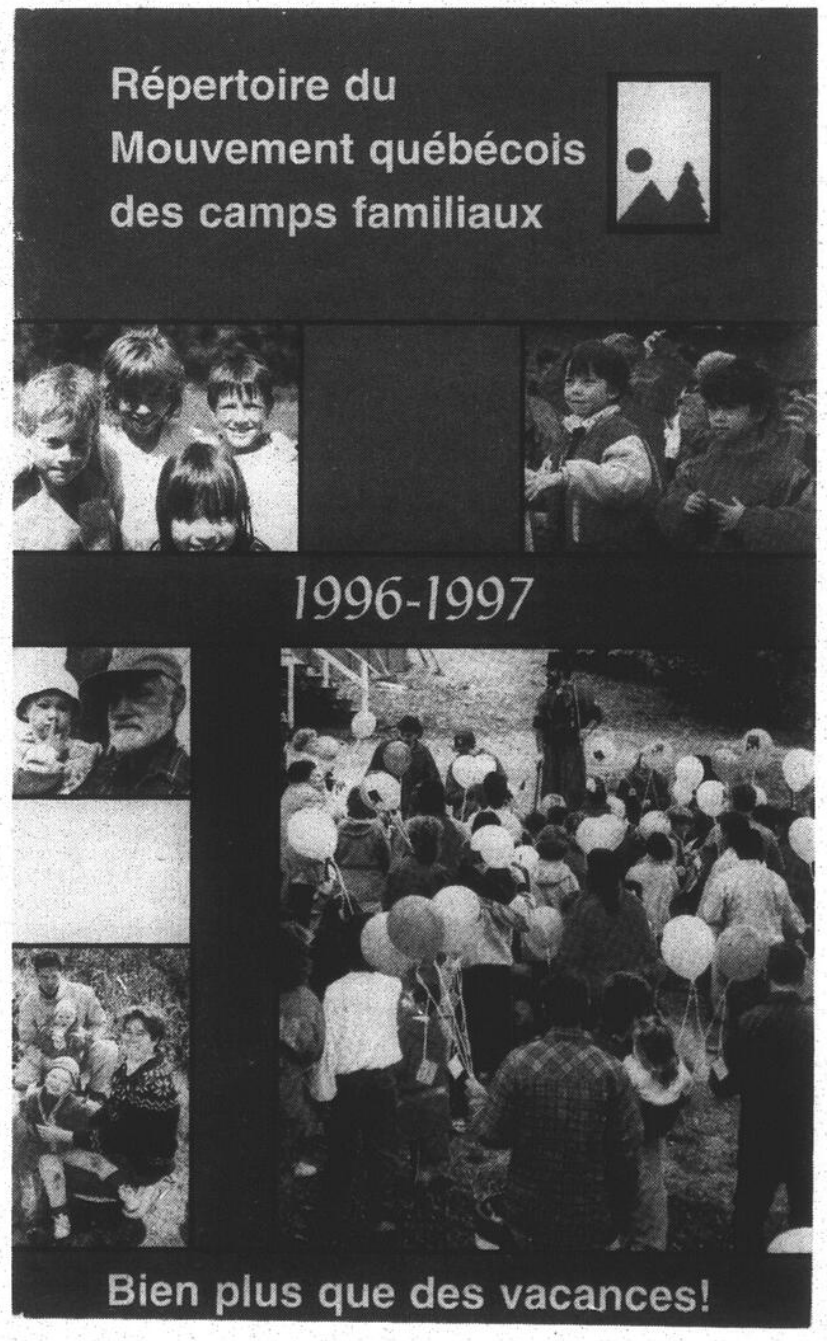

Nouveau répertoire des camps familiaux

Le Mouvement québécois des camps familiaux vient de publier son répertoire 1996-97. Ce guide comprend plus de 25 destinations familiales réparties à travers la province ainsi que les groupes familiaux (associations d'entraide familiale et sociale) avec les activités qui y sont offertes, les types d'hébergement disponibles et les coûts afférents. Le tout à un prix abordable puisque le Mouvement québécois des camps familiaux a pour objectif d'offrir aux familles à revenu modeste des vacances à petits prix. Il est possible de recevoir le guide par la poste moyennant une somme de $2 pour les frais de manutention. Il suffit d'appeler au (514) 252-3118 ou se rendre directement au 4545 Pierre-De Coubertin à Montréal.

À la bibliothèque de Saint-Jean

Atelier de formation sur la responsabilité des organismes

Le 17 avril prochain, le service des Loisirs de la ville de Saint-Jean invite les représentants d'organismes à participer à un atelier de formation qui portera sur le thème «La responsabilité des organismes sans but lucratif».

La rencontre se déroulera entre 19 et 22 heures à la salle polyvalente de la Bibliothèque Adélard-Berger. Les intéressés sont invités à s'inscrire le plus tôt possible.

La formation a pour but de connaître les implications et les avantages de l'incorporation pour un organisme, identifier les obligations et devoirs d'une corporation sans but lucratif et de ses administrateurs et comprendre en quoi la responsabilité de l'organisme et de ses administrateurs peut-être engagée. On invitera également les personnes présentes à se familiariser avec le marché des assurances, à saisir l'importance d'adopter des mesures préventives et de recourir à une police d'assurance adéquate.

La soirée sera animée par Maryse Bouchard, conseillère administrative auprès des organismes sans but lucratif à la ville de Montréal. La formation est offerte gratuitement aux représentants des organismes accrédités par la ville de Saint-Jean. Pour les autres, une somme de $10 sera exigée par participant.

Par ce programme de formation, la ville de Saint-Jean désire soutenir les bénévoles ainsi que les employés impliqués dans les différentes organisations sans but lucratif qui interviennent sur son territoire. Les intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible en remplissant le formulaire disponible à cet effet à la réception du Centre culturel Fernand-Charest ou en téléphonant au 357-2163.

Match

COMPOSEZ MAINTENANT LE 1-514-976-9976 (1,98$/minute)

FEMME CHERCHE HOMME

24 ANS, 5'2", 185 lb, belle apparence, blonde-châtaine, yeux bleus, souriante, sérieuse, douce, 2 enfants, aimant activités, soirées tranquilles. Drogués s'abstenir. 1479

25 ANS, 5'3", 150 lb, belle apparence, souriante, aimant sorties. Désire rencontrer homme 25-30 ans sans enfant, mêmes affinités. Drogués, alcooliques, s'abstenir. 1486

31 ANS, amoureuse de la vie et chevaux. Recherche homme 31-40 ans, sobre, non-fumeur, aimant jeunesse, bien dans sa peau. But sérieux. 1484

54 ANS, 5'3", 134 lb, aime voyages, danse, ski, bicyclette, restos. Cherche homme 5'5"-5'8", sobre, non-fumeur, mêmes affinités. 1482

AMOUREUSE DE LA VIE, 52 ans, 5'3", 130 lb, jeune d'apparence, jolie, élégante, affectueuse, aime danse, vélo, ski fond. Recherche homme, belles valeurs, généreux, non-fumeur, équilibré. 1476

AVIS, à Claude costaud, beau garçon, si tu veux rappeler boîte vocale 1480, j'ai pas le bon numéro de téléphone. 1480

BRUNETTE, célibataire, sans enfant, 36 ans, 5'2", 120 lb. Cherche homme, 36-45 ans, cultivé, aimant sorties, vélo, randonnées pédestres, nature. Région Cowansville. 1485

CHÂTAINE, 28 ans, 5'1", 120 lb, belle apparence, sincère, affectueuse. Cherche homme 27-32 ans, sens l'humour, travaillant, honnête, aimant enfants, sports, cinéma. But sérieux. 1478

CHATAINE, 35 ans, 5'5", 124 lb, 1 enfant (1 ado), belle apparence, sensuelle, aimant campagne, tranquillité. Aimerait homme vrai de belle apparence. 1480

DÉBUT, cinquantaine, 5'4", 145 lb, aimant restos, soirées intimes, marche, nature. Désire rencontrer compagnon avec mêmes affinités. 1477

FEMME, naturelle, spontanée, cherche ami 45-55 ans, autonome, libre, aimant voyages, nature. Région Rive-sud. 1483

RECHERCHE, homme 67-70 ans, qui respire santé, gaieté. Aimant balade, auto, voyages, restos, propre, alcooliques s'abstenir. Moi: 5'2", 126 lb, pour amitié. 1481

HOMME CHERCHE FEMME

22 YEARS OLD, blond hair, blue eyes, 5'7", 125lb. Seeks 19-24 years old, for friendship or romance. 2041

23 ANS, belle apparence, 175 lb, 6', cheveux et yeux bruns. Recherche femme 22-26 ans, 110-120 lb environ, aimant sports, sorties, restos. Fumeuses, obèses, drogués s'abstenir. 2031

25 ANS, 6'1", 180 lb, non-fumeur. Désire rencontrer femme autonome 22-28 ans pour relation amicale ou sérieuse. 2042

25 ANS, aimant sports, cinéma, non-fumeur, cheveux brun châtain. Recherche fille 24-25 ans, cheveux blond-châtain, yeux bleus. Pour une relation stable. 2040

26 ANS, 5'7", 130 lb, cheveux blonds, yeux bleus, bilingue, travaillant sérieux, sens de l'humour, honnête, romantique. Recherche femme 22-30 ans, proportionnée, souriante. But sérieux. 2039

30 ANS, 173 lb, 6', bilingue, sportif, non-fumeur. Recherche femme 22-30 ans, sans enfant, jolie, pour relation stable. But sérieux. 2038

31 ANS, 5'7", 147 lb, yeux verts, non-fumeur, sobre, sportif, très affectueuse, 25-35 ans, sportive, bien dans sa peau. 2029

34 ANS, 5'9", 155 lb, sans enfant, aimant sports, musique, nature, soirées intimes. Cherche femme avec ou sans enfant, simple, bien dans sa peau. 2036

36 ANS, 6', 180 lb, aimant campagne, animaux, activités plein-air. Recherche femme 25-33 ans, sérieux, mêmes affinités, préférence blonde. 2033

38 ANS, 5'11", autonome, honnête, respectueux, doux, calme, aimant plein-air, nature. Cherche femme 28-36 ans, non-fumeuse, mince, avec ou sans enfant, amitié et plus. 2045

41 ANS, 5'10", 170 lb, autonome, sérieux, non-fumeur. Aimant camping, nature. Recherche jolie demoiselle 35-40 ans, 5'-5'4", autonome, bien dans sa peau. 2046

52 ANS, belle apparence, 5'10", 220 lb. Recherche femme aimant vie, pêche, voyages, camping, restos, libre, non-fumeuse, 40-52 ans. Obèses, droguées s'abstenir. 2043

58 ANS, 5'10", costaud, non-fumeur, aimant vivre et rire. Cherche belle femme mince, non-fumeuse, bilingue, 42-52 ans. 2991

À QUI LA CHANCE?, 37 ans, 5'11", 145 lb, châtain, yeux bleus, bien dans sa peau, 1 enfant. Recherche femme proportionnée, aimant sports, ciné, restos, sérieuse. 2030

AFFECTUEUX, 37 ans, 6', séparé, mince, belle apparence, cheveux bruns, yeux bleus, aimant nature. Cherche femme 30-40 ans, sociable, jolie, proportionnée, autonome. 2032

BÉLIER, 47 ans, libre avec 1 ado; 15 ans. Recherche femme 40-47 ans, aimant restos, marche. Pour combler la solitude. But sérieux. 2921

CAPITAINE, 5'5", svelte, BCBG, quarantaine, passionné par la navigation. Recherche gentille et jolie complice pour partager espace sur son bateau. 2044

JEUNE, homme, 48 ans, 5'8", 135 lb, cheveux châtains, yeux bruns, sens de l'humour, fumeur, autonome, sportif. Recherche une dame 35-50 ans. But sérieux. 2034

MOI, cheveux-yeux bruns, 22 ans, 6'1", aime cinéma, sports, sens de l'humour, toi: 19-24 ans, mêmes affinités. But: relation stable, sérieuse. 2035

PRINCE, cherche princesse de ma vie. Moi: 6'1", cheveux noirs, 33 ans, yeux pers, cherche femme mince, 25-40 ans, douce, délicate, activités diverses. 2037

VIERGE, 38 ans, 5'9", 160 lb, 1 enfant, aimant vélo, restos, sorties. Cherche femme mince, pour amitié ou plus... 2854

PARTENAIRE ACTIVITÉS DIVERSES

FEMME, 24 ans, belle apparence, aimant activités, bicyclette, danse, sport. Recherche femme 20-30 ans pour amitié seulement. Droguées, alcooliques s'abstenir. 3074

AUTRES

AMI, sincère, homme 49 ans, 5'8", 142 lb. Recherche copain sérieux plutôt mince, 43 ans et plus. 4239

COUPLE, dans la trentaine, belle apparence, simple, discret. Recherche femme belle apparence pour partager moments intimes. S'abstenir: obèses, droguées. 4230

COUPLE, elle: 39 ans, 5'2", 130 lb, lui: 36 ans, 5'4", 140 lb. Recherche couple pour rencontres intimes et plus. S'abstenir drogues, alcools, obèses. 4238

COUPLE, en amour 35 ans, elle: 5'5", 130 lb, lui: 6', 185 lb. Cherche femme bisexuelle, ouverte d'esprit, 30-40 ans, proportionnée, pour plaisirs intenses. 4240

COUPLE, trentaine, belle apparence, cherche femme seule, toute taille, tout âge (18 ans +) pour soirées intimes. Réponse assurée. 4237

COWANSVILLE, male, 33 years old, 5'11", brown hair, blue eyes, like biking, walking, peaceful evening. Looking for men black or white, 18-38 years. 4241

FEMME, 33 ans, belle apparence, ayant beaucoup à donner. Recherche femme féminine 25-40 ans pour un but sérieux. Alcooliques, drogués, s'abstenir. 4219

IMPORTANT, à Philippe qui organisait une rencontre célibataire, je suis une fille le fun, rappelle-moi, j'ai des choses à te dire. 4242

PARTENAIRE ACTIVITÉS DIVERSES

FEMME CHERCHE HOMME

CHÂTAINE, 28 ans, 5'1", 120 lb, belle apparence, sincère, affectueuse. Cherche homme 27-32 ans, sens l'humour, travaillant, honnête, aimant enfants, sports, cinéma. But sérieux. 1478

CHATAINE, 35 ans, 5'5", 124 lb, 1 enfant (1 ado), belle apparence, sensuelle, aimant campagne, tranquillité. Aimerait homme vrai de belle apparence. 1480

DÉBUT, cinquantaine, 5'4", 145 lb, aimant restos, soirées intimes, marche, nature. Désire rencontrer compagnon avec mêmes affinités. 1477

FEMME, naturelle, spontanée, cherche ami 45-55 ans, autonome, libre, aimant voyages, nature. Région Rive-sud. 1483

RECHERCHE, homme 67-70 ans, qui respire santé, gaieté. Aimant balade, auto, voyages, restos, propre, alcooliques s'abstenir. Moi: 5'2", 126 lb, pour amitié. 1481

HOMME CHERCHE FEMME

22 YEARS OLD, blond hair, blue eyes, 5'7", 125lb. Seeks 19-24 years old, for friendship or romance. 2041

23 ANS, belle apparence, 175 lb, 6', cheveux et yeux bruns. Recherche femme 22-26 ans, 110-120 lb environ, aimant sports, sorties, restos. Fumeuses, obèses, drogués s'abstenir. 2031

25 ANS, 6'1", 180 lb, non-fumeur. Désire rencontrer femme autonome 22-28 ans pour relation amicale ou sérieuse. 2042

25 ANS, aimant sports, cinéma, non-fumeur, cheveux brun châtain. Recherche fille 24-25 ans, cheveux blond-châtain, yeux bleus. Pour une relation stable. 2040

26 ANS, 5'7", 130 lb, cheveux blonds, yeux bleus, bilingue, travaillant sérieux, sens de l'humour, honnête, romantique. Recherche femme 22-30 ans, proportionnée, souriante. But sérieux. 2039

30 ANS, 173 lb, 6', bilingue, sportif, non-fumeur. Recherche femme 22-30 ans, sans enfant, jolie, pour relation stable. But sérieux. 2038

31 ANS, 5'7", 147 lb, yeux verts, non-fumeur, sobre, sportif, très affectueuse, 25-35 ans, sportive, bien dans sa peau. 2029

34 ANS, 5'9", 155 lb, sans enfant, aimant sports, musique, nature, soirées intimes. Cherche femme avec ou sans enfant, simple, bien dans sa peau. 2036

36 ANS, 6', 180 lb, aimant campagne, animaux, activités plein-air. Recherche femme 25-33 ans, sérieux, mêmes affinités, préférence blonde. 2033

38 ANS, 5'11", autonome, honnête, respectueux, doux, calme, aimant plein-air, nature. Cherche femme 28-36 ans, non-fumeuse, mince, avec ou sans enfant, amitié et plus. 2045

41 ANS, 5'10", 170 lb, autonome, sérieux, non-fumeur. Aimant camping, nature. Recherche jolie demoiselle 35-40 ans, 5'-5'4", autonome, bien dans sa peau. 2046

52 ANS, belle apparence, 5'10", 220 lb. Recherche femme aimant vie, pêche, voyages, camping, restos, libre, non-fumeuse, 40-52 ans. Obèses, droguées s'abstenir. 2043

58 ANS, 5'10", costaud, non-fumeur, aimant vivre et rire. Cherche belle femme mince, non-fumeuse, bilingue, 42-52 ans. 2991

À QUI LA CHANCE?, 37 ans, 5'11", 145 lb, châtain, yeux bleus, bien dans sa peau, 1 enfant. Recherche femme proportionnée, aimant sports, ciné, restos, sérieuse. 2030

AFFECTUEUX, 37 ans, 6', séparé, mince, belle apparence, cheveux bruns, yeux bleus, aimant nature. Cherche femme 30-40 ans, sociable, jolie, proportionnée, autonome. 2032

BÉLIER, 47 ans, libre avec 1 ado; 15 ans. Recherche femme 40-47 ans, aimant restos, marche. Pour combler la solitude. But sérieux. 2921

CAPITAINE, 5'5", svelte, BCBG, quarantaine, passionné par la navigation. Recherche gentille et jolie complice pour partager espace sur son bateau. 2044

JEUNE, homme, 48 ans, 5'8", 135 lb, cheveux châtains, yeux bruns, sens de l'humour, fumeur, autonome, sportif. Recherche une dame 35-50 ans. But sérieux. 2034

MOI, cheveux-yeux bruns, 22 ans, 6'1", aime cinéma, sports, sens de l'humour, toi: 19-24 ans, mêmes affinités. But: relation stable, sérieuse. 2035

PRINCE, cherche princesse de ma vie. Moi: 6'1", cheveux noirs, 33 ans, yeux pers, cherche femme mince, 25-40 ans, douce, délicate, activités diverses. 2037

VIERGE, 38 ans, 5'9", 160 lb, 1 enfant, aimant vélo, restos, sorties. Cherche femme mince, pour amitié ou plus... 2854

PARTENAIRE ACTIVITÉS DIVERSES

FEMME, 24 ans, belle apparence, aimant activités, bicyclette, danse, sport. Recherche femme 20-30 ans pour amitié seulement. Droguées, alcooliques s'abstenir. 3074

AUTRES

AMI, sincère, homme 49 ans, 5'8", 142 lb. Recherche copain sérieux plutôt mince, 43 ans et plus. 4239

COUPLE, dans la trentaine, belle apparence, simple, discret. Recherche femme belle apparence pour partager moments intimes. S'abstenir: obèses, droguées. 4230

COUPLE, elle: 39 ans, 5'2", 130 lb, lui: 36 ans, 5'4", 140 lb. Recherche couple pour rencontres intimes et plus. S'abstenir drogues, alcools, obèses. 4238

COUPLE, en amour 35 ans, elle: 5'5", 130 lb, lui: 6', 185 lb. Cherche femme bisexuelle, ouverte d'esprit, 30-40 ans, proportionnée, pour plaisirs intenses. 4240

COUPLE, trentaine, belle apparence, cherche femme seule, toute taille, tout âge (18 ans +) pour soirées intimes. Réponse assurée. 4237

COWANSVILLE, male, 33 years old, 5'11", brown hair, blue eyes, like biking, walking, peaceful evening. Looking for men black or white, 18-38 years. 4241

FEMME, 33 ans, belle apparence, ayant beaucoup à donner. Recherche femme féminine 25-40 ans pour un but sérieux. Alcooliques, drogués, s'abstenir. 4219

IMPORTANT, à Philippe qui organisait une rencontre célibataire, je suis une fille le fun, rappelle-moi, j'ai des choses à te dire. 4242

Une histoire de Match

À la recherche de l'homme de ses rêves!

L'histoire prouve une fois de plus que c'est à tout âge que l'on espère rencontrer la personne de ses rêves. Stéphanie n'a que 19 ans et pourtant elle éprouve ce besoin de rencontrer du nouveau monde, de trouver quelqu'un avec qui parler et échanger. Elle travaille de nuit, ce qui limite les possibilités de sorties avec son groupe habituel d'amis. C'est pour cela qu'elle a eu recours à l'une des rubriques de Match pour combler son vide.

Le message de Stéphanie était très explicite. On pouvait y lire: «Jeune femme de 19 ans, mesurant 5 pi 11 po, recherche l'homme de ses rêves. Il mesure 6 pi 3 po, pèse environ 180 lb et est âgé entre 19 et 23 ans. Il se doit aussi d'avoir le sens de l'humour.» Bien sûr, Stéphanie a reçu plusieurs messages. Elle les a tous pris au sérieux même si certains ne correspondaient pas à ses critères. Elle en a rencontré plusieurs qui ne mesuraient pas exactement 6 pi 3 po. Parmi eux, il y avait David.

Le message que David avait laissé dans la boîte vocale de Stéphanie ne disait vraiment pas grand chose: «20 ans, 6 pi, yeux bleus, si intéressée, mon téléphone est...». Malgré cela, Stéphanie l'a rappelé. Il avait une si belle voix. David fut tout d'abord très surpris de recevoir son téléphone. Il trouvait que la voix de Stéphanie ressemblait beaucoup à celle de sa cousine et que c'était probablement un tour que cette dernière lui jouait. Mais, persuasive, Stéphanie lui a fait comprendre qu'il n'en était rien. C'était après quelques échanges téléphoniques que Stéphanie a finalement invité David à venir la rencontrer chez ses parents. Comme elle y habite toujours, elle se disait qu'en même temps, sa mère pourrait se faire une idée sur David. Pour Stéphanie, c'était rassurant.

En ouvrant la porte et en apercevant David, Stéphanie a été conquise. Ils sont restés à la maison pour faire connaissance. Ils ont soupé ensemble avant que Stéphanie ne se prépare pour son travail. La maman de Stéphanie a aussi trouvé en David un jeune homme charmant. Cette première rencontre a été suivie de nombreux échanges téléphoniques, alors que la sortie suivante s'est faite chez la parents de David. Depuis lors, leur relation se développe bien. Ils commencent à se connaître et apprécient de plus en plus les familles respectives. Ils se découvrent beaucoup d'affinités.

Pour Stéphanie, même si David ne mesure pas 6 pi 3 po et n'est pas tout à fait aussi musclé qu'elle le désirait, il correspond malgré cela assez bien à l'homme de ses rêves. En plus, critère très important pour elle, il a un bon sens de l'humour. Enfin, comme le dit si bien Stéphanie: «Il a une belle personnalité. Il est plus grand que moi et il a aussi beaucoup d'humour. Le reste? On s'adapte».

Match vous offre **L'INSCRIPTION entièrement GRATUITE**

Vous n'aurez à débourser que pour prendre vos messages

Contactez nos préposées au

1-800-461-5030

Vous êtes à la recherche de nouvelles amitiés, d'un partenaire de sport, de voyage ou d'activités diverses!
Match les trouve pour vous...
Remplissez le coupon d'inscription ci-contre, nous publierons gratuitement votre annonce, 3 semaines consécutives.
Grâce au numéro de boîte vocale et au code d'accès que nous vous fournirons, vous pourrez écouter les messages laissés à votre intention.

Nos préposées sont disponibles pour vous renseigner ou vous inscrire
Du lundi au vendredi de 9h à 21h
Samedi et dimanche de 13h à 21h

Match

POUR JOINDRE UN ANNONCEUR
COMPOSEZ LE 1-514-976-9976
VOUS ENTENDREZ LE MESSAGE VOCAL, COMPLÉMENT DE L'ANNONCE ÉCRITE
POUR LAISSER UN MESSAGE À L'ANNONCEUR
ET ENSUITE
N'HÉSITEZ PAS!
COMPOSEZ LE 1-514-976-9976

Match

18 ans et plus
(Ligne Touch Tone)

S1-Z1

Choisissez la catégorie et inscrivez les 20 mots de votre message

☐ Femme cherche homme ☐ Partenaire de sport, voyage ou activités diverses
☐ Homme cherche femme ☐ Autre

Nom ou pseudonyme: .....
(ville)
Adresse: .....
Code postal: ..... No téléphone: .....

PAR LA POSTE:
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6X3

PAR FAX : 1-800-567-5703
PAR TÉL : 1-800-461-5030 (sans frais)

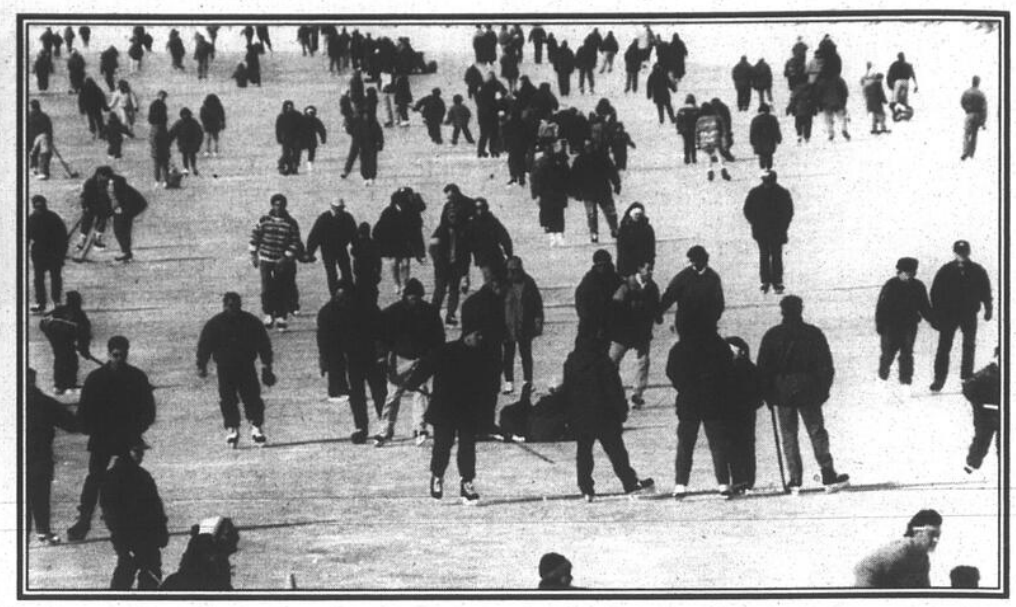

Terminé l'hiver, place au printemps

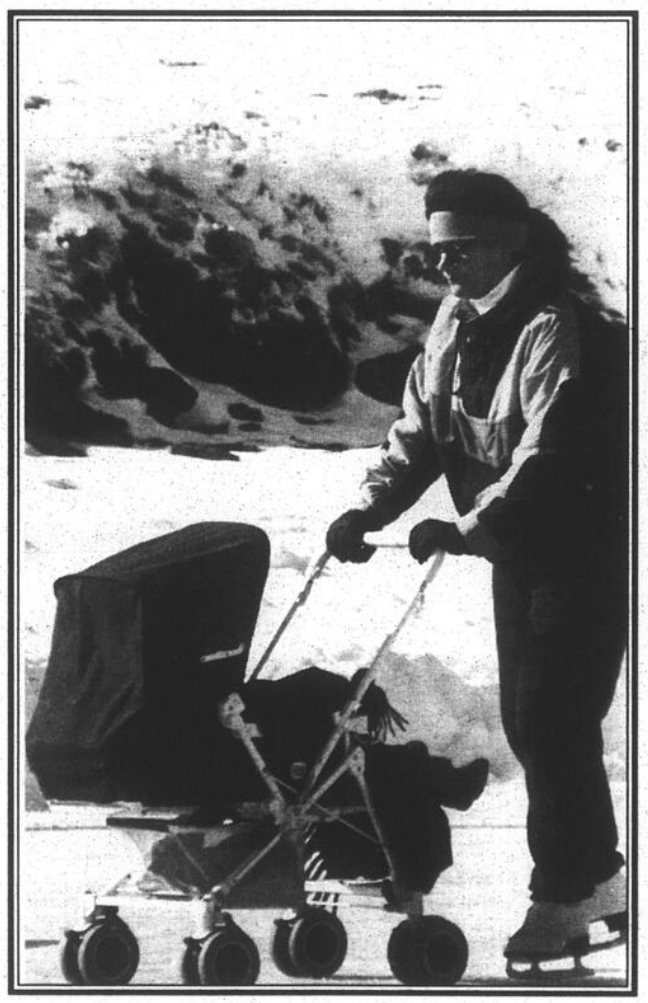

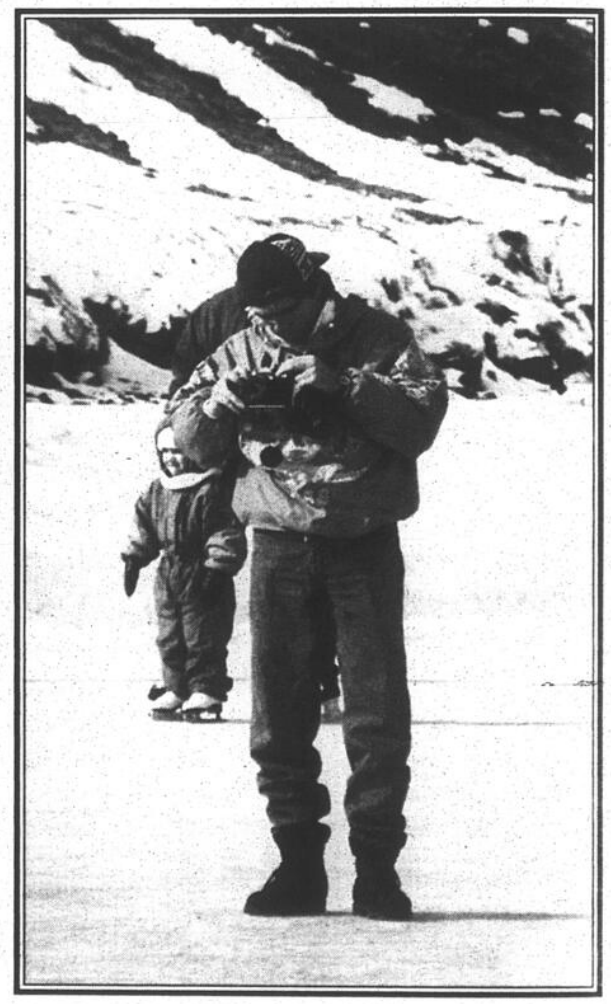

reportage photographique

jacques PAUL

Saint-Jean-sur-Richelieu
Bureau du Greffier

AVIS PUBLIC

Règlement no 2656
Zones contiguës

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté, lors de la séance tenue le 4 mars 1996, le règlement no 2656, amendant le règlement no 2433 sur le zonage, tel qu'amendé par le règlement no 2447, quant à la marge de recul avant de la grille des usages et normes de la zone no 214 longeant une section de la rue Champlain près de la rue MacDonald.

L'objet de ce règlement est de corriger la marge de recul avant dans la grille des usages et normes de la zone no 214 longeant une section de la rue Champlain.

Ce règlement affecte le secteur suivant:

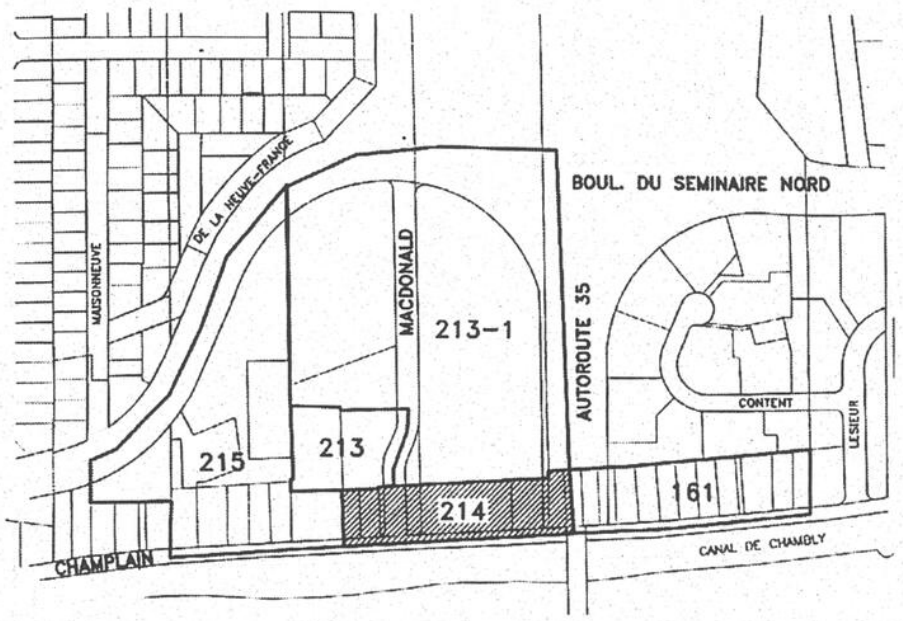

Zone no 214:

Bornée au nord, par une section de l'Autoroute 35; à l'ouest, par la ligne arrière des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain; au sud, par la limite nord du lot no 79-544 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean; à l'est, par une section de la rue Champlain, le tout tel que montré sur un plan préparé par le Service d'urbanisme de la ville en date du 24 janvier 1996 et portant le no Z-502.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités qui, le 4 mars 1996, étaient domiciliées au sens du Code civil, propriétaires ou occupants d'une place d'affaires au sens de la Loi sur la fiscalité municipale dans une des zones contiguës au territoire plus haut décrit, soit les zones nos 161, 213, 213-1, 215, ci-après décrites, doivent, par zone, déposer une requête signée par la majorité d'entre elles pour pouvoir participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement.

La majorité est fixée comme suit:

1. Le nombre équivalent à la majorité de ces personnes habiles à voter lorsqu'elles sont moins de vingt-quatre;

2. Douze lorsqu'elles sont de vingt-quatre ou plus.

Cette requête doit être déposée au bureau du greffier, 188 rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, dans les cinq (5) jours suivant la publication des présentes.

Les zones contiguës sont:

Zone no 161:

Bornée au nord, par la limite sud du terrain sis au coin sud-ouest de l'intersection des rues Lesieur et Champlain; à l'ouest, par la ligne arrière des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain; au sud, par une section de l'Autoroute 35, à l'est, par une section de la rue Champlain.

Zone no 213:

Bornée au nord, par une section de la rue MacDonald; à l'ouest, par la limite ouest des lots nos 79-553 et 79-554 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean; au sud, par la limite sud du lot no 79-554 dudit cadastre; à l'est, par une ligne formée par la limite arrière des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain et son prolongement vers le sud sur environ 47,58 m.

Zone no 213-1:

Bornée au nord, par une section de l'Autoroute 35; à l'ouest, par une section du boulevard du Séminaire Nord; au sud, par la limite sud du lot no 79-544 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean et par une section de la rue MacDonald; à l'est, par la limite arrière des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain et par la limite ouest des lots 79-553 et 79-554 dudit cadastre.

Zone no 215:

Bornée au nord, par la limite sud du lot no 79-544, par une partie de la limite sud du lot 79-554 et par une partie de la limite nord du même lot du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean; à l'ouest, par une ligne formée par le prolongement de la limite est du lot no 79-553 dudit cadastre vers le sud sur environ 47,58 m; au sud-ouest, par une section du boulevard du Séminaire Nord; au sud, par la limite sud du ot no 79-1 dudit cadastre et par une ligne située dans le prolongement de la rue Maisonneuve vers l'est; à l'est par la limite arrière des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain et par une section de la rue Champlain.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 20 mars 1996.

Jacques Jutras, avocat,
greffier.

197584-c42-r

Saint-Jean-sur-Richelieu
Bureau du Greffier

AVIS PUBLIC

Règlement no 2657
Zones contiguës

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté, lors de la séance tenue le 4 mars 1996, le règlement no 2657, amendant le règlement no 2433 sur le zonage, tel qu'amendé par le règlement no 2447, quant aux usages autorisés et aux normes d'implantation dans la zone no 65-2 longeant une section de la rue Saint-Charles entre les rues Champlain et Longueuil et créant la nouvelle zone no 65-3.
L'objet de ce règlement est de permettre un usage du groupe «Commerce restreint (CR)» dans la zone 65-2 du côté nord de la rue Saint-Charles entre les rues Champlain et De Salaberry et de créer la nouvelle zone 65-3.
Ce règlement affecte le secteur suivant:

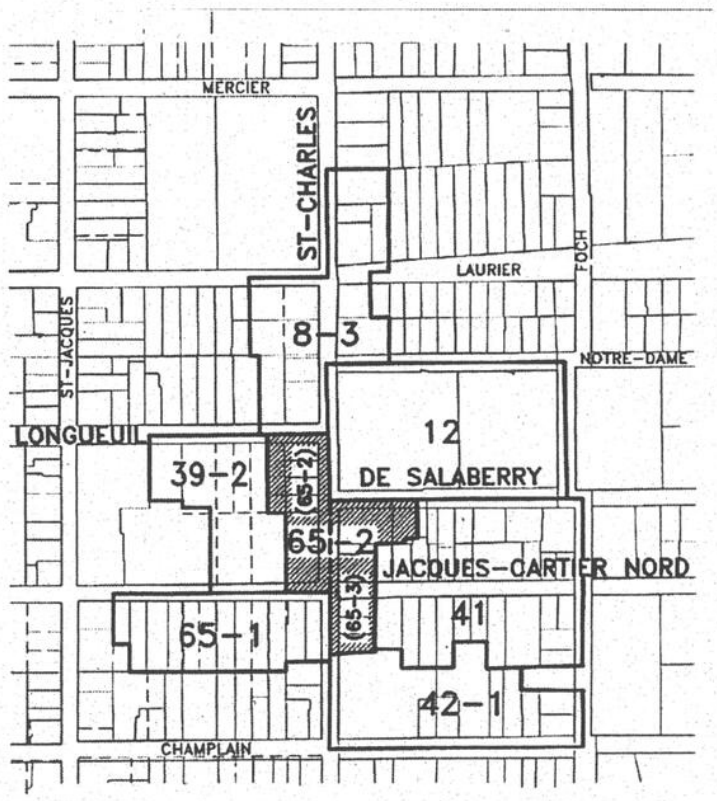

Zone no 65-2:
Bornée au nord, par la limite arrière des lots situés du côté nord, d'une section de la rue Saint-Charles, par la limite nord du lot 1309 du cadastre de la Ville de Saint-Jean et par une section de la rue Saint-Charles; à l'ouest, par une section des rues de Salaberry et Longueuil; au sud, par la limite nord des lots 289 et 290 dudit cadastre et par une section de la rue Saint-Charles; à l'est, par la limite ouest du lot 290 dudit cadastre, par une section de la rue Jacques-Cartier Nord et par la limite ouest du lot 1278 dudit cadastre (Société canadienne des postes), le tout tel que montré sur un plan préparé par le Service de l'urbanisme de la ville en date du 13 juin 1995 et portant le no Z-483.
Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités qui, le 4 mars 1996, étaient domiciliées au sens du Code civil, propriétaires ou occupants d'une place d'affaires au sens de la Loi sur la fiscalité municipale dans une des zones contiguës au territoire plus haut décrit, soit les zones nos 8-3, 12, 39-2, 41, 42,1, 65-1, ci-après décrites, doivent, par zone, déposer une requête signée par la majorité d'entre elles pour pouvoir participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement.
La majorité est fixée comme suit:
1. Le nombre équivalent à la majorité de ces personnes habiles à voter lorsqu'elles sont moins de vingt-quatre;
2. Douze lorsqu'elles sont de vingt-quatre ou plus.
Cette requête doit être déposée au bureau du greffier, 188 rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, dans les cinq (5) jours suivant la publication des présentes.
Les zones contiguës sont:
Zone no 8-3:
Bornée au nord, par une section de la rue Saint-Charles, par la limite nord des lots 351-1, 351-2, 503-1 et 1231 du cadastre de la Ville de Saint-Jean; à l'ouest, par la limite ouest du lot 1231 dudit cadastre et par une section de la rue Laurier; au sud, par une section de la rue Saint-Charles et par la limite sud des lots Partie 348 et Partie 347 dudit cadastre; à l'est, par une section des rues Longueuil et Notre-Dame.
Zone no 12:
Bornée au nord, par une section de la rue Foch; à l'ouest, par une section de la rue Notre-Dame; au sud, par une section de la rue Saint-Charles; à l'est, par une section de la rue De Salaberry.
Zone no 39-2:
Bornée au nord, par la limite nord des lots nos 289 et 290 du cadastre de la Ville de Saint-Jean; à l'ouest, par une section de la rue Longueuil; au sud, par la limite sud des lots 296-1 et 295-1 dudit cadastre; à l'est, par une section de la rue Jacques-Cartier Nord.
Zone no 41:
Bornée au nord, par une section de la rue Foch; à l'ouest, par une section de la rue De Salaberry; au sud, par la limite nord du lot 1309 du cadastre de la Ville de Saint-Jean et par la ligne arrière des lots situés du côté nord d'une section de la rue Saint-Charles; à l'est, par la ligne arrière des lots situés du côté est d'une section de la rue Jacques-Cartier Nord et par la limite est du lot 190-2 dudit cadastre.
Zone no 42-1:
Bornée au nord, par une section de la rue Foch; à l'ouest, par la limite ouest des lots situés du côté ouest d'une section de la rue Champlain et par la limite est du lot no 1282 du cadastre de la Ville de Saint-Jean; au sud, par une section de la rue Saint-Charles; à l'est, par une section de la rue Champlain.
Zone no 65-1:
Bornée au nord, par une section de la rue Saint-Charles; à l'ouest, par une section de la rue Jacques-Cartier Nord; au sud, par la limite nord des lots situés du côté nord d'une section de la rue Saint-Jacques; à l'est, par la limite est des lots situés du côté est d'une section de la rue Jacques-Cartier Nord.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 20 mars 1996.
Jacques Jutras, avocat,
greffier.

197585-c42-r

nécrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BARSALOU-HOULE (Lina)
- BEAULIEU (Jean)
- BÉLANGER (Gilberte)
- CHANDONNET (Julie)
- DAUNAIS-BRETON (Dolorès)
- L'ÉCUYER-RIVET-BOIVIN (Lucie)
- TREMBLAY (Antoinette)
- VAILLANCOURT (Laurent)

BARSALOU-HOULE, Mme Lina

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 18 mars 1996 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Lina Barsalou, épouse de M. René Houle. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Marie-Josée, Bruno (Sylvie Rousselle), quatre petits-enfants: Valérie, Emmanuelle, Joëlle et Anthony, trois soeurs, un frère: Claire (Roger Bessette), Réjeanne, Estelle (Dieudonné Plamondon), Paul-André (Madeleine Laroche), et de nombreux parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le vendredi 22 mars à 11 heures en l'église Sacré-Coeur d'Iberville.

Des dons à la Fondation canadienne du rein, ou la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

DIRECTION FUNÉRAIRE CLAUDE & EDGAR LeSIEUR 530, 4e RUE IBERVILLE

BEAULIEU, M. Jean

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 mars 1996, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Jean Beaulieu, époux de dame Françoise Ménard. Il laisse dans le deuil sa fille Louise (Ken Ross), sa petite-fille Lyse, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole aura lieu le mardi 26 mars 1996 à 14 heures en la Chapelle du:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

BÉLANGER, Mlle Gilberte

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 mars 1996, est décédée à l'âge de 82 ans, Mlle Gilberte Bélanger. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: Cécile (feu Jean-Paul Latimer), Louis (Claire Daneau), Férréol, deux belles-soeurs Judith Dextraze, Régina Hébert ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles ont eu lieu le 14 mars à 11 heures en l'église Saint-Edmond.

La famille désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie et les prie de considérer ses remerciements comme personnels.

CHANDONNET, Mme Julie

À l'Hôtel Dieu de Sorel, le 12 mars 1996, est décédée Mme Julie Chandonnet, 79 ans, épouse de feu Aimé Plouffe. Elle laisse sa soeur Alice Chandonnet, plusieurs neveux et nièces. A été exposée au:

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS 110 ST-GEORGES ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le vendredi 15 mars à 14 heures en l'église Saint-Eugène et l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La famille Chandonnet et Plouffe remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

DAUNAIS-BRETON, Mme Dolorès

Au Centre Gertrude-Lafrance, le 12 mars 1996, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Dolorès Daunais, épouse de feu Lucien Breton. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Claude Alix), Claire (Serge Marchesseault), Ginette (Pierre Brais), Jean (Diane Girard), ses sept petits-enfants, sa soeur Thérèse Daunais-Lemaire, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée à:

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE LTÉE 114, RUE ST-JACQUES ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Jean le vendredi 15 mars 1996 à 11 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

L'ÉCUYER-RIVET-BOIVIN, Mme Lucie

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 mars 1996, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Lucie L'Écuyer, épouse en 1re noces de feu Émile Rivet et en 2e noces de feu Bernard Boivin. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie (Mark Campana), son petit-fils David ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu en l'église de Saint-Gérard-Majella le samedi 30 mars 1996 à 11 heures. Direction le:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE LTÉE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

TREMBLAY, Mlle Antoinette

Au Centre Gertrude-Lafrance, le 16 mars 1996, est décédée Mlle Antoinette Tremblay, 86 ans, fille de feu Lorenzo Tremblay et feu Albina Béchard. Elle laisse son frère et ses soeurs: Paul (Perle Jetté), Laurentia Robichaud, Blandine (Louis-Georges Dupuis), feu Albert (Gertrude Choquette), plusieurs neveux et nièces. Exposée au:

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS 826, 1re RUE, IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le mardi 19 mars à 14 heures en l'église Sainte-Anne-de-Sabrevois et l'inhumation à Sabrevois.

La famille Tremblay remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

VAILLANCOURT, M. Laurent

À la Résidence Champagnat, le 15 mars 1996, est décédé à l'âge de 62 ans, M. Laurent Vaillancourt. Il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Christiane Rochefort), Daniel, Francine (Serge Payant), Sylvie (Yvon Daudelin), ses petits-enfants: Martine, Steven, Audrey, Alexandre, Jean-François, ses frères: Jacques (Léontine Campbell), Réjean (Monique Dagenais), Alain (Lucie Cadieux), feu Pierre (Normande Lefebvre), Gaëtan (Thérèse Raymond), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE LTÉE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Une Célébration de la Parole a eu lieu en la Chapelle du Complexe le dimanche 17 mars 1996 à 14 heures et delà au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

5e ANNIVERSAIRE LANCIAULT, Mme Jeannette 21 mars 1991

Pour toi ce fut la délivrance, pour nous le début d'une grande souffrance. Tant de choses se sont déroulées depuis ton départ, tes bons conseils ont sûrement manqué à tous. Tu étais notre rayon de soleil et rien ne pourra combler ce vide autour de nous. Du haut du ciel, continue de nous donner la force et le courage de poursuivre ce chemin sur terre qui semble si difficile à traverser. Nous pensons à toi toujours.

Ton époux Marcel, tes enfants et petits-enfants.

SINCÈRES REMERCIEMENTS GIROUX, M. Raymond

Aux parents et amis qui ont rendu un dernier hommage à Raymond Giroux, décédé le 25 février 1996, soit par offrandes de messe, carte, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa conjointe Élizabeth Blais et les enfants de Raymond.

REMERCIEMENTS DROUIN, Mlle Bérangère 27 février 1996

Les frères et soeurs de la défunte, Jacques (Jeannine Boudreau), Gervaise (feu Maurice Potvin), Manon Dandurand Drouin (Marc Dandurand) et François (Micheline Fortier) désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par visite, don, fleurs, messe ou assistance aux funérailles. Votre support moral leur a été d'un grand réconfort. Soyez assurés de leur profonde gratitude et veuillez considérer ces remerciements à titre personnel.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

197496-c42-g J.L.

Association pulmonaire du Québec

POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER

UN DON IN MEMORIAM

4837, rue Boyer, bureau 100, Montréal, Qc H2J 3E6
Bureau: (514) 596-0805 • Téléc.: (514) 596-1183

Quelques nouvelles brèves

■ Budget 1996 - Ligne d'information sans frais

Une ligne téléphonique nationale (bilingue) et sans frais est mise à la disposition des Canadiens qui veulent obtenir des renseignements ou des documents concernant le budget fédéral 1996: composez le 1-800-343-8282 ou 1-800-465-7735 pour les malentendants. Cette ligne est en opération du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures.

■ Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'oeuvre

Les résultats préliminaires d'une vaste enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'oeuvre au Québec ont été dévoilés par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) Région du Québec. Réalisée pour le compte de ces deux organismes et du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), cette enquête a été menée par le Bureau de la statistique du Québec et par Statistique Canada auprès de 21,000 employeurs. Le taux de réponse a atteint 61%. Les données recueillies par cette enquête fournissent des informations sur le marché du travail et serviront à gérer plus efficacement les interventions de développement des ressources humaines et de formation.

Développement des ressources humaines Canada et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre poursuivent l'analyse des données de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'oeuvre. Les résultats de l'étude portant sur différents thèmes seront publiés au cours du deuxième trimestre de 1996. De plus, les aspects régionaux, sectoriels et professionnels de l'enquête feront l'objet d'analyses plus approfondies qui seront publiées à partir de l'été 1996.

Alcool

Souvenir de l'un de nos fondateurs

Même si je remercie Dieu du privilège qu'Il m'a fait d'être un des premiers membres des AA, je souhaite sincèrement que le mot «fondateur» puisse être éliminé du vocabulaire des AA. Si on y réfléchit bien, quiconque a enregistré un certain nombre d'expériences positives de Douzième Étape peut être considéré comme le fondateur d'une nouvelle vie pour un autre alcoolique.

«AA n'a pas été inventé! Ses principes fondamentaux nous ont été apportés par plusieurs de nos grands amis, par leur expérience et leur sagesse. Nous avons simplement emprunté et adapté leurs idées. Avec gratitude, nous avons accepté les services dévoués d'un grand nombre de non-alcooliques. Nous devons la vie elle-même aux gens de la médecine et de la religion, hommes ou femmes. Et au nom de Bob et en mon nom, je déclare avec reconnaissance que si ce n'eut été de nos épouses, Anne et Loïs, nous n'aurions pu, ni l'un ni l'autre, voir les débuts de AA.

de Bill
par Rémon

Si tu penses avoir un problème d'alcool, appelle à «AA», téléphone 347-6580 ou écrit à: «Alcool», C.P. 471, Saint-Jean-sur-Richelieu.

PLUS JUSTE

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers

Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

94066-c23-fl.m

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu c'est si simple... et si utile

FONDATION DE L'HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

33182-c39-g

SERVICE FUNÉRAIRE

Lesieur & Frère 75 Ans

Mieux préparé à bien vous servir

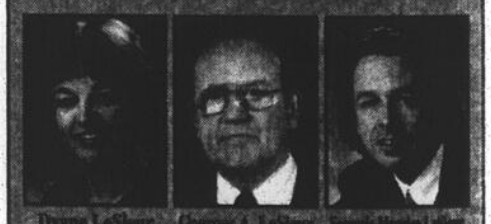

Dyane LeSieur — Georges A. LeSieur — Pierre-Marie Lalonde

Le seul endroit dans le Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place

359-0990

95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
110-114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

Propos sur les guenilles et les pauvres

Je voudrais vous soumettre deux préjugés au sujet des pauvres de nos milieux:

1. Lors de la distribution des paniers de Noël, plusieurs membres des Clubs sociaux bienfaiteurs ont un choc. Ils s'attendaient à trouver des logis délabrés et sales, des enfants morveux, en guenilles et pieds nus, maigres à faire peur, des adultes aux yeux creux... etc. Ils trouvent des maisons souvent assez propres, un ameublement «moderne» quoique usager: frigo, sofa, lampe, TV avec le câble, téléphone, des enfants comme les autres, rieurs et coquins; seuls les adultes sont austères, car ils ont à gérer la pauvreté, à vivre sous le regard et les interrogatoires des agents du BS, la critique publique...

C'est vrai que nos pauvres ne correspondent pas aux barèmes de dénuement que nous imaginerions. Je pense néanmoins pour l'avoir vécu que pauvreté et propreté peuvent aller ensemble; de même pauvreté et dignité humaine. Ce qui fait la pauvreté, c'est l'insécurité et la dépendance, la difficulté d'exister, le souci constant de se rendre jusqu'à la fin du mois, bref la précarité.

Gardons leur dignité. Aux yeux de Dieu, ils ont leur grandeur.

2. Deuxième jugement: les pauvres sont des fraudeurs. Ils abusent. **Réponse:** Que celui qui est dans ce péché leur jette la première pierre. Il est préférable d'accomplir le bien cent fois, en se trompant dix fois, que d'avoir zéro erreur pour le motif qu'on a zéro bonne action. Ne pas faire l'aumône parce que quelques-uns abusent... Quelle défaite! Si le Christ avait ainsi raisonné envers nous, lui qui nous a fait l'aumône royale de lui-même, prévoyant que son amour serait trompé tous les jours et s'égarerait sur des millions d'indignes, voire d'impies, quelle espérance aurions-nous!

L'Évangile invite à plus de miséricorde: Regardez Dieu, dit-il, il fait pleuvoir sur les bons et sur les mauvais et il envoie son soleil sur les justes et les injustes.

Agissez comme Dieu.

Le prétendu miséreux rendra compte à Dieu de son mensonge, mais vous, vous aurez l'âme claire, car votre intention est de secourir Jésus dans les pauvres.

Soyez bienfaisants. Le bien fait toujours son chemin.

Bertrand Gaboriau, ptre
Aumônier du Conseil particulier de la St-Vincent de Paul de Saint-Jean-sur-Richelieu

Source: Simone Granger, région pastorale du Haut-Richelieu, tél.: 346-2425.

Solidaire des personnes assistées sociales

«Coupures injustifiées. Appauvrissement des plus démunis de la société. Mesures qui accentuent les préjugés envers les personnes assistées sociales.»

L'application de la loi 115 modifiant la loi de la sécurité du revenu par le gouvernement du Québec et la remise des chèques de main à main a provoqué ce genre de réactions chez les gens vivant de l'aide sociale et chez ceux qui s'indignent que les réformes politiques se fassent sur le dos des plus appauvris.

L'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis Langevin est entouré (de g. à d.) de Claudette Champagne du FCPASQ, de Marie-Laure Labrecque du Centre d'action bénévole d'Iberville et de Patrick Robert du CFA.

À cet égard, l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis Langevin se range derrière les plus démunis., «L'Évangile de Jésus Christ invite les baptisés à prendre le parti des plus pauvres de la société. Comme croyants, nous ne pouvons rester insensibles à la pauvreté, sous toutes ses formes. La foi qui nous anime doit nous inciter à rendre le monde plus juste, plus digne, plus respectueux de tous les hommes et de toutes les femmes qui y grandissent.»

C'est dans cette optique que le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) a lancé un vaste mouvement de protestation à l'échelle de la province afin que les autorités gouvernementales repoussent à plus tard la mise en oeuvre de la loi 115. Ce décret, en plus de diminuer les montants alloués aux personnes assistées sociales, oblige les gens à épuiser leurs ressources financières jusqu'à concurrence d'un montant égal à leur éventuelle prestation mensuelle, avant d'avoir recours à l'aide sociale. De plus, il force les prestataires de moins de 30 ans à aller chercher leur chèque «de main à main», une mesure humiliante qui, de surcroît, n'apporte aucun support concret aux personnes.

Ce que recommande le FCPASQ, c'est un projet global de réforme de la loi sur la sécurité du revenu. «Le gouvernement tient les personnes assistées sociales comme les seules responsables de leur condition sociale plutôt que de s'attaquer au vrai problème: l'emploi», affirment les porte-parole du Front.

C'est par une pétition que l'organisme tente de sensibiliser le gouvernement et la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, Louise Harel. Pour appuyer sa requête, il met en lumière des propos tenus par le premier ministre, Lucien Bouchard, lors de son assermentation. Le chef du Parti Québécois s'est alors engagé à ne pas appauvrir les plus démunis malgré sa priorité d'assainir les finances publiques. Il disait notamment: «Ce serait un comble si, pour y arriver, nous appauvrissions les Québécois.»

Le Front commun recueillera les pétitions signées à travers la province et les fera parvenir aux autorités gouvernementales à la mi-mars. Les personnes intéressées à s'associer à cette opération de solidarité peuvent le faire en s'adressant, dans la région de St-Jean-Iberville, au Centre de formation à l'autogestion (CFA), 237 Jacques-Cartier Nord, St-Jean, tél. 346-8357.

Les bénévoles du bazar de St-Eugène

Dernièrement, lès responsables du Comité du bazar de la paroisse Saint-Eugène avaient invité ses bénévoles à une visite à la Maison du Père ainsi qu'à l'Accueil Bonneau à Montréal.

Ils ont accompli diverses tâches dont celle de servir les repas du midi aux itinérants de la rue fréquentant l'Accueil Bonneau, comme le démontre cette photo.

À la Maison du Père, ils ont pris connaissance des différents services offerts aux itinérants.

Tous les bénévoles ont pu se rendre compte que ces établissements ont leur raison d'être, afin de rendre la vie un peu plus heureuse aux gens de la rue. Ils sont revenus plus sensibilisés et enchantés de leur voyage.

Les membres du Comité du bazar désirent rappeler aux gens de Saint-Eugène ainsi qu'aux gens du Haut-Richelieu, qu'ils sont toujours à la recherche de meubles et de différentes choses utiles dont vous n'avez plus besoin. Veuillez composer le 347-4848 pour nous aviser afin d'aller chercher ces articles.

Fernand Voyer,
pour le Comité du bazar

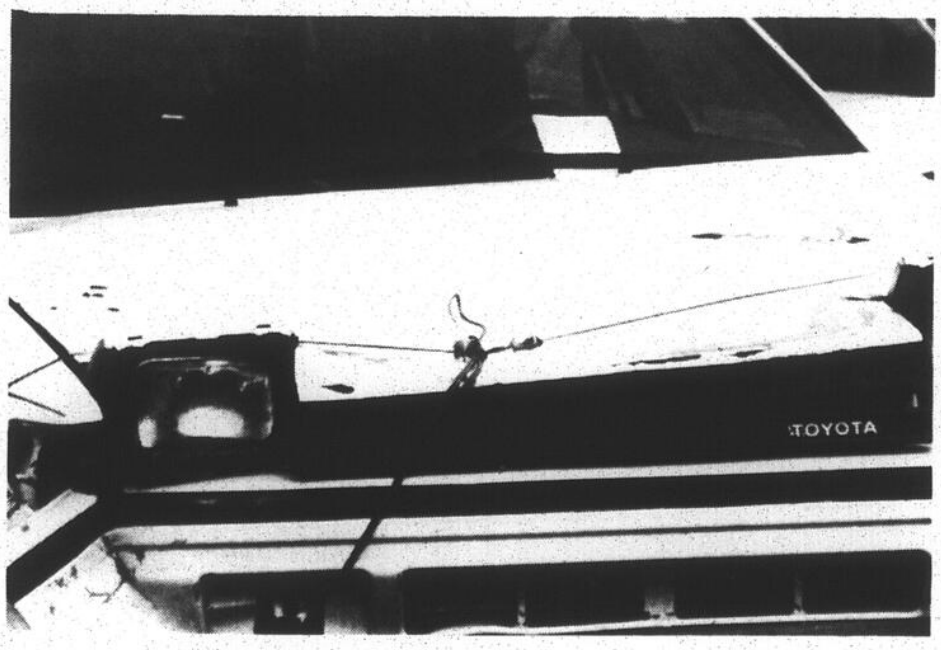

Pour quelle raison?

Pour quelle raison, pensez-vous, le propriétaire de ce véhicule a-t-il eu droit à un billet d'infraction? Serait-ce pour avoir mal attaché le devant de son véhicule ou encore pour avoir omis de refermer ses phares? Faudra poser la question au propriétaire de ce véhicule qui était malheureusement stationné devant nos bureaux. On vous avait pourtant prévenu de faire attention. (photo jacques PAUL)

Les élèves de Laflamme écrivent de belles prières

L'école Laflamme à Iberville a couronné les gagnants d'un concours organisé dans le cadre de la promotion «prières» de la Conférence de pastorale scolaire. Durant un mois, les élèves des classes de 5e et 6e années ont été invités à composer une prière en se référant au thème suivant: «Tes saisons, mes mercis». Ils ont confectionné un arbre représentant les quatre saisons. De plus, dans chacune des classes, les oeuvres de trois élèves ont été sélectionnées. Sur la photo, les gagnants posent en compagnie du directeur de l'école Laflamme, Yvan Germain et de l'animatrice de pastorale, Yvette Forget. Leurs prières seront insérées dans un recueil de prières avec celles des gagnants des autres écoles de la Commission scolaire d'Iberville. (Photo jacques PAUL)

Pantis Restaurant
AILES DE POULET
7 jours 25¢ ch.
BROCHETTES
Dimanche 2 pour 1
Souvlakis - poulet - boeuf
Carrefour Richelieu (voisin du Super C) 359-3366
015491-042-9

Fonds régional de solidarité de la Montérégie

Nouvelle source de financement pour l'entreprise

Les entreprises de la Montérégie ont dorénavant accès à une nouvelle source de financement. Le Fonds régional de

gilles BÉRUBÉ

solidarité de la Montérégie a été officiellement lancé vendredi dernier, au Campus du Fort Saint-Jean. La nouvelle institution est dotée d'un capital de $6 millions, dont $3,6 millions en fonds d'investissement.

Le onzième fonds régional a été lancé par le ministre des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions, M. Guy Chevrette, par le président du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, M. Claude Blanchet, par le président de la FTQ, M. Clément Godbout, et par le député du comté de Saint-Jean, M. Roger Paquin.

Vendredi, le ministre Chevrette a raconté, en sa qualité de ministre du Développement des régions, que les fonds de développement régional était une promesse électorale du gouvernement du Parti québécois. L'objectif était de mettre à la disposition des régions une source de financement en capital de développement. Le programme consistait à lancer un tel fonds dans chacune des régions administratives du Québec.

En octobre dernier, le gouvernement a conclu une entente de partenariat avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ). Dans le cadre de cette entente, les deux parties ont convenu de mettre en place un fonds d'investissement dans chacune des régions administratives. À l'échelle du Québec, le Fonds de solidarité mettra à la disposition des différentes régions une enveloppe de base totalisant $96 millions.

La réalisation du programme se fait à un rythme plus rapide que prévu. En fait, à ce stade-ci, les deux partenaires prévoyaient avoir mis sur pied tout juste la moitié des fonds actuellement en place, a fait valoir le ministre. M. Chevrette s'est dit convaincu que la Montérégie saura utiliser à bon escient ce nouveau structurant pour l'économie.

En plus d'avoir eu l'initiative du programme, le gouvernement assume une partie des frais d'exploitation avec une contribution totale de $1,9 million répartie sur cinq ans.

■ Enveloppe

Le nouveau fonds est doté d'une enveloppe de $6 millions. Comme le prévoit déjà la structure du fonds de solidarité, 40%, soit $2,4 millions, sert de fonds de réserve, alors que le reste, $3,6 millions, sert aux investissements. Au besoin, le Fonds de solidarité alimentera les fonds régionaux.

Le fonds régional est une société en commandite alors que le commandité est un organisme sans but lucratif composé du gouvernement québécois, de la FTQ et du Fonds de solidarité. L'organisme est dirigé par un conseil d'administration formé de neuf personnes provenant majoritairement de la région de la Montérégie.

C'est le conseil d'administration qui établit les orientations et qui approuve les investissements. Il sera appuyé par une permanence formée de quatre personnes, soit un directeur, une secrétaire et deux analystes. Ces personnes, qui doivent entrer en fonction d'ici quelques semaines, auront leurs bureaux à Saint-Jean-sur-Richelieu. Au besoin, les permanents pourront avoir accès à l'expertise du Fonds de solidarité.

■ Structure

Pour sa part, le président du Fonds de solidarité, M. Claude Blanchet, a expliqué la structure que son entreprise est en train de mettre en place au Québec de façon à couvrir les besoins de financement des entreprises de toute taille. À la suite d'un accord entre le Fonds de solidarité et l'Union des municipalités régionales de comté, chaque MRC du Québec peut se doter d'une Solide, une société locale d'initiative et de développement de l'emploi.

Par l'intermédiaire de SOLIDEQ, le Fonds de solidarité met à la disposition des collectivités un fonds pour financer des projets dont les besoins varient entre $5,000 et $50,000. Les fonds régionaux, comme celui qui a été lancé vendredi, visent le territoire des régions administratives. Il s'adresse à la fourchette de financement entre $50,000 et $500,000. Au-delà du seuil du demi-million, le Fonds de solidarité prend directement la relève.

Cette structure, précise M. Blanchet, est en quelque sorte une façon de semer. Actuellement, le Fonds de solidarité subventionne carrément les Solides. L'intérêt exigé (5%) sur les sommes avancées ne couvre pas les 12% de frais d'exploitation que les activités des Solides engendrent. Par contre, à long terme, le Fonds de solidarité y trouvera son compte. Petite entreprise deviendra grande, pourrait-on dire.

Le président du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, M. Claude Blanchet, remet au président du Fonds régional de solidarité de la Montérégie, M. Paul Manseau, le chèque de $6 millions constituant l'enveloppe de départ du fonds régional. (Photos jacques PAUL)

Un fonds qui respecte l'autonomie régionale

Le président du Fonds de solidarité, M. Claude Blanchet a insisté sur l'autonomie des fonds régionaux. C'est le conseil d'administration qui établit les critères de sélection des projets dans chacune des régions. Au départ, on sait que le secteur manufacturier et le secteur tertiaire, notamment celui des nouvelles technologies, seront privilégiés.

En Montérégie, les principales orientations visent à favoriser l'émergence de projets structurants et générateurs d'emplois permanents, à supporter les objectifs retenus par la Société montérégienne de développement dans le cadre du plan stratégique régional, de supporter des projets reliés aux axes et aux orientations contenus dans l'entente-cadre de développement de la Montérégie et de tenir compte des spécificités sous-régionales de la Montérégie.

Le fonds vise autant les projets de démarrage que le développement, la croissance ou le redressement d'entreprises. La contribution du fonds peut prendre la forme d'une participation au capital, de prêts participatifs, de garanties et de cautionnements. En outre, il peut apporter un soutien technique aux entreprises.

■ Outils

De son côté, M. Clément Godbout, qui est aussi président du conseil d'administration du Fonds de solidarité, a raconté que ces fonds régionaux avaient été pensés pour les régions. Ils ont été constitués avec les gens des régions. À long terme, ce fonds est de nature à favoriser l'enracinement des entreprises dans leur milieu. À son avis, il s'agit d'un outil performant de création d'emplois. «Faites-le fructifier», a conclu M. Godbout.

Le député Roger Paquin a mis en évidence que ce programme traduit la confiance du gouvernement dans la capacité des régions à se prendre en main. Alignant de nombreux chiffres, il a montré comment la Montérégie fait preuve de dynamisme dans la création de nouvelles entreprises.

Mme Pascale Baillargeon siège au conseil d'administration du nouveau Fonds régional de solidarité.

Le président du conseil d'administration du nouveau fonds est M. Paul Manseau, comptable agréé, anciennement associé à Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés. Mme Pascale Baillargeon, avocate et administratrice de P. Baillargeon, fait partie du conseil d'administration, dont la composition tient compte des sous-régions et des différents secteurs d'activités.

Formation de la main-d'oeuvre

Séminaire sur le 1% pour la formation

Le Conseil économique du Haut-Richelieu organise un séminaire sur la loi 90 adoptée récemment par le gouvernement québécois. La

gilles BÉRUBÉ

loi 90, c'est le 1% imposé par le gouvernement pour financer la formation de la main-d'oeuvre.

Ce séminaire se tient demain jeudi, le 21 mars, de 8 heures à 10 heures, à l'hôtel Vallée des Forts. La porte-parole du Conseil économique, Mme Sylvie Brosseau, indique que plusieurs employeurs se posent encore des questions sur ce sujet qui touche cette année les entreprises dont la masse salariale dépasse $1 million.

Elle souligne que la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) a déjà tenu une séance d'information semblable, mais que les employeurs en redemandent. C'est d'ailleurs des représentants de la SQDM, Mme Roselyne McInness et M. Denis Duperron, qui présenteront le séminaire.

Notons que la nouvelle loi oblige les employeurs à investir un minimum de 1% de leur masse salariale dans la formation de leur personnel. Ça ne doit pas se faire n'importe comment et ce n'est pas n'importe quoi qui est reconnu comme formation. Si l'employeur investit moins de 1% dans la formation, il doit verser la différence dans une caisse commune servant à financer la formation

La séance permettra d'apporter des précisions sur le nouveau régime gouvernemental. L'invitation du Conseil économique s'adresse tout particulièrement aux entreprises industrielles visées immédiatement par le programme. Cependant, des entreprises de service ou de commerce peuvent aussi participer à la rencontre.

Mme Brosseau rappelle que l'an prochain, l'application de la législation s'étendra aux entreprises versant plus de $500,000 de salaires. Elle note que dans cette catégorie, plusieurs entrepreneurs commencent déjà à se préparer pour 1997.

L'entrée au séminaire est gratuite. Il faut cependant réserver en contactant Mme Brosseau au 359-9999.

Création d'un fonds de «vrai» capital de risque

«Il faut essayer quelque chose de différent» — Robert Blanchard

«Il faut essayer quelque chose. On peut pas laisser aller les événements. Et puis, ce que je propose, c'est pas si révolutionnaire».

gilles BÉRUBÉ

Le président de la Corporation du Campus du Fort Saint-Jean, M. Robert Blanchard, a sans doute fait l'intervention la plus remarquée, lors du forum économique organisé par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le mardi 5 mars. Il est venu proposer la création d'un fonds de vrai capital de risque. Un fonds capable d'avancer du capital à un promoteur qui n'a pas un sou, mais une bonne idée.

M. Blanchard s'est présenté sous son chapeau de citoyen et de commerçant. En préambule de sa suggestion, il a longuement décrit la situation devant laquelle les jeunes d'aujourd'hui se trouvent. Sans travail avec des dettes et un marché d'emploi anémique, beaucoup ont décroché. Mais il n'y a pas que des jeunes, a insisté M. Blanchard. Il y a aussi des personnes dans la force de l'âge, de 35, 40, 50 ans, qui ont perdu leur emploi parfois après 30 ans sur le marché du travail.

Dans le contexte actuel, il leur est tout aussi difficile de trouver un emploi. Ils épuisent tous leurs recours financiers et liquident tout ce qu'ils possèdent avant de se retrouver sur l'aide sociale. «Ces gens-là ont abandonné. Ils sont sur le carreau, commente M. Blanchard. On les a perdus». La société est en train de les sacrifier. Pourtant, ajoute-t-il, ils ont des idées, des rêves qu'ils ont refoulés.

Ce qu'il faut, selon notre interlocuteur, c'est réveiller leurs ambitions, leurs projets, leurs vieux rêves. C'est à nous, de faire le pont, de tendre une perche à ces personnes dont la fierté est durement ébranlée, affirme-t-il.

■ Inventaire

M. Blanchard propose de faire une sorte d'inventaire des projets d'entreprises qui mijotent dans la tête des gens de la région. Parallèlement, il faut constituer un fonds de capital de risque pour appuyer les projets qui représentent un potentiel.

«Du vrai capital de risque», observe M. Blanchard. On avance souvent qu'il existe du capital sur le marché. On cite les fonds d'investissement des institutions financières, les centres d'aide aux entreprises, les Solides, le Fonds de solidarité. Toutes ces institutions demandent une mise de fonds minimale des promoteurs et il arrive aussi qu'elles exigent des garanties. Du capital garanti, c'est pas du capital de risque, aux yeux de M. Blanchard. En outre, les gens dont on parle n'ont pas un sou. Au contraire, ils ont généralement des dettes.

«Ce doit bien être possible», laisse tomber M. Blanchard qui raconte qu'à Los Angeles, une banque prête sur des idées de film. «Y-a-t-il quelque chose de plus risqué que ça?»

■ Banques

Pour constituer ce fonds, M. Blanchard pense d'ailleurs aux institutions financières. Par les temps qui courent, les banques encaissent des profits généreux avec l'argent des consommateurs, des entreprises, des travailleurs. En somme, pour elles, ce serait peut-être le temps de retourner l'ascenseur.

M. Blanchard estime qu'il faut sortir des sentiers battus pour aller chercher ceux qui ont décroché, ceux que la société est en train de sacrifier.

Et puis, le risque qu'on leur propose n'est sûrement pas plus élevé que les prêts aux pays en développement ou à des promoteurs immobiliers comme les Reichman, Campeau et compagnie. Une petite manufacture de vêtements est-elle plus risquée que *«Canary Wharf?»*.

Ne pourrait-on pas s'adresser au milieu, à la communauté d'affaires locale? M. Blanchard n'est pas sûr que c'est le temps d'aller solliciter les entrepreneurs locaux. Il note que la situation économique demeure difficile pour tout le monde. Citant le proverbe «Tout ce qui brille n'est pas or», il fait valoir que bien des entreprises apparemment prospères ne le sont peut-être pas autant qu'elles le montrent.

■ Ambitieux

Et puis, M. Blanchard ne manque pas d'ambition. Quand il parle d'un fonds d'investissement, il pense à peut-être trois ou quatre millions. «C'est peut-être élevé, mais je pense qu'il faut mettre la barre haute». D'ailleurs, quand il parle de solliciter les institutions financières, il vise les présidents. Et les présidents, on ne les dérange pas pour $50,000.

«Ce n'est pas par manque de respect pour les banquiers locaux», dit-il. À son avis, il faut sortir des sentiers battus, chercher de nouvelles solutions. De toute évidence, son idée sort du plan de match des banques. De toute façon, en partant localement, il faudra remonter toute la filière. Aussi, il croit qu'il faut aller convaincre le président qui saura bien à qui déléguer l'affaire.

■ Comités-conseils

En outre, M. Blanchard préconise la constitution de comités-conseils pour encadrer les promoteurs. Pas question d'avancer des capitaux sans un tel encadrement. Il faudrait donc recruter des gestionnaires et des gens d'affaires d'expérience pour soutenir les nouveaux entrepreneurs, pour les guider, les encourager.

Bon. L'idée est lancée. Maintenant, quand est-ce qu'on commence? M. Blanchard l'attendait. Quand on avance des suggestions, on court le risque de se voir confier la commande. Il avoue que ses entreprises (Canadian Tire et les cinémas) et son implication dans le Campus du Fort Saint-Jean, mobilisent beaucoup de son temps. Il veut bien mettre le projet sur les rails, mais il lui faudra passer le relais rapidement, dit-il.

Le Centre d'emploi intégré à celui de Brossard dès avril

Dès le 1er avril, le Centre d'emploi du Canada de Saint-Jean-sur-Richelieu passera tel que prévu sous la direction de celui de Brossard. À court terme, la clientèle n'y verra pas une grande différence, assure la nouvelle directrice, Mme Denise Gosselin.

gilles BÉRUBÉ

Mme Gosselin dirige le «Centre de ressources humaines» (c'est la nouvelle appellation officielle) de Brossard. Ce bureau regroupera maintenant une partie des territoires des bureaux de Châteauguay, de Saint-Hubert, de Chambly et tout le territoire de celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'opération consiste à regrouper à Brossard tout le support administratif des bureaux d'emploi.

Les activités qui seront centralisées portent sur la gestion des programmes et le calcul des demandes d'assurance-chômage. L'intégration des services se fera de façon progressive, précise la directrice. Le ministère doit tenir compte de la capacité d'absorption du bureau de Brossard, mais aussi des baux en vigueur dans chacun des centres d'emploi actuels. L'objectif est de compléter la fusion à l'intérieur d'une année. Le centre de Brossard doit déménager dans des locaux plus vastes à l'automne 1998.

À Saint-Jean, on retrouvera tous les services de première ligne, assure Mme Gosselin. Le libre-service pour les emplois disponibles sera maintenu. Les agents d'aide qui accueillent la clientèle, qui reçoivent et vérifient les demandes d'assurance-chômage resteront en place. Même chose pour les conseillers en emploi.

Dans ce cas, Mme Gosselin ajoute qu'il n'y a pas de coupure prévue «pour le moment». Rappelons que le syndicat des employés a déjà évoqué la privatisation des services-conseils, mais il y a aussi la possibilité que le dossier de la formation de la main-d'oeuvre et de l'emploi devienne sous la juridiction unique de la province.

Pour la clientèle, la probabilité de devoir se présenter à Brossard est mince, selon notre interlocutrice. Certains services spécialisés et les dossiers litigieux y seront centralisés. Mais là-encore, il est possible que les agents se déplacent dans les bureaux locaux pour traiter ces cas.

À Saint-Jean, des 45 employés en poste, 18 continueront de travailler au centre local. La réorganisation des bureaux n'entraînera pas de mise à pied. Jusqu'à maintenant, le ministère a procédé uniquement par attrition, c'est-à-dire en ne remplaçant pas ceux qui partent. En outre, le programme d'incitation à la retraite a connu un bon succès.

Une deuxième vague de coupures de postes devrait aussi se faire sans trop de mal, indique Mme Gosselin. Dans ce cas, on croit aussi que l'attrition de personnel et le programme incitatif devraient suffire.

AVANT DE FAIRE UN CHOIX DE TITRES,
IL FAUT CONSIDÉRER PLUSIEURS FACETTES.

Pour tout genre de placement:
- Est-ce le bon moment de choisir certains titres?
- Quelle durée devrions-nous choisir?
- Devrions-nous attendre quelque temps et investir à court terme?

Pour votre portefeuille de fonds mutuels:
- Quels sont les gestionnaires?
- Sont-ils les mêmes ou est-ce une nouvelle équipe?
- De quelle façon ont-ils réussi dans le passé?
- Quel est leur stratégie pour les prochains 24 mois?
- Est-ce que leur philosophie de placement convient bien avec vos propres critères: appréhension au risque, stratégie du placement, rendement espéré

*En résumé, votre portefeuille devrait être diversifié et adapté à **VOTRE** situation. (À suivre)*

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER!

COURTAGE F.M.D. INC.

Francine Morin-Boucher
B.A.A., A.V.A.
Planificateur financier
Courtier en contrat d'investissement et en épargne collective

AGENCE FRANCINE MORIN-BOUCHER INC.
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170 • 990-1437
(s.v.p. appelez avant de vous présenter)

197591-c42-g

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Un simple coup de fil pour éviter la file

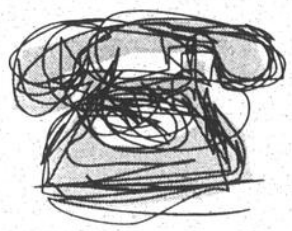

Un simple appel téléphonique (sans frais) et vous obtenez un rendez-vous pour rencontrer le représentant de la Régie des rentes du Québec. Le représentant de la Régie peut vous renseigner sur le Régime de rentes du Québec (prestations de retraite, de survivants, d'invalidité et partage de gains entre ex-conjoints) et sur les allocations d'aide aux familles du Québec.

Prenez rendez-vous!

1-800-363-3911
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

7 SEPTEMBRE 1995
5 OCTOBRE 1995
2 ET 30 NOVEMBRE 1995
11 JANVIER 1996
1 FEVRIER 1996
7 MARS 1996
4 AVRIL 1996
2 MAI 1996
6 JUIN 1996

Québec

Les élus ont un rôle important à jouer

L'entrepreneurship, ça se développe

L'entrepreneurship, ça s'apprend, ça se développe. Il s'agit d'y mettre les efforts, le temps, l'énergie. Le potentiel existe. Et ce potentiel, on en a besoin pour créer de l'emploi.

gilles BÉRUBÉ

Le président-directeur général de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec, M. Paul-Arthur Fortin, était récemment conférencier devant la Jeune Chambre Vallée des Forts. Il devait venir parler du travail autonome. Il en a bien parlé, mais son propos a surtout porté sur le développement de l'entrepreneurship.

La Fondation de l'entrepreneurship soutient que le développement de l'entreprise peut changer la situation de l'emploi au Québec. Partant de ce postulat, la Fondation s'est donné la mission de promouvoir l'entrepreneurship et de développer des outils au service des entrepreneurs.

Se lancer en affaires, ça s'apprend, affirme M. Fortin. Il faut cependant y mettre l'effort. Le potentiel existe. M. Fortin fait le parallèle avec le sport. Il y a trente ans, les Québécois étaient littéralement absents de la scène olympique internationale.

Avec la venue des Olympiques de 1976, on a commencé à s'occuper du sport olympique, à lui accorder de l'importance. Cela a donné les Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Myriam Bérard, Isabelle Brasseur et compagnie. Aujourd'hui, le Québec obtient plus que sa part de médailles en comparaison de la taille de sa population.

■ Préoccupation locale

À la Fondation de l'entrepreneurship, on croit qu'en s'occupant du potentiel entrepreneurial, on créera des entreprises et on contribuera à solutionner le problème de l'emploi. Cette préoccupation n'est pas l'affaire des gouvernements provincial et fédéral. Elle doit exister dans chacune des régions, chacune des localités du Québec.

La Fondation tient un inventaire des localités qui connaissent le plein emploi. On en compte actuellement 30 au Québec. Elles ne présentent pas de profil précis. Leur taille, leur situation géographique, leurs ressources naturelles, leur structure d'emploi varient. L'analyse de leur réussite a permis d'identifier trois constantes.

■ Élus

Pour un, leur développement est «endogène», c'est-à-dire qu'il se fait de l'intérieur. Bref, il ne faut pas compter sur les autres pour se développer. Ensuite, les élus locaux s'impliquent activement dans le développement de l'entreprise. Ce développement ne peut se faire sans leur implication. Le leadership peut venir d'autres personnes, mais l'appui, la légitimité des élus est nécessaire. Enfin, le leadership en place est ouvert, il est réceptif aux idées neuves, aussi farfelues peuvent-elles sembler. Ce leadership fait de la place aux jeunes, aux femmes, aux personnes âgées, aux marginaux.

M. Fortin convient qu'il y a des contraintes au développement de l'entrepreneurship. Généralement, on en soulève trois, soit le manque de capital, le manque de support et le manque de compétence. Il estime que les deux premières sont surestimées. Il y a actuellement de nombreuses institutions comme les SOLIDES, les fonds d'intervention locale, le Fonds de solidarité, les Centre d'aide, qui peuvent offrir du financement pour le lancement de nouvelles entreprises.

Quant au support technique, les centres d'aide, les services d'aide aux jeunes entrepreneurs, les corporations de développement économique, les cégeps sont autant d'organismes impliqués activement dans le support technique aux entreprises naissantes.

■ Culture

Quant à la compétence, c'est moins évident. M. Fortin soulève que l'esprit d'entreprise ne fait pas partie de la culture des Québécois comme d'autres peuples qui brassent des affaires depuis des siècles. Un sondage auprès de professeurs a démontré que 78% considèrent que leur école ne véhicule pas de valeur d'entrepreneurship, 10% ne le savent pas et le reste pense que oui. C'est mince.

Le conférencier déplore que l'entrepreneurship soit peu ou pas enseigné dans les cégeps et à l'université, comme cela se fait dans quelques 500 institutions d'enseignement américaines. Il y a bien des cours de gestion et d'administration, mais des programmes pour lancer des entreprises, pas vraiment.

Mais la responsabilité n'incombe pas uniquement aux élus et aux institutions d'enseignement. M. Fortin estime qu'il doit se développer un bénévolat économique dans la société québécoise. Il fait le parallèle avec le sport, la culture ou même le soutien social. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'économie?

Dans chacune des MRC du Québec, la Fondation de l'entrepreneurship préconise la mise sur pied de ce genre de bénévolat. Elle souhaite aussi l'implantation d'un centre d'identification des entrepreneurs potentiels et la création d'un centre de documentation sur l'entrepreneurship. Il s'agit d'outils de base pour cultiver l'esprit d'entreprise.

M. Paul-Arthur Fortin en compagnie du président de la Jeune chambre, M. Paul Bellefleur. (Photo jacques PAUL)

Le potentiel existe

Le potentiel entrepreneurial du Québec existe. Il est là, latent. Il reste à le faire lever, estime le président de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec, M. Paul-Arthur Fortin.

M. Fortin estime que la création de nouvelles entreprises est le moyen le plus efficace de contrer le chômage. C'est avec des emplois que se crée la richesse collective et les emplois, c'est dans les entreprises, qu'on les retrouve. Dans sa conférence, M. Fortin a tenu à préciser qu'on ne doit pas se limiter à l'entreprise privée.

Dans chaque milieu, on doit aussi se montrer attentif aussi bien aux projets d'entreprises communautaires, que publiques et privées. On doit aussi s'ouvrir autant aux idées touchant le domaine culturel que commercial ou manufacturier. Bref, il ne faut pas se limiter à un modèle.

S'il insiste sur la création de nouvelles entreprises, c'est que c'est là que sont les nouveaux emplois. C'est connu, ce sont les PME qui créent la presque totalité des nouveaux emplois. Ce qu'on sait moins, c'est que les PME existantes créent le tiers de ces emplois, les deux-tiers provenant d'entreprises naissantes. C'est pour ça que malgré les revers qui l'accompagnent, M. Fortin juge le Plan Paillé comme une mesure efficace pour solutionner le chômage.

D'ailleurs, il met un bémol sur la question de la survie des nouvelles entreprises. Il s'est dit toutes sortes de choses sur le sujet, mais sans qu'on en connaisse véritablement la source. La Fondation s'est penchée sur la question. Après cinq ans, la moitié des entreprises sont toujours en vie. Les autres?

Dans l'autre moitié, il est vrai que certaines ont fait faillite, mais d'autres ne sont pas nécessairement des échecs. Il y a des entrepreneurs qui ferment leurs portes pour faire autre chose. Il y en a aussi qui ont fusionné ou qui ont changé de raison sociale parfois lors d'acquisition ou d'expansion. Bref, on est loin des 90% d'échecs après cinq ans parfois évoqués.

M. Fortin divise le bassin d'entrepreneurs potentiels en trois groupes. L'un de ces groupes, estime-t-il, a des chances de réussite à peu près parfaite. Ce premier créneau est celui des entrepreneurs déjà en affaires. «Il n'y a pas un entrepreneur qui n'a pas une deuxième idée d'entreprise, lance le président de la Fondation».

Il faut convaincre ces gens de lancer leur deuxième affaires, insiste-t-il. Il pense même que c'est sur ces projets qu'il faut miser en premier parce que les chances de réussite sont les meilleures. Avec leurs connaissances du marché et du réseau financier et avec une meilleure capacité financière et leur expérience, leur possibilité de succès est meilleure.

Le deuxième groupe cible, analyse M. Fortin, c'est celui des travailleurs de 35 ans et plus. Il indique qu'environ 30% des personnes qui sont sur le marché du travail ont des qualités d'entrepreneurs. Il s'agit de personnes qui ont acquis de l'expérience dans un domaine, qui savent en quoi ils sont bons, qui ont une bonne connaissance d'un marché, d'un réseau de contacts dans ce marché. En outre, ils n'ont généralement plus de dettes d'études et ils ont un peu de capital.

Enfin, le dernier segment est celui des jeunes. Pour eux, il existe beaucoup de support financier et technique. Par contre, plus souvent qu'autrement, ils ne disposent d'aucun capital en plus d'avoir des dettes d'études. Ils ont aussi besoin d'encouragement. Plus souvent qu'autrement, déplore M. Fortin, on décourage un jeune qui parle de se lancer en affaires. Pour eux, le parrainage par des gens expérimentés devient un outil précieux.

Félicitations

Monsieur Raymond Massa, Pl. Fin., directeur régional, bureau du West Island du Groupe Investors, a le plaisir d'aviser la clientèle que monsieur PIERRE BÉLIVEAU a réussi les examens du Conseil des Assurances de personne. Monsieur Béliveau oeuvre dans le Haut-Richelieu.

La société Les Services Investors est une filiale de Groupe Investors Inc., l'une des plus importantes sociétés de services financiers au pays. Depuis plus de 50 ans, Groupe Investors Inc., est un précurseur dans son domaine, offrant des services complets de conseils financiers et toute une gamme de produits financiers. Aujourd'hui, nous gérons plus de 27 milliards de dollars en capitaux pour le compte de plus d'un demi-million de gens comme vous.

Pour plus de renseignements, composez le

(514) 348-8595

Groupe Investors

197842-c42-g

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avis de convocation

DATE: le lundi 22 avril 1996
ENDROIT: Centre des Aînés Johannais inc.
125, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
À compter de 19 h 30
PRIX DE PRÉSENCE, LÉGER GOÛTER
BIENVENUE À TOUS!

Aux membres de la Caisse populaire Saint-Edmond de Saint-Jean

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre caisse populaire aux fins de prendre connaissance du rapport annuel approuvé par le conseil d'administration contenant les états financiers, le rapport des activités de la commission de crédit et du conseil de surveillance ainsi que les autres renseignements requis par la Loi.

En plus des autres questions pouvant être soumises lors de l'assemblée, les membres débattront les points suivants:

- Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et des assemblées extraordinaires
- Statuer sur la répartition des trop-perçus annuels
- Déterminer le taux d'intérêt payable sur les parts permanentes ainsi que sur les parts sociales
- Élire les dirigeants aux trois (3) organes décisionnels

De plus, les membres disposeront d'une période de temps réservée à des questions. Tout membre éligible qui désire se porter candidat à un poste électif, doit obtenir et remplir un bulletin de mise en candidature et le produire au siège social au plus tard le 8 avril à 15 heures.

L'assemblée aura également à se prononcer sur l'adoption de 2 règlements relatifs aux parts permanentes, soit:

- un règlement autorisant l'émission de 30 000 parts permanentes de 10$ chacune pour un montant maximal de 300 000$
- un règlement autorisant l'émission de 2 045 parts permanentes de 10$ chacune pour un montant de 20 450$, afin de permettre aux membres qui le désirent de participer au "Réinvestissement des intérêts en parts"

Ces projets de règlement prévoient notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Ils peuvent obtenir gratuitement une copie des projets de règlement en s'adressant à la caisse durant ses heures d'affaires.

Donné par ordre du conseil d'administration,
ce 24e jour de janvier 1996.
Jean-Pierre Bessette
Secrétaire adjoint

Caisse populaire Saint-Edmond de Saint-Jean
Siège social: 211, rue Mayrand, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-6874
JEAN-PIERRE BESSETTE, ***directeur général***

DU DYNAMISME À REVENDRE

021-0543-284

Iberville

La Caisse populaire reprendra son exposition commerciale

La Caisse populaire d'Iberville envisage de reprendre l'exposition commerciale tenue le 28 février dernier à la Salle Mille-Roches. L'événement a réuni une trentaine d'exposants.

gilles BÉRUBÉ

Comme l'a expliqué le président de la Caisse, M. René Gauvin, cette manifestation a été organisée à la fois pour faire connaître les entreprises qui sont en affaires avec la caisse et pour favoriser le maillage des entreprises en donnant l'occasion aux dirigeants d'entreprises d'établir des contacts.

La date du 28 février avait été choisie en raison du passage dans la région du président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland. Ce dernier a participé à l'ouverture de l'exposition. M. Béland a mis en évidence l'importance de mettre les ressources en commun dans le contexte d'affaires actuel.

L'entreprise est devenue plus complexe. On peut difficilement demander à une même personne d'être tout, dans l'entreprise: l'inventeur, le gestionnaire financier, le responsable de la production, des ressources humaines. Il note que les entrepreneurs ont souvent un tempérament individualiste. Cela n'exclut pas pour autant la possibilité de se regrouper, de réunir des forces. Le regroupement, fait-il valoir, renforce chacun des individus.

Par ailleurs, la responsable des communications de la caisse, Mme Lise Talbot, indique que l'expérience sera vraisemblablement reprise l'an prochain. Plusieurs des exposants ont manifesté le désir de revenir, sans compter ceux qui n'ont pu participer.

Lors de l'ouverture de l'exposition, réservée aux entreprises, un peu plus de 100 personnes ont visité l'exposition. Par la suite, en soirée, toute la population était invitée. Mme Talbot ne cache pas que l'achalandage a été un peu décevant. Cela n'a pas découragé les exposants pour autant. Ils ont plus de temps à consacrer aux visiteurs, mais aussi à échanger entre entrepreneur. Certains ont d'ailleurs établi des liens d'affaires. Et puis, leur participation était gratuite.

Pour une prochaine exposition, la formule serait possiblement revue. La caisse se propose de mener un sondage auprès des entreprises pour connaître leur point de vue sur la formule et sur le moment de tenir l'exposition. Le mois de novembre, à quelques semaines des Fêtes, serait-il plus propice aux ventes? Le mercredi soir est-il le bon moment? La fin de semaine ne serait-elle pas un meilleur temps? Toutes ces questions seront évaluées avant la prochaine exposition.

Le président du Mouvement Desjardins a participé à l'ouverture de l'exposition, qu'il a visitée en compagnie du président de la caisse, M. René Gauvin. (Photo jacques PAUL)

Les J.E. aux Halles en fin de semaine

Les Jeunes Entreprises du Haut-Richelieu tiendront une vente de leurs produits samedi et dimanche prochains, les 23 et 24 mars, aux Halles Saint-Jean.

Le président des Jeunes Entreprises, M. Jacques Lévesque, indique que les jeunes ont participé, au début du mois, à la vente qui s'est déroulée au Complexe Desjardins, à Montréal. Il semble qu'à cette occasion, plusieurs ont réalisé de bonnes ventes.

Les Jeunes Entreprises, c'est un programme qui permet à des étudiants de secondaire V de mettre sur pied leur propre entreprise de fabrication. Ces étudiants viennent des écoles Armand-Racicot, Beaulieu, Marcellin-Champagnat et Marcel-Landry.

Dans leur entreprise, les jeunes choisissent ou même conçoivent un produit, ils le fabriquent et le mettent en marché. Ils s'incorporent, se donnent une raison sociale et une marque de commerce, ils forment un comité de direction et vendent des actions. Ils s'occupent de tout l'aspect administratif et comptable de leur entreprise qu'ils liquident à la fin de l'année. L'opération, qui se déroule sur une période de 26 semaines, se fait sous l'encadrement de gestionnaires professionnels.

Cette année, les J.E. du Haut-Richelieu comptaient douze entreprises au début de l'année en comparaison de trois l'an dernier. Ils ont été quelque 300 à s'inscrire au programme en début d'année. Pris de court, les responsables ont dû limiter le nombre d'entreprises à douze. Chacune comptait environ 25 membres, ce qui est un peu élevé pour assurer une implication de chacun.

Comme toujours, certains ont abandonné. Ils sont encore environ deux cents, indique le président. En outre, deux entreprises sont tombées au combat. L'une d'elles a fermé alors qu'une deuxième s'apprête à déposer son bilan. Ce n'est pas du tout une catastrophe. Au contraire, il s'agit d'une expérience précieuse autant pour les membres que pour ceux qui les côtoient. Dans le monde des affaires, il y a aussi des revers.

En fin de semaine, les entreprises seront aux Halles Saint-Jean pour vendre leurs produits. Certains tenteront de liquider le gros de leur inventaire. On pourra y retrouver des chandelles, mais aussi des horloges, des pantalons de sport et autres. M. Lévesque invite les consommateurs à aller rencontrer les jeunes et à les encourager. Il note que plusieurs seront surpris de la qualité des produits fabriqués par les jeunes.

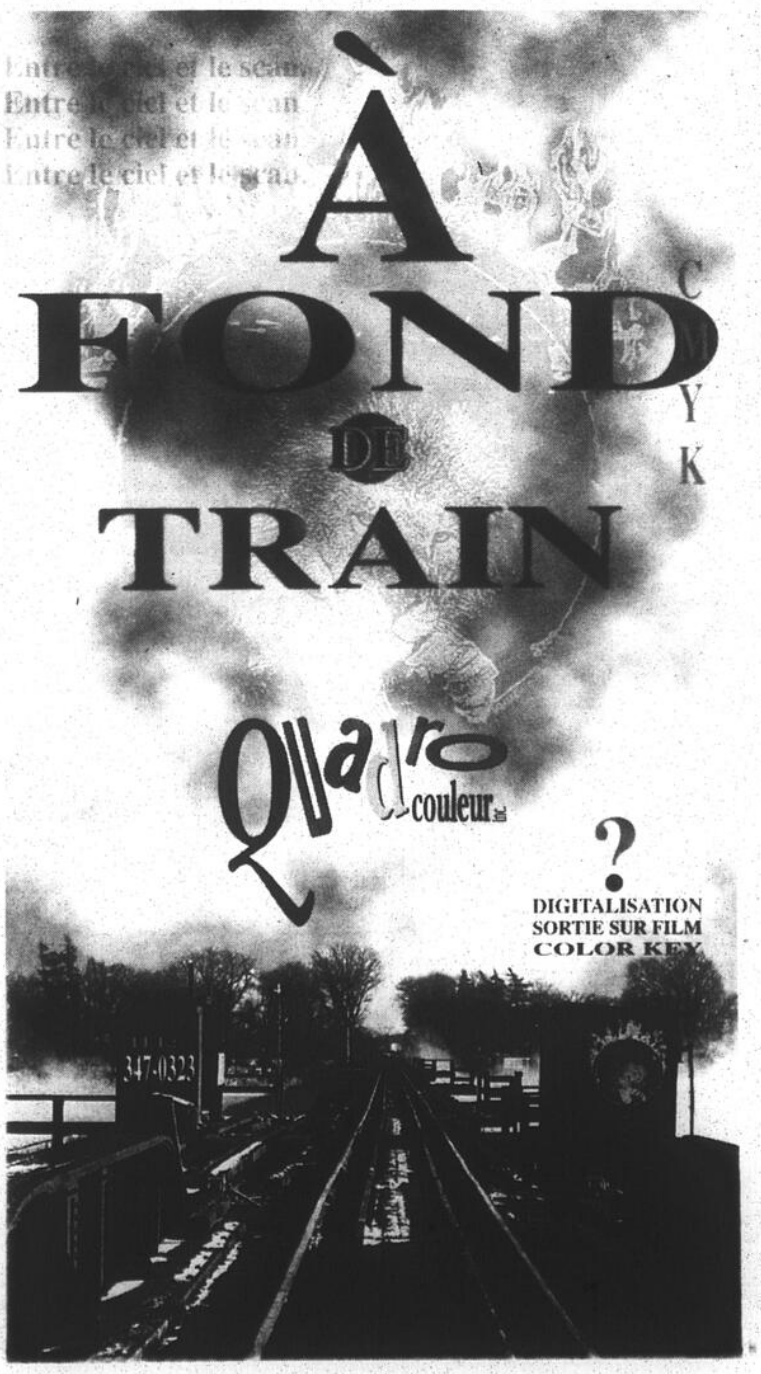

Pour moi, assurer son auto, c'est plus qu'une question d'argent.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU:
Plaza du Séminaire
1005, boul. du Séminaire Nord
De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h
Tél.: 348-3020

Si vous voulez une assurance hors pair pour votre **auto**, appelez Wawanesa. En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir:

tout un service
- Des représentants-conseils, tous agents certifiés
- La bonne réponse à toutes vos questions
- Des modalités de paiement pratiques
- Un service de réclamations courtois et efficace

une grande valeur
- Des primes abordables et concurrentielles
- Des rabais avantageux
- Les options Sécurichoix
- Le remboursement rapide de la réclamation
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Qu'il s'agisse de l'option responsabilité civile jusqu'à 1 000 000 $, de l'assurance individuelle, de la protection du véhicule avec choix de franchises pour dommages causés par ou sans collision ou versement, pour rouler en toute quiétude, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues.

Wawanesa

assure vos biens...bien, depuis 100 ans!

©1996. La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

Gérer sa PME

Pierre-Paul Dupré

Vérifiez bien vos déclarations à la CSST

Dans cette chronique, nous verrons quelles sont les principales choses que tout employeur doit savoir par rapport à la gestion de l'aspect financier de la santé et sécurité.

Peut-être parce qu'ils n'ont pas l'occasion de discuter du sujet entre eux, mais les propriétaires de P.M.E. croient qu'ils reçoivent de la C.S.S.T., une correspondance volumineuse et incohérente. Il n'en est pourtant rien.

Non, car la correspondance émise par la C.S.S.T. à l'endroit des propriétaires d'entreprise en rapport avec l'aspect financier, est envoyée selon un calendrier bien précis, en même temps et pour tous les employeurs.

Par exemple, à la fin de l'automne ceux-ci recevront l'avis du taux de cotisation. En février, ils recevront l'avis de calcul du taux personnalisé. Il y aura un temps bien précis pour déclarer les masses salariales, un autre pour envoyer des avis de correction, puis finalement un moment pour payer la cotisation à la C.S.S.T. et gare aux retardataires.

À chaque réception des avis de la C.S.S.T. rencontrant ce calendrier précis et uniforme, tout entrepreneur, en tant que gestionnaire soucieux d'opérer au coût le plus bas, a la responsabilité et le devoir de faire ou de faire faire les vérifications qui s'imposent lors de chaque réception de correspondance de la C.S.S.T., et cela dans les délais impartis qui sont généralement de trente (30) jours.

Car autant d'étapes, autant d'occasions de corriger une situation injuste ou inutilement coûteuse à l'employeur.

Par exemple, une erreur qui se serait glissée dans l'avis de calcul du taux de l'employeur sans que celui-ci ne s'en aperçoive, et voilà il ne restera plus à ce dernier qu'à payer pour les pots cassés s'il n'a pas soulevé l'erreur à temps.

Or, de là l'importance de connaître le calendrier des activités relatives au financement de la C.S.S.T. et de savoir comment effectuer les vérifications d'usage.

■ Points à surveiller

Les points à surveiller qui auront une incidence sur le taux de cotisations sont les suivants:

- Nature des activités: sont-elles bien décrites? Ont-elles changé ou évolué récemment? Y a-t-il des descriptions qui permettraient de bénéficier d'un taux plus avantageux?

- L'expérience de l'entreprise: Y a-t-il eu un changement de propriétaire récemment? Ai-je vérifié mes relevés mensuels à chaque mois?

- Déclaration de la masse salariale: les ai-je déclaré de la bonne façon? Ai-je déclaré le bon montant? Est-ce que je dois déclarer tous mes employés et membres de mon entreprise?

Chacun de ces points nécessite une vérification rigoureuse sans quoi il y a fort à parier que l'entrepreneur paie trop cher, car dans ce système les erreurs sont très rarement à la faveur des employeurs.

Toute personne intéressée à en savoir davantage sur ce sujet peut communiquer avec Pierre-Paul Dupré au Groupe Devin & Associés au (514) 348-4581.

Chambre de commerce

Le directeur général du Conseil économique du Haut-Richelieu, M. Gérald Brassard, sera le prochain conférencier de la Chambre de commerce, mercredi prochain, le 27 mars, au Club de golf de Saint-Jean. M. Brassard viendra présenter le plan d'affaires du Conseil économique pour l'année en cours. Le coût des billets est de $25 pour les membres de la Chambre de commerce et de $32 pour les non-membres. Les intéressés peuvent se procurer des billets en appelant à la Chambre, au 346-2544, ou au Conseil économique, au 359-9999.

Transaction récente

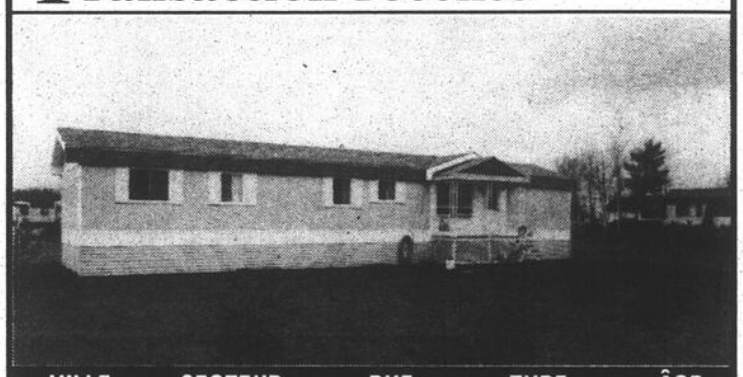

VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
L'Acadie	Nord	Faubert	Maison moble	1986
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**		**SOUS-SOL**
16x65	5	3		
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**		**TERRAIN**
	Électrique	Non		20,633 p.c.

EXTRA

Stores, ventilateurs, cabanon, fixtures, hotte de poêle.

TAXES	PRIX DEMANDÉ	PRIX DE VENTE
786$	69,000$	65,000$

DATE DE VENTE	SOURCE
16/01/96	BORIS BORDUAS AGENT IMMOBILIER AGRÉE BOREV INC. COURTIER IMMOBILIER AGRÉE

agriculture

Journée sur le lait vendredi à Saint-Jean

Les producteurs de lait de la région sont invités à prendre part

gilles LÉVESQUE

à un brunch-conférence qui se tiendra vendredi, à l'Hôtel Best Western de Saint-Jean sur-Richelieu, sous le thème «Les infrastructures de demain en production laitière.

La journée se mettra en branle par un brunch servi à compter de 10h30. Suivront, à compter de 12 heures, deux importantes conférences au cours desquelles il sera possible d'entendre M. Don Rogers, économiste aux États-Unis, et M. Claude Lafleur, économiste et directeur général de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Il en coûtera $15 par personne pour assister à cet événement organisé par le P.A.T.L.Q. et le Syndicat des producteurs de lait de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec les Caisses Populaires Desjardins et la Banque Nationale d'Iberville.

On procédera au cours de la journée au tirage d'un prix de présence, soit une génisse de très bonne généalogie ou son équivalent en argent.

Pour de plus amples informations, on communique avec M. Gilles Deland, au numéro 299-2509.

Les taux d'intérêt

		18 mars 1996	11 mars. 1996	Année dernière
Taux d'escompte		5,50	5,50	8,40
Taux préférentiel		7,00	7,00	9,75
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		5,22	5,25	8,18
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	4,125	4,125	6,00
	90 jours	4,125	4,125	6,50
Semi-annuel	1 an	4,25	4,25	6,875
Semi-annuel	5 ans	6,25	5,75	7,75
Obligations				
- Canada	3 ans	6,59	6,58	7,93
- Canada	5 ans	7,08	7,10	8,14
- Canada	10 ans	7,77	7,74	8,54
- Québec	5 ans	7,32	7,35	8,53
- Québec	10 ans	8,05	8,03	9,33
Taux hypothécaires				
	1 an	7,00	6,50	9,25
	3 ans	8,00	7,25	9,63
	5 ans	8,50	7,80	9,88
Taux d'inflation		Janv. 2,0%	Déc. 2,1%	Janv. 0,6%
Cours change ($ CAN en $ US)		73,32	73,09	70,82
Prix de l'or ($ US)		396,20	397,10	383,40
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,25%
Taux préférentiel U.S.		8,25%	8,25%	9,00%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

taux-c424-L

Pour réussir son secondaire...

Le Collège de Saint-Césaire

Pour externes et pensionnaires
Possibilité de transport quotidien dans votre région
Examen d'admission à chaque mois.

Demandez notre vidéo gratuit

1300, rue Notre-Dame, Saint-Césaire J0L 1T0 . Tél.:460-1143 (Mtl) et 469-3143

191705-c22-c

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Ets. JMP Mtée Inc.

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre carte dès aujourd'hui et atteignez un rendement supérieur. Plus de 50 000 lecteurs par semaine.

Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

66396-c32-g

Le notaire

Mme Claudine Monette

Notarié, olographe ou devant témoins

Il existe trois formes de testaments

Au Québec il existe traditionnellement trois formes possibles pour faire un testament: la forme authentique, la forme dérivée de la loi d'Angleterre et la forme olographe. Le nouveau Code civil a conservé ses mêmes formes mais en a modifié le nom. L'article 712 CCQ parle à présent du testament notarié, du testament devant témoins et enfin du testament olographe. Nous allons par les présentes examiner les testaments olographes et devant témoins.

■ Olographe

Le testament olographe est le plus simple testament pouvant exister. L'article 726 CCQ n'exige que deux choses: (1) qu'il soit entièrement écrit par le testateur et (2) qu'il soit signé par ce dernier autrement que par un moyen technique.

Il n'est donc pas permis de faire un testament «électronique» c'est-à-dire utilisant soit l'audio-visuel, un ordinateur, un ciné-caméra ou simplement le dactylographe. Remarquer qu'il vous est cependant permis d'accompagner votre testament d'un petit vidéo clip. Si vos héritiers n'ont pas beaucoup pleuré à l'enterrement, soyez assuré que le visionnement du vidéo sera très efficace, à moins que vos héritiers n'en veulent qu'à votre argent, alors là votre vidéo clip risque plutôt de les faire se tordre de rire. Mais quel que soit le résultat de ce visionnement, votre vidéo clip n'aura aucune valeur juridique.

Le nouveau code civil a cependant innové: L'ancien article 850 ccbc exigeait que le testament soit écrit «de la main du testateur» or l'article 726 CCQ a supprimé cette mention, le testament n'a qu'à être écrit par le testateur, que ce soit avec sa main, sa bouche ou son pied, il s'agit quand même de l'écriture du testateur.

Il faut donc en tout temps que le testateur sache écrire pour faire un testament olographe il ne suffit pas de savoir signer.

Il faut de plus faire son testament seul sur un document à part. Le document se lisant comme suit «nous soussignés, Jean, Marc et Paul faisons notre testament ainsi (...)» et signé par ces trois personnes, ne serait pas reconnu valide par la loi. Vous pouvez faire une réunion et rédiger tous les trois votre testament en même temps, mais chacun d'entre vous devra rédiger le sien sur un document séparé des autres.

Il faut de plus être lucide lorsqu'on fait son testament. Si à la lecture même du testament on peut se rendre compte d'un grand état de confusion, il ne sera pas reconnu par la loi. De même toute personne connaissant votre état pourra et aura intérêt peut-être à contester la validité de votre testament si vous n'étiez pas lucide au moment où vous l'avez rédigé.

■ Testament devant témoins

Le testament devant témoins peut être écrit par le testateur ou un tiers. Cependant dès qu'un testament est écrit par quelqu'un d'autre que le testateur, alors le testateur doit le signer devant deux témoins, qui n'ont pas à être au courant du contenu du testament. Ils n'ont qu'à savoir que le document en question est le testament du testateur. Si le testateur est incapable de signer il peut alors demander à un tiers de le faire pour lui. Si le testateur a déjà signé son testament lorsque les témoins se présentent, alors il n'a qu'à reconnaître qu'il s'agit de sa signature au bas de son testament devant les deux témoins qui doivent alors signer en sa présence.

Si le testament est écrit par un tiers ou par un moyen technique, alors le nouveau Code civil exige à présent que le testateur et les témoins initialent ou signent chaque page dudit testament afin d'éviter toutes modifications.

Les autres exigences applicables au testament olographe telles la lucidité du testateur au moment de la signature du testament et l'obligation de ne faire qu'un testament par testateur sur un même document s'appliquent également au testament devant témoins.

■ Vérification

Le testament olographe et celui devant témoins n'étant pas reçu devant un officier public, c'est-à-dire devant un notaire, devront être vérifiés en cour. Ainsi les héritiers par l'entremise du notaire ou d'un avocat, devront demander à la cour de reconnaître le document valide en prouvant l'identité du testateur ainsi que sa signature et son écriture dans le cas du testament olographe.

Et si...

■ *Et si* je remplis mal mes déclarations? *Et si* je fais une erreur de calcul? *Et si* je comprends mal les instructions? *Et si* j'oublie de demander mon crédit de TPS? *Et si* ma demande de prestations fiscales pour enfants est incorrecte? *Et si* j'utilise le mauvais formulaire? *Et si* j'oublie des reçus?
Appelez H&R Block au **347-9127**

Après tout, c'est votre argent.
H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT

239, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

SEARS
CARREFOUR RICHELIEU

VISA MasterCard

196016-c42-c

NOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT AU CANADA... DU TRAVAIL POUR LES JEUNES.

EN CRÉANT PLUS D'EMPLOIS CET ÉTÉ, NOUS INVESTISSONS DAVANTAGE DANS NOTRE AVENIR.

Le Gouvernement du Canada donne la priorité aux jeunes. C'est pourquoi nous avons doublé le budget consacré à la création d'emplois d'été à 120 millions de dollars. Ainsi, plus de 60 000 étudiantes et étudiants canadiens pourront se trouver un emploi.

L'avenir du Canada passe par les jeunes. Ces emplois d'été les aideront à développer les compétences et l'expérience nécessaires pour mieux s'intégrer au marché du travail de demain.

Nous incitons les employeurs à faire leur part et à créer des emplois. L' initiative ***Objectif emplois d'été pour étudiants*** est un investissement dans l'avenir de notre société, aussi rentable pour les employeurs que pour les étudiants.

Les étudiants en profitent : prêts aux étudiants entrepreneurs, jumelage employeurs et étudiants, services et conseils en matière de recherche d'emploi par le réseau de **Centres d'emploi du Canada pour étudiants**.

Enfin, davantage de subventions salariales sont offertes aux employeurs.

SUBVENTIONS SALARIALES

Placement carrière-été offre aux entreprises publiques et privées de même qu'aux organismes sans but lucratif des subventions salariales pour leur permettre de créer des emplois offrant une expérience liée au domaine d'intérêt des étudiants. **Les employeurs doivent soumettre leurs projets au plus tard le 12 avril 1996**. On peut se procurer les formulaires d'inscription dans les Centres d'emploi du Canada (maintenant appelés les Centres de ressources humaines du Canada).

CENTRES D'EMPLOI DU CANADA POUR ÉTUDIANTS*

Plus de 300 bureaux seront en fonctionnement d'un bout à l'autre du pays du mois de mai jusqu'en août. Près de 1 000 étudiantes et étudiants seront embauchés pour aider plus de 350 000 jeunes à se trouver un emploi d'été. Les employeurs peuvent y afficher sans frais toute offre d'emploi.

Surveillez l'ouverture prochaine d'un centre dans votre région.

* Bureaux de placement étudiant en Alberta et Centres d'emploi pour les étudiants et pour les jeunes au Manitoba.

POUR PLUS D'INFORMATION

Visitez votre Centre d'emploi du Canada,
(maintenant Centre de ressources humaines du Canada) -
voir l'adresse dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.
Pour obtenir une brochure sur l'initiative *Objectif emplois d'été pour étudiants*, appelez le **1 800 935-5555.**
Internet : http://hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/jeune/

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Canada

La Mode Pour Elle et Lui... La ligne classique
COMPLETS ET COSTUMES SUR MESURE
LE MAÎTRE Tailleur
Élégants et de qualité supérieure à prix exceptionnels
Passez nous voir à notre boutique exclusive... le seul vrai tailleur à Saint-Jean!
347-0028
627, boul. Gouin, Saint-Jean-sur-Richelieu

Ex-porte-couleurs des Géants de Saint-Jean

Les Alouettes font de Denis Montana leur premier choix

Les amateurs de football de Saint-Jean auront une excellente raison d'encourager les Alouettes de Montréal la saison prochaine. Non seulement le football professionnel est de retour, mais un Johannais pourrait porter les couleurs des Alouettes. En effet, Denis Montana, qui a joué les quatre dernières saisons avec les Stingers de Concordia, a été sélectionné en première ronde par la nouvelle équipe montréalaise. C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que Montana vit ces moments privilégiés.

mario TREMBLAY

Denis Montana est le deuxième joueur de la région à être sélectionné par une équipe de la Ligue canadienne. En 1969, André Morin, de Saint-Jean, avait été choisi en sixième ronde par les Tigers-Cats de Hamilton. Morin avait pris part au camp d'entraînement, mais n'a malheureusement jamais joué dans la LCF.

C'est avec surprise que Montana a appris qu'il avait été le premier choix, neuvième au total, des Alouettes. «Je ne m'attendais pas à cela. J'espérais être sélectionné en sixième ou septième ronde. Pas un seul instant je n'ai pensé à la première ronde et encore moins par les Alouettes. Je savais toutefois que certaines équipes étaient intéressées à mes services. Je pense entre autres à Calgary et Toronto. Mais les Alouettes, c'est fantastique», commente-t-il.

■ **Camp essai**

Montana a connu la meilleure saison de sa carrière l'an dernier avec des gains de 719 verges en 39 attrapés. Son meilleur match, il l'a connu lors de la demi-finale contre Ottawa alors qu'il a capté 12 passes pour 188 verges dont un touché de 94 verges. Malgré ses impressionnantes statistiques, il n'avait pas été invité aux essais de la Ligue canadienne de football ces dernières semaines.

Pour vendre sa salade, il a dû faire parvenir des vidéos à chacune des équipes de la LCF. Puis, il a pris part à un camp d'essai de la Ligue nationale de football en Floride. C'est là que le vent a tourné. Seul Québécois présent à ce camp, il a obtenu le temps le plus rapide parmi la centaine de joueurs invités en courant le 40 verges en 4 secondes 40 centièmes. Ce chrono réalisé sur gazon est considéré comme très rapide.

«J'ai dû débourser $700 pour participer à ce camp. Je crois sincèrement que c'est là que ça s'est joué. Les Alouettes n'avaient que très peu de notes à mon sujet. Ils se sont fiés à ces excellents résultats de même qu'à la saison que j'ai connue l'an dernier» soutient Montana.

Soulignons que les Alouettes avaient effectivement peu de renseignements sur les joueurs canadiens disponibles puisque la concession était basée à Baltimore et qu'ils n'avaient besoin d'aucun joueur canadien. La preuve, c'est qu'ils ont repêché un mort en cinquième ronde.

■ **NFL**

Ses performances lors du camp d'essai en Floride pourraient changer les plans de Montana. «C'est sûr que je pense encore à la NFL. Mes résultats pourraient faire écarquiller les yeux à bien du monde.» Selon une source proche de l'université Concordia, les Patriotes de la Nouvelle-Angleterre seraient intéresssés à ses services.

C'est avec intérêt que Denis Montana suivra le repêchage de la NFL le mois prochain. «La NFL, ce serait fantastique. J'y rêve depuis fort longtemps. Peu importe mon rang de sélection, je serais tenté par l'expérience. Ce serait formidable», dit-il à court de superlatif. Même en tant que réserviste, le salaire dans la NFL est plus intéressant que dans la Ligue canadienne. Il prendra une décision sur son avenir à l'issue de ce repêchage.

Une chôse est sûre, c'est que les Alouettes ont confiance en Montana. Le directeur-gérant Jim Popp a affirmé dans un média anglophone qu'il le comparait à rien de moins que Jerry Rice, des 49ers de San Francisco.

■ **Francophone**

Montana, qui termine une majeure en géographie, est bien conscient que les Alouettes ont fait plusieurs heureux dans la clientèle francophomne en repêchant un gars d'ici tôt dans le repêchage. «C'est sûr qu'ils recherchaient un joueur francophone pour s'approcher de la clientèle de Montréal. Je pense que c'est une bonne chose et tant mieux si c'est moi qui en profite», dit-il.

Il croit aussi qu'il aura plus de pression, mais ajoute qu'il aura plus de chance de mériter un poste à Montréal que partout ailleurs dans la LCF. «Il y a très peu de francophones qui réussissent à percer dans le football canadien. Même si j'étais scruté à la loupe ici, je crois être en mesure de me tailler une place plus facilement. Du moins, je l'espère», conclut le nouvel Alouette.

Denis Montana croit que les résultats obtenus lors d'un camp d'évaluation de la NFL tenu il y a une dizaine de jours en Floride ont joué en sa faveur. (Photos jacques PAUL)

Une sélection bien accueillie par l'organisation des Géants

La sélection de Denis Montana par les Alouettes augmente le degré de fierté chez les Géants de Saint-Jean qui sont reconnnus comme étant l'une des bonnes organisations de football au Québec. Le receveur de passe a joué trois saisons avec l'équipe du Cégep, soit de 1989 à 1991. À sa dernière année, il avait été choisi sur l'équipe d'étoiles du collégial AA.

mario TREMBLAY

Daniel Choquette, actuel entraîneur-chef des Géants, a travaillé avec Montana à ses débuts. Choquette était alors responsable des receveurs de passe.

«Je n'ai jamais vu un joueur travailler aussi fort que Denis lors des entraînements. C'est un joueur qui n'avait presque aucune notion du football lorsqu'il a commencé avec nous, mais il avait des qualités athlétiques exceptionnelles et un désir d'apprendre incroyable. Ses succès, il les mérite bien», commente Daniel Choquette.

De son côté, Michel Choquette, qui en a vu passer des joueurs de football à Saint-Jean, souligne que l'ascension de Denis Montana n'est pas le fruit du hasard. «Denis prouve qu'il n'y a pas juste le talent qui fait réussir. Il y a aussi le travail. Il n'a jamais cessé de travailler dans le but de s'améliorer. Il prouve que le talent, ça se cultive», explique t-il.

Il ajoute que ça servira de motivation à tous les joueurs qui porteront les couleurs des Géants. Cela consacre aussi le travail des entraîneurs des Géants qui, année après année, ont toujours cru au développement des joueurs.

«C'est bon pour le football AA en général. Nous prouvons que nous pouvons développer du talent même en évoluant dans un calibre inférieur. On n'a qu'à regarder le nombre de joueurs que nous fournissons au football universitaire» fait pour sa part remarquer Lévis Lessard, responsable des sports au Cégep.

Selon lui, ça ne fera qu'augmenter l'intérêt des joueurs envers le programme de football du Cégep.

Hockey mineur et Patinage artistique

Les concessions du Colisée louées à deux organismes

marc-o. TRÉPANIER

Monopole des défunts Lynx, les concessions de restaurants et bars du Colisée Isabelle-Brasseur sont maintenant officiellement exploitées par deux organismes sans but lucratif.

Le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a en effet autorisé, rétroactivement au 1er octobre 1995, la signature d'une convention pour l'opération de ces concessions avec deux organismes sans but lucratif, la Ligue de hockey mineur et le Club de patinage artistique de Saint-Jean.

D'une durée de cinq ans, la convention d'exploitation des concessions de restaurants et bars se terminera le 30 septembre 2000.

Le greffier municipal, Me Jacques Jutras, précise que la convention avec la Ligue de hockey mineur et le Club de patinage artistique comportera un loyer mensuel de $800.

Tous les profits des concessions reviennent aux locataires, pour le financement de leurs activités. Le loyer sera indexé à chaque année, proportionnellement à l'augmentation des profits.

Le conseiller Jean Lamoureux, président de la Ligue de hockey mineur, s'est retiré de la table du conseil municipal lors de l'adoption de la résolution.

La semaine prochaine

Une visite au Salon des anciens du Canadien

gilles LÉVESQUE

Nous publierons la semaine prochaine un long reportage sur le Salon des anciens du Canadien de Montréal. À l'invitation de M. Robert Fillion Jr, de Saint-Luc, lequel est responsable de ce coin privilégié depuis maintenant dix ans, nous nous sommes rendus sur place à deux reprises pour vivre pleinement l'atmosphère qui y règne.

Nous y avons évidemment vu plusieurs anciens joueurs du Canadien de Montréal, tels les Pierre Bouchard, Henri Richard, Dollard Saint-Laurent, Pierre Mondou et Dickie Moore; mais aussi tous les instructeurs de l'équipe, dont Mario Tremblay et Yvan Cournoyer. Réjean Houle y était aussi.

En M. Fillion nous parlera évidemment de la relation qu'il entretient avec tous ces grands joueurs. Il nous racontera aussi quelques anectodes qui ne manqueront pas de vous étonner. À la semaine prochaine.

Sans pitié contre Waterloo

Les Dragons du Haut-Richelieu accèdent à la grande finale

L'affaire est dans le sac pour les Dragons du Haut-Richelieu. Les hommes de Jacques Dumais ont liquidé le 94 de Waterloo en cinq matchs pour accéder, sans trop de problèmes, à la finale du circuit. Au cours des cinq matchs de la série, les Dragons ont marqué l'impressionnant total de 42 buts, comparativement à 19 pour l'adversaire.

mario TREMBLAY

L'un des nombreux buts marqués par les Dragons au cours de la série. (Photo rémy BOILY)

Le trio de Martin Lefebvre, Daniel Maurice et Martin Thomas a fait le gros du travail. Ces trois joueurs ont littérallement étourdi Waterloo en cumulant un impressionnant total de 62 points en cinq matchs.

Martin Lefebvre a amassé 16 buts et ajouté huit passes, Daniel Maurice, lui, récoltait 21 points, cinq buts et 16 passes alors que le troisième membre de ce trio infernal, Martin Thomas, a inscrit quatre buts et fourni 13 passes.

Dans la victoire décisive des Dragons, dimanche, au compte de 8-0, Lefebvre a marqué cinq buts et fourni une passe alors que Daniel Maurice a récolté sept passes. Les quatre victoires des Dragons dans cette série n'ont fait aucun doute.

Le seul match qu'ils ont échappé est celui de vendredi dernier, le troisième de la série, alors qu'ils ont perdu 8-7 en prolongation. La rencontre s'est terminée par l'expulsion de l'entraîneur des Dragons qui a eu maille avec le dur à cuire du Waterloo, Pierre Calder.

Soulignons que l'indiscipline des Dragons a fait mal dans ce match puisque quatre des huits buts des 94 ont été inscrits en supériorité numérique, dont le filet égalisateur à 18:50 de la troisième période.

Par contre, les Dragons ont su se ressaisir par la suite, bafouant Waterloo à deux reprises, 8-4 et 8-0.

L'entraîneur Jacques Dumais s'est dit soulagé par cette victoire d'équipe qu'il attribue à l'effort collectif. Par contre, il n'a pas caché que la performance extraordinaire du trio de Lefebvre, Thomas et Maurice avaient largement contribué à la victoire. M. Dumais a eu de bons mots aussi pour sa brigade défensive et ses gardiens de buts, Yannick Gosselin et Martin Rodrigue.

■ **À la prochaine**

Les Dragons se préparent maintenant à affronter le vainqueur de la série Sorel-St-Gabriel. Sorel mène la série trois à deux. Le sixième match était présenté hier soir (mardi). En principe, les deux meilleures formations du circuit, Haut-Richelieu et Sorel, devraient s'affronter en finale.

À moins d'un changement de dernière minute, cette finale devrait s'amorcer vendredi soir à Iberville, à 20h30 alors que le deuxième match est prévu pour dimanche, à Sorel. L'horaire des autres matchs de cette série quatre de sept n'est pas encore connu.

Par ailleurs, un petit mot sur l'assistance pour vous dire que plus de 700 personnes ont assisté au match vendredi, mais que seulement 550 spectateurs étaient présents à la rencontre de dimanche. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes de M. Jean-Guy Roberge, propriétaire de l'équipe.

Les Chevaliers pourraient bientôt en faire autant

Les Chevaliers de Saint-Jean sont en bonne position pour atteindre la finale de la Ligue junior AA de Montréal. Ainsi, dans les deux premiers matchs du tournoi à la ronde, les troupiers de Jacques Chaput ont récolté deux victoires, ce qui les place en position de commande. Toutefois, cela ne semble pas réjouir l'entraîneur Jacques Chaput qui est insatisfait de la façon dont son équipe travaille.

mario TREMBLAY

Martin Benoît n'a été mis à l'épreuve qu'à 18 reprises. (Photos rémy BOILY)

Mardi dernier, les Chevaliers ont difficilement eu raison du National à Loroste en prolongation (8 à 7) grâce à un but de Benoît Parent à 5:14. Pierre Gauthier et Jean-Charles Miclette ont marqué chacun deux buts alors qu'à son retour au jeu, Yannick Caron inscrivait un but et une passe. Puis, dimanche, à Iberville, les Chevaliers ont vaincu de justesse les Étoiles de l'Est 5-4. Encore une fois, Gauthier et Miclette ont inscrit une paire de buts dans cette victoire.

Ces deux triomphes placent les Chevaliers dans une situation enviable. Les Étoiles de l'Est, avec un gain et un revers, et Loroste avec deux revers, suivent. C'est donc dire que la prochaine victoire des Chevaliers ou la prochaine défaite du Loroste propulserait Saint-Jean en grande finale. La seule difficulté qui s'offre aux Chevaliers, c'est que les trois équipes terminent avec la même fiche et que le différentiel buts pour, buts contre les défavorisent, ce qui n'est pas impossible à ce stade-ci.

Malgré une participation presque assuré à la finale, Jacques Chaput était à prendre avec des pincettes dimanche soir. Il n'était visiblement pas heureux de la performance des siens. Il a d'ailleurs eu une longue discussion avec le directeur-gérant de l'équipe, Fernand Brassard. M. Chaput aimerait qu'on limite davantage les erreurs défensives et les pénalités stupides alors que M. Brassard aimait mieux parlé de nervosité.

Une chose est sûre, la défensive des Chevaliers devra se resserrer d'ici la fin des éliminatoires. «Depuis le début de la saison, il faut que notre attaque marque cinq à six buts pour gagner. C'est la même chose en série. On est incapable de faire les jeux de base. Nous multiplions les erreurs défensives. De plus, on manque de concentration dans notre territoire», souligne M. Chaput.

Malgré tout, les Chevaliers demeurent invaincus en séries et ne sont qu'à une victoire (ou une défaite du Loroste) d'une participation à la finale. «Je suis convaincu qu'on va gagner parce qu'on a une bonne équipe et que l'offensive marche à plein. Il faudra toutefois qu'on produise à tous les matchs, sinon on est dans le trouble», répète Jacques Chaput.

■ **À venir**

Hier soir, mardi, les Chevaliers disputaient le 3e match de ce tournoi à la ronde en visitant les Étoiles de l'Est. Le tournoi à la ronde se terminera vendredi alors que le National de Loroste sera au Colisée Isabelle-Brasseur.

Choisi défenseur de l'année

Denis Gauthier Jr, des Voltigeurs de Drummondville, a vu sa saison être récompensée de belle façon en fin de semaine alors qu'il a reçu le trophée Émile-Bouchard remis au meilleur défenseur de la Ligue junior majeur du Québec. Ce titre lui a également valu d'être sélectionné sur la première équipe d'étoiles. Soulignons par ailleurs que le gardien José Théodore, anciennement avec les Lynx, a été choisi sur la deuxième équipe d'étoiles. (Photo jacques PAUL)

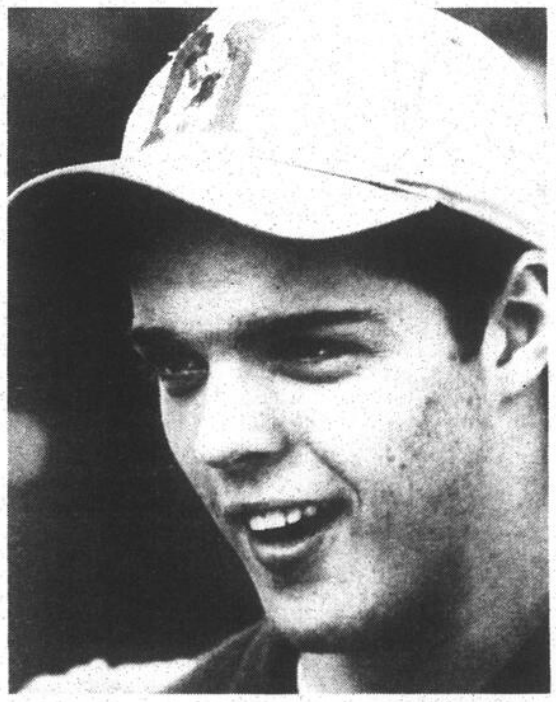

Piste d'essai intérieure
ÇA ROULE DÉJÀ CHEZ NOUS!
ROCES
Rollerblade.
OXYGEN
K2
Bauer
À partir de 59,99$ (junior) 79,99$ (adulte)
EN PATINS, SERS-TOI DE TA TÊTE!
BOUTIQUE CLUBSKI
897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-9277

À Saint-Luc et Lacolle

Si Mère Nature le veut bien, on pourra jouer au golf dès vendredi

Les golfeurs sont impatients d'entreprendre une nouvelle

mario TREMBLAY

saison. Au cours des dernières années, il ont été choyés puisque certains clubs de la région ont ouvert leurs portes un peu plus tôt que d'habitude. Or, tout semble indiquer qu'il en sera de même cette année.

Si Mère Nature reste du bord des golfeurs, ces derniers pourront s'adonner à leur sport préféré dans quelques jours.

Les Légendes de Saint-Luc pourraient ouvrir ses portes vendredi au plus tard. (Photos rémy BOILY)

À Saint-Luc, le Club les Légendes se prépare à accueillir ses premiers visiteurs dès vendredi. Le gérant Jacques Gariépy tient toutefois à préciser qu'il faut des températures douces pour que les verts et les allées soient accessibles. Mais à en juger par les températures récentes et l'état du terrain, il y a tout lieu de croire que la saison débutera bel et bien vendredi.

Par ailleurs, le terrain d'exercise au complexe Chez Léo, à Sabrevois, pourrait recevoir les golfeurs dès demain, jeudi. Il sera cependant trop tôt pour y jouer un petit neuf trous.

■ **Lacolle**

De son côté, l'International 2000 à Lacolle pourrait aussi accueillir ses premiers golfeurs en fin de semaine. Le professionnel des lieux, Michel Dubreuil, souligne que si tout va bien, le club pourrait être accessible dès vendredi.

Pour s'assurer toutefois que ces terrains sont accessibles aux dates mentionnées, il faudra au préalable s'informer pour éviter les déceptions. Bon golf.

Douze tournois au programme cette année

Le Circuit amateur de golf en période de recrutement

Le circuit amateur de golf (C.A.G) se prépare à entreprendre sa douzième saison. Fondée en 1982 par Denis Roy, cette ligue présentera cette année 12 tournois qui se tiendront du 11 mai au 28 septembre.

mario TREMBLAY

Depuis sa création, le C.A.G. a toujours connu une progression constante. M. Roy fait d'ailleurs remarquer que le circuit est passé d'une quarantaine de membres en 1982 à 125 l'an dernier.

«Démocratiser le golf a toujours été notre objectif et nous voulons que le plus de gens possible, experts ou débutants, participent à nos tournois», note M. Roy pour expliquer cette réussite. Le C.A.G. espère faire grimper son nombre de membres à 200 cette année.

Cependant, l'aspect compétitif du golf n'est pas oublié. Chaque tournoi permet aux participants d'accumuler des points au classement général en vue de couronner les champions dans chacune des neuf catégories: A-B-C-CC-Senior-Super Senior, deux niveaux chez les dames ainsi que la classe Ouverte.

Actuellement, le CAG est en période de recrutement. Denis Roy rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être un champion pour jouer sur le circuit. Les participants seront classés selon leur calibre de jeu. Pour adhérer au C.A.G., il en coûte $60 pour la carte de membre. Celle-ci permet de jouer dans les tournois du circuit en plus de bénéficier de certains avantages, notamment auprès des commanditaires.

Les tournois se déroulent dans les plus beaux sites de la province comme Hemmingford, Saint-Jean, Bromont, Waterloo, Lachute, St-André, Malone, Adirondack, Rouville, Westport, Acton Vale, Golf des Îles de Boucherville, Mont-Orford, Napierville, Roxton Pound et St-Césaire.

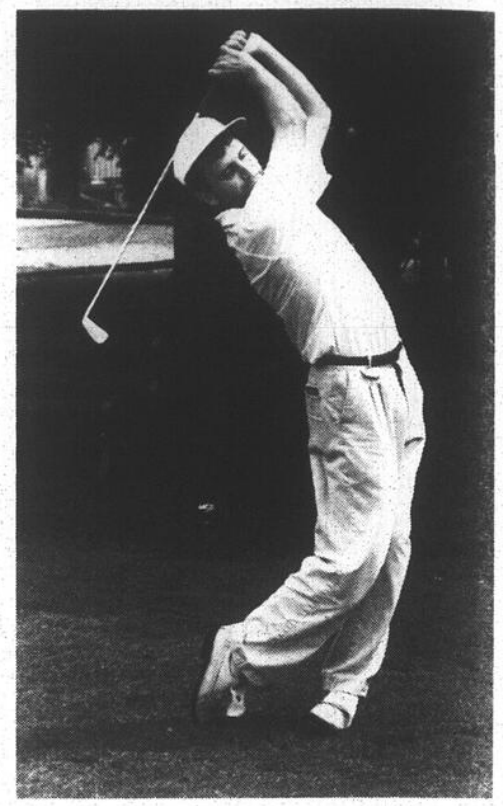

Denis Roy souhaite atteindre le cap des 200 membres cette année.

L'an dernier, les gagnants furent Denis Roy de St-Jean (classe A), Carol Hallé d'Iberville (classe B), Roberto Cabral de Montréal (classe C), Yves Paquet de St-Luc (classe CC), Yvon Alexandre de St-Jean (classe senior), Marie-Anne Bellefleur de St-Luc (dame) et Diane Lavoie de Montréal (classe dame 2e niveau). Pour information: Denis Roy au 347-1539.

L'ÉVÉNEMENT POSTE D'ENTRETIEN DU PRINTEMPS 1996 DE NISSAN

Le THERMOS MD du poste d'entretien de Nissan est vôtre pour seulement 2,99$ avec une vidange d'huile et un changement de filtre à huile à 19,95$*, ainsi qu'une inspection gratuite du véhicule en 21 points.

Vidange d'huile maintenant seulement

19,95$*

Offre rafraîchissante à 2,99$

Tirez le maximum de votre Nissan cette saison-ci. Venez nous voir pour une vidange d'huile et un changement de filtre à huile à 19,95$*, ainsi qu'une inspection GRATUITE en 21 points, et repartez avec le THERMOS MD du poste d'entretien de Nissan pour seulement 2,99$**. Il a une capacité de 3/4 litre et comporte deux tasses. Il comprend même un compartiment intégré pour ranger les édulcorants et les autres condiments. Obtenez le vôtre entre le 18 mars et 11 mai 1996.

NISSAN

Utilisez le meilleur!
PIÈCES D'ORIGINE NISSAN

COUPAL & BRASSARD Auto inc.
127, Route 104
Saint-Athanase d'Iberville
347-5593
Mtl. 856-7793

* Taxes en sus. Supplément de 4$ pour la NX2000 et les Maxima 1995 et 1996. Supplément de 8$ pour les 300 ZX de 1990 à 1995 et les Maxima SE de 1992 à 1994. N'utilisons que des pièces d'origine Nissan. ** Valeur au détail de 17,99$. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Les offres ne s'appliquent qu'aux véhicules Nissan/Datsun seulement. Les offres sont valables du 18 mars au 11 mai 1996 chez les concessionnaires Nissan participants.

023278-C42-H-c

Grégoire Dodge Chrysler Jeep

ENFIN LES PRODUITS

Dodge

SONT DE RETOUR

Nous honorons toutes les garanties Dodge et Chrysler.

Venez nous rencontrer et visiter notre salle de montre

Dodge Jeep CHRYSLER

GRÉGOIRE DODGE CHRYSLER JEEP INC.
606, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
(face au bord de l'eau)
348-6835

Dodge Jeep CHRYSLER

197680-C42-LJ

Abandon du roller-hockey à St-Jean

Yves Denis ne veut pas être tenu responsable

Piqué au vif, le conseiller Yves Denis ne veut surtout pas

mario TREMBLAY

qu'on le tienne responsable de l'échec du roller-hockey à Saint-Jean. «Je n'y suis absolument pour rien dans ce qui est arrivé. MM. Joubert et Vincelette se cherchent un bouc-émissaire. Pour rien au monde, la ville de Saint-Jean n'a voulu mettre les bâtons dans les roues au hockey mineur».

La semaine dernière, les deux responsables du dossier de roller-hockey, Benoît Joubert et Claude Vincelette, blamaîent le conseiller pour l'échec du projet

M. Denis siège au comité de tarification de la ville et c'est à ce titre qu'il a travaillé dans ce dossier. En aucun temps, précise t-il, il n'a pris de décision seul. «Tout s'est fait en consultation avec les autres membres du comité», déclare-t-il. Il dit n'avoir jamais rencontré Joubert et Vincelette et que les demandes étudiées provenaient du hockey mineur de Saint-Jean.

De plus, il tient à préciser certains chiffres avancés par ses détracteurs. M. Denis confirme que la ville a offert au hockey mineur le Colisée à un tarif horaire de \$60 et que cette tarification a été baissé à \$40 sur recommandation du service des Loisirs.

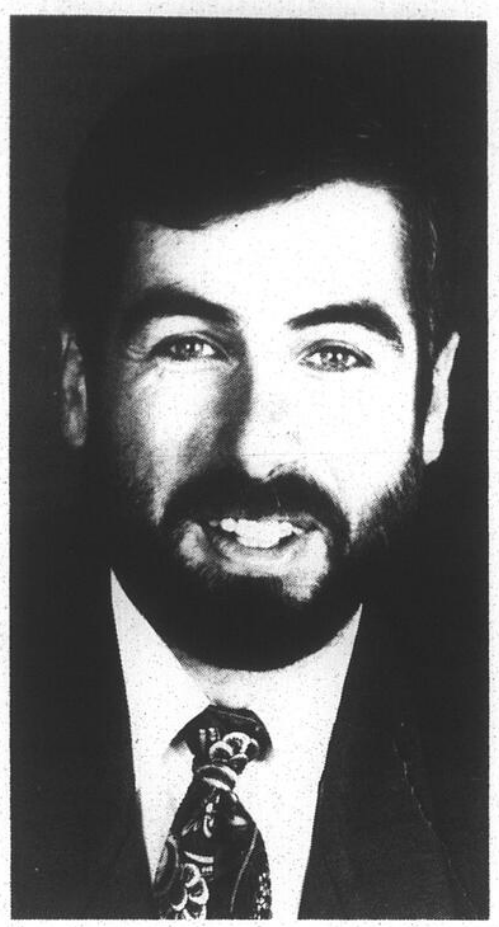

Le conseiller Yves Denis ne veut pas être tenu responsable de l'abandon du roller-hockey à St-Jean.

«Il s'agit de la même politique de tarification qui s'applique aux écoles de hockey et au patinage artistique par exemple et qui a été basée sur le nombre d'heures d'utilisation et le nombre d'inscriptions. Or, dans les demandes de la LHM, on parlait de 132 joueurs (11 équipes) et non pas de 200 à 250 comme ces messieurs le prétendaient la semaine dernière», souligne M. Denis.

Selon la proposition de la ville, si on tient compte du nombre anticipé d'inscriptions et le nombre d'heures de glace utilisés (16 heures par semaine pendant six semaines et non huit comme mentionné la semaine dernière), en plus des heures supplémentaires que doivent payer l'organisme, cela fait un déboursé de \$5,280.

En plus, la Ligue doit payer des frais d'assurances, d'arbitrage, d'équipements et de chandails de l'ordre de \$6,300. En tout, le projet coûte au hockey mineur \$11,580, ce qui, en bout de ligne, correspond à des frais d'inscription de \$90.

Or, c'est ce tarif horaire qui a été proposé par le hockey mineur de Saint-Jean au moment des inscriptions, sans compter les frais de non-résidents qui ne sont pas inclus dans la tarification du Colisée. «Notre tarification est basée uniquement sur le taux horaire et non sur ceux qui les utilisent. Je crois qu'on a fait acte de bonne foi dans ce dossier.»

M. Denis s'explique mal pourquoi on lui impute l'échec du projet. «Ces chiffres semblaient raisonnables aux deux parties. Or, comment pouvez-vous m'expliquer qu'à quelques heures de l'adoption de ces tarifs au Conseil, le projet ait été retiré», questionne-t-il.

Elle est enfin arrivée!

Voici la
Mazda Protegé SE 1996

La nouvelle Protegé SE représente un excellent équilibre de performance et d'économie.
Silencieuse, très maniable et attrayante, elle offre plus d'espace intérieur que la Corolla, l'Accord et l'Altima.
Et vu son abondant équipement de série et sa remarquable: économie de carburant, il n'est pas étonnant que la Protegé SE soit le modèle Mazda qui offre le meilleur rapport qualité-prix.

Meilleur rapport qualité-prix Mazda

* T.T.P. en sus

Taux de financement

4.9%* jusqu'à 48 mois

sur: 626*, Cronos*, Protegé LX*, MX3
Précidia*, MX6 Mystère* et camionnettes
Série B 1996*

OU un rabais pouvant aller

jusqu'à 1 000$

L'essence du Service

QUINTIN MAZDA

385, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-6767

* Financement Mazda Crédit basé sur 24, 36 ou 48 mois. Aucun comptant requis. Échange accepté.

21652-c42-1g

Ouverture prévue:
22 mars 1996

Club de golf 2000 INTERNATIONAL

18 TROUS
UNIQUE EN SON GENRE!
SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE
320, rang Fisher Sud

Pour fêter l'ouverture
nous vous proposons
Tarifs 1996
Golf du lundi
au vendredi: 25\$
Golf fin de semaines
et jours fériés: 30\$
Voiturette motorisée: 24\$
Ces prix comprennent
les TPS et TVQ

Pour réservations de vos tournois, communiquez au:
246-3626
1-800-793-3626

TRAJET

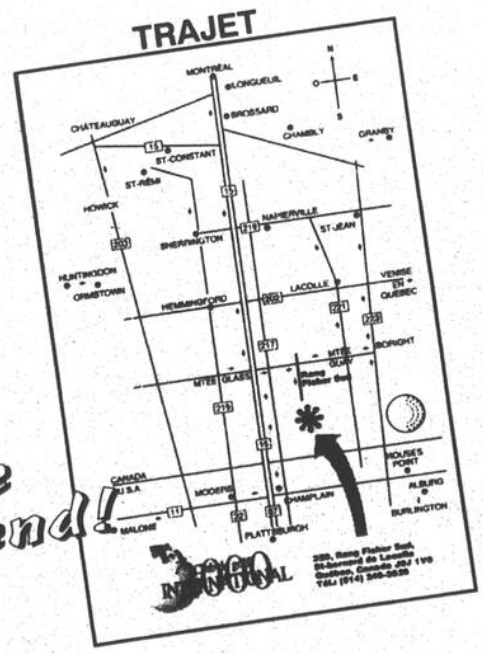

La nature vous attend!

À Saint-Bernard-de-Lacolle
Route 132 Sud et 15 Sud, Sortie 1, Montée Guay Est 2 km

Les Broncs accueillent des recrues de qualité

Les Broncs de Saint-Jean ont donné le coup d'envoi à leur

mario TREMBLAY

camp d'entraînement dimanche dernier, alors qu'une vingtaine de joueurs se sont présentés au Campus Fort St-Jean. Bien qu'on s'attendait à un peu plus de candidats, les responsables de l'équipe, Martin Caron, Hugues Clouâtre et André Dion se disent tout de même satisfaits d'avoir accueilli autant de recrues.

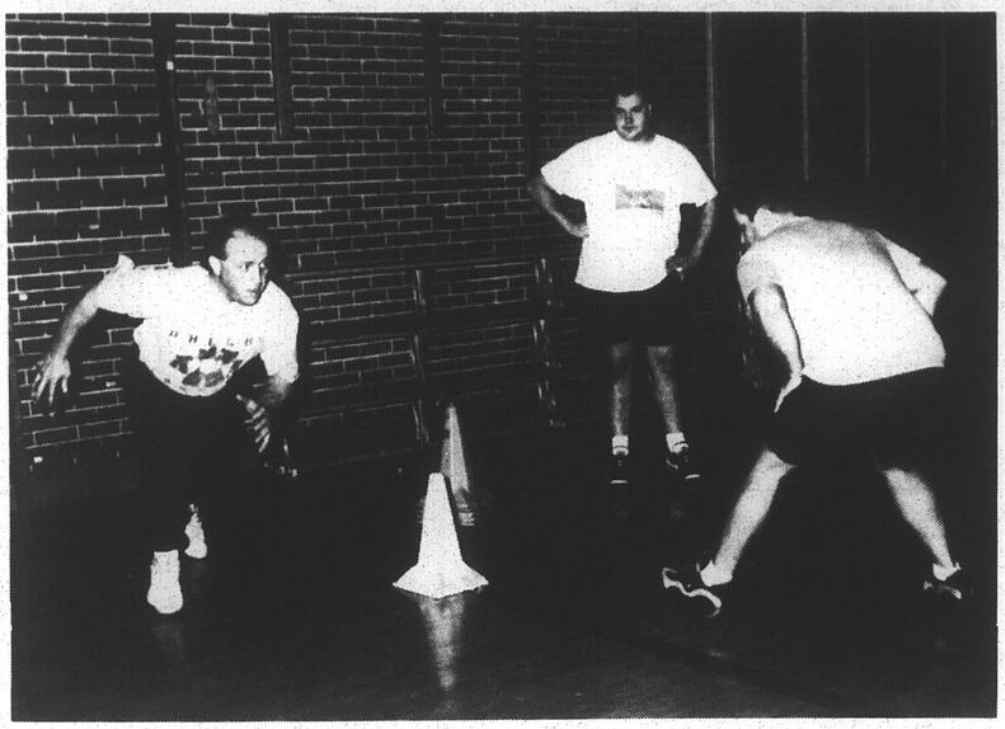

Plusieurs recrues ont répondu à l'invitation des Broncs. (Photo rémy BOILY)

«Plusieurs d'entre eux proviennent du football collégial et universitaire. Quelques joueurs de la région de Montréal ont aussi démontré de l'intérêt. Nous sommes plus que satisfaits par la réponse des joueurs», commente Martin Caron.

Parmi les nouveaux joueurs qui devraient se tailler un poste avec l'équipe, on retrouve le demi-défensif Patrick Léger, joueur étoile des Géants de Saint-Jean il y a deux ans. «Patrick peut nous aider à plusieurs niveaux puisque c'est un athlète exceptionnel. Si nous avons besoin de lui en attaque, il saura nous aider», explique notre interlocuteur.

Christian Beauvais, qui a joué à l'université Mount Allison, et Jean-François Barsalou, un ancien Géant qui a joué à Concordia, étaient aussi présents en fin de semaine. Les Broncs saluent aussi le retour du quart-arrière Yvan Granger. Ce dernier a éprouvé des malaises au coude l'an dernier.

■ **Saison**

Par ailleurs, la ligue comptera six équipes cette année. Outre Saint-Jean, les autres formations sont Sherbrooke, champion de l'an dernier, Victoriaville, Valcartier, Valleyfield et Granby, qui fait son entrée dans le circuit.

Chaque formation disputera cinq matchs. Contrairement à l'an dernier, où seules les deux premières équipes participaient aux séries, cette année les quatre premières formations au classement accèderont à la ronde demi-finale.

La saison débutera officiellement le 12 mai pour se terminer le 23 juin avec la présentation de la finale. Soulignons que les Broncs organiseront un «Jamboree» le 5 mai prochain. Cet événement réunira quatre formations au Campus du Fort Saint-Jean.

Premier à Boston

Peter-Mike Alexandre bat 30 sauteurs américains

Le Johannais Peter-Mike Alexandre continue d'épater la galerie. Le sauteur du Club

mario TREMBLAY

Saint-Jean Olympique a dominé le High School National Championship à Boston. M. Alexandre a eu le meilleur sur 30 sauteurs américains avec un saut de 2 mètres 09 réussi à son premier essai.

Peter-Mike Alexandre est le seul Canadien a avoir remporté une victoire au cours de cette compétition hautement relevée selon son entraîneur Éric Beaudry. «C'est, selon moi, la plus importante compétition à laquelle Peter-Mike a participé. Ce fut un plateau très relevé. La plupart des meilleurs jeunes sauteurs américains étaient sur place.»

M. Beaudry précise que Peter-Mike a très bien relevé le défi et la pression. «Plusieurs médias de la région de Boston couvraient l'événement, ce qui ajoutait à la pression. De plus, la foule n'était pas nécessairement de son côté», souligne-t-il.

■ **Gervais**

Pour sa part, Guyane Gervais, elle-aussi du SJO, a terminé 13e avec un saut de 1 m 63. Éric Beaudry était satisfait de son résultat. «Guyane avait à faire face à de la forte compétition. Terminer 13e sur 36 compétitrices, c'est quand même très bien», conclut M. Beaudry.

Compétition amicale de judo à l'école Des Pré-Verts dimanche

Le club de judo du Haut-Richelieu organise une compétition amicale de judo. Cet événement aura lieu dimanche prochain, le 24 mars, entre 9 et 13 heures à l'école Des Pré-Verts à St-Luc.

Cette compétition s'adresse aux jeunes judokas de la région dans les classes Poussin (sept ans et moins), Benjamin (huit et neuf ans), Cadet (10-11-12 ans) et Juvénile (13-14-15 ans).

La compétition s'adresse aux jeunes judokas de la région.

Le but est d'initier les jeunes judokas aux rudiments de la compétition dans un cadre sportif amical et de faire connaître ce sport dans le Haut-Richelieu. Le Club de judo du Haut-Richelieu compte environ une centaine de jeunes en plus d'un groupe d'adultes. Aussi, le club offre des cours de AIKI-JITSU pour adultes seulement. L'AIKI-JITSU est une des plus anciennes formes d'art martial et est l'ancêtre de l'AIKIDO.

Le directeur technique est Serge Piquette, 5e Dan. Ce dernier est président de la Commission des grades de l'Association québécoise de judo Kodokan, organisme officiel reconnu par Judo Canada.

Camp d'entraînement du baseball élite

Les camps d'entraînement du AA de l'Association de baseball élite A-AA du Haut-Richelieu sont en marche depuis le début du mois. Ces camps devraient se terminer par la formation des équipes le 27 mars prochain.

Les camps d'entraînement du A devraient débuter d'ici une semaine environ afin de pouvoir compléter les équipes avant la mi-avril. Les joueurs sont appelés selon le classement de la saison dernière.

Soulignons que les équipes AA joueront dans les municipalités suivantes: St-Luc (moustique), Marieville (pee-wee), Chambly (bantam) et St-Jean (midget). Dans les classes A, les moustiques joueront à St-Jean et Marieville, les pee-wee à St-Athanase et Chambly, les bantam à Iberville et St-Luc et le midget à St-Jean et Chambly.

À partir de 19,95$

VIDANGE D'HUILE À PRIX SPÉCIAL

Prix en vigueur jusqu'au 14 avril 1996.

Garage Claude Lafaille Enr.
662, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-3133

DÉTAILLANT AUTORISÉ

Nous installons des pièces de qualité UAP/NAPA

21821-042-c

Vendredi 22 mars
SAINT-JEAN VS LOROSTE
19 h 30

POSSIBILITÉ D'UNE PARTIE
LE DIMANCHE 24 MARS À 19 H 30.

Colisée Isabelle-Brasseur
965, rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5067

Junior Chevaliers AA

197448-042-g

Défi Hockey MONTEREGIE

Pour obtenir:

- Vos résultats de la semaine
- Votre rang de la semaine
- Votre pointage cumulatif
- Votre rang au cumulatif
- Votre sélection de joueurs
- Les résultats de l'un ou l'autre de vos joueurs
- Etc...

CONTACTEZ-NOUS

1-900-451-3801

1.98$ L'APPEL

LE MEILLEUR TOTAL DES POINTS DE LA SEMAINE
Linda Cyr
Saint-Jean
58 points

Un prix d'une valeur de 100$

LE MEILLEUR TOTAL DES POINTS CUMULATIFS
Yves Marotte
Napierville
1337 points

Un prix d'une valeur de 50$

LE HASARD CHOISIT
Guylaine Lamothe
Bedford

Un prix d'une valeur de 25$

LES 100 MEILLEURS POINTAGES DE LA SEMAINE

NOM	POINTS	RANG
CYR LINDA , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	58	1
DUVAL YVAN , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	56	2
WILSON ELIZABETH , COWANSVILLE	55	3
SHEINK JEAN-LUC , SAINT-JEAN-SUR RICHELIEU	55	3
GUIMOND CHARLES-AIME , ST-LUC	55	3
BARON ROBERT , COWANSVILLE	55	3
RATHE MICHEL , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	54	7
DESCOTEAUX MARIE EVE , SAINT-JEAN-SUR RICHELIEU	54	7
MONTMINY ERIC , ST-LUC	53	9
TREMBLAY SYLVAIN , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	53	9
GRENON DENISE , ST-LUC	53	9
MAILLY JEAN-FRANCOIS , COWANSVILLE	53	9
BRAZEAU ROSAIRE , SAINT-JEAN-SUR RICHELIEU	52	13
DUBE JEAN-MARC , COWANSVILLE	52	13
CHOINIERE LUC , IBERVILLE	52	13
POULIN JEAN-CLAUDE , IBERVILLE	52	13
BOIVIN MARCELLE , ST-ATHANASE D'IBERVILLE	52	13
SANTERRE MARCO , ST-LUC	52	13
TOBIN STEVE , HEMMINGFORD	52	13
RACINE MARIO , FARNHAM	51	20
ENRIGHT PATRICK , COWANSVILLE	51	20
LANTIN DENIS , COWANSVILLE	51	20
VALIQUETTE RITA , VERDUN	51	20
HEBERT JULIEN , L'ACADIE	51	20
HOULE CELINE , IBERVILLE	51	20
LANGEVIN MICHEL , ST-ALPHONSE DE GRAMBY	51	20
BEAUSOLEIL MICHAEL , WEST BROME	51	20
FLEURY-MARIE-JOSEE , BRIGHAM	51	20
MURRAY MARYLYN , ST-LUC	51	20
FALARDEAU CHRISTIAN , COWANSVILLE	51	20
BALTHAZAR ALAIN , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	50	31
BERUBE PATRICK , COWANSVILLE	50	31
FORTIN JOCELYNE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	50	31
GENDRON JULES , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	50	31
NADEAU PIERRE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	50	31
MCGOUERN TIMOTHY , COWANSVILLE	50	31
LABONTE SIMON , COWANSVILLE	50	31
FONTAINE DENIS , IBERVILLE	50	31
BRAULT MONIQUE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	50	31
BOMBARDIER ISABELLE , IBERVILLE	50	31
LEMIEUX DANY , COWANSVILLE	49	41
GAMACHE MICHEL , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	49	41
ROBERGE ALAIN , ST-ALPHONSE DE GRAMBY	49	41
FERLAND PIERRE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	49	41
DURANT KEVIN , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	49	41
ROBERGE JACQUELINE , ST-ALPHONSE DE GRAMBY	49	41
SHERRER DANIEL , DUNHAM	49	41
GAUTHIER YANICK , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	49	41
MARCOUX YVON , COWANSVILLE	49	41
DESRUISSEAUX MAURICE , BROMONT	49	41
BESSETTE SIMONE , STE-SABINE	49	41
MAILLY FRANCOIS , COWANSVILLE	49	41
BOMBARDIER RICHARD , IBERVILLE	49	41
COLLIN DARIA , COWANSVILLE	48	54
LACASSE LIN , ST-LUC	48	54
DUBE BERTRAND , ST-ALPHONSE DE GRAMBY	48	54
DUCHESNEAU MARIE-CLAUDE , ST-LUC	48	54
THOUIN RAPHAEL , ST-LUC	48	54
FONTAINE PHILIPPE , IBERVILLE	48	54
PAQUETTE GUY , ST-LUC	48	54
CADIEUX GILLES , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
DURANT STEVE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
GOUDREAU GERARD , BROMONT	48	54
POULIN SYLVIE , IBERVILLE	48	54
BESSETTE SYLVAIN , CHAMBLY	48	54
OSTIGUY ROBERT , IBERVILLE	48	54
MARCHAND ANNETTE , COWANSVILLE	48	54
GRAVEL SIMON , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
BRUNET JEAN-CLAUDE , ST-ATHANASE D'IBERVILLE	48	54
CADIEUX MARIE-CLAUDE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
CLOUTIER MANON , COWANSVILLE	48	54
HEBERT MICHEL , ST-LUC	48	54
RHEAUME NICOLE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
RIEL JEAN-PIERRE , NAPIERVILLE	48	54
GOYETTE ROGER , IBERVILLE	48	54
DUMAS MARIE-CLAUDE , KNOWLTON	48	54
GARAULT NICOLE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	48	54
POULIN GREGOIRE , ST-LUC	48	54
SEGUIN JOSEE , BROMONT	48	54
LEDUC DAMIEN , NAPIERVILLE	47	80
YELLE CHANTAL , FRELIGHSBURG	47	80
GIRARD SAMUEL , ST-PAUL DE L'ILE AUX NOIX	47	80
MEUNIER ANDRE , DUNHAM	47	80
GADOURY GEORGES , BEDFORD	47	80
TURENNE GEORGES , NOTRE-DAME DE BON SECOURS	47	80
BEDARD ALAIN , IBERVILLE	47	80
LEBOEUF PATRICK , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	47	80
BESSETTE CLAUDE , ST-LUC	47	80
BRISSON AUBERT , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	47	80
LAVEAULT CLAUDE , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	47	80
COTE ERIC , ST-LUC	47	80
TURMEL MARC-ANTOINE , IBERVILLE	47	80
LYONS ANDRE , IBERVILLE	47	80
PHENIX MARCEL , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	47	80
GRAVEL PHILIPPE , L'ACADIE	47	80
BERGEVIN ROBERT-A , SABREVOIS	47	80
SMITH REGGIE , FOSTER	47	80
BERTRAND BOBBY , SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	47	80
PEPIN JOCELYN , COWANSVILLE	47	80
GAUTHIER FRANCOIS , ST-LUC	47	80

LES RÉSULTATS À CHAQUE SEMAINE DANS VOS HEBDOMADAIRES:

LE CANADA FRANCAIS — LE GUIDE

Les gagnants doivent téléphoner à leur hebdo pour réclamer leur prix au plus tard le mercredi, 27 mars

RÉSULTATS
DE LA SEMAINE SE TERMINANT LE 17 MARS

AVANTS

RONDE 1	NOMS	EQUIPES	B	A
1 ☐	Jaromir Jagr	(PIT)	1	0
2 ☐	Eric Lindros	(PHI)	0	4
3 ☐	Alexei Zhamnov	(WIN)	0	0
4 ☐	Joe Sakic	(COL)	1	4
5 ☐	Theoren Fleury	(CAL)	2	2
Ronde 2				
6 ☐	Teemu Selanne	(ANA)	3	1
7 ☐	Alexander Mogilny	(VAN)	1	0
8 ☐	Pierre Turgeon	(CAN)	2	1
9 ☐	Pavel Bure	(VAN)	0	0
10 ☐	Jeremy Roenick	(CHI)	1	3
Ronde 3				
11 ☐	Michael Renberg	(PHI)	0	0
12 ☐	Adam Oates	(BOS)	2	2
13 ☐	Keith Tkachuk	(WIN)	1	0
14 ☐	Sergei Federov	(DET)	2	0
15 ☐	Peter Forsberg	(COL)	1	1
Ronde 4				
16 ☐	John Leclair	(PHI)	4	1
17 ☐	Brett Hull	(STL)	3	1
18 ☐	Joe Nieuwendyk	(DAL)	1	0
19 ☐	Alexei Yashin	(OTT)	3	2
20 ☐	Luc Robitaille	(NYR)	0	2
Ronde 5				
21 ☐	Ron Francis	(PIT)	0	3
22 ☐	Mats Sundin	(TOR)	0	1
23 ☐	Joe Juneau	(WAS)	0	4
24 ☐	Doug Gilmour	(TOR)	2	3
25 ☐	Mike Modano	(DAL)	0	1
Ronde 6				
26 ☐	Mark Recchi	(CAN)	2	1
27 ☐	Wayne Gretzky	(ST L)	1	3
28 ☐	Steve Yzerman	(DET)	0	1
29 ☐	Pat Lafontaine	(BUF)	0	4
30 ☐	Mario Lemieux	(PIT)	2	1
Ronde 7				
31 ☐	Marc Messier	(NYR)	0	1
32 ☐	Owen Nolan	(SJ)	3	0
33 ☐	Keith Primeau	(DET)	1	1
34 ☐	Brendan Shanahan	(HAR)	2	0
35 ☐	Paul Kariya	(ANA)	0	4
Ronde 8				
36 ☐	Vincent Damphousse	(CAN)	2	1
37 ☐	Trevor Linden	(VAN)	0	0
38 ☐	Stephane Richer	(NJ)	0	1
39 ☐	Rob Brind'Amour	(PHI)	1	3
40 ☐	Alexandre Daigle	(OTT)	0	0
Ronde 9				
41 ☐	Bernie Nicholls	(CHI)	2	4
42 ☐	Peter Bondra	(WAS)	2	0
43 ☐	Cam Neely	(BOS)	0	0
44 ☐	Joe Murphy	(CHI)	2	1
45 ☐	Russ Courtnall	(VAN)	0	2

DÉFENSEURS

Ronde 10				
46 ☐	Paul Coffey	(DET)	0	3
47 ☐	Raymond Bourque	(BOS)	0	2
48 ☐	Phil Housley	(N J)	0	2
49 ☐	Brian Leetch	(NYR)	0	0
50 ☐	Sergei Zubov	(PIT)	0	2
Ronde 11				
51 ☐	Chris Chelios	(CHI)	0	2
52 ☐	Steve Duchesne	(OTT)	2	2
53 ☐	Gary Suter	(CHI)	0	1
54 ☐	Nicklas Lidstrom	(DET)	1	0
55 ☐	Vladimir Malakhov	(CAN)	0	2
Ronde 12				
56 ☐	Garry Galley	(BUF)	0	1
57 ☐	Jeff Brown	(HAR)	1	0
58 ☐	Cale Johansson	(WAS)	1	1
59 ☐	Kevin Hatcher	(DAL)	0	1
60 ☐	Rob Blake	(L A)	0	0
Ronde 13				
61 ☐	Mathieu Schneider	(TOR)	0	0
62 ☐	Eric Desjardins	(PHI)	0	1
63 ☐	Zarley Zalapski	(CAL)	2	0
64 ☐	Scott Niedermayer	(NJ)	1	0
65 ☐	Al Iafrate	(BOS)	0	0

RECRUES

Ronde 14				
66 ☐	Saku Koivu	(CAN)	1	0
67 ☐	Brian Holzinger	(BUF)	0	0
68 ☐	Jeff O'Neill	(HAR)	0	1
69 ☐	Victor Kozlov	(SJ)	0	0
70 ☐	Steve Larouche	(L A)	0	0

CANADIEN/AVALANCHE

Ronde 15				
71 ☐	Mike Ricci	(COL)	1	1
72 ☐	Wendel Clark	(TOR)	1	1
73 ☐	Benoit Brunet	(CAN)	0	0
74 ☐	Mike Keane	(COL)	0	1
75 ☐	Brian Savage	(CAN)	0	0

GARDIENS

			B	V	N
Ronde 16					
76 ☐	Patrick Roy	(COL)	0	1	0
77 ☐	Dominik Hasek	(BOF)	0	1	0
78 ☐	Martin Brodeur	(NJ)	1	1	1
79 ☐	Ed Belfour	(CHI)	0	3	0
80 ☐	Felix Potvin	(TOR)	1	2	1

JOUEURS PUNIS

			Pun
Ronde 17			
81 ☐	Enrico Ciccone	(TB)	19
82 ☐	Shane Churla	(NYR)	12
83 ☐	Bryan Marchment	(EDM)	2
84 ☐	Rob Ray	(BUF)	15
85 ☐	Bob Probert	(CHI)	13

EQUIPES

			V	N
Ronde 18				
86 ☐	Détroit		2	0
87 ☐	Colorado		1	0
88 ☐	St-Louis		1	0
89 ☐	New Jersey		1	1
90 ☐	Montréal		2	1

Du nouveau chez sports experts®

"BLADEMASTER"... LE CHOIX DES PROFESSIONNELS.

Carrefour Richelieu 600, rue Pierre-Caisse 348-0937

d'un volant à l'autre

Jean-François Guay

Volkswagen mise plus sur la publicité que sur les changements

Au cours des derniers mois, la compagnie Volkswagen s'est attirée toutes sortes de commentaires concernant ses fameuses affiches publicitaires. Les «grands penseurs» de notre société ont joué la carte du «politiquement correct» pour juger que la publicité de Volkswagen incitait les jeunes conducteurs à défier le Code de la route.

— la limite, on peut comprendre que les «ogues» de notre système social-démocrate tentent par tous les moyens de justifier leur existence et surtout leur chèque de paie auprès des gouvernements toujours en quête de «bons conseils».

Toutefois, je pense que les groupes de pression font erreur en pensant que leur croisade anti-violence éliminera la vague d'actes anti-sociaux qui caractérisent notre société. En effet, ils s'imaginent qu'une fois qu'ils auront éliminé les publicités et les films à caractère violent, notre société vivra des jours plus heureux. Peut-être. Mais, une fois leur projet réalisé, il n'y aura plus personne à blâmer pour expliquer la violence qui sévit dans le monde. Alors là, seulement là, la vérité éclatera.

En effet, il sera difficile pour les parents du 21e siècle d'expliquer et cacher la mauvaise éducation qu'ils auront donné à leurs enfants puisqu'ils n'auront plus personne à pointer du doigt... Ouf! Enfin terminé. Maintenant, passons au vrai sujet de cette chronique: l'automobile. Voyons ce que nous propose les modèles Volkswagen 1996.

■ La Golf

Pour l'année-modèle 1996, la troisième génération de Golf conserve les mêmes propulseurs que l'an dernier. Ainsi, le moteur 4 cylindres 1,8 litre de 90 chevaux équipe le modèle CL. Quant à la luxeuse GL et la Cabriolet, elles disposent d'un 4 cylindres 2,0 litres de 115 chevaux.

Pour sa part, la sportive GTi conserve son moteur V6 2,8 litres de 172 chevaux. Même si les moteurs à carburant diesel sont de moins en moins populaires chez nos voisins américains, Volkswagen ne lâche pas prise et améliore la version de son moteur diesel 1,9 litre en faisant passer la puissance de 75 à 90 chevaux grâce à un turbo-compresseur utilisant l'injection directe.

D'ailleurs, cet engin est appelé à connaître une belle carrière en territoire québécois. Aussi peu gourmand que la version atmosphérique, il réalise de meilleures accélérations et ce, dans un contexte plus sécuritaire quand le conducteur veut doubler un autre véhicule ou embarquer sur une autoroute. Par ailleurs, aucun changement majeur ne caractérise le modèle 1996, sauf l'abandon de la transmission automatique dans le modèle CL.

■ La Jetta

À l'instar de la Golf, la Jetta a repris les lignes du modèle qui l'a précédée. Toutefois, la silhouette est plus arrondie, plus moderne et plus imposante. Qu'on le veuille ou non, son allure sobre et classique séduira ceux et celles qui s'identifient à l'image européenne entretenue par les modèles Audi, BMW et Mercedes-Benz mais qui ne peuvent ou ne veulent dépenser une somme aussi considérable pour une automobile.

Quant aux groupes propulseurs, ils sont identiques à la Golf. De même, aucun changement majeur n'est apporté à la Jetta.

Avec son moteur VR6 de 172 chevaux, la Golf Gti est redevenue la plus performante des sous-compactes.

■ La Passat

Malgré une popularité en déclin, c'est encore au Québec que la Passat remporte sa plus grande part de succès en Amérique du Nord. Pour 1996, la plus grosse des Volkswagen demeure une voiture polyvalente offerte en deux carrosseries: berline ou familiale, deux finitions: GLS ou GLX. Au choix, la GLS peut être équipée par un de ces trois moteurs: un 4 cylindres 2,0 litres de 115 chevaux, un Diesel 1,9 litre de 75 chevaux ou un Turbo-Diesel de 90 chevaux; quant à la GLX, elle est animée par un V6 2,8 litres de 172 chevaux.

■ L'Eurovan

Après cinq années de commercialisation, on ne peut écrire que les ventes de cette fourgonnette allemande sont excellentes. Il n'en demeure pas moins que l'Eurovan gagnerait à être mieux connue des acheteurs puisqu'elle possède des qualités intéressantes.

Si l'on fait exception de son prix prohibitif qui atteint et dépasse les $30,000 selon la version, l'Eurovan propose des caractéristiques uniques. Comme en fait foi le modèle Camper, l'Eurovan est dans une classe à part. Pour 1996, le Camper a été conçu par nul autre que le célèbre constructeur Winnebago. Ce changement est important puisque le Camper délaisse la philosophie européenne imposée par Westfalia pour épouser la conception américaine de Winnebago. Ainsi, le modèle Camper 1996 propose une cabine plus spacieuse, mieux aménagée et plus luxeuse.

■ La Concept 1

En octobre dernier, au Salon de l'Auto de Tokyo, Volkswagen a dévoilé une nouvelle version de la Concept 1 dont les formes s'inspirent de la défunte Coccinelle. Ainsi, Volkswagen a annoncé que d'ici la fin du siècle, la Concept 1 devrait pouvoir être commercialisée. Ce modèle serait la nouvelle Coccinelle de l'an 2000.

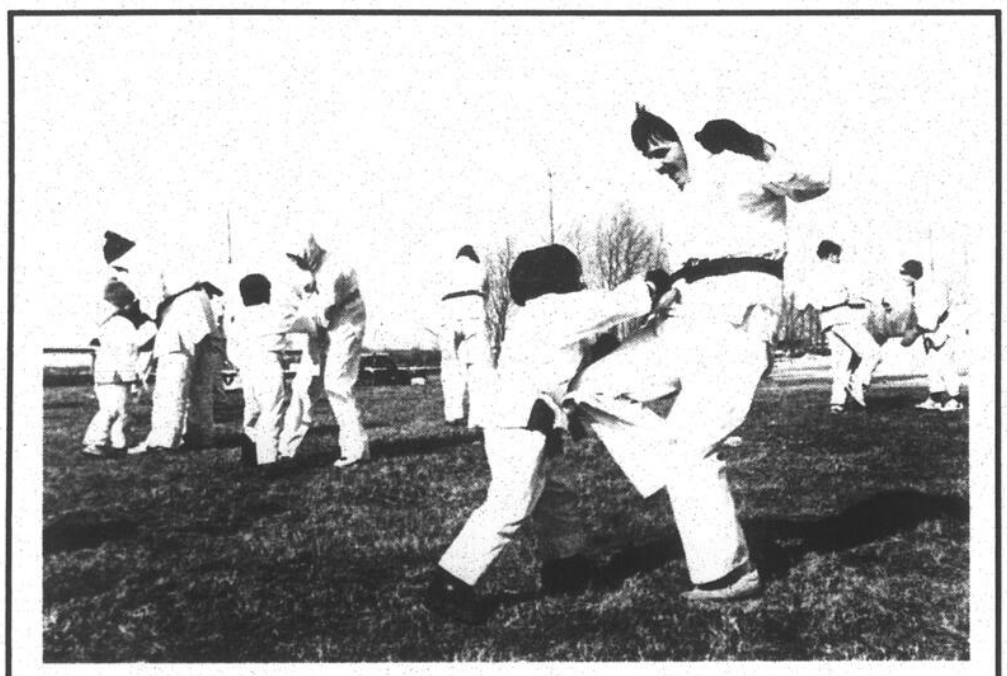

Du karaté en plein air

Richard Poulin, professeur de karaté bien connu dans la région, a eu une idée fort originale pour tenir ses jeunes élèves bien éveillés! Il les a en effet invités à s'entraîner en plein air, sur la bande du canal. Malgré le temps froid, une trentaine de ses élèves ont répondu à l'invitation. (Photo rémy BOILY)

NOMINATION

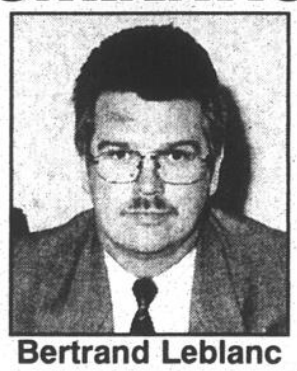

Bertrand Leblanc

Grégoire Dodge Chrysler Inc. est fier d'annoncer la nomination de monsieur Bertrand Leblanc au poste de représentant et conseiller des ventes.

M. Leblanc invite personnellement tous ses clients et amis à venir le rencontrer.

Dodge Jeep CHRYSLER

GRÉGOIRE DODGE CHRYSLER INC.
606, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6835 (Face au bord de l'eau)

19783-126 LN

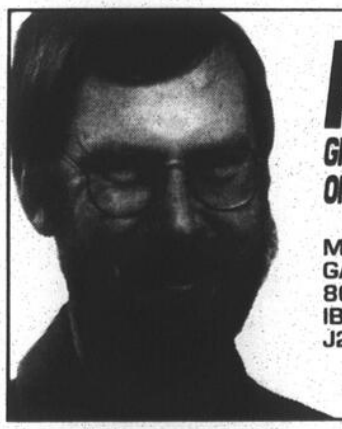

AMORTISSEURS
GILLES, VOTRE PRO D'OCTO, VOUS FAIT UNE OFFRE QUE VOUS NE POUVEZ PAS REFUSER.

MONSIEUR GILLES RONDEAU
GARAGE P.E. RONDEAU ENR.
864, BOUL D'IBERVILLE
IBERVILLE (QUÉBEC)
J2X 4A6
347-7287

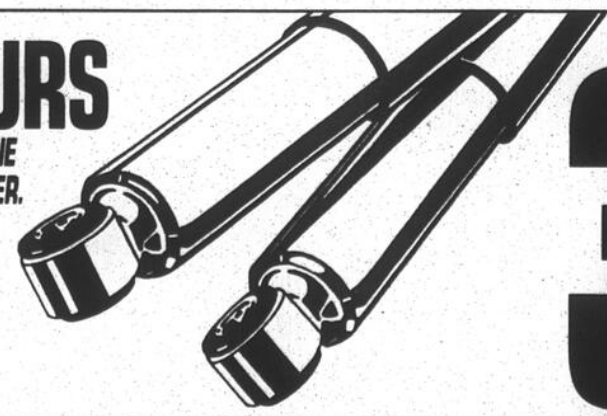

À PARTIR DE 34,95$

OCTO
FREINS SILENCIEUX
Tout près, tout pro.

De bonnes performances

Les patineuses du Club de patinage artistique d'Iberville ont bien fait récemment lors de compétitions importantes. Deux d'entre elles ont enlevé des médailles en classe pré-préliminaire, le mois dernier, lors d'une compétition à Valleyfield. Jessica Denis et Marie-Claude Guillotte (photo du haut) remportaient, respectivement, des médailles d'argent et de bronze.

Puis, à Chambly, Tanya Woolcott et Audrey Robitaille (photo du bas), terminaient deuxième et troisième en junior bronze lors des Jeux régionaux du Québec. Malheuresement, malgré leurs performances, ces deux patineuses ne se sont pas qualifiées pour les Jeux de la Participation.
(Photos rémy BOILY)

Soccer à Saint-Jean: on s'inscrit ce week-end

La Ligue de soccer mineur de Saint-Jean tiendra des séances d'inscriptions samedi et dimanche, à la salle de musculation du Complexe Sportif Claude-Raymond. Les gens pourront s'inscrire samedi de 9 à 17 heures et dimanche de 10 à 16 heures. L'organisation de l'Impact de Montréal a promis la présence d'un joueur de l'équipe au cours du week-end.

Les frais d'inscription sont $40 pour les novices, $55 pour les catégories atome, moustique, pee-wee et bantam. Le second enfant d'une même famille déboursera $50 et le troisième enfant $45.

Pour les joueurs d'âge midget et junior, les frais d'inscriptions sont de $65. Soulignons que les non-résidents devront débourser des frais additionnels de $28. La photo et la carte d'assurance-maladie sont obligatoires pour l'inscription. Pour information: 347-8382.

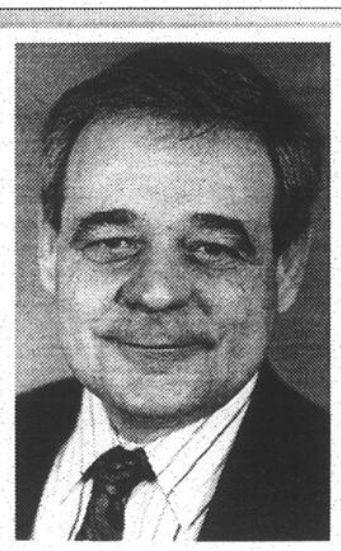

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Messieurs Denis Dupont, directeur général, ainsi que Dan.-C Robitaille, directeur des ventes, vous invitent à venir rencontrer M. André Gingras. Ce dernier s'est joint à l'équipe des ventes depuis plus de 6 mois et, grâce à son dynamisme, il a su s'attirer l'entière confiance de la clientèle. Il cumule plus de 25 années d'expérience dans le domaine du camion et de l'auto.
Pour le rencontrer,

UN SEUL ENDROIT...
CARIGNAN FORD INC.
1840, chemin Chambly
à Carignan
(514) 658-8703
de Mtl 875-3903

1518C-16-3SL

JAMAIS MAL PRIX!

SEULEMENT 198$* PAR MOIS

Versement initial de 850$

Location 48 mois

1996 "La meilleure voiture économique de l'année"

*AJAC Association des journalistes automobile du Canada

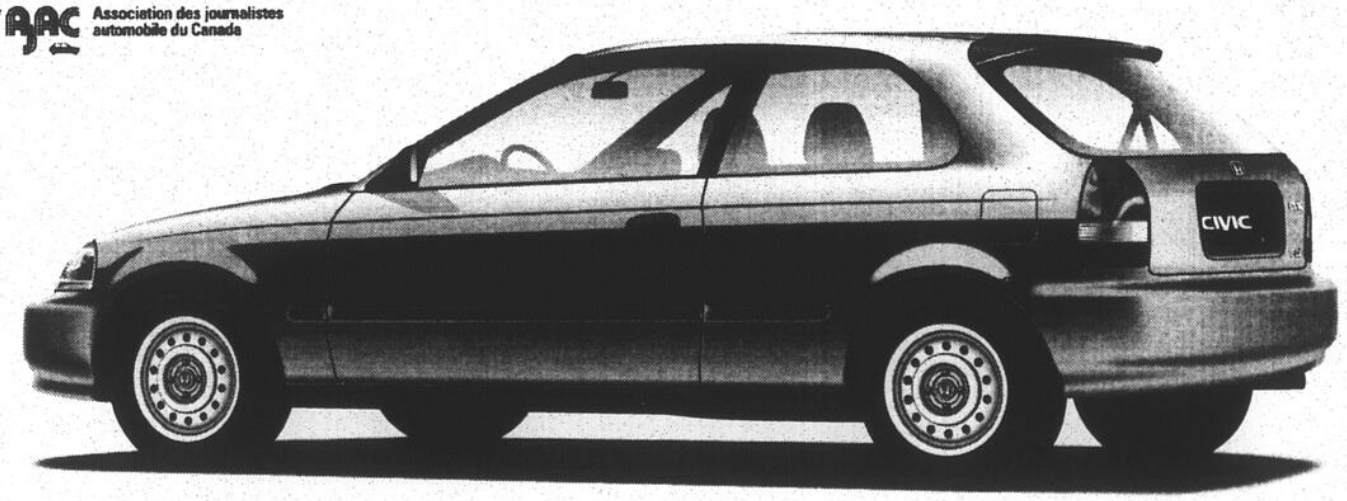

CIVIC HATCHBACK 1996

HONDA CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

* Cette offre s'applique à la Civic Hatchback CX 1996, neuve (modèle EJ632T). Mensualités de 198$ pendant 48 mois (total des versements: 9 504$). Un versement initial de 850$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250$ sont exigibles. Franchise de kilométrage: 96 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du credit. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat de 6 367,55$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

À Saint-Jean-sur-Richelieu

HONDA Saint-Jean SUR RICHELIEU
DAIGNEAULT & FRERES/1966

347-7567
Mtl: 447-7898
400, rue Laberge
Saint-Jean-surRichelieu

Rois et maîtres à Waterloo

Les Whalers de Saint-Jean, pee-wee A, ont remporté le tournoi national de Waterloo. En finale, les Whalers ont disposé de Drummondville, 3-0. L'équipe est formée de Nicolas Béland, Étienne Boyer, Stéphane Cloutier, Pénélope Correia, Phillippe Desbiens, Tommy Foucault, François Grégoire, Marc-André Perron, Simon St-Germain, Kevin Schinck, Christopher Stange, Guillaume Tessier, Sébastien Tessier, Olivier Samoissette et Jean-François Robert (absent sur la photo). Soulignons qu'Olivier Samoisette a remporté le trophée décerné au meilleur gardien du tournoi. L'équipe est dirigée par Michel Grégoire et ses adjoints Mario Samoisette et Gilles Tessier.

entre deux lignes

L'Acadie recherche des bénévoles

■ Le service des Loisirs de L'Acadie est à la recherche de parents bénévoles pour l'entraînement du baseball mineur et du soccer pour la saison estivale 96. Les intéressés doivent contacter le service des Loisirs, au 346-6266. Les inscriptions se feront à la mi-avril pour les enfants.

Hockey mineur à Iberville

■ La Ligue de hockey mineur d'Iberville tiendra sa période d'inscriptions les 22, 23 et 24 mars prochains au Palladium d'Iberville. Les gens pourront s'inscrire vendredi soir entre 19 et 21 heures, samedi entre 9 et 16 heures et dimanche entre 9 et 15 heures.

Le coût d'inscription est de $146 pour les résidents d'Iberville, $180 pour les résidents de St-Athanase et $350 pour les non-résidents de ces deux municipalités. Un versement de $46 est éxigé au moment de l'inscription. Le reste peut être payé par chèque avant le 15 septembre. Les retardataires devront débourser $50 additionnels.

Cours de maniement d'arme

■ Le Club de chasse et pêche Rouville offre différents cours ce week-end. Le 23 mars, il y aura le cours canadien de sécurité dans le maniement d'arme à feu alors que le 24 mars, on présentera le cours d'initiation à la chasse à l'arme à feu. Les cours seront donnés à Marieville. Pour réserver votre place, composer le 460-2868.

Club chasse et pêche Farnham

■ Le Club de chasse et pêche et tir de Farnham tiendra son assemblée annuelle de ses membres le dimanche 31 mars, entre 9 et 12 heures au local du Club. L'assemblée sera suivie d'un brunch, ouvert à tous, et d'une exposition d'armes à poudre noire et leurs accessoires. Il y aura aussi démonstration et modification d'armes à feu. Pour information: 293-6427.

SELSA: inscriptions

■ C'est samedi que Sports et Loisirs St-Athanase procède à sa séance d'inscriptions pour les cours de natation, gardiens avertis et tennis pour la session de printemps.

Les inscriptions se prennent à l'hôtel de ville de St-Athanase entre 9 et 12 heures. Les coûts sont de $35 pour le cours de gardiens avertis et $30 (préscolaire) et $40 (élève) pour les cours de natation. Pour le tennis, le coût varie selon le nombre de joueurs.

Par ailleurs, les jeunes qui désirent jouer au soccer pourront s'inscrire samedi entre 9 et 17 heures et dimanche entre 10 et 16 heures au Complexe sportif Claude-Raymond. Pour information: 347-5808.

Natation à L'Acadie.

■ Les enfants de L'Acadie désireux de s'inscrire pour les cours de natation, session printemps, devront le faire aujourd'hui, 20 mars, entre 9 et 21 heures au chalet des loisirs, 106 Desranleau.

Le coût est de $30 pour le programme préscolaire et $40 pour les élèves. Des frais supplémentaires de $10 sont éxigés pour les non-résidents. Les cours se donneront les vendredis ou dimanches à la piscine du Cégep. Pour information: 346-6266.

Cours de navigation

■ Les Escadrilles canadiennes de plaisance offrent des cours de navigation Nauti Pro pour petites embarcations. Ces cours seront donnés à la base militaire les 20 et 27 mars ainsi que le 3 avril entre 19 et 22 heures. Il faut être âgé de 12 ans et plus. Le coût d'inscription est de $35. Pour information: Guy Leduc au 346-8962.

Balle-molle

■ La ligue de balle-donnée récréative Pirelli de St-Jean-sur-Richelieu est à la recherche de deux équipes pour la prochaine saison. Si vous êtes intéressé, contactez Romain Boily, après 17 heures, au 359-6721, poste 495.

tableaux indicateurs

BILLARD

Ligue billard Féminine

Ligue féminine 8
Modul 2000

Sonia Noël	.620
Jocelyne Dubé	.416
Thérèse Forcier	.700
Manon Daudelin	.703
Cran Sécurité	
Carole Métras	.269
France Trudeau	.523
Anick Beaudin	.523
Lyne Fréchette	.666
SDM	
Lyne Gagné	.451
Lyse Girard	.625
Diane Cherrier	.275
Karine Lussier	.241
Imprimerie Doral	
Maude Beaunoyer	.277
Fernande Beaunoyer	.307
Claire Savoie	.235
Mylène Vivier	.329
Ligue 9 mercredi	
Charles Perrier	68
J.Y. Daudelin	61
Dennis Roy	59
Tony Brien	53
Eric Paradis	53
Paul Boudriau	53
Jacques Martin	51
Yan Smith	48
Rio Thibodeau	46
Stéphane Martin	44
Martin Lord	41
Denis Morrissette	38
Pierre Paquette	28
Luc Rémillard	28
Ligue mardi 8	
J.Y. Daudelin	.796
S. Jean	.661
J. Malko	.650
M. Thibert	.641
M. Lord	.632
R. Caron	.607
J.P. Clermont	.588
S. Thibert	.560
G. Goupil	.530
P. Sabourin	.522
T. Brien	.520
P. Dumesnil	.500
S. Létourneau	.491
C. Létourneau	.478
N. Houle	.462

Billard St-Louis

12 mars

LIGUE DE BILLARD DU LUNDI «8»
Classement général «8»

	PJ	V	D	Moy.
Laudiom. son & éclairage	1339	756	583	564
Eco Concept	1328	723	605	544
Ameublement Pierre Mercier	1378	744	634	539
Micro Bus Informatique	1356	695	661	512
Fuel Max	1305	664	641	508
Ent. Pierre Samuel et Als.	1299	655	644	504
Formica Canada	1281	627	654	489
Plomberie DS	1342	655	687	488
C.M. Tech	1270	560	710	440
Guy Poire - Electricien	1217	461	756	378
Classement individuel «8»				
M.A. Brassard, EC	268	174	94	649
J.G. Lauzière, FM	223	140	83	627
R. Ouellet, PDS	127	78	49	614
S. Desnoyers, LSE	269	165	104	613
M. Gagné, LSE	276	168	108	608

LIGUE DE BILLARD DU MERCREDI «9»
Classement général «9»

Taxi Union St-Jean	1384	804	580	580
Micro Bus Informatique	1378	724	654	525
Épicerie des Halles	1339	696	643	519
Richelieu Linoleum	1408	715	693	507
Techni-Sport	1383	685	698	495
Provision Pub Mobile	1364	651	713	477
Distribution Mario Fournier	1388	643	745	463
Eco Concept	1418	629	789	443
Classement individuel «9»				
J.G. Lauzière, PPM	329	203	126	617
S. Beaudry, TU	336	207	129	616
C. Aubé, TU	316	191	125	604
M. Benoit, EDH	342	205	137	599
B. Gagnon, TU	144	86	58	597

LIGUE DE BILLARD MARDI FEMMES «8»
Classement général «8»

	PJ	V	D	Moy.
Restaurant La Station	745	403	342	540
Magik 3D	752	371	381	493
Le Temps des Vins	778	382	396	491
Fuel Max	783	379	404	484
Classement individuel «8»				
N. Carrière, RLS	160	108	52	675
M.L. Leclair, FM	121	70	51	578
C. Gadoury, LTDV	68	39	29	573
C. Gagnon, M3D	71	40	31	563
N. Lamontagne, LTDV	138	77	61	557

LIGUE DE BILLARD MARDI ÉLECTRICIENS «8»
Classement général «8»

Soudure Lauzière	981	564	417	574
Nettoyeur St-Jean	1056	569	487	538
Resto Bar Lux	1015	524	491	516
Charc. Fromagerie 3 Continents	1033	494	539	478
Richelieu Métal Québec inc.	988	453	535	458
LPB Génie Conseil	995	421	574	423
Classement individuel «8»				
S. Desnoyers, SL	229	168	61	733
C. Blais, NSJI	144	96	48	666
R. Ouellette, CF3C	132	85	47	643
L. Dussault, RBL	122	76	46	622
R. Gauthier, RMQI	186	114	72	612

HOCKEY

Ligue Hydro Québec Molson/O'Keefe

Classement

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Resto Café Lux	23	17	3	3	202	107	130
St-Luc Pizzeria	23	12	10	1	175	142	92
TVA Électrique	23	8	14	1	120	196	78
Choinière & Martel	23	5	15	3	118	165	60

TENNIS

Association du tennis junior

Classement
Ligue A

	PJ	PP	PC	Moy.
M. G-Boudreau	114	89	2-5	.781
V. Tétreault	92	68	2-4	.739
M.E. Leblanc	89	43	4-6	.483
T. Charbonneau	96	40	5-6	.417
A. Tremblay	119	1-5	10-4	.126
Ligue B				
D. Mercier	60	45	15	.750
E. Brisson	129	76	53	.589
R. Ponton	119	50	69	.420
A. L-Mongeau	94	30	64	.319
Ligue C				
S. Tremblay	121	83	38	.686
A. Vanslette	101	51	50	.505
O. Brisson	115	55	60	.478
C. Choquette	127	43	84	.339
Ligue D				
P. Fortier	139	83	56	.597
C. Bariteau	122	61	61	.500
C. Choquette	115	54	61	.470
A. Fortier	136	62	74	.456

QUILLES

Ligue des Jeunes 6-7-8 ans

Semaine
Meilleur simple

Pascal Perreault	96
Frédéric Samson	95
Benoit Meunier	95
William Mercier	95
Meilleur triple	
Pascal Perreault	264
Benoit Meunier	250

Enfants 9 ans

Semaine
Meilleur simple

Benoit Fauteux	134
Benoit Tougas	123
Meilleur triple	
Benoit Tougas	328
Benoit Fauteux	298

Enfants 10-11 ans

Semaine
Meilleur simple

Vicky Mélaven	143
Marie-Ève Fauteux	142
Meilleur triple	
Vicky Mélaven	394
Alexandre Perreault	358

Ligue des Ados 10-11 ans

Semaine
Meilleur simple

Dany Quenneville	153
Jean-Pierre Martin	130
Meilleur triple	
Dany Quenneville	401
Jean-Pierre Martin	361

Enfants 12-13 ans

Semaine
Meilleur simple

Francis Thibault	166
Michel Laurin	146
Jérémie Lafrance	146
Meilleur triple	
Francis Thibault	436
Pascal Hébert	417

Resto Bar L'Entre Deux

Classement au 17 mars

	PG	PP	Qui
Rats	111	89	51574
Incompris	111	89	51349
Paradis	107	93	51443
L'Enfer	71	129	51379
Plus haut simple			
Jacques Daunais			214
Louise Ducharme			212
Plus haut triple			
Maurice Boucher			558
Louise Ducharme			471
Plus haute moyenne			
Michel Trudeau			156
Louise Ducharme			134

Salle N.D.A. Les Six

13 mars
Classement

	Pts	Qu.	Moy
J.J. Caron	112	44038	612
M. Quintin	108	43545	605
J. Tremblay	106	44815	622
N. Leclair	96	43818	609
L. Shelton	96	41081	571
L. Lapointe	92	41808	581
G. Thomas	88	44548	619
A. Aubé	70	43882	609
Semaine			
Plus haut simple			
Liette Garceau			200
Paul Leclair			211
Plus haut triple			
Mado Vincelette			457
Paul Leclair			517
Saison			
Plus haut simple			
Marielle Paquin			242
Adrien Quintin			225
Plus haut triple			
Mado Vincelette			564
Gaston Thomas			580

Ligue Bonne Entente

Semaine du 5 mars
Position des équipes

Rita	119	65	46726
Thérèse	114	70	46275
Cécile	104	80	45176
Doris	99	85	45302
Nicole	94	90	45553
Gaby	92	92	46497
Claire	82	102	46715
Jeanne	80	104	43156
Maria	70	114	46589
Denise	66	118	43720
Semaine			
Plus haut triple			
Jacqueline Grégoire			472
Thérèse Bouchard			472
Plus haut simple			
Thérèse Bouchard			193
Saison			
Plus haute moyenne			
Jacqueline Grégoire			141
Plus haut triple			
Adrienne Pariseau			522
Plus haut simple			
Adrienne Pariseau			213

Ligue des 100 Watts

Classement 10 mars

	PJ	Pts	Qui
Boucherie des Halles	75	114	73952
Rest. Chez Dan	75	110	67866
Salon Michel	75	109	72419
Dépanneur 629	75	103	65438
Lefebvre Payette Ass.	75	100	72493
Pièces Auto Iberville	75	89	68068
Garage M. Bergeron	75	88	68682
Atelier C.R.	75	87	72403
Semaine			
Plus haut simple			
Michelle Lemoine			248
Alain Moreau			268
Plus haut triple			
Denise Ricard			712
Alain Moreau			669

Ligue Industrielle

Semaine du 8 mars

	PG	PP	Q
Raymond	113	87	56163
Louise	110	90	55911
Michel	108	92	55609
Charles	106	94	55208
Léopold	101	99	56903
Gaby	98	102	56349
Claude	88	112	55627
Gérard	76	124	54525
Saison			
Plus haute moyenne			
Linda Michaud			142
Charles Charron			157
Plus haut simple			
Nicole Raymond			221
Gérard Gadoury			251
Plus haut triple			
Louise Lord			513
Yves Lafaille			575
Semaine			
Plus haut simple			
Nicole Raymond			192
Normand Desmarais			233
Plus haut triple			
Louise Lord			436
Normand Desmarais			533

POUR QUE LE MONDE TOURNE
PLUS JUSTE
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
(514) 679-1100
740, boul. Ste-Foy
Longueuil (Québec) J4J 1Z3

QUILLES

Brasserie de l'Ouest

20 mars

	PJ	PP	Qui
S. Milot	40	8	14482
J. Robitaille	26	22	14000
C. Dubois	26	22	13578
R. Saingelain	20	28	13425
C. Messier	16	32	13573
L. Viens	16	32	13545

Plus haut simple

Jean Robitaille	256
Gynette Viens	264

Plus haut triple

Serge Boutet	709
Sonia Milot	696

Plus haute moyenne

Jean Robitaille	187
Sonia Milot	168

Chevaliers de Colomb 3206

16 mars

	PG	PP	Qui
Pro Shot Coifure	126	74	56125
Bo-Cheveux	124	76	56217
Studio Y. Blais	118	82	56137
Entrep. G. Bard	110	90	55572
Radiateur Auto Lefort	106	94	56116
Pépinière P. Scardera	104	96	56663
Arrosage Olivier	102	98	55361
Bijouterie Or Express	96	104	56275
Fonderie Napierville	91	109	56195
Chevaliers Colomb #3206	85	115	54280
Chez Irène BBQ	74	126	54554
S. Guérin, avo.	64	136	55088

Plus haut simple

André Dumais	284
Louise Brodeur	231

Plus haut triple

Christian Labrecque	707
Monique Brisebois	597

Plus haute moyenne

Carl Circe	189
Louise Brodeur	163

Ligue Mixte O'Keefe

4 mars

Claude	132	52	53016
John	106	78	48760
Bruno	102	82	49018
Denise	96	88	48369
André	92	92	52124
Gérardine	86	98	49527
Gilles	86	98	48043
Gérard	76	108	48325
Thérèse	72	112	48371
Maryse	70	114	47224

Saison

Plus haut simple

Thérèse Bouchard	222
Gérard Gadoury	256

Plus haut triple

Thérèse Bouchard	507
Marcel Prévost	555

Plus haute moyenne

Diane Gadoury	131
Fernand Laporte	148
Claude Raymond	148

Semaine

Plus haut simple

Diane Gadoury	191
Claude Raymond	203

Plus haut triple

Diane Gadoury	477
Bruno Pelchat	508

La Table Ronde

17 mars

	PG	PP	Qui
Slomos	277	223	48667
Premier Plymouth	264	235	46242
Lions	261	239	46160
Twits	255	245	48264
Pitbulls	247	253	48775
Boones	235	265	47135
Sautés	233	266	46550
Killers	227	273	48965

Plus haut simple

Claude Ouellet	269
Ginette Pouliot	250

Plus haut triple

Robert Boone	714
Carole Faille	553

Plus haute moyenne

Richard Girard	201
Ginette Pouliot	158

La Cage aux Sports

20 mars

	PJ	PP	Qui
Merdeux	69	35	55844
Défonceurs	54	49	54142
Tweety Team	53	50	54410
Abattoir	49	54	54385
Téteux	49	54	54303
Pas Chanceux	36	68	54041

Plus haut simple

Michel Leduc	256
Line Belval	200

Plus haut triple

Jean Delorme	615
Ginette Dupéré	553

Plus haute moyenne

Réal Contant	174
Francine Cloutier	155

Ligue Les Bons Amis

4 mars

	Pts	Qu.
C. Vallières	112	47652
R. Martel	105	47664
R. Pépin	94	46677
V. Devaux	92	47191
Y. Dupuis	78	46909
E. Dupuis	77	47010
J. Laliberté	76	46798
R. Thibert	70	46095

Plus haute moyenne

Rosaire Martel	138
Lise Martin	146

Plus haut triple

Rosaire Martel	562
Gisèle Dionne	501

Plus haut simple

Rosaire Martel	222
Gisèle Desmarais	201

Industrielle

21 mars

	PG	PP	Tot
B.M.S.	66	42	57543
Bar National	61	46	60415
Le P. Laurier	61	47	59492
Net. Martin Bar	57	51	53820
St-Jacques	55	52	57120
Carros. Oligny	52	55	59243
Retraités	52	56	58486
N. Elect. Coil	51	57	58766
Bon Buffet	50	58	57387
Map-D	50	58	49613
R.B.L. Ventilation	49	58	54740
C.M. Lasnier	42	66	50670

Plus haut simple

Michel Fortin	289

Plus haut triple

Michel Fortin	716

Plus haute moyenne

Michel Fortin	205

Maison Éthier

17 mars

	Pts	Qui
Location P.G.F.	49	45099
St-Luc Auto Service Fleuriste	50	44239
Bal. 594	49	46643
Salon fun. Oligny	49	44766
La Belle Province	55	45831
Rest. Le Kuisto	58	46275

Semaine

Plus haut simple

Denise Lebeau	183
Claude Rousseau	213

Plus haut triple

Denise Lebeau	468
Claude Rousseau	589

Saison

Plus haut simple

Elaine Gamache	220
Richard Martel	268

Plus haut triple

Carole Lord	510
Elaine Gamache	510
Richard Martel	646

Plus haute moyenne

Elaine Gamache	142
Richard Martel	182

Ligue mixte «Copains» O'Keefe

Semaine du 8 mars

Denis C.	110	90	
Manuel	106	94	54181
Denis R.	104	96	53247
Charles	103	97	56061
Mario	102	98	56371
André I.	101	99	53558
Daniel	93	107	56174
Normand	90	110	52094
André C.	88	112	52101
Noëlla	68	132	53595

Saison

Plus haute moyenne

Andrée Bessette	139
Charles Charron	165

Plus haut triple

Linda Michaud	535
Martin Pluk	623

Plus haut simple

Linda Michaud	225
André Colmor	254

Semaine

Plus haut simple

Nicole Perron	184
André Isabelle	249

Plus haut triple

Nicole Perron	512
André Isabelle	606

Multisport O'Keefe 2

Classement
18 mars

	G	P	Quil
R. Lecours	106	69	51680
G. Génier	96	79	52073
M. Desrochers	96	79	51427
R. Lamarche	93	82	51858
S. Martin	92	83	51805
R. Lamarche	91	84	52069
J.G. Martin	91	84	52015
C. Lamarre	88	87	51164
L.G. Martin	77	98	51133
C. Giroux	77	98	50390
A. Daunais	74	101	50560
G. Vallée	69	106	50826

Plus haut simple

Gaston Lamarche	279
Marielle Martin	223

Plus haut triple

Rosaire Lamarche	724
Claudine Lamarre	585

Plus haute moyenne

Guy Génier	197
Christiane Giroux	166

Gens du Bout

19 mars

Classement

	PG	PP	Tot
L. Harvey	63	41	50914
G. Fortin	57	47	51050
A. Langevin	56	48	50436
H.G. Surprenant	55	48	50586
F. Robert	55	49	50114
M. Patenaude	54	50	50129
L. Thibodeau	53	51	50222
J. Lalanne	51	53	50053
P. Picard	49	55	50345
R. Godin	46	58	50828
J. Lafaille	45	59	49824
J.M. Delorme	39	64	49763

Plus haut simple

Henri-G. Surprenant	253
Florence Robert	245

Plus haut triple

Maurice Patenaude	703
Florence Robert	569

Plus haute moyenne

Maurice Patenaude	192
Rita Grenon	153

Les Lèves-tôt

Classement 17 mars

	PJ	PP	Pts
E. Bisaillon	53	26	9697
J.M. Leduc	51	29	9610
C. Trudeau	48	32	9870
G. Génier	47	33	9701
R. Cédras	46	33	9938
P. Chicoine	46	34	9561
A. Sylvain	39	40	9467
J. Lahaie	37	42	9674
G. St-Pierre	34	45	9654
L. Brault	31	49	9342
M. Robert	30	49	9217
R. Rouiller	15	65	8902

Plus haut simple

Michel Robert	269

Plus haut triple

Ephrem Bisaillon	709

Plus haute moyenne

Guy St-Pierre	209

Les Bibittes Dry

19 mars

	PG	PP	Qui
Maringouins	45	25	16231
Taons	41	29	18014
Faucheurs	40	30	17267
Frelons	38	32	19302
Mille-pattes	38	32	16748
Mantes	36	34	17897
Pous	35	35	16843
Chenilles	32	38	18347
Nitidules	32	38	18091
Charancons	31	39	18050
Perce-oreilles	31	39	18028
Papillons	21	49	17978

Plus haut simple

Clément Roy	265
Lucie Bessette	232

Plus haut triple

Claude Lahaie	726
Christiane Gauthier	561

Plus haute moyenne

Claude Lahaie	195
Sylvie Parent	157

Les Copains du samedi

Classement 16 mars

	PJ	PP	Qui
S. Darveau	33	16	13027
G. Proulx	29	20	13125
M. Goyette	28	21	13684
A. Benoit	25	24	12037
S. Langlois	24	25	12410
B. Lareau	23	26	13185
R. Potvin	22	27	13007
R. Raymond	21	28	11968
A. England	20	29	13307
M. Rockwood	20	29	11665

Plus haut simple

Gérald Proulx	253
Josée Brault	205

Plus haut triple

Benoit Lareau	713
Danielle Goyette	539

Plus haute moyenne

Alain England	187
Yvette Blanchet	163

Ligue Bonne Humeur

Semaine du 14 mars

Réjeanne	123	85	42146
Ghislaine	118	90	40983
André	102	106	42337
Maurice	101	107	42250
Marcel	95	113	40071
Roger	85	123	41530

Saison

Plus haute moyenne

Réjeanne Lapointe	129
Roger Ducharme	130

Plus haut simple

Réjeanne Lapointe	244
André Rivest	224

Plus haut triple

Réjeanne Lapointe	512
André Rivest	515

Semaine

Plus haut simple

Ghislaine Rivest	167
Marcel Dupont	155

Plus haut triple

Ghislaine Rivest	401
Marcel Dupont	410

Ligue de quilles de St-Alexandre

1er mars
Classement

	Pts	QT
D. Poirier	129	61715
D. Patenaude	128	64173
J.P. Rivard	101	58016
J.L. Laplante	100	58093
Y. Hardy	96	58318
L. Bonneau	94	58393
C. Lussier	94	57488
D. Viens	90	60159

Plus haute moyenne

Stéphane Patenaude	163
Jacqueline Hardy	145

Plus haut triple

Stéphane Patenaude	642
Jacqueline Hardy	567

Plus haut simple

Louis Parent	272
Jacqueline Hardy	228

Pavage Daudi Ltée

15 mars

Classement

	PG	PP	Tot
D. Breault	120	80	52840
G. St-Jean	111	89	50552
S. Larose	107	93	50241
J. Gosselin	106	94	52258
Y. Roy	100	100	52853
R. Beauvolsk	100	100	52330
J.G. Bourassa	98	102	52412
A. Horrobin	98	102	52038
P. Patterson	98	102	51781
F. Pérusse	94	106	52126
J.B. Jacques	90	110	52244
J. Rémillard	78	122	51943

Plus haut simple

Daniel Breault	298
Jeannine Payant	228

Plus haut triple

Jacques Gosselin	739
Huguette Hamelin	551

Plus haute moyenne

Jacques Gosselin	209
Ginette Breault	164

Pinto

16 mars

	PG	PP	Q.
Terminus St-Jean	92	68	19591
Familion	89	71	19635
Metro St-Luc	85	75	19023
Ent. Carole	83	77	18787
O Porteau	80	79	19113
Exeltor	78	82	19235
Dort Brau Haus	78	82	19097
Ctre Multisport	76	83	19285
Rest. Nic & Pic Créations	70	90	18712
Ninja	68	92	18745

Plus haut simple

Michel Laplante	296

Plus haut triple

Michel Coupal	724

Plus haute moyenne

Jacques Poirier	210

St-Eugène

Classement 21 mars

	G	P	Qui
R. Granger	60	28	19898
J.P. Lafortune	57	31	19859
D. Perreault	56	32	19808
M. Smith	48	40	19308
R. Hébert	48	40	19282
R. Langlois	44	44	19071
T. Mercier	40	48	19393
C. Dallaire	38	50	18602
M. Lapointe	27	61	18889
L. Ménard	22	66	18476

Saison

Plus haut simple

J.-René Archambault	257
Jeannine Lapierre	237

Plus haut triple

Marcel Lapointe	661
Josée Brault	521

Plus haute moyenne

Claude Dallaire	186
Madeleine Gaboriault	150

St-Eugène

Classement 15 mars

	Pts	Qui
R. Granger	60	19998
J.P. Lafortune	57	19648
D. Perreault	56	19808
M. Smith	48	19308
R. Hébert	48	19282
R. Langlois	44	19071
T. Mercier	40	19393
C. Dallaire	38	18599
M. Lapointe	27	18885
L. Ménard	22	18476

Semaine

Plus haut simple

J.-René Archambault	226
Lucie Ménard	181

Plus haut triple

Marcel Lapointe	584
Jeannine Lapierre	459

Plus haute moyenne

Claude Dallaire	186
Madeleine Gaboriault	150

* Transport (760$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.
** Transport inclus. Terme de 30 mois. Comptant initial de 2 700$, si applicable. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

LA MAGIE DU

PRINTEMPS

ET NOS BAS PRIX...

naturellement...

SUPER ESSAIM PAPILLON

ALAIN & GUY-M. PAPILLON

900, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

348-4931

«Nescafé»
riche mélange
Café instantané
200 g

3.99 ch.

«Boost»
Boisson nutritive
235 ml

6/8.99

«Lipton» Nouilles et sauce
assortis
122 g

79¢

PRIX EN VIGUEUR DU 17 AU 23 MARS 1996. LIMITE 4 PAR CLIENT

«Ivory»
Liquide à vaisselle
950 ml

2.69

«Mc Cain»
Jus
1 L

69¢

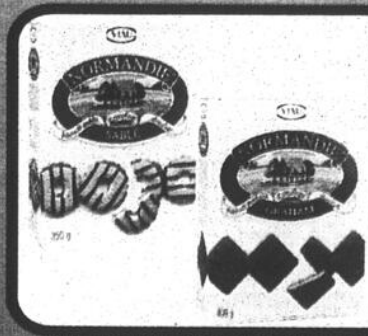

«Normandie»
Biscuits
350 g ou 400 g

1.79 ch.

«ABC»
Poudre à lessive - Original
4 L ou Ultra 2 L

1.49 ch.

OUVERTURE DÈS 8H00 A.M. DU LUNDI AU VENDREDI OUVERT 7 JOURS/ 7 SOIRS

«Enfalac»
Liquide concentré rég./fer
12 x 385 ml

24.99 ch.

«Essaim»
Couches - Formats assortis

6.79 ch.

«Enfalac»
Poudre, rég./fer
400 g

3/24.99

LIVRAISON À DOMICILE • SERVICE SPÉCIALISÉ AUX DIABÉTIQUES • DÉPARTEMENT D'ORTHOPÉDIE • SERVICE DE DEVELOPPEMENTS DE PHOTOS • DÉPARTEMENT D'HOMÉOPATHIE • SERVICE DE PHOTO D'ASSURANCE-MALADIE ET DE PASSEPORT EN 5 MINUTES